



MÉMOIRES
D'UNE
FEMME DE QUALITÉ
SUR
LOUIS XVIII.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LOUIS XVIII,

Sa Cour et son règne.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD N° 25.

1829.

AVIS

DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Nous n'avons pas cru pouvoir refuser à M. le duc de Rovigo d'imprimer la lettre qu'on va lire en tête de ces deux derniers volumes des *Mémoires d'une Femme de qualité*; mais il nous était également impossible de priver madame de... du droit d'y répondre.

A l'Éditeur des Mémoires d'une Femme de qualité.

Paris, le 11 mai 1829.

MONSIEUR,

Vous venez de publier, sous l'anonyme d'une *Femme de qualité*, des Mémoires fort curieux dont je ne viens point faire la critique. L'auteur a jugé à propos de me mettre en scène dans deux ou trois occasions. Malgré

qu'il ne doive pas y avoir d'anonyme entre nous deux, et qu'il s'explique aussi catégoriquement qu'il le fait sur de prétendues relations avec moi, je nie formellement qu'elles aient eu lieu sur aucun sujet ni à aucune occasion.

Ce ne serait pas la première fois qu'en écrivant des Mémoires on eût brodé et même altéré la vérité pour piquer la curiosité du lecteur; mais dans ce cas-ci on a fait plus, on a inventé tout ce qui me concerne, au point qu'en le lisant je n'ai pas même reconnu ce qu'on voulait dire. Je n'ai pas le projet de forcer l'anonyme à se faire connaître; je ne crois pas cependant qu'elle soit autorisée à signer O.... D.... C...., mais je crois qu'elle pourrait avec bien plus de vérité signer O... D. N... ou O... D... N... Si mon indiscrétion la compromet, elle ne peut s'en prendre qu'à elle. Voici son histoire. Cette personne, après avoir vécu assez légèrement à Paris, imagina d'aller utiliser les restes de sa jeunesse en Angleterre et elle vint me proposer un marché qui me convenait, et dont j'ai observé les conditions plus religieusement qu'elle ne l'a fait elle-même. Le premier rapport qu'elle m'a adressé contenait, sur sa visite à Hartwell, les mêmes détails que ceux qu'elle a imprimés dans son ouvrage. C'est même ce qui me l'a fait reconnaître. Elle continua ce métier jusqu'à ce que les évènements lui eussent donné la bonne pensée de travestir son véritable rôle. A l'époque de la restauration elle accourut à Paris, et n'eut ni cesse ni repos que je ne lui eusse donné une audience, dans laquelle elle me fit part de son ingénieuse idée d'avoir exploité les évènements à son pro-

fit; elle me pria en grâce de ne pas la trahir et de la laisser paisiblement jouir de son ouvrage. Je lui ai donné ma parole de lui en garder un secret inviolable, et je l'ai tenue exactement; elle était donc sans motif pour parler de moi d'une manière peu décente, et surtout en inventant des mensonges dont elle est bien mieux convaincue que qui que ce soit.

Je n'ai pas jugé à propos, Monsieur, d'envoyer ma réclamation aux feuilles publiques, et je vous prie instamment, au nom de la justice, de vouloir bien la placer en tête de la première livraison de ces Mémoires, dont vous annoncez la prochaine publication.

Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous offrir l'assurance de ma très parfaite considération.

Duc de Rovigo.

(Suit la signature du duc de Rovigo.)

Lettre de madame O..., comtesse D..., auteur des Mémoires d'une Femme de qualité, à M. le duc de Rovigo.

Paris, le 15 mai 1829.

Monsieur le duc,

Mes éditeurs viennent de me communiquer votre lettre, et j'y ai bien reconnu le style de celles que vous

avez daigné m'adresser quelquefois, mais non l'expression de cet intérêt qui me fut jadis si utile; j'aime à le rappeler et à vous en remercier ici publiquement. Je croyais cependant que nous étions quittes, car si je fus votre protégée sous l'empire, vous devîntes un moment le mien lors de la restauration. Aussi je ne m'attendais pas à vous rencontrer, en 1829, parmi les censeurs de mon livre; et, permettez-moi de vous le dire, depuis que madame de Staël vous trouva si sévère à son égard, j'aurais pensé que, devenu vous-même auteur de Mémoires, vous aviez pris quelques leçons d'indulgence. Mais non, c'est bien la même main qui signa l'arrêt de l'ouvrage de mon illustre amie, qui cherche aujourd'hui à détruire le faible mérite du mien, en me dénonçant à mes éditeurs et au public... Et de quel crime m'accusez-vous si indiscrètement, Monsieur le duc? Du crime de mes rapports avec vous, au risque de vous dénoncer vous-même. Heureusement pour vous, ma défense sera la vôtre, et en souvenir d'anciens services, en souvenir d'une ancienne amitié, il m'est doux de vous répondre que vous voudriez vainement vous faire plus noir que vous n'avez été. Non, il ne sera pas dit que tous les royalistes, les dames surtout, que vous avez servis de votre obligeance sous l'empire, étaient pour cela même des aventuriers et des agents de police : vous fréquentiez meilleure compagnie que cela, Monsieur le duc; il y avait deux hommes en vous, le ministre de Bonaparte, et l'homme aimable, galant même quelquefois. C'était l'homme aimable que je voyais; c'était à l'homme aimable que j'écrivais et non au ministre : c'était aussi

l'homme aimable et non le ministre qui m'accueillait dans son salon, qui venait dans le mien, qui me répondait des lettres où il n'était nullement question de police, vous le savez bien, Monsieur le duc. Si vous vouliez plus charitablement définir ce qu'il vous plaît d'appeler mon premier *rapport* d'Hartwell que vous trouvez si conforme à mes Mémoires, vous conviendriez que ce n'était nullement un rapport, mais une lettre sur nos princes, une lettre où j'exprimais franchement et sans crainte toute ma pitié pour les grandes infortunes des Bourbons, pleine d'une juste confiance dans votre caractère, et comptant sur votre parole, que le *ministre* ignorerait toujours ce que j'écrivais à l'*ami*. D'ailleurs cette lettre, que je vous autorise à imprimer, aurait-elle pu compromettre les nobles hôtes d'Hartwell? Elle ne pouvait nuire qu'à moi, et quand je revins, vous me dites alors que j'étais une *imprudente*, mais non une *espionne*. Combien c'est mal à vous, Monsieur le duc! Non content d'attaquer ma vie politique en m'attribuant un rôle odieux, il faut encore que vous prétendiez flétrir ma vie privée en m'accusant d'avoir *vécu assez légèrement à Paris, et d'être allée utiliser les restes de ma jeunesse en Angleterre*. J'ai été légère, je l'avoue, Monsieur le duc, quoique je ne croyais pas que ce fût à vous de m'en faire un reproche, d'autant plus que, même comme ministre de la police, vous n'aviez pas la censure des mœurs des dames de mon rang dans vos attributions; mais, puisque vous êtes si bien instruit, convenez que je n'avais pas besoin de quitter Paris pour utiliser ce que vous appelez les restes de ma jeunesse : ces *restes*-là, Monsieur le duc, pou-

vaient fort bien être *utilisés* en France, si j'en crois certaines lettres où l'on me parlait alors de ma *jeunesse*, il est vrai, mais non de ses *restes;* mot peu courtois sous la plume d'un homme aussi aimable, aussi galant que vous. Cependant, quoique vous ayez trahi mon *incognito*, quoiqu'en effet vous ayez violé un *secret inviolable*, il en est un que je ne violerai pas et que je vous défie de violer, Monsieur le duc. Vous savez de quoi je veux parler. Si l'envie vous reprenait d'adresser encore au public des lettres sur une de vos amies, évitez du moins de tomber dans des contradictions comme celles que je pourrais signaler dans la lettre qui me regarde, et où vous dites *oui* et *non* si maladroitement; mais plutôt j'aime à reconnaître dans votre style embarrassé les *restes* de cette ancienne amitié que je ne veux pas désavouer pour ma part. Nous nous connaissons trop bien, après tout, Monsieur le duc, pour nous faire plus long-temps la guerre. Que voulez-vous encore de moi? Un certificat de royalisme comme mes éditeurs en ont déjà délivré quelques uns? je suis prête à tout pour l'amour de la paix. En retour, parlez moins légèrement de ma *légèreté* et des *restes* de ma jeunesse: vous étiez autrefois plus flatteur que mon miroir, ne soyez pas aujourd'hui plus sévère que lui: vous avez à jamais cessé d'être le ministre de la police, restez l'homme aimable, l'homme galant que vous avez été toujours. Quant à votre indiscrétion, je vous la pardonne d'autant plus volontiers que vous faites enfin tomber les sots bruits qui attribuaient mes Mémoires à d'autres que moi: c'est chez vous que l'on va aller aux renseignements pour savoir qui je suis et qui je

ne suis pas. Nommez-moi tout au long, je vous y autorise, persuadée que vous n'ajouterez plus à mon nom que des épithètes honorables. De mon côté je promets de ne plus parler de vous et de vos Mémoires qu'avec tous les sentiments d'estime et de considération que vous inspiriez en 1812, Monsieur le duc, à

Votre très humble et très obéissante servante,

O..., COMTESSE D...

NOTE SUR LA LETTRE SUIVANTE.

J'ai admis d'autant plus volontiers la réclamation qu'on va lire, que, dans le passage de mes Mémoires qui l'a provoquée, je n'ai fait que répéter ce que j'avais ouï dire. Il paraît que mon assertion inexacte avait été déjà imprimée ailleurs, puisque l'éditeur des Mémoires du maréchal, que je n'ai pas lus, avait pris la peine de la réfuter. Il m'est doux de me rétracter : peu belliqueuse en ma qualité de femme, je suis enchantée de pouvoir faire ma paix avec un des plus beaux noms de la gloire française.

O..., COMTESSE D...

A M. l'Éditeur des Mémoires d'une Femme de qualité.

Romans (Drôme), 6 mai 1829.

MONSIEUR,

On lit dans les *Mémoires d'une Femme de qualité*

tome 1er, chapitre XII, page 198, un passage injurieux pour la mémoire du maréchal Suchet, dont la fausseté et l'inexactitude méritent d'être relevées. Tous les Toulousains et tous les militaires, y est-il dit, sont d'accord sur ce point, que le duc d'Albufera eût pu, en 1814, empêcher la perte de la bataille de Toulouse, s'il eût fourni des secours au duc de Dalmatie, alors vivement poursuivi par l'armée de Wellington; mais qu'il avait été gagné par le roi d'Espagne, Ferdinand VII, qui, à son passage à Perpignan, s'était engagé à lui conserver pour prix de sa défection le duché d'Albufera avec tous ses revenus. Aucune de ces assertions n'a le moindre fondement. Le maréchal Suchet a perdu les revenus de son duché d'Albufera du jour où il a évacué le pays de Valence, et n'en a jamais depuis touché la plus petite portion. Le roi Ferdinand ne lui a point proposé, et il n'eût point accepté d'engagements contraires à son devoir, qui était, comme il le dit dans ses Mémoires, de rester *toujours essentiellement fidèle à la France;* ce qu'il fit avec loyauté en couvrant la frontière jusqu'au 13 avril; ce qu'il continua de faire après en se soumettant au gouvernement du roi avec son armée, ainsi que le maréchal Soult avec la sienne. Ce maréchal n'a pas été vivement poursuivi par lord Wellington; mais il a manœuvré dé-

vant lui, et lui a tenu tête avec vigueur jusqu'au dernier moment, même en perdant du terrain. Enfin le maréchal Suchet n'a point porté son armée à Toulouse, au secours du maréchal Soult, pour combattre les Anglais, parceque cette opération ne lui a été ni commandée ni demandée, parcequ'elle ne lui a pas même été possible, ainsi que l'explique le vingt-unième et dernier chapitre des *Mémoires du maréchal duc d'Albufera*, qui viennent d'être publiés, et dont je regrette, Monsieur, que vous n'ayez pas eu connaissance avant l'impression de ceux que vous venez de mettre au jour. Les esprits les plus prévenus n'ont pu se refuser à la conviction qui naît des développements contenus dans ce chapitre, accompagnés de pièces justificatives et de documents officiels. Je ne doute point qu'une lecture et un examen attentif n'opèrent sur vous la même conviction, et qu'animé du désir d'être avant tout juste et vrai, comme on doit toujours l'être surtout en présence du public, vous ne consentiez pour une seconde édition au retrait du passage que je viens de vous signaler dans les *Mémoires d'une Femme de qualité*. Dans ce cas, Monsieur, j'ose attendre de vous que le prochain volume à paraître de ces Mémoires portera une déclaration où vous exposerez vos intentions à cet égard, déclaration

que vous ferez précéder, si vous le jugez à propos, de la publication de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le général SAINT-CYR NUGUES,

Éditeur des Mémoires du maréchal Suchet.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR LOUIS XVIII,

SA COUR ET SON RÈGNE.

CHAPITRE PREMIER.

M. Decazes. — Son portrait. — M. de Bourrienne. — Le baron d'Eckstein. — Un jeune artiste. — Détails particuliers sur les goûts, les plaisirs et les habitudes de Louis XVIII. — Son mot sur les ultras. — Le baron Pasquier. — M. de Villèle. — Sa première entrevue avec moi. — Ce que le roi me dit de lui.

Qu'il me soit permis de revenir sur mes pas à propos de M. Decazes, que j'ai *nommé* ministre de la police sans avoir dit comment il était parvenu à ce porte-feuille. J'ai déjà fait ma profession de foi sur ma méthode de pro-

céder en histoire. Je ne saurais me soumettre à une monotone régularité. C'est peut-être un reste de mes caprices de jolie femme, mais j'y tiens, et le plaisir d'enregistrer ici mes souvenirs deviendrait pour moi un travail, si, à mesure que ma mémoire me fournit une anecdote, il me fallait recourir à l'art de vérifier les dates.

M. Decazes est né à Libourne; le sang gascon circule dans ses veines, et avant d'être devenu homme de cour aimable, gracieux, insinuant, il avait eu quelque peu de la jactance gasconne, ce qui ne lui avait pas nui : je ne saurais lui en faire un reproche. Il est grand, bien fait; il joint à une belle taille cette bonne mine qui plaît tant à madame de Genlis, et qui ne déplaît à aucune femme. Je le crois homme d'État; mais hélas! il l'est surtout depuis qu'il n'est plus ministre.

Lancé à la cour de Louis Bonaparte et à celle de madame *Lætitia*, il plut à tous par sa bonne tournure et l'affabilité de ses manières. Il aurait voulu être colonel, on le fit juge au tribunal civil de Paris, et plus tard, conseiller à la cour royale; la restauration le trouva là. Dans les cent jours il refusa de prê-

ter serment à Bonaparte. M. Gilbert Desvoisins lui faisant remarquer avec quelle promptitude l'empereur de l'île d'Elbe avait parcouru l'espace compris entre le golfe de Juan et le château des Tuileries, et tirant sans doute de là une conclusion favorable à ses droits au trône, M. Decazes lui répondit par ce mot plein de finesse et d'esprit : « Je ne croyais pas que la légitimité fût le prix de la course. » Ce mot est le pendant de celui de ce bon Charles Nodier : « Puisqu'il faut aux Français un roi qui sache monter à cheval, je vote pour Franconi. » Mais quand on n'est qu'homme de lettres, à quoi servent les bons mots politiques ?

M. Decazes s'était fait inscrire sur la liste des volontaires royaux, mais il ne se battit point, persuadé que la gravité de la toge ne pouvait s'accommoder que du glaive de la loi. On lui tint compte néanmoins de sa bonne volonté, comme à tant de chevaliers de Saint-Louis de leurs services négatifs, et lui aussi il fut mis au nombre des braves de la seconde restauration. Le roi le nomma préfet de police, malgréles oppositions et les mécontents.

Le plus ardent de ces derniers était M. de Bourrienne; il allait criant partout qu'il y avait de l'injustice à le déposséder; qu'il était préfet de police le 20 mars au matin, qu'il devait l'être le 7 juillet au soir, et que le roi le lui avait promis en récompense du conseil qu'il avait donné de faire arrêter Fouché à l'approche de Bonaparte. Malheureusement ce même Fouché, proscrit le 20 mars, était ministre le 7 juillet; petite révolution dans le personnel de la police, que je livre à la méditation des grands politiques, et que M. de Bourrienne n'avait pas prévue.

Il existait un autre prétendant à cette place, c'était le baron d'Eckstein, qui aurait bien voulu continuer à Paris avec Fouché le rôle qu'il avait joué à Gand sous M. de Blacas. C'était un faiseur de phrases, lourd et obscur comme un Allemand, gourmet comme un professeur, habile comme un Champenois, très catholique d'ailleurs, c'est-à-dire un homme universel, s'il faut l'en croire. Il comptait ses exploits par le nombre des personnes qu'il avait expulsées de Gand; et tout meurtri encore de sa querelle avec

Fauche Borel, il demandait qu'on accordât comme récompense à son zèle ce que l'on refusait à ses talents. Mais ni lui ni M. de Bourrienne ne purent l'emporter sur M. Élie Decazes.

Admis à la cour, M. Decazes ne tarda point à s'apercevoir qu'il plaisait au roi, et il voulut encore plaire davantage. Ayant deviné le faible de Louis XVIII, il se mit à apprendre ou plutôt à désapprendre le latin, citant et estropiant Horace, auteur favori du roi, qui le reprenait en souriant. Ces scènes souvent répétées et habilement ménagées donnèrent bientôt au roi sur M. Decazes la supériorité d'un maître sur son élève, et insensiblement cette affection paternelle qui en est quelquefois la suite. Louis XIV gardait ses secrétaires d'État parcequ'il avait fait leur éducation ministérielle, Louis XVIII avançait M. Decazes parcequ'il se flattait de lui avoir appris le latin.

Qu'un ministre ait du mérite, à lui permis, c'est ce dont la cour ne s'occupe guère; mais qu'il s'insinue dans l'esprit du roi, qu'il obtienne sa faveur, objet unique de toutes les ambitions de ce pays, voilà ce qui ne se

tolère pas et ce qui excite la jalousie universelle. Je laisse à penser ce qu'il en est quand c'est un intrus, un nouveau-venu qui s'en empare. Il est de principe en effet que l'amitié du roi est toujours l'apanage d'un habitué et de toute sa famille, et je suis étonnée qu'on ne soit pas parvenu à établir comme une loi de l'étiquette et à faire consigner dans le cérémonial de France que les monarques ne doivent choisir un favori ou une maîtresse quedans les rangs de ceux dont les ancêtres ont joui des faveurs de la cour.

Nous n'eûmes pas de peine à voir bientôt où les choses pouvaient aller avec M. Decazes; mais comment faire pour arrêter les progrès rapides de cette tant vive amitié? Nous n'avions pas sous la main de favori titré, et le cher Sosthène dédaigna, m'a-t-il dit, cette conquête royale; nous cherchions encore les moyens d'évincer le parvenu, lorsqu'il nous fut clairement démontré qu'il était entièrement établi dans le cœur de Sa Majesté. Il était alors royaliste extravagant avec nous, mais royaliste raisonnable avec le roi, et nous ne pouvions nous empêcher de voir que ses idées tendaient

à la consolidation de la Charte; or la Charte au château n'était pas encore du goût de tout le monde, comme en l'an de grâce 1829.

Mes craintes particulières dérivaient d'une autre source. Le roi aurait-il pour moi les mêmes bontés, et l'amitié qu'il accordait à son nouveau favori ne tournerait-elle pas au détriment de la faveur dont il m'honorait? je me trompais. Il fut toujours le même pour moi : ses affections nouvelles n'effaçaient point en lui les anciennes, parceque son cœur était grand; j'en eus la preuve dans certaine circonstance.

Le roi aimait les beaux-arts et les encourageait de tout son pouvoir. C'est ainsi qu'il se fit peindre par une artiste distinguée et en même temps une femme fort jolie. Louis XVIII égayait la séance par sa galanterie et ses propos un peu graveleux; il ne se servait pas précisément du mot propre, mais c'était presque toujours l'équivalent le plus clair. La jeune artiste, oubliant le respect dû au lieu et à la personne, riait aux larmes, ce qui amusait singulièrement le roi. Aussi avait-il pris beaucoup de goût pour cette personne; mais il n'en parlait jamais qu'en mon absence, et c'était alors seulement qu'il faisait l'éloge de son

amabilité, qu'il disait égale à sa beauté. Mon Dieu, que l'on a d'esprit lorsque l'on sait écouter à propos.

C'est à quoi je m'étudiais, surtout quand j'étais auprès de Sa Majesté : parler du présent, rappeler le passé, préjuger de l'avenir, voilà ce qui lui plaisait le plus. Le grand art était de savoir le questionner à propos, d'avoir l'air d'ignorer ce que déjà peut-être il m'avait dit cent fois. Qu'on se figure le sultan des Mille et une Nuits avec sa favorite, les rôles étant changés. Louis XVIII racontait avec autant d'esprit et de persévérance que la sultane, et j'écoutais avec autant d'avidité que le chef des croyants. Puis il restait toujours quelque chose pour le lendemain, en sorte que sa faconde était inépuisable. Il est vrai que j'aidais un peu à la chose, et quand l'évènement du jour était épuisé, je savais ramener le monarque sur le passé ; j'interrogeais ses souvenirs, je provoquais des comparaisons quelquefois fort piquantes entre sa fortune actuelle et ses disgrâces. Il aimait lui-même à chercher le contraste des anniversaires, et après avoir longuement analysé le présent, il se plaisait à se demander à lui-même ce qu'il faisait deux ou trois ans auparavant,

le même jour et à la même heure. Tantôt c'était un jour de fête où, lassé des splendeurs des Tuileries, il se transportait par l'imagination dans ses retraites de Vérone, de Mittau, d'Hartwell, de Blackenbourg; il me disait comment il vivait, comment il pensait, et le récit d'un péril passé venait ainsi à la suite d'un compliment officiel sur la paix et la sécurité actuelles. Quelquefois, en philosophe, il regrettait l'obscurité au bruit d'une sérénade, et pendant le tumulte du grand couvert. « Tel jour, disait-il, à telle heure, je lisais le Journal des Débats: » il rendait compte de telle victoire qui nous reculait à cent lieues plus loin du trône. «Quel jour que celui où je lus le Moniteur du sacre! quel autre, que celui qui annonçait le mariage de ma parente, la fille de l'empereur d'Allemagne, avec M. Bonaparte! »

Le roi avait aussi un goût particulier pour les anecdotes, il aimait à en raconter, à en entendre, et il avait une mémoire prodigieuse pour les retenir. Aussi, quand son esprit prenait cette direction, sa conversation était des plus instructives et des plus amusantes à la fois. Il excellait surtout dans les portraits, il se plaisait à les rendre piquants, et il faut convenir

que la matière ne lui manquait pas, surtout quand il puisait ses originaux dans la classe des serviteurs impériaux qu'il avait admis à sa cour.

J'ai peu de choses à dire sur ses rapports intimes avec moi ou d'autres. Depuis long-temps l'amour chez Sa Majesté ne consistait plus que dans le souvenir; comte de Provence et comte de Lille, régent, roi de France, la nature ne lui avait permis que d'innocentes familiarités avec le sexe, petites tapes sur les joues, œillades furtives sous une gaze entr'ouverte, chutes molles sur un tapis pour avoir le plaisir d'être relevé par une main blanche, impuissante à soutenir long-temps le fardeau de celui qui dans la balance des destinées avait pesé plus que Napoléon, telles étaient ses plus grandes privautés; puis venaient de grossiers, ou d'élégants badinages, quelques propos tant soit peu lestes, en somme un peu de bonhomie et beaucoup d'esprit, tout cela pour varier la conversation et faire passer le temps. Bien différent de nos autres rois, qui bâillent en demandant qu'on les amuse, Louis XVIII nous amusait pour se désennuyer.

D'un autre côté, il était extrêmement sévère

sur les formes extérieures. Le défaut d'usage, le manque de savoir vivre, l'ignorance des manières de la bonne compagnie, le frappaient plus que toute autre chose. Que de fois je l'ai vu poursuivre d'un œil inquiet et d'un rire moqueur le bibliomane Corbière, le fanfaron Peyronnet et le bourgeois M. de Villèle! Il ne doutait certainement pas de leur dévouement, mais il se moquait sans pitié de leurs manières communes et empesées. Il avait trouvé plus d'élégance et de grâces dans celles de M. Decazes, et la faveur de celui-ci aurait duré autant que la vie du roi, si des circonstances imprévues n'avaient rompu violemment le nœud qui les unissait.

Une des causes qui augmentèrent le plus leur intimité, ce fut l'exagération royaliste de la chambre, qu'il qualifia lui-même d'*introuvable*. Croirait-on que le roi blâma la véhémence de cette chambre, et qu'il s'imagina qu'elle luttait contre lui, quand elle ne croyait combattre que dans l'intérêt de la couronne. « Ils me servent trop bien, me disait-il; un jour viendra où, pour m'épargner la peine de manger, ils voudront me lier les mains derrière le dos. Je ne veux pas que mes amis de-

viennent mes maîtres, et qu'ils me dépassent lorsqu'il me plaît d'aller doucement. »

Cette pensée était devenue chez lui une idée fixe, il en parlait souvent avec ses ministres, qui étaient alors le baron Pasquier à la justice, le duc de Richelieu aux affaires étrangères, M. de Vaublanc à l'intérieur, le duc de Feltre à la guerre, le vicomte du Bouchage à la marine, le comte Corvetto aux finances, et M. Decazes à la police. J'ai parlé de quelques uns de ces messieurs, mais il en est un sur lequel j'ai encore quelque chose à dire, si toutefois son nom ne s'est pas déjà trouvé sous ma plume, ce dont je ne me souviens pas, et ce que je n'ai pas le temps de rechercher.

Issu d'une famille de robe, M. Pasquier avait été auditeur au conseil d'État, préfet de police sous Napoléon, et je ne sais plus quoi en 1814. En 1815 ses talents peut-être, son bonheur assurément, le portèrent au ministère lorsque le duc d'Otrante tomba sans laisser de regrets. Cet homme d'État a toujours la conscience de ce qui convient à sa place; il sait s'accommoder au temps et aux opinions; absolutiste au fond du cœur, il sera libéral par forme. C'est un combat perpétuel entre son

penchant pour l'arbitraire et sa raison, qui lui prouve qu'il faut marcher avec la liberté. Ses vues ne manquent point de profondeur, il juge bien, et, par une fatalité cruelle, il n'exécute pas avec succès; c'est qu'il y a deux hommes en lui, le courtisan et le citoyen. Il parle avec élégance, possédant surtout le talent de savoir éluder une question.

Ce ministère ne marcha pas long-temps d'accord avec les *introuvables*. Ceux-ci voulaient entraîner la monarchie dans des voies de sang, le ministère trouvait qu'il y en avait assez de versé; il accorda quelques condamnations particulières pour l'exemple, pensant avec raison que des exécutions en masse n'auraient pour effet que d'aigrir la nation et de faire ranger le peuple du côté des proscrits : car le peuple est, comme le parterre des mélodrames, toujours prêt à siffler les gendarmes.

Ce fut vers cette époque que je vis pour la première fois M. de Villèle. Il arrivait à Paris portant dans sa cassette son ouvrage contre la Charte et l'inviolabilité des biens nationaux. Toulouse ne pouvait lui donner de meilleure lettre de recommandation, car les ennemis de la Charte ont toujours été, comme on sait, né-

cessairement des gens bien pensants. Je le rencontrai chez le médecin Portal ; je fus frappée de sa petite taille, de sa mauvaise mine, de sa voix nasillarde : il avait tout l'air d'un pauvre curé de village.

« Quel est cet original ? demandai-je à M. de Puymaurin qui était auprès de moi.

» — C'est M. de Villèle.

» — Ah !... mais qu'est-ce que M. de Villèle ?

» — Le maire de Toulouse, l'un des députés de la Haute-Garonne, excellent royaliste, indépendant, sans ambition, incapable de flatter le pouvoir et de s'avancer par des voies détournées.

» — C'est donc un phénix? mais où a-t-il fait ses preuves ?

» — A la Société d'agriculture de Toulouse dont il est le secrétaire perpétuel, et c'est un honneur qu'il a obtenu sans cabale, sans intrigue, par son seul mérite. Depuis la restauration il s'est laissé faire maire, puis député, mais pour l'unique intérêt de tous, et non pour le sien propre.

» — *Le pauvre homme !* j'entends, il veut épouser la fille de M. Orgon, et cajoler sa femme. »

Mon épigramme fut taxée de malice, la suite a prouvé que ce n'était qu'une prévision. Dix minutes après, M. de Villèle, qui ne faisait la cour à personne, était presque à mes pieds : j'avais attiré ses regards, et sans cesser d'avoir les yeux sur moi, il avait causé un instant avec M. de Puymaurin, qui me l'avait amené.

Ce Terray en herbe m'adressa un compliment en termes choisis, mais avec un ton nasillard et un accent gascon fortement prononcés. Il voulut tâter mes opinions, non pour savoir si j'étais royaliste, ce qui allait sans dire, mais pour découvrir à quelle nuance je pouvais appartenir. Il ne se douta pas que la nature de mes rapports avec le roi me rendait plus modérée que je ne l'eusse été en restant confondue dans la foule des courtisans. Louis XVIII en effet ne supportait aucune exagération ; il savait sacrifier aux circonstances; despote par caractère, il s'était fait le protecteur d'une liberté modérée, et il était devenu ainsi constitutionnel non par sentiment mais par conviction.

M. de Villèle n'était *rien* au fond, mais il était décidé à être tout ce qu'on voudrait pour atteindre le pouvoir ; en toisant les gens de son bord il n'avait pas eu de peine à se trouver une

taille d'Alcide; le Conservateur n'avait pas encore donné de l'esprit à nos ultras, et quand s'établit cet arsenal de la politique royaliste, M. de Villèle eut l'adresse d'y apprendre par cœur son rôle de la tribune chaque matin, en écoutant MM. de Chateaubriand et Fiévée.

Ce n'est point ici le moment de m'étendre davantage sur son compte; les évènements que j'ai à raconter le ramèneront souvent sur la scène, et le lecteur sera plus à même de le juger; j'ajouterai seulement avec franchise que je ne l'aimais guère, parceque après m'avoir fait la cour pour arriver au roi, il travailla à m'évincer, dans la crainte que je ne rendisse à d'autres le même service. Nous luttâmes tant que vécut Louis XVIII, non pas face à face, mais de côté et en vrais courtisans, tout en nous adorant et en nous portant réciproquement aux nues. A notre première entrevue, il fronda le ministère et encensa le roi, qu'il regardait comme un grand politique, trouvant ses ministres infiniment médiocres; je lui accordai comme une chose sans conséquence l'honneur de se présenter chez moi, et j'avoue qu'il sut si bien accoutumer mes yeux à sa figure et mes oreilles à son accent nazillard et gascon, que je me ha-

sardai d'en parler au roi. Ce petit homme! me dit Louis XVIII en se servant d'une autre expression, il a tout ce qu'il faut pour faire un ambitieux, et je ne serais pas étonné qu'on me le proposât pour ministre. Le plaisant choix que ce serait! et là-dessus nous nous mîmes à rire.

CHAPITRE II.

Le prince de Masserano. — Une visite. — Conversation avec le roi. — Langage énergique de ce prince. — Souvenir de Marie-Louise. — Madame de Montezun, — Mot du roi touchant l'Académie française et M. Baour-Lormian. — M. de Vaublanc. — Le roi et le clergé. — Les vieillards et les jeunes gens. — M. de Roquelaure.

J'ai promis à mes lecteurs des confidences, et l'on a pu jusqu'ici me trouver bien discrète sur moi-même : voici peut-être le moment de m'exécuter ; je le ferai avec franchise, *quand même*...

Le prince de Masserano, connu dans plus d'un salon de Paris, et qui, s'il était le plus bossu des princes, n'était pas, selon l'usage, le moins spirituel, venait souvent me voir, soit du temps de l'empire, soit après la restauration. Il se distinguait par des manières presque françaises et une souplesse toute italienne ; il

était grand ami des dames, grand complimenteur des gens en place, jaloux de bien vivre avec tout le monde, et partant fort habile à éviter toute querelle politique.

Nous étions au commencement de 1816; je le vis arriver un matin, et j'étais dans un de ces moments de mélancolie dont j'ai parlé. J'entends déjà mon lecteur qui sourit, en se figurant que le prince bossu va être mon consolateur. Lecteur, le cœur du prince de Masserano était à madame la baronne de B..., qui l'avait accepté avec cent louis par mois: ne me confondez pas avec elle. « Un noble italien que j'ai vu hier, me dit le prince, viendra aujourd'hui, sans doute, mettre son hommage à vos pieds. » Je lui demandai s'il m'était connu.

« Non, me répondit-il; mais il vous apporte des lettres de la famille Nobili, qui vous le recommande. »

J'ai déjà dit qu'à l'époque de notre émigration, nous trouvâmes, avec mon père, un asile à Pise. Au nombre des familles dont l'hospitalité nous fut le plus agréable, j'aurais dû citer celle des Nobili. Mon père et moi nous avions entretenu long-temps avec les Nobili une correspondance interrompue seulement par la

force des évènements. Je n'eus donc pas lieu d'être surprise que les Nobili m'adressassent un de leurs compatriotes, et je me fis une fête de le bien recevoir.

« Est-ce un Pisan, un Lombard? dis-je au prince de Masserano.

» — Non Madame, mais un noble vénitien.

» — Un Pantalon alors.

» — Oui, de vingt ans, beau comme un ange, brave comme son épée, spirituel autant que l'Arioste, et sensible à l'égal du Tasse.

» — C'est donc la merveille de l'Italie. Voyage-t-il pour son plaisir?

» — Non pas, vraiment : Venise est une ville impériale où les patriciens mécontents reçoivent parfois l'invitation de voyager en Europe, et je crois que c'est le cas du marquis Julio Morosini.

» — Mais c'est un des noms les plus célèbres de Venise.

» — Il descend du vainqueur du Péloponèse, je ne sais à quel degré.

» — Mais comment se fait-il qu'il soit marquis? je croyais que les Vénitiens...

» — Au temps de leur grandeur ils dédaignaient ce titre, maintenant ils font comme les

autres, soit par vanité, soit par les ordres de l'empereur. »

Nous en restâmes là. Mais je ne sais par quelle fatalité, j'avais encore l'esprit préoccupé de mon Vénitien lorsque j'allai au château. Le roi s'aperçut de mon espèce de distraction.

« Vous êtes malade? me dit-il.

» — Non, sire, mais je souffre.

» — Vous souffrez sans être malade? reprit le roi : ceci ne regarde plus le corps.

» — Vous avez raison, sire, c'est l'âme : je vois avec peine les attaques violentes du parti vaincu; cette haine des jacobins et des bonapartistes m'épouvante, et je plains votre longanimité.

» — Que voulez-vous, me dit le roi, je ne suis libre ni de mes actes, ni de mes paroles; je vis au jour le jour, sans savoir ce que je deviendrai le lendemain : si je suis sévère, je m'aliène les esprits; si je me montre faible, on fait de moi le soliveau de la fable.

» — Soyez ferme, sire, m'écriai-je, et punissez en roi ceux qui vous outragent.

» — Savez-vous bien ce que vous dites? voudriez-vous que je gardasse éternellement les alliés?

» — Et quel mal y aurait-il?

» — Quel mal? s'écria le roi en frappant sur la table de bois blanc qu'il avait apporté d'Hartwell; voilà le raisonnement des insensés de ma cour, ils n'ont pas honte de voir la couronne de France appuyée par des baïonnettes étrangères. La vue d'un uniforme coalisé me frappe au cœur, l'approche de ces gens-là m'est insupportable. Je suis petit-fils d'Henri IV et de Louis XIV, je voudrais ne devoir ma couronne qu'à mon peuple, et tant que la France sera souillée par la présence des alliés, je regarderai mon pouvoir comme sans force, et mon diadème comme sans honneur; mais, ajouta-t-il en regardant autour de lui, comme s'il craignait d'avoir été entendu, ne pensez pas que je n'aie aucune reconnaissance pour ceux qui m'ont ramené, je les aime beaucoup, de loin; de très loin, ajouta-t-il encore en baissant la voix. »

Ce langage fournit ample matière à mes réflexions, je vis qu'on connaissait mal le roi, qu'on l'avait apprécié plus mal encore. Les siècles futurs lui rendront plus de justice.

Notre conversation en resta là, et je revins à mon hôtel.

Il me tardait d'être au lendemain : la visite de mon Vénitien occupait toujours ma pensée, et j'étais étonnée qu'il ne se fût pas encore présenté, comme il l'avait fait annoncer. Ce jour-là je reçus la visite de Leroy, le tailleur de Marie-Louise, et qui à ce titre désirait être agréé pour habiller Madame royale. Il ne se doutait pas que ce qui était un motif d'admission à ses yeux était précisément un titre d'exclusion aux yeux des personnes qui auraient pu le servir, car on mettait du royalisme jusque dans la façon d'une robe, et pour tailler celles des dames de la cour et surtout d'une auguste princesse, il fallait avoir fait le voyage de Gand ou tout au moins avoir crié vive le roi, le 31 mars 1814 ou le 8 juillet 1815. Je promis ma protection, parcequ'il est toujours bon de paraître obligeante, même quand on ne peut pas l'être. Vint ensuite madame de Montezun, royaliste bruyante presque autant que la marquise de Montalembert. Madame de Montezun ne plaidait pas encore pour enlever à sa nièce la succession de son père. Elle venait me demander la permission de me présenter un musicien.

Elle fut remplacée par M. Baour-Lormian, que j'avais mandé depuis plusieurs jours; je

voulais qu'il fît une épître au roi afin de se laver de son Oriflamme et de ses élucubrations impériales. Il avait aussi à faire oublier un tort, celui d'être entré à l'Académie française pendant les cent jours, à la place du pauvre chevalier de Boufflers, qui s'était laissé mourir. A ce propos, je dirai que dans cette circonstance le roi se conduisit avec infiniment de raison. Tout le monde connaît l'acte de vandalisme commis par M. de Vaublanc sur l'Institut : ce ministre, qui n'avait d'académique que ses poses équestres[1], avait frappé de nullité la nomination de M. Baour-Lormian. J'en informai Louis XVIII, qui s'empressa de ratifier le choix en disant : « Il ne doit pas y avoir de cent jours en littérature. » Ce mot était aussi aimable que spirituel, malheureusement il ne fut pas juste : la littérature eut ses cent jours comme la politique. Les hommes de lettres doués d'un vrai talent furent persécutés au profit de la médiocrité intrigante.

M. de Vaublanc a cru être un second Richelieu en reconstituant l'Académie par ordonnance. Quelques célébrités remarquables de l'Institut impérial furent exclues, quelques nullités furent aussi déclarées doublement in-

dignes; mais, fidèle aux traditions, M. de Vaublan ne manqua pas de distribuer les nouveaux fauteuils à parts égales entre des célébrités réelles et des nullités bien constatées. On vit entrer par cette même porte M. Lainé, pathétique orateur, et M. de Montesquiou, galant abbé; M. de Chateaubriand avec ses admirables ouvrages, et M. de Lévis avec sa petite queue effilée. Le somnifère M. de Bonald fut aussi du nombre des intrus, riche de sa lourde métaphysique alambiquée, ainsi que M. Auger avec ses mille et quelques notices. Il est juste de remarquer que l'abbé de Montesquiou eut assez d'élévation dans l'esprit pour ne point profiter du despotisme de M. de Vaublanc, et il déclara que, par respect pour la volonté royale, il voulait bien rester sur l'ordonnance, mais non entrer à l'Académie, où il jura de ne jamais mettre le pied, et il a tenu son serment; ses collègues n'eurent pas le courage d'en faire autant, et ils se persuadèrent facilement que le mérite littéraire leur était arrivé avec la faveur.

Quant à M. de Vaublanc, un reste de pudeur ne lui permettait pas de se nommer lui-même; mais usant de finesse, il laissa deux nominations au choix de l'Académie, qui, sentant tout

ce qu'il lui manquait, se garda bien de nommer son excellence. C'était traiter de Turc à Maure le dernier des Césars de Bysance. Ai-je besoin de rappeler que tel est à peu près le titre du poème épique de M. Viennot de Vaublanc?

Il fallut insister pour décider le roi à cet acte arbitraire. «On décolore mon règne, disait-il, on veut le rendre odieux aux gens de lettres.» Le clergé s'en mêla avec une chaleur extrême, et force fut au roi de céder, mais non sans rancune. Ce prince était philosophe sans aimer le clergé, sans le redouter; il le comblait de faveurs, mais il ne cédait qu'à des impulsions étrangères et au besoin de ne mécontenter personne, mais surtout au désir de bien vivre avec sa famille. Aussi dans le tête-à-tête il se laissait aller à son penchant naturel et racontait plaisamment les histoires de messieurs les évêques de l'ancien régime : il avait de l'affection pour M. de Rocquelaure, ancien évêque de Senlis; il l'appelait le beau prélat, le galant heureux de la cour de Louis XV ; j'ai vu en effet cet aimable vieillard ; c'était une vertu facile, un vrai reste de l'ancien régime.

CHAPITRE III.

Le marquis de Morosini. — Le roi me fait le tableau de la décadence de Venise. — Récit de sa rupture avec cette république. — Je rejoins Morosini aux Tuileries. — Une promenade à Mouceaux. — Suppression des compagnies rouges. — Les pages. — M. de Montbarrey.

M. Baour-Lormian venait de partir lorsqu'on annonça le marquis de Morosini. Le prince de Masserano s'était trompé de quatre ou cinq ans sur son âge; mais qu'il y avait de feu dans son regard, et quel beau dédain mélancolique dans le contour de ses lèvres! Une pâleur divine était répandue sur tous ses traits, et sa chevelure noire bouclait naturellement. Son caractère était remarquable par un abandon tout particulier qui semblait indiquer une indifférence profonde de la vie, et qui inspirait un vif désir d'y rattacher celui qui s'en occupait si peu. Il avait dans ses gestes, dans le port de sa tête,

dans les inflexions de sa voix, quelque chose de royal; il possédait surtout le don inappréciable de savoir être familier sans rien perdre de sa dignité.

Je fus frappée de ses grâces étrangères; et, dans la conversation, je ne pus m'empêcher de souhaiter que les plaisirs de Paris lui fissent oublier Venise; mais je découvris bientôt que le marquis vénitien portait avec lui ces amers regrets du patriotisme, qui exaltaient à cette époque tant d'âmes italiennes. Il me laissa entrevoir que la société et son bruit pourraient bien l'étourdir et le distraire un moment, mais pas davantage. Il alla même assez loin dans l'expression de ses sentiments là-dessus, pour croire avoir besoin de m'adresser quelques excuses.

« J'espère, me dit-il, que vous pardonnerez, Madame, cette sorte d'idée fixe qui me rappelle les malheurs de mon pays au milieu des séductions du vôtre : ce n'est pas pour ne déposer à vos pieds que la tristesse d'un banni, que je suis venu vous offrir mes hommages. D'ailleurs il me suffit de vous avoir vue pour redouter que l'Italie ait quelquefois pour moi le tort des absents. Daignez m'accorder la permission de revenir vous voir. »

Quelque accoutumée que je fusse aux galanteries, celle-ci me fit rougir, je ne sais pourquoi, et j'eus quelque plaisir à lui accorder ce qu'il désirait, en l'instruisant même des heures auxquelles il pourrait me rencontrer. Certainement j'avais trop d'usage du monde pour m'amouracher à la première vue d'un cavalier ; cependant celui-ci produisit sur moi une impression si extraordinaire, que je reconnus au trouble de mon cœur, quand il se fut éloigné, que ma raison était en péril avec le beau Vénitien.

De son côté, Morosini trouva quelques charmes dans ma personne; ses visites devinrent fréquentes, il s'arrangeait toujours de manière à me rencontrer seule, et ses conversations animées étaient pour moi de plus en plus attrayantes. Un jour que nous parlions ensemble de la dégénération de cette belle Italie qu'il vantait en amant passionné :

« Mais, lui dis-je, l'ancienne Venise avait des hommes libres et des esclaves?

» — Oui, me répondit-il; mais si le lion de Saint-Marc se relève, l'antique loi de la Vénétie sera restaurée, nous serons tous égaux; car ne croyez pas que je veuille armer mon bras

qu'à faire peur aux enfants de Venise. Les inquisiteurs d'État, le tribunal des dix, qu'était-ce autre chose qu'une poignée d'hommes couverts d'un voile, et croyant en imposer à l'Europe ? On envoya contre eux un caporal avec quatre hommes, et tout fut dit. Il est des temps où la finesse peut être utile, il en est d'autres où elle ne sert plus. Les petits États ne se soutiennent que par la division des grands; mais lorsqu'un de ceux-ci déborde, ils n'ont point de digues assez fortes pour s'opposer à l'inondation.

Après cette digression, le roi reprenant son récit, ajouta : J'étais à Vérone lorsque les victoires de Bonaparte, frappèrent de terreur le gouvernement de Venise. Bonaparte ayant exigé mon éloignement, les patriciens furent assez lâches pour me signifier l'ordre de sortir aussitôt du territoire de la république, et cela sans aucun ménagement, sans aucun égard pour mes malheurs ou pour ma dignité. Cette arrogance envers un homme qui ne pouvait se défendre, me révolta; je répondis que je partirais, mais après avoir effacé du Livre d'or le nom de ma famille qu'elle avait daigné y faire inscrire, et quand on m'aurait rendu

l'armure que Henri IV mon aïeul avait donnée à la république. Savez-vous quelle fut laréponse de ces nobles marchands? ils effacèrent le nom des Bourbons, et me firent dire que l'armure me serait rendue lorque j'aurais payé les sommes qu'ils avaient avancées à Henri IV. Mais la Providence ne tarda pas à me venger de cette nouvelle insulte. Peu de temps après, le monument que je réclamais fut enlevé à Venise par les Français, au bruit des chaînes que depuis n'ont point secouées les patriciens et les plébéïens de cette ville insolente. « C'était pour le roi un souvenir désagréable; jamais je ne l'avais vu aussi animé. Il termina en disant : « Dans le nombre de ceux qui m'offensèrent, il y avait plusieurs Morosini · mais, à propos, qu'est devenu le vôtre?

» — Il vient de traverser le parterre, et de s'enfoncer dans le bois, lui dis-je.

» — Voilà un trait du caractère national; un Vénitien a besoin d'ombre, il y a toujours quelque chose qui touche au mystère dans sa conduite ou dans ses goûts. »

Je ne relevai pas ce trait, et après avoir épuisé un autre sujet de conversation, je quittai le roi,

et je me dirigeai machinalement vers le jardin des Tuileries, où je ne tardai pas à rencontrer mon Vénitien. Dès qu'il m'eut aperçue, il vint à moi :

« Je suis charmé de vous rencontrer en plein air, me dit-il; je me sens ici plus à l'aise que dans un salon; nous n'avons point à craindre des parents, des amis, des domestiques, qui nous gênent par leurs interruptions, et je me sens presque heureux aujourd'hui.

» — Quel amour des vastes espaces!

» — C'est que vous ne savez pas ce que c'est que la liberté.

» — Vous vous croyez à l'abri des importuns, vous vous trompez, » lui dis-je en voyant venir à nous M. de Marchangy.

Il n'en fallut pas davantage pour replonger Morosini dans la taciturnité qui lui était habituelle. Bientôt dégageant mon bras du sien, il me salua, et partit avec une promptitude qui ne me laissa pas le temps de le retenir; cette espèce de fuite me déconcerta, M. de Marchangy s'en aperçut, et après avoir échangé quelques phrases, nous ne tardâmes pas à nous séparer.

Morosini revint chez moi le lendemain; j'a-

vais trop de plaisir à le voir pour lui garder rancune de sa brusquerie de la veille.

« Je ne puis souffrir, dit-il, cet homme du roi, comme il s'intitule; il aime la liberté au fond du cœur, et il combat pour le despotisme. »

Voyant qu'il allait en venir à son thème favori : « Morosini, lui dis-je en l'interrompant, allons nous promener au bois de Boulogne.

» — Non, me dit-il, il y a trop de foule, je préfère Tivoli ou Mousseaux, si vous le voulez bien.

» — A Mousseaux soit. » Et nous nous acheminâmes vers ce jardin délicieux. Après avoir erré pendant quelque temps dans les bosquets, nous étions assis auprès de la colonnade ruinée dont les arcades se reflètent dans le lac, quand tout-à-coup Morosini se lève avec impétuosité en me disant: « Marchons, je ne me sens pas à mon aise, il y a quelque chose en moi qui m'étouffe. » J'obéis à ce singulier caprice. A peine avions-nous fait quelques pas qu'il s'arrête encore, me regarde fixement et me serrant la main : « Olympe, me dit-il, ce que l'on m'a dit hier serait-il vrai?

» — Quoi donc? lui demandai-je avec quelque émotion.

» — Qu'on vous aime et que vous... » Il n'acheva pas.

» Depuis quand, répliquai-je, une femme de qualité, en France, ne peut-elle être admise dans la société intime du roi, sans être compromise?

» — Je ne me suis pas servi de ce terme.

» — Vous avez dit l'équivalent; oui, je vois le roi souvent, et ma société ne lui déplaît pas; mais je ne suis pas la seule femme admise à l'avantage de son intimité... Il est aimable, j'en conviens, » ajoutai-je d'un ton piqué. Morosini ne disait rien, sa tête s'était penchée, et ses joues pâles s'étaient subitement colorées.

» Vous devez avoir du crédit sur son esprit, ajouta-t-il en relevant son front superbe, et vous en usez...

» — Pour mes amis intimes.

» — Eh bien! pourquoi ne pas employer votre influence au profit de la liberté, en excitant le roi de France à se mettre à la tête de ses défenseurs?

» — Ah! nous y voilà! toujours votre chimère. Mais que voyez-vous dans cette liberté

qui vous semble si précieuse? le gouvernement absolu me paraît, à moi, le plus raisonnable. »

Morosini n'était pas assez galant, ou plutôt il était trop dominé par ses idées politiques pour songer à l'espèce de despotisme qui plaît à l'esprit d'une jolie femme; il prit mon langage à la lettre, et s'éloigna non moins rapidement que la veille; je crus qu'il allait revenir, mais sa folie l'avait emporté, et je restai seule, non sans quelque dépit, et un peu honteuse de regagner sans compagnon ma voiture. A peine étais-je rentrée chez moi que je reçus une lettre pleine d'extravagances, dans laquelle, tout en me jurant de ne plus me revoir parce que j'aimais un roi et le despotisme, il me demandait la permission de venir implorer mon pardon pour l'impolitesse de sa fuite. Je lui répondis en lui faisant connaître l'heure précise à laquelle il pourrait me trouver, ce qui était sans doute s'exposer à de nouvelles incartades. Il ne manqua pas l'instant que je lui avais assigné; il vint plus beau, plus romantique, plus mélancolique que jamais; toutefois, l'amour seul ne guidait point son âme, et ses transports pour moi avaient leur principe au-

tant dans cette passion que dans celle de la fantastique liberté qui était son idole. Que n'eût-il point fait pour me convertir à son culte! mais la fermeté de mes principes royalistes me préserva de cet écueil : être infidèle à la maison des Bourbons pour un carbonaro!!! J'en frémis encore aujourd'hui que je suis devenue et moins jeune et plus libérale.

Bien loin de sacrifier à la liberté, on s'occupait alors de l'institution de ces cours prévôtales, tribunaux expéditifs, où le pour et le contre n'étaient pas long-temps débattus. On dit au roi que s'il voulait en finir avec la révolution, il n'y avait que ce moyen. Il l'adopta avec quelque peine; mais ensuite malgré les plaintes et les réclamations qui furent portées aux pieds de son trône, il ne se hâta pas d'arrêter le cours de cette justice bottée, et l'on trouva qu'il s'était ainsi mis de moitié dans la responsabilité. On se fait à peine une idée de la terreur que répandirent partout les jugemens de MM. les prévôts.

Ce fut aussi vers cette époque que furent licenciées les compagnies rouges de la maison du roi, par la raison qu'elles étaient devenues embarrassantes pour le service; mais n'eût-ce

été que par égard pour les dames, on aurait dû conserver ces beaux corps, car ils en étaient aimés au plus haut degré. Ils étaient si royalistes d'ailleurs ! La plupart des officiers étaient de naissance noble, et la vue de cet uniforme rouge équivalait presque à un certificat héraldique délivré par M. de Corcelles ou de Saint-Allez; on sait que ces messieurs s'étaient faits généalogistes de leur propre autorité; aussi que de gentilshommes ils firent! rien de curieux et de commode comme leurs listes nobiliaires : s'y faisait inscrire qui voulait, car leur politesse excessive les portait souvent à en croire les gens sur parole.

Le roi, qui n'était pas toujours de leur avis, refusait souvent des lettres de noblesse.

« Eh ! sire, lui disais-je, vous devez remercier ceux qui vous en demandent, ce sont des sujets dont vous êtes sûr; leur vanité tiendra lieu de sentiment, et la vanité ne recule jamais. »

En licenciant les compagnies rouges, on s'occupa de l'organisation des pages. C'était une institution féodale dans toutes ses parties. Chaque bonne famille voulut avoir son page, et nous sollicitâmes à l'envi pour faire nommer nos fils et nos neveux. Le roi, peu philosophe

en ce point, mettait le plus grand soin à vérifier lui-même les titres des concurrents; il penchait toujours pour les maisons les plus anciennes.

Je recevais beaucoup de lettres de sollicitation dont je ne faisais pas toujours cas ; il en est une cependant que je mis sous les yeux du roi, parcequ'elle était d'une originalité peu commune. Louis XVIII s'en amusa beaucoup.

« Sire, lui dis-je, ne ferez-vous rien pour une personne qui vous a ainsi diverti? »

» — Je ne ferai pas un page de son fils, mais un sous-lieutenant d'infanterie ; qu'on l'admette à l'École militaire. »

Et là-dessus il me raconta comment dans sa jeunesse un gentilhomme de province lui avait écrit pour remettre au prince de Montbarrey, son parent, une lettre dans laquelle il le priait de venir au secours de sa famille. M. de Montbarrey, alors ministre de la guerre, ne se souciait pas de répondre aux désirs de cet indiscret : « Alors, poursuivit le roi, je plaçai les filles à Saint-Cyr, et je fis des jeunes gens des sous-lieutenants et des pages ; il y en avait une nichée. J'en remplis la maison du roi, de la reine, du comte d'Artois, et la mienne. »

CHAPITRE IV.

Création d'un ordre de chevalerie. — Intrigues des bourgeois de Paris. — Mathurin Bruneau. — Conversation avec Louis XVIII à ce sujet. — M. Roux Laboric et le clergé. — Opinion du roi sur la richesse des prêtres.—M. de Tarente, évêque d'Orléans. — Madame la marquise de B...r. — Anecdote. — M. R* R*** — Mariage du duc de Berry. — La comtesse de la Ferronays. — La duchesse de Reggio.— Le duc de Lévis. — Le comte Ménars.**

Louis XVIII cherchait tous les moyens de plaire aux boutiquiers de la ville de Paris. Ces messieurs, je ne sais pourquoi, frondaient la restauration. Dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, dans la rue aux Ours, l'opposition était de bon ton; « *Messieurs du dimanche*, disait un jour Louis XVIII dans le petit cercle de ses intimes, ne sont pas faciles à contenter; je veux les faire tous chevaliers. » Ce n'était pas là une plaisanterie : quelques jours après, il créa un ordre dépendant de celui du lis, dont il fit

la décoration de la garde nationale de Paris. C'était une médaille d'argent, ovale, émaillée de blanc et de bleu, représentant d'un côté Louis XVIII, avec ces mots en exergue, *Fidélité, dévouement*, et de l'autre côté une fleur-de-lis, avec les dates 20 *avril et* 3 *mai* 1814, 19 *mars et* 18 *juillet* 1815. La médaille était suspendue à la boutonnière par un ruban bleu bordé de blanc. Ce fut, dans les premiers jours, une fureur pour obtenir la médaille. Toutes les ambitions de la rue Saint-Martin et de la rue Saint-Denis étaient en émoi. Dieu sait que de brigues, de jalousies, de querelles, occasiona ce ruban bleu et blanc; des ducs et des marquis n'en auraient pas fait davantage. Bientôt chaque garde nationale de province voulut, comme celle de Paris, avoir une marque de distinction particulière; chacune eut la sienne. On vit des provinciaux se faire recevoir dans quatre ou cinq gardes nationales à la fois, pour mettre à leur boutonnière autant de rubans de diverses couleurs. J'en comptai un jour jusqu'à sept à la boutonnière d'un marchand de vin, cousin d'une de mes femmes de chambre. Jamais maréchal de France ou diplomate n'eut tant de décorations, et ne les porta avec plus de fierté.

Mais tout passe dans ce monde ; le lis, qui d'abord avait été si fort en honneur, tomba dans l'oubli : la médaille ovale ne fut pas plus heureuse que le lis. On s'avisa de s'en moquer, et la médaille ovale disparut pour jamais. Un moraliste l'a dit : rien de persévérant comme la vanité des hommes, rien de changeant comme les objets auxquels s'attache cette vanité. Je recommande cette sentence au duc de Levis pour la prochaine édition de ses Maximes.

Vers ce temps-là, un matin, je trouvai Louis XVIII fort soucieux ; il était devant sa table, examinant avec soin une liasse de papiers. Il me fit signe de m'asseoir ; et, sans me dire mot, continua son examen. Quand il eut fini :

« Madame la comtesse, me dit-il en resserrant les papiers dans un porte-feuille, savez-vous que je suis à la veille de ne plus être roi de France?

» — Au sang-froid de Votre Majesté, répliquai-je, je dois croire qu'elle renonce volontairement à la couronne.

» — En effet, repartit le roi, cette fois, ce n'est ni une république, ni un usurpateur qui me

dépossèdent du trône ; je le restitue au légitime héritier, au fils de mon frère, à mon neveu, à Louis XVII.

» — A votre neveu, Louis XVII !

» — A lui-même ; il vient en personne me demander l'héritage de son père.

» — Je vous dirai, sire comme dans Athalie,

Les morts après vingt ans, sortent-ils du tombeau ?

» — Que voulez-vous ? Voilà le second tome de l'histoire d'Hervagault ; un autre faux Dauphin. Celui-ci prend les titres de CHARLES DE NAVARRE, CHARLES DE FRANCE, DAUPHIN BOURBON, et celui de BARON DE VOISIN, quand il veut garder l'incognito. Tant y a qu'il a trouvé des dupes. De sottes femmes, des hommes non moins sots se rangent autour de ces aventuriers. Croiriez-vous que parmi les plus dévoués partisans du nouveau monarque on cite madame la comtesse Turpin de Crissé ?

» — Mais, sire, une imposture si grossière n'abusera pas long-temps la crédulité publique.

» — C'est ce qui vous trompe, madame,

répondit Louis XVIII; le jeune homme est beau garçon, il se prétend roi de France; la chose est merveilleuse, incroyable; on aime l'incroyable et le merveilleux. Et puis il est si beau de se faire le champion d'un grand prince tombé dans l'infortune, d'aider un roi de France méconnu à reconquérir sa couronne! Il n'en faut pas davantage pour tourner bien des têtes. Enfin, un comité est déjà organisé afin de recueillir dans Paris des souscriptions volontaires en faveur de Louis XVII, car ce grand prince est arrivé sans le sou dans sa capitale; un sujet fidèle lui a prêté un habit. »

Le roi me disait tout cela sur le ton de la plaisanterie, mais la mauvaise humeur et le dépit perçaient à travers cette gaieté affectée. Il m'apprit ensuite que le nouveau Louis XVII était un sabotier de Vezins près Chollet, qui avait nom Mathurin Bruneau; que ses partisans, dont le nombre augmentait tous les jours, avaient fait des démarches en sa faveur auprès de Madame Royale, et que lui-même avait eu l'effronterie de lui écrire comme à sa sœur. « Mais, sire, lui demandai-je, est-ce que toute cette farce ridicule ne vous fait pas rire?

» — Non, répliqua-t-il; je ne ris point de ce

qui peut troubler la paix de mon royaume. Quand les esprits sont agités, tout peut devenir un sujet de désordre. Il ne manque pas de mécontents qui saisiront avec joie le premier prétexte pour mettre les choses sens dessus dessous : la révolution n'est pas finie.

» — Mais la chambre des pairs vous aura bientôt débarrassé de Mathurin Bruneau.

» — Non, non! elle ne s'occupera jamais de cette affaire-là?

» — Ne doit-elle pas prononcer sur tous les complots tendant à changer l'ordre de la succession au trône?

» — Il est vrai : mais ce sabotier n'aura pas l'honneur d'être traité comme un criminel d'État.

» — Votre Majesté le traduira-t-elle devant une cour prévôtale?

» — Ce serait encore trop pour lui : je l'enverrai à la police correctionnelle. L'usurpateur sera jugé avec les filous et les escrocs. Les adhérents de Louis XVII s'exposeraient peut-être à perdre la tête avec lui dans une conspiration contre le trône, pas un ne voudra être complice d'un intrigant subalterne. Six mois de réclusion à Poissy épouvanteront ceux que la

mort n'aurait pas intimidés. » Je fus frappée du grand sens de ces paroles : le roi continua : « On vous parlera de cette affaire, répondez à tout le monde que l'impertinence du sabotier m'a fort égayé. » Au fond, Sa Majesté n'était pas si joyeuse qu'elle le voulait bien dire. Mais je me risquai volontiers à mentir pour complaire à Sa Majesté.

Le roi changeant de conversation, me demanda si j'avais lu le dernier discours de M. Roux Laborie en faveur du clergé. Cet ancien secrétaire du gouvernement provisoire était entré à la chambre des députés, où il se faisait remarquer comme l'un des membres les plus véhéments de la véhémente majorité. C'était surtout en faveur du clergé qu'il déployait sa fougueuse éloquence. Honneurs, priviléges, richesses surtout, il redemandait pour les ecclésiastiques tout ce qu'ils avaient jadis possédé. Ai-je eu tort de signaler M. Laborie comme le plus obligeant de nos hommes d'État?

Les harangues de ce Démosthènes avaient séduit quelques laïques. Je ne le cachai pas au roi.

« Sire, lui dis-je, est-il donc si déraisonnable, que le clergé, dépositaire de la morale pu-

blique, soit par ses richesses le premier corps de l'État ?

» — Allons, me dit Louis XVIII, vous voulez que les évêques redeviennent millionnaires ; sans doute parceque vous avez une passion pour quelqu'un de ces messieurs !

» — Mais, sire, je ne fréquente que M. de Clermont-Tonnerre. »

» — A la bonne heure, madame ; celui-là n'a jamais aimé les dames ! » Il continua sur un ton plus sérieux : « Il faut, dans l'intérêt du clergé même, lui donner exactement le nécessaire, rien de plus, rien de moins. Si on lui refuse le nécessaire, on l'avilit ; si on lui accorde le superflu, on le corrompt ; on le jette dans la galanterie, corruption la plus naturelle à des prêtres célibataires, et la pire de toutes aux yeux du peuple. Si vous aviez connu comme moi un évêque de Mirepoix, un M. de Jarente, évêque d'Orléans... »

Le roi n'alla pas plus loin ce jour-là ; mais, pour peu qu'il eût été en train, les prélats n'auraient pas eu beau jeu. En devisant sur ce sujet, nous retombâmes sur cette question rebattue : les mœurs, des classes élevées se sont-elles améliorées depuis la révolution ? Le roi se

prononçait fortement pour l'affirmative. Je pris la liberté de lui dire que notre siècle, meilleur que le précédent, n'était pas encore parfait; et à l'appui, je lui parlai d'une aventure récente de la marquise de B...r.

« Quelle aventure? reprit-il; je ne la connais point. » Il me pria de la lui conter. J'imagine qu'il ne l'ignorait pas, mais il voulait avoir deux autorités, pour la répéter ensuite en sûreté de conscience.

« La marquise de B...r, lui dis-je, a un mari jaloux et brutal, une sœur très complaisante, et un amant. C'est le comte de L..., officier des gardes-du-corps. Ce monsieur était chez la sœur de sa dame, lorsque celle-ci arrive tout en pleurs. Elle avait eu avec son mari une scène affreuse; le monstre, dans la chaleur de la querelle, l'avait frappée d'une cravache qu'il tenait à la main. La dame indignée s'était enfuie de la maison conjugale, jurant de n'y rentrer jamais. La sœur et l'amant s'emploient à la consoler, quand une voiture entre dans la cour : c'était celle du mari. « Cachez-vous ! » s'écrie la maîtresse de la maison. Et elle pousse la belle éplorée et son consolateur dans la chambre à coucher. Le mari entre fort ému :

« Ma sœur, avez-vous vu ma femme?

» — Oui, tout en pleurs, et bien malheureuse.

» — Elle vous a donc conté?...

» — Votre indigne conduite.

» — Ne me condamnez pas sans m'entendre. J'avoue que je suis brusque.

» — Dites brutal.

» — Soit! mais je suis honnête homme.

» — C'est ce qu'on dit quand on n'a pas le sens commun.

» — Mais, je suis raisonnable; si la marquise n'avait qu'un amant, à la bonne heure; mais deux, mais trois, mais quatre.

» — Pourquoi pas dix, vingt, mon frère?

» — Cela viendra, au train dont vont les choses, ma sœur.

» — Vous êtes un calomniateur.

» — A la preuve: comptons un peu; d'abord le comte L...

» — Je le nie.

» — C'est public: l'aide de camp du duc de Wellington.

» — C'est faux.

— Ils étaient l'autre jour ensemble à Tivoli: le général Sa...

» — Mais c'est une imposture, mon frère.

» — Ah ! parbleu, ma sœur, pour celui-là, j'en suis sûr ; la scène de ce matin a eu lieu au sujet d'une lettre à son adresse que j'ai saisie.

» — Allons, mon frère, je ne veux plus rien entendre, vous ne méritez pas d'avoir une femme si belle.

» — Que trop belle, dont j'enrage : où est-elle ?

» — Elle ne remettra pas les pieds chez vous.

» — Qu'elle ne fasse point d'esclandre, de scandale ; il faut des mœurs dans ce temps-ci ; je réprimerai ma vivacité, mais qu'elle réforme les trois quarts de son monde.

» — Allons, ma chère, dit la belle-sœur du mari en s'approchant de la chambre à coucher, voici votre mari qui promet de se corriger, lui voulez-vous pardonner?» La dame sort furieuse; L... avait tout entendu, et il avait interrompu ses tendres consolations pour accabler sa maîtresse des plus amers reproches. La marquise éclate contre son mari.

« Ne faites pas tant de bruit, lui répond tranquillement celui-ci; votre sœur connaît

rigoureuses sentences n'empêchèrent pas la conspiration de 1816, dite des Patriotes.

Louis XVIII me fit la confidence de la négociation qui avait lieu en ce moment avec la cour de Naples, au sujet du mariage de la princesse Caroline et du duc de Berry. « Elle est jeune, me dit le roi, bonne, spirituelle, et réunit, dit-on, aux grâces de son sexe l'énergie du nôtre. Cette alliance resserrera nos liens avec les Bourbons de Sicile, elle rapprochera de nous le duc et la duchesse d'Orléans, oncle et tante de la princesse; elle fera le bonheur de mon neveu et celui de la France. » Six semaines après, la jeune épouse du duc de Berry débarqua à Marseille. Le duc d'Aumont et un de mes amis, M. Cromot de Fougy, conseiller d'État, allèrent la recevoir. Elle conquit le respect et l'amour des provinces méridionales. On admira la simplicité de ses manières; l'éclat de son teint, la beauté extraordinaire de ses cheveux, sa vivacité, sa franchise, son enjouement séduisirent tous les cœurs. Quand j'allai lui présenter mon hommage, elle m'accueillit avec une bienveillance dont elle n'a point cessé de me donner des preuves. Louis XVIII fut, comme tout le

monde, enchanté des qualités aimables de la nouvelle duchesse de Berry. Il composa sa maison avec un soin tout particulier. Madame la comtesse de La Ferronnays, aussi distinguée par ses vertus que par la douceur inaltérable de son caractère, fut dame d'atour; madame la duchesse de Reggio, dont les manières sont si nobles, et l'esprit si gracieux et si juste, fut choisie pour dame d'honneur. L'excellent M. de Ménars fut désigné pour les fonctions assez modestes de premier écuyer, mais il obtint la première place dans la confiance de la princesse. Toutes les personnes attachées au service de la duchesse de Berry s'en félicitèrent bientôt; elles trouvèrent chez elle cette bienveillance naturelle, cette égalité de caractère qu'on aime chez les particuliers, qu'on adore chez les grands.

Quelques plaisants s'étonnèrent de voir la charge de chevalier d'honneur accordée au duc de Lévis. « Je veux, me dit Louis XVIII, qu'il représente la philosophie auprès de ma nièce. » M. le duc de Lévis, en effet, a plutôt l'air d'un philosophe péripatéticien que d'un duc et pair. Il est d'une modestie bourgeoise dans son costume. Il ne donne pas dans la vanité de ces

grands seigneurs qui font des livres pour en faire cadeau à leurs libraires; mais c'est un très commode chevalier d'honneur pour une princesse qui aime à faire des promenades incognito. Aussi, à son dernier voyage en Italie, quand il arriva à Rome, on le signala en ces termes dans le rapport de police adressé chaque soir à Sa Sainteté : *È arrivato un duca francese con una codetta et senza servitore* : il est arrivé un duc français avec une petite queue et sans domestique!

Le pape était fort embarrassé de savoir ce que pouvait être un semblable personnage, lorsque le lendemain matin il lui fut remis une lettre du *duca francese con una codetta et senza servitore*, qui priait Sa Sainteté de le recevoir le jour même, parcequ'il se proposait de ne passer que quarante-huit heures à Rome. Léon XII oublia les titres généalogiques de M. de Lévis, et lui fit répondre qu'il était indisposé pour quarante-huit heures. Ce trait-là peint le siècle! Allez à Rome avec une nombreuse suite, vous baiserez tant que vous voudrez la mule du pape; soyez académicien, auteur des Maximes, d'une Histoire chinoise, des Souvenirs, etc., duc et pair, chevalier d'honneur d'une prin-

cesse, si par malheur vous avez *una codetta* et êtes assez philosophe pour pouvoir dire avec Bias : Je porte tout avec moi, le pape sera indisposé pour quarante-huit heures ! Vanité des vanités !

CHAPITRE V.

Didier. — Conspiration de Grenoble.— Lettre du général Donnadieu. — M. de Villèle. — Le comte de La Bourdonnaye. — M. de Corbière. — Le vicomte de Castelbajac. — Sa noblesse. — Liste des royalistes par M. Decazes. — Courroux du roi. — 5 septembre. — Le duc d'Avaray. — Le roi. — M. Decazes. — M. Villemain. —M. Guizot. — M. de Mirbel.

Louis XVIII voulait la paix intérieure : elle n'était pas possible. Les esprits étaient agités; dans les chambres, comme hors des chambres, deux opinions, l'une exaltée par la victoire, l'autre par le désespoir, luttaient avec fureur. Les ennemis de la restauration conspiraient; ses amis, dont l'ambition avait été désappointée, se plaignaient hautement de son ingratitude, et conspiraient aussi contre elle. A Amiens, un procureur général, un militaire d'un haut grade, furent destitués pour avoir fait partie d'une association ultra-royaliste. A Grenoble,

Didier, ancien maître des requêtes, préparait une insurrection populaire qui devait rétablir sur le trône Napoléon II. Ce Didier était entreprenant, audacieux ; je ne crois pas que Rome ou Athènes aient jamais produit un caractère plus intrépide. Il était bien fait de sa personne, avait les manières les plus gracieuses et les plus distinguées. Au besoin, on pouvait le citer comme un savant. Pendant la première restauration, j'avais contribué à le faire nommer au conseil d'État. Il ne tarda pas à gêner les ministres : pour se débarrasser de ce contradicteur importun, ils lui offrirent une place à la Cour de cassation ; il refusa.

Après le débarquement de Bonaparte à Cannes, il vint me voir ; je le questionnai sur la conduite qu'il allait tenir. « Je ne quitterai point mon poste, me répondit-il, mes premiers devoirs sont envers la France. Je suis le subordonné du roi Louis XVIII ; mais je suis le fonctionnaire de la nation. » Je reconnus, à travers cette métaphysique, le vieux dogme de la souveraineté du peuple. Je lui fis des reproches, nous nous séparâmes aigris l'un contre l'autre. Pendant les cent jours il n'obtint rien pour lui, mais Bonaparte donna à son fils

la préfecture des Hautes-Alpes. Je l'avais tout-à-fait perdu de vue. Un jour je reçois de M. Decazes un billet par lequel il me demande l'heure où il me pourrait trouver, ayant à m'entretenir d'une affaire importante. Je réponds sur-le-champ qu'il ne peut y avoir aucun rapport entre M. le comte et moi, à moins qu'il ne s'agisse du service de Sa Majesté. Une heure après le ministre de la police était dans mon salon.

« Une affaire d'État m'amène chez vous, madame; vous avez connu l'ex-maître des requêtes Didier?

» — Oui.

» — Depuis quand avez-vous cessé de le voir?

» — Depuis six mois environ; mais pourquoi toutes ces demandes?

» — Madame, ce Didier a fait insurger le Dauphiné, il a proclamé à Grenoble Napoléon II. »

Je donnai à M. Decazes tous les renseignements qu'il me fut possible sur Didier, et je courus chez le roi. Je le trouvai inquiet et triste.

« Les insensés! me dit-il, je leur ai donné plus de liberté qu'ils n'en ont jamais eu, et les

voilà qui, pour en avoir encore davantage, veulent rétablir le despotisme impérial! » On avait retrouvé dans les dossiers du ministère de la justice des lettres de moi en faveur de Didier. Le roi me reprocha d'avoir sollicité pour cet homme. « Sire, lui répondis-je, je ne pouvais prévoir l'avenir, j'ai recommandé Didier comme un homme d'un mérite supérieur; tel il s'est toujours montré au conseil d'État. La place qu'il avait obtenue n'a pas satisfait son ambition : est-ce le premier, parmi ceux-là même que vous avez choisis de votre propre mouvement, qui ait oublié la reconnaissance qu'il vous devait?

» — Hélas! non, » répliqua Louis XVIII.

Sa Majesté me montra une lettre récente du général Donnadieu commençant par ces terribles mots : « *Vive Dieu, sire! depuis trois jours le sang n'a pas cessé de couler...* » Cette lettre fut insérée tout entière dans les journaux de province, ceux de Paris supprimèrent la première ligne; car M. Decazes, aujourd'hui si cher aux libéraux, faisait peser sur eux la plus rigoureuse censure qui fût jamais. Je passe sous silence les massacres qui ensanglantèrent Grenoble, les paysans rebelles fusillés, mi-

traillés ; ceux qui échappèrent livrés à l'expéditive justice de la cour prévôtale. Cependant les prévôts suspendirent l'exécution de trois vieillards et d'un enfant de seize ans. On consulta par le télégraphe, le ministre de la police ; le ministre de la police répondit par le télégraphe : Qu'on les exécute.

Il ne manqua pas de gens à qui ces rigoureuses condamnations firent horreur. Mais la chambre des députés, qui dans le gouvernement représentatif influe sur toute la conduite ministérielle, la chambre des députés les approuvait. Là, point de pitié pour les séditieux. La révolte de Grenoble avait redoublé la véhémente exaltation de la majorité. Les choses en étaient venues à ce point, qu'à force de royalisme cette majorité effrayait le roi. Parmi les chefs de ce formidable parti se distinguait déjà M. de Villèle. On lui avait fait dans les conciliabules préparatoires son rôle de financier, il l'apprit assez bien : dix personnes étaient intéressées à vanter ses discours sur le budget, chacune de ces dix personnes y ayant contribué pour une phrase ou un chiffre : la tourbe moutonnière de la majorité les vantait sans les comprendre. Cette tourbe s'était peu à peu

assez bien disciplinée : le mot d'ordre était donné avant l'ouverture de la séance; et si un cas imprévu se présentait, un billet passé de main en main apprenait à chaque soldat comment il fallait manœuvrer.

Le rival de M. de Villèle était alors le comte de La Bourdonnaye. Cet orateur emporté est le véritable représentant de la majorité introuvable; il avait été préfet de Bonaparte, mais il s'était sincèrement dévoué à la nouvelle dynastie, qu'il défendait avec plus de fougue que de lumières. Il fut l'inventeur des catégories. Cependant son éloquence est flexible; il a défendu et attaqué la liberté de la presse, et toujours avec sa faconde véhémente. Il a défait trois ou quatre ministères; mais, comme il arrive quelquefois aux plus braves soldats, il n'a pas partagé les dépouilles des vaincus.

M. de Corbière, avocat à Rennes, et député de Paris, devait, à ce que nous pensions, être un habile homme d'État. J'aurai l'occasion de le juger par ses œuvres au ministère.

M. de Castelbajac n'était qu'un fort médiocre orateur, mais il était virulent comme les autres, et par là il charmait les gens bien pensants. Il n'est pas de noble race, ainsi qu'il le

prétend. Je sais mon Languedoc par cœur, grâces à mon ami M. de Puymaurin ; et voici ce qu'il me racontait sur M. de Castelbajac. A la mort de M. de Castelbajac l'aïeul, son fils, père du député, réclama tout l'héritage, se fondant sur la coutume de Bigorre, qui, dans les successions nobles, attribue l'intégralité des biens au fils aîné. Mais la sœur réclama le partage égal, prétendant que la famille n'était pas noble. Indignation du frère, qui s'étonne que son propre sang renie par intérêt le blason paternel. Résistance de la sœur, qui tient à sa roture et à son héritage : procès devant la sénéchaussée de Tarbes, mais procès qui ne fut pas jugé. Un partage à l'amiable intervint, et le père de notre député fut obligé de renoncer à sa lucrative prétention de gentilhomme. M. de Villèle, qui connaît le goût héréditaire de son ami Castelbajac pour les distinctions nobiliaires, lui a fait la galanterie de le nommer vicomte : il n'y a plus rien à dire.

Cependant la majorité introuvable entraînait violemment la France dans la périlleuse route des contre-révolutions. La Charte était outragée, son auguste auteur n'était pas respecté davantage. Ni les représentations du mi-

nistère, ni celles des royalistes raisonnables, n'arrêtaient ces royalistes insensés. Ils étaient les plus forts en nombre. Déjà se formaient de secrets conciliabules, où, tout bas, à l'oreille, on se disait que Louis XVIII était un jacobin mitigé. On lisait dans l'histoire les chapitres où il s'agissait d'abdication ; on n'avait, je le crois, nul mauvais dessein, mais on aurait mieux aimé crier vive Charles, que vive Louis.

Aucune de ces imprudentes démarches n'échappait à l'active surveillance du ministre de la police. Si le trône de son maître était compromis, son ministère, à lui, ne l'était pas moins. L'intérêt personnel le rendait attentif. Ses renseignements bien pris, il remit à Louis XVIII une liste alphabétique de ses plus actifs adversaires, où se voyait, à côté du nom de chacun, l'analyse succincte des discours et des propos contre la charte, le gouvernement et la personne du roi. Cette relation, augmentée sans doute, et embellie par le ministre de la police, remplit le roi de colère et d'indignation. Il crut, aux propos indiscrets de ces messieurs, que leur audace allait se porter contre lui aux plus criminelles entreprises. L'insultante liberté de leur langage surtout le révoltait. Les rois sup-

portent mal les amères railleries, et à cet égard Louis XVIII était plus roi qu'un autre. Le ministre fomenta soigneusement le courroux qu'il avait si habilement provoqué. Entre son maître et lui, la ruine des royalistes introuvables fût résolue. La confiance du roi m'avait permis de parcourir quelques pages du fameux Mémoire, mais le secret du coup d'État qui se préparait fut fidèlement gardé par Louis XVIII et son ministre.

Le 5 septembre au matin, j'arrive aux Tuileries. Partout régnait une agitation extraordinaire; la mauvaise humeur était sur toutes les figures. Le duc d'Avaray me prend à part.

« Ah çà! ma chère comtesse, on vous en veut beaucoup.

» — Eh! pourquoi? s'il vous plaît.

» — Parceque vous n'avez pas dit un mot du grand projet du roi: si on avait été prévenu, on aurait peut-être detourné l'orage.

» — Duc d'Avaray, ne parlons point par énigme; de quel projet du roi m'entretenez-vous là?

» — Vous avez lu la fameuse ordonnance de ce matin?

» — Non, je ne lis point de journaux, excepté celui des modes.

» — Je vous apprends donc que Sa Majesté a cassé la chambre des députés.

» — Cassé la chambre introuvable?

» — Mon Dieu, oui : il la renvoie comme une vieille servante dont on ne veut plus. Il paraît que nous allons être gouvernés selon la charte. Les jacobins triomphent. Decazes nous ramène à grands pas vers 1793. »

Je passai chez Louis XVIII; il était rayonnant de joie.

« Eh! ma belle comtesse, me demanda-t-il, que dites-vous de ma drôlerie de ce matin? J'ai traité comme ils le méritaient ces députés extravagants, qui débitaient des sottises et se préparaient à en faire.

» — Mais, sire, naguère vous vantiez le dévouement de ces messieurs, et c'est vous qui, dans votre admiration, avez décerné à la chambre le titre d'*introuvable*.

» — J'ai eu tort; mais pouvais-je prévoir que ces messieurs, par excès de zèle pour la royauté, voudraient mettre le roi en tutelle, et peut-être le déposer?

» — Pardon, sire, comment croyez-vous à ces contes si ridicules?

» — Parbleu, madame, ce ne sont pas des

5.

contes; j'en sais là-dessus plus que vous ne l'imaginez; je ne vous dis pas tout.

» — Je le vois bien, sire, car vous n'aviez pas daigné me parler de cette ordonnance.

» — C'était un secret que je ne pouvais vous confier.

» — Je me crois pourtant aussi discrète que M. le ministre de la police.

» — Ne dites pas de mal de lui; il vient de me rendre un signalé service. »

J'étais piquée de la réserve inaccoutumée du roi à mon égard; cependant je ne pouvais m'empêcher de l'approuver. J'étais journellement au milieu des introuvables; mon frère était l'un des plus exaltés; une parole imprudente aurait éveillé leurs soupçons. On m'aurait, à force d'obsessions, arraché mon secret; les plus ardents, ecclésiastiques et séculiers, se seraient mis aux trousses du roi; et leur faction était si nombreuse, si puissante par l'intrigue, qu'ils auraient engagé une lutte avec Sa Majesté, et peut-être arrêté la main royale prête à les frapper.

Le coup d'État du 5 septembre mit le comble à la puissance de M. Decazes, et à la haine des courtisans contre lui. Tous les favoris vi-

rent avec dépit qu'ils étaient éclipsés par ce nouveau-venu; M. de Blacas en maigrit. Le ministre de la police ne manquait ni d'esprit ni de bon sens, mais, dans les graves circonstances où la France se trouvait, il n'était pas à la hauteur du poste que la faveur du monarque lui avait confié. Une vanité commune à tous les plébéïens appelés à la cour le perdit. Il aspirait à se faire grand seigneur et à se glisser parmi l'aristocratie, qui le dédaignait, le méprisait et le haïssait. Défenseur des intérêts populaires, il voulait obtenir l'approbation des marquis et le sourire des duchesses; la peur de fâcher le faubourg Saint-Germain suspendait l'exécution de ses plus sages mesures. Sa conduite politique devint équivoque, incertaine; elle déplut aux roturiers, elle ne désarma pas les nobles. M. Decazes, veuf en premières noces de la fille d'un premier président de la cour de cassation, épousa en secondes mademoiselle de Sainte-Aulaire, qui par sa mère tenait à l'une des plus illustres maisons d'Allemagne. Cette alliance, qui flattait la vanité du ministre plébéïen, lui donna surtout dans son beau-père un conseiller habile et prudent.

Le jeune ministre avait encore trois conseil-

lers, tous trois hommes de lettres, tous trois encore plus jeunes que leur patron : c'étaient MM. Villemain, Guizot et Mirbel.

M. Villemain s'était fait connaître dans le monde littéraire par ses succès de collége, ses prix académiques et l'amitié de M. de Fontanes. Écrivain poli et fleuri, tournant fort bien la période, personne ne prépare plus adroitement que lui une improvisation pompeuse ou une spirituelle saillie ; et il a l'art d'être très élégamment séditieux contre le pouvoir. Sa rhétorique ne manque ni de grâce, ni d'esprit, ni de chaleur ; mais c'est de la rhétorique. Il aurait fait cinquante discours dignes de Cicéron avant d'avoir fait un roman. Il a de commun avec l'auteur des *Martyrs*, qu'il grandit beaucoup dans la disgrâce. En somme, c'est depuis long-temps un homme éminemment spirituel.

L'adverbe *éminemment* me servira de transition pour passer à M. Guizot, qui l'affectionne.

M. Guizot avait été produit sur la scène politique par M. Montesquiou. Ce galant abbé, dont on ne contestéra pas du moins la tolérance aimable, avait choisi pour secrétaire de

son ministère un protestant. M. Guizot s'était fait connaître par plusieurs écrits politiques : il fut le premier qu'une brochure fit entrer au conseil d'État. Ses amis le regardent comme le Montesquieu de l'époque. Il ne possède point le beau langage de M. Villemain, mais ses ouvrages sur la littérature, les beaux-arts, l'histoire, les affaires publiques, car il a écrit sur toutes ces matières, abondent en vues profondes, justes, et neuves. Je les ai lus, quoique les femmes les lisent peu. Malheureusement son élocution est un peu sèche et incorrecte, mais il a ce qui manque aux doctrinaires ses amis, la science pratique des affaires. Nous prétendions, au château, que M. Guizot composait le fond des discours de son excellence le ministre de la police, et que le *Mellifu* M. Villemain (cette épithète lui va aussi bien qu'à M. de Martignac) les remettait en français, et les embellissait d'une exorde et d'une péroraison oratoires. Louis XVIII, qui se connaissait en hommes, faisait cas de M. Guizot; il le regardait comme un personnage capable d'être ministre, et ambitieux de le devenir; mais il ne trouvait pas son style assez académique. « Quand je lis une brochure de

M. Guizot, disait-il (car il était du petit nombre de ceux qui les lisaient), je crois toujours lire un in-folio. »

M. de Mirbel, botaniste distingué, était devenu, je ne sais comment, homme d'État, secrétaire de M. Decazes, et maître des requêtes. Le Jardin des Plantes a prêté aussi à la politique M. Cuvier. Ces deux exemples ont mis en crédit l'histoire naturelle dans notre chambre des députés, où un de ces messieurs citait l'autre jour si agréablement la république des castors. La carrière politique de M. de Mirbel a été courte : il a partagé la disgrâce de son protecteur ; mais il lui reste encore quelques pensions et quelques places, un logement fort agréable près du château, et une femme fraîche comme Flore, et qu'à ce titre M. Decazes donna à M. de Mirbel pour encourager en sa personne la science de la botanique.

CHAPITRE VI.

M. Fauche-Borel. — Opinion du roi sur son compte. — M. Parceval de Grandmaison. —Kleber et Clarisse Harlowe. — Mémoires de Kleber. — Intrépidité de Louis XVIII. — Assassinat de ce prince à Dittingen. — M. de La Fayette. — Catégories de royalistes dressées par le roi. — Le grand équilibriste. — Impromptu de madame la comtesse de Ch.... — Impromptu de Louis XVIII. —M. de Sèzes.—M. Chauveau Lagarde.—Louis XVIII à la révolution. — Mirabeau, Casalez, Maury, Bailly, Barnave, etc.

Je vis arriver chez moi un homme consterné, c'était M. Fauche-Borel : les Bourbons, pendant leur exil, n'avaient point eu de serviteur plus dévoué et plus inutile. Pour les rétablir sur le trône, M. Fauche-Borel a passé quinze ans à conspirer, à embaucher les généraux, à intriguer en France et ailleurs ; mais ses conspirations, ses embauchages, ses intrigues, n'ont jamais réussi. Il n'en est résulté aucun bien pour nos princes, et pour M. Fauche-Borel

beaucoup de mal. Il a été ruiné, emprisonné; il a vu son neveu égorgé par la police impériale; et pour comble de malheur, on a élevé des doutes sur la loyauté de son dévouement. *Ce pauvre Louis*, comme le roi l'appelait quand il voulait l'indemniser de tant de sacrifices par une douce parole, était ce jour-là fort désolé. Il venait d'acquérir la preuve que son neveu, le jeune Vitet, avait été trahi par un nommé Perlet, que lui, Fauche-Borel, avait cru son intime ami, et qui n'était autre qu'un agent du duc de Rovigo, ministre de la police.

Il désirait obtenir, par mon crédit, une audience particulière du roi; je n'osai pas la lui promettre. Sa Majesté était lasse de M. Fauche-Borel : il faisait un importun étalage de ses services, et vantait sans fin ni mesure son héroïque fidélité pour les Bourbons; Louis XVIII aimait un dévouement plus discret. M. Fauche-Borel avait encore aux yeux du roi le tort de détester M. de Blacas. Pour ma part, je ne lui en voulais point du tout pour cela; au contraire, je lui pardonnais aussi de ne point aimer M. d'Eckstein : ce baron allemand, autrefois employé de la police, est payé sur les fonds du ministère des affaires étrangères, sans doute en sa qualité

d'étranger. Il a une vertu, celle d'une grande fidélité d'amitié pour le baron de Damas, qui lui a donné l'idée de faire un journal, où il écrit maintenant sur le catholicisme des choses ridicules pour le petit nombre des élus. C'est aussi un orientaliste, dans ce sens qu'il fait dériver toute philosophie de l'Orient : par bonheur, en dédommagement de la philosophie de M. d'Eckstein, l'Orient nous a envoyé d'avance les Mille et une Nuits. En qualité de femme, ou, si l'on veut me passer un bon mot, en femme de qualité, titre que je ne dois pas seulement à mon libraire, j'aime un style agréable et facile, sinon correct, mais surtout point allemand en français.

J'étais touchée des infortunes de M. Fauche-Borel, j'aurais souhaité les adoucir : à vrai dire, la restauration lui devait quelque reconnaissance, sinon pour ce qu'il avait fait, du moins pour ce qu'il avait tenté pour elle. C'était un agent subalterne, mais honnête, et vraiment amoureux des Bourbons. Je me hasardai à parler de lui au roi.

« Cet homme, me répondit-il en haussant les épaules, n'aime que le bruit ; il doit être content, il en fait assez.

» — Mais, sire, on lui doit des sommes considérables.

» — Je dois à toute la terre, madame ; il faut que je prenne du temps pour payer.

» — Permettez-moi de vous représenter qu'il y a des dettes sacrées.

» — Pour un honnête homme, toutes le sont, » répliqua-t-il avec une gravité affectée. Il était aisé de reconnaître au fond de ces paroles la célèbre maxime, qu'il vaut mieux reconnaître vingt fois ses dettes que de les payer une ; maxime qui me semblait convenir à un valet de comédie mieux qu'à un roi de France. Je supprimai cette observation qui aurait déplu au roi, sans avancer les affaires de mon protégé.

Malgré l'extrême bienveillance dont m'honorait Louis XVIII, mes sollicitations ne réussissaient pas toujours auprès de lui. Il y avait un littérateur du premier mérite, M. Parceval de Grandmaison, que je lui recommandai avec chaleur, et pour lequel je ne pus rien obtenir. Je rencontrais cet écrivain chez madame Baragay d'Hilliers, veuve du général de ce nom, belle-mère du général Foy, femme aimable et spirituelle. Il m'avait raconté son histoire, et m'avait fort intéressée.

M. Parceval de Grandmaison n'est pas moins célèbre par ses distractions que par son poème de Philippe-Auguste. Je me suis laissé dire que cet ouvrage passerait à la postérité; mais je me suis bien gardée de le lire, par amitié pour l'auteur; car j'ai en antipathie les poèmes épiques. Quant à M. Parceval, j'aime sa conversation. Le chantre de Philippe-Auguste a l'esprit facile et enjoué. Sa conversation abonde en mots heureux, en saillies piquantes: sa mémoire est enrichie d'une quantité d'anecdotes curieuses, dont il augmente encore le mérite par sa manière de les conter. Il a fait partie de l'expédition d'Égypte : il en était revenu amoureux du général Kleber (1).

« J'étais embarqué, nous disait-il, avec plusieurs de mes collègues, sur le même vaisseau que le général Kleber. Un soir nous étions tous réunis sur le pont, on parlait littérature : on

(1) Amoureux n'est certainement pas le mot, mais il admirait ce grand homme qui, vu dans l'éloignement, et à travers le prestige de sa vie héroïque et de sa mort sanglante, ressemble à une de ces figures gigantesques d'Homère. Kleber aurait plus naturellement inspiré de l'amour aux femmes, car il était aussi beau que brave. C'était l'Hercule Farnèse, avec des traits plus gracieux.

cita Clarisse Harlowe, et je vantai le caractère de Clarisse comme le plus pur, le plus noble, le plus admirable qu'on ait jamais tracé. « *Mordié*, s'écria le général, *che n'aime pas tu tout matemoiselle Clarisse: c'était une franche pégueule; che ne sais pas pourquoi elle refusait ce pon monsieur Lovelace; ce n'était pas un blanc-bec petit, mal pâti; c'était un grand pel homme, pien taillé, vigoureux, là, comme vous diriez moi, par exemple. Matemoiselle Clarisse pouvait-elle faire mieux que de le prendre?* »

Un autre jour, Kleber disait à M. Parceval et à son ami Cloutier qu'il avait écrit des Mémoires sur ses campagnes dans la Vendée. Ces messieurs l'engageaient à les publier; il avoua qu'il en faudrait revoir le style, et leur demanda s'ils voudraient se charger de cette révision: «Volontiers,» répondent ceux-ci. Le général leur remet son manuscrit. Voilà les deux littérateurs à l'ouvrage, corrigeant les fautes de français, redressant les phrases incorrectes. Ils en rencontrent une conçue en ces termes: « Si les B... n'avaient pas été des fichus lâches, la Vendée aurait mangé la république, et replacé les Bourbons sur le trône. » Ces messieurs adoucirent l'extrême énergie de ces paroles.

Leur correction n'agréa point au général. « *Che avais mis*, leur dit-il, *un pon mot pien clair ; vous m'avez gâté mon plus peau passage.* » M. Parceval et son ami soumirent au général deux nouvelles rédactions, qui toutes deux furent encore rejetées. Enfin, M. Par ceval impatienté : « Ma foi, général, il n'y a qu'à laisser votre phrase.

» — *Pon!* s'écria l'auteur triomphant, *che savais pien, moi, que j'avais mis comme il faut : Si les B... n'avaient été de fichus lâches, la Vendée aurait mangé la république, ça se comprend, ça, citoyen.* »

Cette anecdote, qui pour le fond était d'une horrible injustice, me parut assez gaie. Je me hasardai à la raconter au roi. Il en rit de bon cœur, et il ajouta : « La perfidie de l'Angleterre, voilà la cause de tous nos revers, car, grâces à Dieu, nous nous sommes montrés toutes les fois qu'il n'a dépendu que de nous.

» — C'est la vérité, sire, répondis-je ; témoin ce jour où, pour faire voir à vos sujets égarés la vénérable figure de leur roi, vous entrâtes à cheval dans la rivière, en présence des républicains et à la portée de leurs fusils.

» — Oui, répliqua-t-il avec satisfaction ; j'ai

montré en cette occasion que je n'étais pas un poltron. Il y a, ce me semble, dans ce trait le sujet d'un beau tableau; pas un peintre ne s'en est pas avisé. Horace Vernet a mieux aimé représenter mon départ des Tuileries.

» — L'intrépidité de votre caractère, ajoutai-je, éclata bien mieux encore à l'hôtellerie de Dittingen. Mais, sire, j'ai entendu raconter diversement plusieurs circonstances de cet évènement mémorable.

» — Je venais d'arriver, reprit Louis XVIII, après une journée très fatigante, dans une méchante auberge. D'Avaray, mon fidèle Achate, était avec moi. Nous étions l'un et l'autre debout dans une chambre basse, appuyés contre le mur: une lumière placée dans la pièce voisine nous éclairait à peine. Nous entendons dans la rue une détonation, une balle siffle, me brûle les cheveux, et s'enfonce dans le mur. D'Avaray apporte de la lumière: «Ah! sire, s'écrie-t-il, un peu plus bas.....

» — Et le roi de France s'appelait Charles X, lui répondis-je. » Je me levai, par un mouvement involontaire en entendant ces héroïques paroles sortir une seconde fois de la bouche de Louis XVIII.

Et quels étaient les auteurs de cet assassinat? lui demandai-je.

» — On l'attribua, me répondit-il, au directoire mais sans preuves. L'assassin s'évada, il ne fut point poursuivi : on n'entama aucune procédure. La France victorieuse causait plus de terreur que le roi de France malheureux n'inspirait de pitié. En Pologne, on tenta de m'empoisonner ; ce crime resta impuni. Croyez-moi, mon amie, il n'est pas sur la terre de condition plus affreuse que celle d'un roi détrôné. Il a perdu la puissance d'un souverain, et on lui refuse la protection qu'on accorde aux particuliers. »

Ces entretiens familiers avaient pour moi un charme que je voudrais faire partager au lecteur. Le roi me disait encore : « Je ne saurais vous exprimer quelle impression à la fois pénible et douce produisaient sur moi, pendant mon exil, les triomphes des armées françaises. Chacune de leurs victoires élevait un nouvel obstacle entre moi et le trône de mes pères, mais je ne pouvais me défendre d'un secret orgueil en voyant mon pays craint et admiré par l'Europe entière. Une chose m'étonnait : parmi ces généraux, parmi ces offi-

ciers qui faisaient de si grandes choses, pas un nom connu. Tous étaient d'obscurs plébéiens. Ceux de notre parti étaient fugitifs, ou vivaient à l'écart. Mais à peine Bonaparte se fut-il proclamé empereur, dans ses états majors comme dans ses antichambres se pressèrent en foule les plus illustres serviteurs de l'antique monarchie. Ces défections m'affligèrent. Elles ont été réparées par des défections en sens contraire. Bonaparte tombé, ces amis, un moment infidèles, me sont revenus. Mais soit dit entre nous, j'estime moins ces amis-là qu'un bonapartiste, voire même un républicain invariable dans ses principes. La constance est la première vertu politique.

» — Sire, comment jugez-vous donc M. de La Fayette?

» — On l'a fort calomnié; il s'est endormi dans la nuit du 5 octobre 1789. Il est vrai que les héros ne dorment jamais au moment décisif. Aussi bien, M. La Fayette n'est pas un héros, mais c'est un honnête homme. Il a favorisé la fuite de Louis XVI à Varennes; il a voulu, pour lui rendre la liberté, marcher à la tête de son armée contre la convention. Voilà des faits qui parlent en faveur du général La

Fayette ; et les accusations portées contre lui ne reposent que sur des allégations sans preuves. Sa conduite depuis la révolution a été un honorable et rare exemple de constance politique. Les hommes sont souvent mal jugés de leur vivant : c'est ainsi qu'aujourd'hui le duc de Raguse est méprisé comme un traître, la postérité réformera ces injustes sentences. »
Je me hasardai à répéter à quelques gens du château cette opinion de Louis XVIII sur M. La Fayette ; ces messieurs en furent indignés ; le nom seul de ce révolutionnaire les mettait en fureur ; comment donc ces mêmes gens s'étaient-ils naguère montrés si indulgents pour le régicide Fouché !...

Le roi m'expliquait fort bien que la noblesse ne pardonnait jamais à un de ses membres qui s'était attaché aux intérêts populaires. Moi-même, on me reprochait aigrement mes liaisons avec quelques impériaux. A entendre mes amies du faubourg Saint-Germain, j'aurais dû, à la rentrée du roi, rompre net avec ces gens-là. Le royalisme était devenu une religion d'un rigorisme extraordinaire ; quelques seigneurs rentrés avec le roi s'en étaient constitués grands-prêtres. Mais cette nouvelle église

se divisait en bien des sectes. Louis XVIII avait dressé une classification des royalistes en cinq catégories :

1° Royalistes de naissance ;

2° Royalistes de l'émigration ;

3° Royalistes de la première rentrée;

4° Royalistes de Gand ;

5° Royalistes-jacobins.

Louis XVIII s'était inscrit lui-même à la tête de cette cinquième catégorie. Il était là en fort bonne compagnie, avec MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Lally-Tollendal, Chateaubriand. « Pour celui-là, me disait Louis XVIII, je le ferai monter dans la classe des royalistes purs, autrement dits royalistes de naissance. Les brochures contre Decazes ne le cèdent point en exaltation aux articles du Drapeau Blanc.

» — Encore que M. de Chateaubriand attaque vivement votre ministre, vous ne pouvez douter de son inviolable attachement à votre personne.

» — Fort bien, madame; mais que sa fidélité soit moins bruyante; on ne parle que de lui, de ses pamphlets. S'il lui faut absolument écrire, qu'il écrive paisiblement, sans faire de tapage, comme le duc de Lévis, par exemple. »

Je reconnus, à ces paroles, les injustes préventions du roi contre le plus beau génie littéraire de notre époque. Le public ne traitait pas M. de Chateaubriand avec tant de rigueur. Il s'associait volontiers à la guerre qu'il soutenait avec autant d'opiniâtreté que d'éloquence contre un ministre odieux à tous les partis. Il n'est pas de favori, depuis Mazarin, qui ait été poursuivi de plus de chansons, d'épigrammes, de pamphlets, que M. Decazes. Il ne supportait pas ces attaques avec autant de patience que le flegmatique Italien. On connaissait son extrême susceptibilité, on en était plus ardent à le poursuivre. Je me rappelle une caricature qui le mit fort en colère; elle était intitulée *le grand Équilibriste*. On voyait le premier ministre en habit de funambule, sur une corde tendue, tenant à la main un balancier, au bout duquel était suspendu, d'un côté, un voltigeur de Louis XIV, et de l'autre, pour faire le contre-poids, un jacobin en carmagnole.

Ces gaietés-là ne plaisaient point au roi. Les censures dirigées contre son favori lui étaient plus sensibles que celles qui étaient dirigées contre lui-même; car jamais prince n'enten-

dit mieux raillerie, même sur les sujets les plus sérieux : en voici la preuve.

Cette année 1816 fut malheureuse pour la France ; des pluies continuelles ravageaient les moissons ; les impôts, à cause des subsides à payer aux alliés, étaient énormes. Enfin, un autre fléau, moins réel que les deux premiers, mais dont au château on se plaignait davantage, c'était la clémence de Louis XVIII pour les conspirateurs. Or, un soir, en petit comité, nous jouions chez le roi aux bouts rimés, genre de divertissement qui plaisait infiniment à Sa Majesté. Elle donna à la comtesse de Ch.... les deux mots France et clémence. Voici comment elle les remplit.

Trois fléaux pèsent sur la France :
L'impôt, la pluie, et la clémence.

Le roi rit de cet audacieux impromptu ; il demanda un crayon, et répondit par les vers suivants :

Les premiers seront adoucis (1),
J'en garde du moins l'espérance :

(1) Louis XVIII aurait dû voir qu'il y a dans ce vers une faute de français. Un roi ne doit pas plus manquer aux règles de la langue qu'aux lois de l'État. (*Note de l'Éditeur.*)

Pour le second, rien je n'y puis,
Le troisième est ma jouissance.

Ce quatrain composé par un particulier eût paru charmant; composé par un roi, il sembla divin. La vivacité et l'à-propos étaient les qualités distinctives de l'esprit de Louis XVIII. Le vénérable M. de Sèzes le haranguant un jour à la tête de la cour de cassation, se troubla, balbutia, et lui demanda pardon : « Monsieur le premier président, lui dit-il, dans une autre occasion, bien affreuse et bien cruelle, vous n'avez pas tremblé. »

Louis XVIII témoigna toujours à M. de Sèzes le plus tendre attachement. Il prodigua à ce vieillard illustre les honneurs les plus élevés et les distinctions les plus flatteuses. Ducis mourut : sa place à l'académie était enviée par nombre de grands seigneurs, entre autres par notre cher Sosthènes de la Rochefoucauld; le duc d'Aumont était son concurrent. MM. Laya, Campenon, Ginguenée, hommes de lettres, ne pouvaient lutter contre ces nobles rivaux. Le roi engagea M. de Sèzes à se mettre sur les rangs; et l'académie lui donna ses suffrages, par considération pour son auguste protecteur.

Un homme qui avait imité l'héroïque dévouement de M. de Sèzes, M. Chauveau-Lagarde, défenseur de la reine, n'obtint pas comme lui la bienveillance du roi. Il sollicita vainement une place dans la magistrature; d'illustres personnages le recommandèrent inutilement à Louis XVIII. Les Bourbons d'Espagne et de Sicile acquittèrent seuls envers M. Chauveau-Lagarde la dette de la famille. Ils le comblèrent de décorations, de présents, de lettres flatteuses. Le roi nourrissait au fond du cœur contre Marie-Antoinette d'injustes préventions, qui s'étendaient sur les serviteurs et les amis de cette princesse; c'est ainsi que les Polignac lui furent presque odieux. On avait persuadé à l'épouse de Louis XVI que le comte de Provence voulait usurper le trône. Elle s'appliqua constamment à le tenir éloigné des conseils de son époux. A cette funeste division Louis XVIII attribuait les malheurs de sa famille. Si on eût voulu écouter ses avis, en 1789, on aurait, disait-il, maîtrisé la révolution, sauvé la monarchie, et prévenu les catastrophes de 93. Il ajoutait : « Charles Ier et Louis XVI se sont trouvés dans des circonstances pareilles. L'un a résisté aux prétentions de ses

sujets, l'autre a toujours cédé aux demandes des siens; tous deux ont péri sur l'échafaud. Tout refuser ou tout accorder sont deux partis également mauvais. Un monarque, dans ces périlleuses circonstances, ne peut se sauver que par un mélange de douceur et de fermeté. Il faut céder sur un point, résister sur un autre. Telle aurait été ma maxime. Je me serais accommodé de bonne heure avec les principaux chefs des différents partis; je ne les aurais pas dédaignés d'abord, pour les rechercher ensuite, quand leur influence était usée, et le mal qu'ils avaient fait irréparable. » Louis XVIII aurait-il pu en effet détourner l'affreuse tempête qui a bouleversé notre patrie et l'Europe? je ne sais; mais je dirai que ce prince connaissait à fond la révolution française; il avait étudié le caractère de ses principaux acteurs; il les jugeait sans prévention, il les peignait avec des traits vifs et pittoresques. « Mirabeau, disait-il, était libertin, orateur, homme d'État; affamé de pouvoir et d'argent. Cazalès un Démosthènes l'épée au côté; l'abbé Maury un sergent aux gardes; Lally-Tolendal un homme sensible; Malouet un homme sensé; Barnave un homme habile; Lameth un

homme d'intrigue; Bailly un honnête homme. Le banquier Necker, médiocre et vaniteux, voulait immortaliser son nom; il tirait sur la postérité des lettres de change qu'elle n'acceptera pas, bien que sa fille les ait endossées. Robespierre était un serpent boa, Fouquier-Tinville une hyène, Pétion un tigre. »

On me saura gré, je le crois, de dérober à l'oubli ces conversations familières de Louis XVIII. Elles témoigneront de l'étendue de son esprit, de la fermeté de sa raison, de la variété de ses connaissances. L'auteur de la Charte n'a point obtenu, de son vivant, l'admiration due à ses vertus et à ses grands talents. La postérité, qui, comme il le disait lui-même, réforme les injustes sentences des contemporains, la postérité le célébrera comme un des plus sages monarques qui aient gouverné la France. Puissé-je, par mes révélations, contribuer en quelque point à la gloire de ce prince, qui sera l'éternel objet de mon amour et de mon admiration !

CHAPITRE VII.

Élections de 1816.—Organisation du gouvernement occulte.—Anecdote. — La nouvelle chambre. — Camille Jordan. — Opinion du roi sur son compte.—Madame de M* et ses quatre amants.—Propos du roi au sujet de la mort du comte de Tilly.—L'ordre de Saint--Michel. — Chapitre royal de Saint-Denis. — L'excommunication de Napoléon. — La mort du beau Vaudreuil.**

La grande affaire du roi, à la fin de cette année, était celle des élections; il s'en occupait avec une inquiétude particulière, punissant avec sévérité les moindres infractions aux volontés de son gouvernement, et mettant en pratique par avance le principe d'abnégation personnelle que MM. de Corbière et Villèle proclamèrent plus tard à la tribune. C'est ainsi qu'un préfet qui s'était fait remarquer par son exagération révolutionnaire, ayant voulu faire l'ultra-royaliste dans cette circonstance, et recommander aux électeurs des candidats qui

n'étaient pas ceux du gouvernement, Sa Majesté en éprouva un tel dépit, qu'elle ordonna sur-le-champ sa destitution.

Cet exemple de sévérité épouvanta les autres. Le pouvoir occulte qui s'organisait n'était pas encore assez bien assis sur ses bases pour communiquer à ses agents l'audace qu'ils manifestèrent plus tard, en s'écartant de la ligne de modération que l'on s'efforçait alors d'imprimer à la marche du gouvernement. Je viens de prononcer le mot de *pouvoir occulte*, je me hâte de le justifier.

A la seconde rentrée du roi, quelques esprits timorés, d'une part, et des ambitieux, de l'autre, voulurent organiser une résistance capable de déjouer toute tentative de révolution nouvelle; ils proposèrent au roi des moyens extrêmes, qu'il repoussa, en disant que le souverain ne devait s'appuyer que sur les lois, la sagesse de son autorité et son accord avec la nation. Vaincu de ce côté, le parti se replia sur lui-même, et jeta les fondements d'une organisation secrète, par laquelle le royaume fut divisé en gouvernements généraux, correspondant aux divisions militaires, et ayant une intendance par département, une subdélégation par sous-préfecture,

et une centurie par canton. Ces places furent occupées par des militaires de haut grade, des fonctionnaires initiés, et de grands propriétaires appartenant à la noblesse. Chaque chef-lieu de division eut auprès de lui un conseil de douze personnes, prises par tiers dans les trois ordres de l'État. Un intendant, officier civil, un grand-prévôt, officier militaire, furent les chefs de l'intendance, à laquelle était adjoint un ecclésiastique du rang le plus élevé parmi ceux du département. Un subdélégué, un commandant, un recteur, et six conseillers, formaient l'administration des arrondissements, et dans les centuries, trois chefs seulement achevaient de compléter cet ensemble. Tous les membres en étaient liés par des serments et des cérémonies religieuses. Paris en était le chef-lieu : le plus grand secret dans les opérations empêcha d'abord le pouvoir légitime de pénétrer dans ces mystères, lorsqu'un fait particulier vint révéler le mal aux yeux étonnés des ministres : c'est de là que partaient ces dénonciations cachées qui jetaient le trouble dans les familles; ces résistances, dont le but était de sauver les brouillons, les escrocs, et des brigands même que l'on employait aux entrepri-

ses secrètes, aux duels de parti, et à tout ce qui pouvait aider au triomphe de la cause.

Les jésuites furent les premiers et les plus ardents fauteurs de cette entreprise criminelle; c'est par eux que l'on obtint des fidèles ces dons nombreux qui fondèrent le trésor où l'on puisa dans la suite pour solder l'enthousiasme de la canaille, les frais des correspondances et des ambassades permanentes que le gouvernement occulte entretenait auprès des cours étrangères, et qui contribuèrent si puissamment à prolonger le fardeau de l'occupation. Ce parti ne voulait rien moins que le retour le plus complet aux abus de l'ancien régime. Voici comment le gouvernement du roi fut mis sur la piste de ces conspirateurs, et saisit le fil de cette trame parricide.

Dans la ville de Toulouse, un capitaine des compagnies vertes, nommé Royer, accompagné de quatre ou cinq misérables, arrêta sur le soir un sieur Lamartre, riche propriétaire de Saint-Gaudens, lui enleva tout son argent, et lui fit signer une lettre de change de six cents francs, sous prétexte qu'il était fédéré et dans le cas de perdre sa liberté, peut-être même la vie. Il le relâcha ensuite en le menaçant de toute la colère des *honnêtes gens*, s'il osait se

plaindre de cet attentat. Le lendemain, le sieur Lamartre se trouve au spectacle face à face avec le chef de ses spoliateurs; saisi de colère à son aspect, il croit pouvoir le faire arrêter comme un brigand, et va le désigner au commissaire qui ce soir-là était de service au théâtre: celui-ci lève les épaules, et repousse avec dérision une dénonciation contre le plus ardent des royalistes de la ville. M. Lamartre ne réussit pas mieux d'un autre côté; on l'engage même à repartir sur-le-champ pour Saint-Gaudens. Désespéré de ces refus, provenant, au reste, de la crainte qu'inspirait le capitaine Royer, M. Lamartre se retirait le cœur brisé d'indignation, lorsque le hasard amène sur ses pas un huissier de sa connaissance, nommé Galentes; il lui raconte son affaire. «Eh bien! dit l'huissier, puisque chacun se refuse à son devoir, je ferai le mien; j'ai en mon pouvoir un mandat d'arrêt lancé contre ce Royer, pour une action du même genre, commise il y a quelques années dans l'arrondissement de Muret. Son amour prétendu pour la cause royale a jusqu'à ce jour empêché que je le misse à exécution. Suivez-moi seulement.» Ils se rendent tous les deux au spectacle.

Royer y est encore, l'huissier l'arrête au nom de la loi, et l'entraîne brusquement pour ne pas donner à ses complices le temps de le secourir. Arrivés à la Conciergerie, ce fut encore une autre difficulté pour l'écrouer; le concierge se refusait à le recevoir, et il fallut toute l'énergie de Galentes pour faire ouvrir la porte de la prison. M. Lamartre porta plainte, le procès s'instruisit avec lenteur, et ce ne fut qu'en janvier 1819 que la cour royale condamna Royer et sa bande aux travaux forcés.

Royer ne manqua pas de se faire une sauvegarde de son royalisme en produisant un certificat dont le protocole commençait par ces mots : « *Nous gentilshommes formant le comité royaliste et secret de Toulouse*... » Une pièce semblable reparut avec une date plus récente au moment du procès. Mais lorsqu'on la vit pour la première fois, elle donna l'éveil aux magistrats, qui dénoncèrent officiellement le fait à Paris, et toute l'organisation du gouvernement occulte ne tarda pas à être entièrement dévoilée. Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est que le roi et son ministère, quoique parfaitement instruits de tout, ne purent jamais parvenir à briser ce pouvoir clandestin, qui in-

gua toujours dans l'ombre; et l'on a vu, depuis, l'extension qu'il avait acquise sous le ministère Villèle, sur lequel il a exercé une si déplorable influence.

Je sais que l'on va m'accuser de mensonge en lisant ce récit; toutefois je n'ai dit que la vérité; d'ailleurs les révélations de M. Madier de Monjeau sont là pour corroborer les miennes.

Le roi éprouva une grande satisfaction lorsqu'il vit les élections amener à la chambre des députés une majorité raisonnable; il se crut vainqueur, et c'est sans doute enfaisant allusion au gouvernement occulte, qu'il déclara dans son discours d'ouverture qu'il maintiendrait la charte dans son intégrité, et qu'il saurait également réprimer la malveillance et un zèle trop ardent. On sait comment la chambre répondit à l'espérance du monarque, et avec quelle franchise elle se montra constitutionnelle.

Cependant la minorité avait conservé ses hommes les plus influents, qui étaient MM. de Villèle, de Corbière, de la Bourdonnaye, Duplessis de Grénédan. Le côté opposé montrait avec orgueil sur ses bancs MM. Lainé,

Martin de Gray, Camille Jordan; celui-ci surtout grand orateur, excellent Français, parlant toujours d'après les inspirations de son âme, et ne faisant entendre que des expressions dictées par l'honneur et la vertu. Enlevé trop tôt à sa patrie, il fut regretté de ses amis et pleuré de toute la France.

Louis XVIII l'estimait beaucoup, et le mettait sur la même ligne que Boissy-d'Anglas et Lanjuinais :

« C'est, disait-il, le triumvirat des vertus civiques. Heureux le roi qui pourrait les avoir pour ministres !

» — Prenez-les, Sire, lui disais-je.

» — Je ne le puis.

» — Et pourquoi?

» — Pourquoi? brodez, cousez, filez, madame, et ne vous mêlez point de politique. »

C'était ainsi que Sa Majesté me repoussait chaque fois que je lui adressais une question à laquelle elle ne voulait pas répondre, et je ne pouvais m'empêcher de trouver étrange qu'ayant sous sa main tous les éléments d'un bon ministère, elle se contentât des tristes incapacités auxquelles elle avait confié son pouvoir.

Une aventure comique et galante vint nous

distraire un moment des graves intérêts de la politique. Madame de M.... avait épousé son mari parcequ'elle l'aimait jusqu'à l'adoration; il était beau, il avait des manières agréables et un ton de galanterie délicieux: il possédait, en un mot, toutes les qualités d'un amant. Malheureusement les flambeaux de l'amour furent éclipsés par ceux de l'hymen, et l'indifférence mortelle vint à sa suite. La marquise, ennuyée de cet état qui laissait son cœur dans un vide affreux, chercha dans ses heures de désœuvrement à calmer l'ardeur qui la dévorait, et un jeune cousin fut le confident heureux de ses peines; c'était un élève de l'école polytechnique. Le mari s'apercevant de quelque chose, et ne voulant pas faire de scandale, sollicita auprès du ministre de la guerre, qui était son ami, de l'avancement pour son arrière-neveu, et ce pauvre jeune homme fut envoyé à Metz. Ce déplacement n'était guère du goût de madame la marquise; elle s'en désolait, lorsqu'une de ses tantes lui adressa une lettre de recommandation pour un jeune avocat stagiaire. Sa bonne mine ne déplut pas à la marquise, et bientôt l'élève de Thémis la consola du départ précipité de l'enfant de Minerve. Mais

le mari était aux aguets et saisissait au passage toute marque d'intimité ; or, pour rompre ces nouveaux liens, il fit donner à l'avocat une place de substitut dans l'un des départements du Midi. Nouveau chagrin pour la marquise. L'amour profane des créatures étant pour elle un sujet de désappointements continuels, elle voulut se jeter avant l'âge dans les bras de Dieu. Malheureusement encore pour le mari, elle choisit pour son guide l'un des plus beaux abbés de la paroisse. Pour le coup, le mari fut embarrassé ; un mince abbé ne pouvait devenir aisément prince de l'église. Heureusement l'abbé Guillon prêchait une mission dans le Béarn, et le ministre de la religion procura à M. le marquis la satisfaction d'envoyer le directeur de sa femme renforcer l'armée militante.

Aux yeux de madame de M... la chose finissait par devenir plaisante, et ce fut sans doute dans un accès de bonne humeur qu'elle donna pour successeur au jeune abbé un lieutenant général. A ce trait imprévu, le mari fut au désespoir.

« Vous abusez de mon crédit, madame, lui dit-il : j'ai pu faire un officier du génie, un

homme du roi, un saint missionnaire; mais je ne pourrai jamais faire un maréchal de France. »

On rit beaucoup au château de cette aventure, et, aux yeux des dames, la philosophie du marquis fut un mérite particulier qui lui valut plus d'une conquête; car il y en eut peu qui ne tinssent à honneur de lui prouver en particulier combien avait été injuste l'indifférence de sa femme à son égard.

La mort du comte Alexandre de Tilly arriva à peu près vers la même époque. Cet homme, célèbre dans les fastes de la galanterie, avait été page de Louis XVI, et colonel. Il vécut avec moins d'honneur que de plaisir, amant heureux de bon nombre de femmes dont il perdit la réputation sans conserver la sienne; il se brûla la cervelle à Bruxelles, par suite de mauvaises affaires.

Le roi l'avait beaucoup connu, et à son sujet, il me dit :

« Pendant le règne de mon frère, c'était un ton parmi les jeunes gens des familles nobles, d'employer toute son existence à courir après les dames et à faire parler de leurs exploits galants. De ce nombre étaient le duc de la Tremouille, le duc de Lauzun, le vicomte

de Choiseul ; le comte de Tilly, Fitz-James, Noailles et consorts ; ils rivalisaient avec les abbés de cour et les maîtres des requêtes, les merveilleux de la magistrature. Ils se passaient les femmes, ils les exposaient à la malignité publique ; l'on riait de leurs sottise, et l'on restait indifférent à leurs mauvaises mœurs. »

En ce moment on annonça le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur qui venait soumettre au roi un travail sur la réorganisation de l'ordre royal de Saint-Michel. Ce licol à toutes bêtes, comme on disait autrefois, ne devait désormais être conféré qu'à des hommes du premier mérite ; et il est vrai de dire que la première création qui eut lieu renfermait de grandes notabilités. Il est malheureux que depuis cet honneur ait été si souvent le partage de l'intrigue et de la médiocrité. Parmi les noms que je me plais à citer, on comptait ceux de Delambre, Hallé, Prony, Brongnart, Lemot, Mirbel, etc.

« Ceux-là, dit le roi, ont fait leurs preuves, et aucun généalogiste n'y a mis la main. »

Après le travail du chancelier, on s'occupa d'un autre qui n'était pas sans importance aux

yeux de la cour. Il s'agissait de constituer le chapitre royal de Saint-Denis. On conserva les deux ordres admis par Bonaparte, les chanoines-évêques et les chanoines-prêtres. On devait dire chaque jour neuf messes en l'honneur des trois dynasties, et une messe capitulaire à laquelle tous les chanoines seraient tenus d'assister pour intercéder en faveur du roi, de la famille royale, et pour la prospérité du royaume. On devait chanter tous les jours, excepté le dimanche, les vêpres des morts. Quant à leur costume, pendant l'hiver, les chanoines furent revêtus du rochet, du mantelet de drap noir doublé de soie, avec deux bandes de velours noir sur le devant, du camail de drap noir doublé de soie noire et bordé d'hermine. L'habit d'été était presque le même, et celui des chanoines-évêques ne se distinguait des autres que par le velours et la soie cramoisie à la place des bandes et des doublures. La croix chapitrale fut à huit pointes, émaillée de blanc et de violet, et garnie, aux angles, de fleurs-de-lis d'or; d'un côté on voyait l'image de saint Denis, avec cette inscription :

Votum pro rege; sepultura regum;

de l'autre côté, un écusson en champ d'azur, chargé d'un clou en pal, avec l'inscription :

Capitulum regium sancti Dyonisii 1816.

Cette croix fut suspendue à un ruban moiré, violet clair, de trois pouces et demi de large, partagé au milieu par une bande blanche d'un pouce de largeur.

A propos du chapitre de Saint-Denis, le roi ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Bonaparte le lui avait rendu dans un bien bel état.

« A ce titre, lui dis-je un jour, Sire, on devrait accorder à son tombeau une petite place dans l'intérieur de cet édifice.

» — Hélas ! très volontiers, dit le roi ; c'est un honneur que je ne lui accorderai jamais assez tôt pour mon plaisir.

» — Je ne sais, continuai-je, comment on pourra faire pour ne pas mêler son nom à ceux des bienfaiteurs de l'église dans les prières qu'on adressera à Dieu pour son compte.

» — Rien n'est plus simple, me répondit-il : sa qualité d'excommunié empêche qu'on ne s'occupe de lui en maison sainte. »

Et là-dessus le roi m'apprit que la famille

de Napoléon poursuivait à Rome avec chaleur la levée de l'anathème qui pesait encore sur lui; le pape ne demandait pas mieux que de réconcilier à Dieu son ancien ennemi, mais il exigeait de sa part une demande formelle, et Napoléon se refusait à la faire. Il disait que, n'ayant point attaqué le dogme, ni professé d'hérésie, il avait été frappé injustement, et que c'était à celui qui s'était servi de l'excommunication sans motif légitime à la retirer à ses risques et périls. Je fus surprise de l'importance que l'on mettait de part et d'autre à ne point faire le premier pas.

« Vous avez raison, dit le roi; à la place de Bonaparte, je dirais au saint père : Réconciliez-moi avec Dieu, puisqu'à cela tient mon salut éternel; et, la chose faite, j'ajouterais : Grand merci.

» — Et le pape pourrait lui répondre comme Piron : Il n'y a pas de quoi. »

Au commencement de l'année 1817, la mort de M. de Vaudreuil vint rappeler à la famille royale cette dure loi de la nature, à laquelle les rois sont soumis comme leurs plus infimes sujets.

« Voilà, dit Louis XVIII à son coucher, un

de nos contemporains qui s'évade; il est parti en éclaireur, le gros de la troupe ne tardera pas à le suivre.

» — Ah! Sire, s'écria l'un des assistants, pouvez-vous vous livrer à de sembles réflexions?

» — Qu'est-ce donc? dit le roi en riant; auriez-vous par hasard envie de me donner un brevet d'éternité, et seriez-vous comme ce capucin prêchant devant Louis XIV, déjà âgé, et qui, après s'être écrié: Nous sommes tous mortels, se reprit en disant: Presque tous, sire, nous sommes mortels. Pour moi, Messieurs, cette vérité doit me frapper plus que personne, et si de nombreux chagrins et de grandes infirmités doivent abréger la durée de mes jours, je voudrais au moins employer le peu qui me reste à assurer le bonheur de la France, et j'aimerais que ceux qui se disent mes amis me secondassent de tous leurs efforts pour accomplir une tâche si glorieuse, au lieu d'employer leur temps et leurs moyens à de sourdes menées et à d'obscures intrigues. »

Le ton sévère du roi rendit tous les assistants immobiles. Le lendemain, je voulus savoir l'objet de cette allocution si brusque.

« Je suis las, me dit-il, de tout ce qui se passe autour de moi. Je ne veux être ni le roi de la noblesse, ni le protecteur du clergé ; je suis le roi de toute la France. On cherche à me faire croire que les bonapartistes et les jacobins ébranleront sans cesse mon trône, et que je ne puis trouver de salut que dans les bras des *ultras*. Pauvres gens ! on les a battus en 1789, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, aux cent jours, et ils ont encore la manie de m'offrir leur protection ! Oui, leur protection... Je ne veux pas qu'on se demande, en parlant de moi et de ma confiance dans des gens aussi inhabiles,

Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui !

CHAPITRE VIII.

Responsabilité ministérielle. — Gages du centre. — Le duc et la duchesse de Berry. — Influence de M. Decazes. — Le civet de lièvre. — Opinion du roi sur Greuze, David, Girodet, Gérard, Ingres, Boucher, Vanloo, Doyen. — Mort de l'éléphant du Jardin des Plantes. — Détails de l'intérieur du château. — Madame Royale. — Monseigneur le duc d'Angoulême. — Mot du roi à M. P*** — Mort de Marsoliez.

M. Pasquier était devenu garde-des-sceaux, il avait succédé à M. Barbé-Marbois, qui, trouvant le fardeau de la justice trop lourd, avait prié Sa Majesté de l'en décharger. Le nouveau ministre, jaloux de marquer son passage par quelque coup d'éclat, voulut présenter à la chambre des députés un projet de loi sur la responsabilité ministérielle. Quand il le soumit à la sanction du roi.

« Monsieur Pasquier, lui dit celui-ci, est-ce que vous voulez fournir un moyen légal de faire prendre mes excellences ?

»—Non, sire, répondit le ministre, mais c'est un moyen comme un autre d'amuser les oisifs. On disputera sur tout, mais on n'adoptera rien. »

Le ministre eut raison, le projet n'eut aucune suite, et il rentra dans les cartons du ministère, où tous les successeurs de M. Pasquier ont pris à tâche de le faire oublier.

« Du vague! du vague! disait le roi : avec le vague, de l'argent, et des phrases, vous mènerez toujours la masse des hommes comme un troupeau de moutons. »

Le roi connaissait bientout le prix de l'argent; on sait l'usage qu'on en a fait jusqu'au ministère déplorable, et je ne sais si depuis on est revenu de ces errements en fait de matières représentatives. Qui ignore que, depuis M. Decazes jusqu'à M. de Villèle, la majeure partie des clôturiers avait une rétribution qui se montait de trois à quinze cents francs par mois, selon le degré d'importance de leur voix ? Les mots de vertu, d'honneur et de morale étaient sans cesse sur leurs lèvres; leurs consciences n'en étaient pas moins à l'encan. Charles X vient enfin de dénoncer lui-même l'exigence de quelques fidèles députés

d'aujourd'hui. Il répugne à un roi chevalier de gouverner par l'argent.

Déjà en 1817, les députés du centre étaient des gens fort commodes en fait d'opinions ; ils subordonnaient toujours les leurs à celles de leurs patrons.

« Je regarde les ministres comme plus éclairés que moi, me disait un jour l'un d'eux, et je serai toujours de leur avis. »

« Eh ! madame, ajoutait effrontément un autre, on vit si bien chez leurs excellences ! »

A la cour on n'était guère plus difficile ; là, du moins, l'aridité du fond était adroitement deguisée sous la douceur et le poli des formes. Voici, du reste, un exemple des plates flatteries que l'on ne craignait pas d'adresser aux princes eux-mêmes. Je me souviens qu'un jour le duc de Berry ayant par hasard tué un aigle de la grande espèce, chacun de s'écrier que Son Altesse Royale était désignée par la Providence comme le vainqueur de l'empire, et que si les circonstances le mettaient jamais en présence avec Napoléon, la victoire se trouverait toujours de son côté. L'ardeur militaire qui dévorait le prince ne lui permit pas de remarquer toute la platitude d'une semblable flagornerie ; il

était avide de l'amour et de la confiance du soldat, et il aurait voulu la guerre pour parvenir à la mériter.

Ce bon prince était le modèle des époux; il sortait souvent avec sa femme, à pied, sans garde et même sans suite. A la campagne, il parcourait les environs de ses châteaux, cherchant l'occasion de faire des heureux, et protégeant le faible contre la violence du fort. Ayant un goût égal pour les beaux-arts, ils avaient un grand plaisir à les encourager en protégeant les artistes, dont ils achetaient les tableaux avec une espèce d'émulation. Ils habitaient ensemble, ils donnaient des bals sans prétention. C'était plaisir de voir leur bonheur et leur joie franche, agrément des personnes qui recevaient la faveur de leur invitation. Bientôt la jeune duchesse donna des signes de fécondité; cette nouvelle répandit la joie dans la famille royale.

Cependant la faveur de M. Decazes augmentait de jour en jour; ses collègues le voyaient avec dépit absorber d'une manière indirecte toutes les branches du pouvoir. Sous prétexte que la police veillait de près à la conservation du royaume, il s'immisçait dans les affaires qui

sessortissaient de tous les autre ministères; il voulait avoir le droit de contrôler toutes les nominations dans l'armée, la magistrature, les finances; tout devait lui être soumis. De semblables prétentions étaient assez déplaisantes à ses collègues; mais comment s'y soustraire le roi étant toujours là pour prêter main-forte à son ministre chéri?

Ce n'est pas que M. Decazes n'eût à utter contre de puissants antagonistes; le gouvernement occulte lui faisait une guerre d'autant plus meurtrière, qu'il n'avait ni courage pour attaquer ni adresse pour se défendre, la manie de noblesse qui le possédait le mettant sans cesse à la discrétion des grands seigneurs. Cette fantaisie nobiliaire était si tyrannique, que le roi, malgré son affection pour M. Decazes, ne pouvait s'empêcher d'en rire quelquefois. Un jour que Sa Majesté se plaignait de l'acharnement que l'on montrait contre son ministre, le duc de la Châtre, sincèrement attaché à son maître, lui dit en tête-à-tête:

« Mais, sire, puisque la société de M. Decazes vous est si agréable, et que, d'un autre côté, le ministère est si pénible pour lui, que ne l'attachez-vous à votre personne, en lui don-

nant la charge de premier gentilhomme, vacante par la mort du prince de Léon.

» — La Châtre, répliqua le roi, avez-vous lu la *Cuisinière bourgeoise?*

» — Pas très souvent, sire.

» — Vous avez tort, c'est un excellent livre rempli de bonnes choses. Vous ne sauriez donc pas faire un civet de lièvre?

» — Non, sire.

» — Hé bien, voici ce que dit à ce sujet la *Cuisinière bourgeoise:* Si vous voulez faire un civet de lièvre... Et le roi s'arrêta.

» — Hé bien, sire? demanda M. de La Châtre.

» — Hé bien, prenez un lièvre. »

Le duc comprit la malice, la trouva charmante, et nous la répéta, au grand contentement du roi, qui, pour ces sortes de choses, n'était jamais fâché d'une indiscrétion. M. Decazes resta donc ministre, on le fit même comte, duc, pair, chevalier des ordres du roi, mais non pas premier gentilhomme de la chambre.

Le roi se délassait dans son intérieur en causant de littérature et de beaux-arts. Ses conversations étaient piquantes, agréable-

ment assaisonnées de morceaux de poésie qu'il citait à propos, et avec une sûreté de mémoire extraordinaire. Il avait conservé sur les beaux-arts les idées de sa jeunesse. Il disait que la peinture moderne était sèche; il aimait bien mieux le faire de Boucher et de Vanloo. Il regardait Greuze comme le premier des peintres. « Celui-là, disait-il, est naturel, simple et pathétique tout à la fois; ses tableaux me font réfléchir; leur ton est chaud et brillant. Il a eu le bon sens de laisser de côté les héros dont on n'a que faire, pour nous offrir des scènes de famille dont la vérité nous frappe d'autant plus qu'elles sont prises dans la vraie nature. David est une médaille antique; il est vrai, mais il ne sait pas composer un grand tableau. Voyez les Sabines, le Sacre, la Distribution des aigles, Léonidas; des groupes superbes, des figures admirables; mais que de confusion dans les masses! point d'air ambiant, point de lointain, point de percées savamment ménagées, et par-dessus tout cela une belle couleur grise, et un dessin si correct qu'il en est dur. » Ses jugements sur les autres peintres de notre époque n'étaient guère moins sévères, mais il les motivait avec esprit et son-

vent avec raison. « Ce qui m'a frappé le plus, disait-il, dans Girodet, c'est le supplice auquel il a dû soumettre ses modèles en composant son pénible tableau du Déluge. M. Gérard rivalise de vivacité de couleurs avec les tapisseries des Gobelins. Ingres fait des excursions dans la peinture du moyen-âge, et il y a de la poésie dans ses moindres tableaux. »

Quelque injustes que nous parussent quelquefois les opinions du roi sur la peinture, ainsi que son admiration pour l'école de Boucher et de Vanloo, nous n'avions garde de le contrarier; nous le laissions vanter les Doyen, les Chardin, comme les talons hauts et les paniers; d'ailleurs il mettait tant d'esprit et de grâce dans ce genre de conversation, que le plaisir de l'interrompre n'eût pas compensé pour nous celui de l'entendre parler; petit à petit, d'ailleurs, il modifia ses jugements, comme je l'ai déjà fait entendre.

Un jour il me dit avec un admirable sérieux: « Un grand de la terre vient de mourir, un puissant véritable, ne devant son pouvoir qu'à lui-même, n'ayant besoin d'aucun secours étranger, se passant de chambres, et n'étant pas plus tourmenté par la perception de l'im-

pôt indirect que par la liberté de la presse.

» — Eh! sire, quel était donc ce bienheureux souverain que la mort vient de ravir à son peuple?

» — Comment, me dit-il, vous ne le savez pas?

» — Non, sire.

» — C'est l'éléphant du Jardin des Plantes. »

Je me mis à rire.

« Sont-ce là les regrets que vous fait éprouver cette majesté?

» — Plaisant trône que celui d'un éléphant!

» — Vous vous trompez, ma belle amie; il n'y a de vraiment roi que celui qui n'a besoin de personne. Un confesseur, un favori, une maîtresse, l'amour-propre des uns, la crainte des autres, les flatteurs, les ennemis, voilà le plus souvent les maîtres des dominateurs des peuples. Mais le lion, l'éléphant, la baleine, voilà les vrais monarques de la création.

» — Sire, on ne peut soutenir un paradoxe avec plus d'habileté. »

Le roi continua de plaisanter sur ce sujet; il s'y complut à tel point, que je conjecturai qu'il y avait en lui une arrière-pensée. Je ne

me trompais pas, il venait d'avoir dans son intérieur une de ces scènes fâcheuses que le respect ne me permet pas de dévoiler. Je le consolai, et l'encourageai à tenir ferme.

« Sire, lui dis-je, vous êtes enfin le maître.

» — Je le suis, c'est certain; mais il est pénible de le faire. Il y a des moments où je me sens le besoin de céder à certains désirs, et de faire comme Charles-Quint et la reine Christine; mais ce serait une grande faute, ils ont encore besoin de moi. »

Le roi n'acheva pas. Louis XVIII était brusque en apparence, au fond il était excellent. Quand madame royale voulait lui parler politique, au lieu de la bouder, il la mettait sur le chapitre de l'étiquette. Il affectait de défendre le cérémonial comme une affaire d'État, et forçait la princesse à soutenir la thèse contraire. Élevée au milieu des saturnales de la révolution, elle avait compris de bonne heure que les princes doivent repousser une morgue déplaisante sans admettre une familiarité indiscrète. Sous ce rapport, la conduite de cette princesse était parfaite. Assise sur les marches du trône, elle a prouvé depuis longtemps que la majesté et la grâce formaient une

partie de son apanage, et qu'au besoin elle aurait assez de fermeté pour soutenir le poids d'une couronne. Mais, exclue du gouvernement, une grande partie de ses journées a été toujours employée par elle au soulagement des infortunés. Qui mieux qu'elle pourrait compatir au malheur! Monseigneur le Dauphin possède les mêmes vertus et le même courage. Les princes avaient appris dans l'émigration à connaître les avantages d'une vie privée. Il est peu de maisons royales qui manifestent autant d'attachement pour leurs alentours, et qui les traitent mieux. Si le roi avait voulu choisir son favori parmi la haute noblesse, celle-ci aurait peut-être été contente, et nous nous serions trouvés entre nous; mais un plébéïen figurait mal au milieu d'un si beau cercle; c'était un étranger, car il ne tenait à personne, ni par le sang, ni par les alliances. Le roi s'en apercevait quelquefois, et tantôt il en riait, d'autres fois il lui échappait des éclairs de brusquerie. Je me souviens qu'un jour qu'il déjeunait avec plusieurs officiers de sa maison, un gentilhomme de la chambre, M. A. de P..., ayant refusé quelques mets qu'il lui offrait, dit presque en même

temps à un de ses voisins, qu'il ne s'occupait jamais de ce qui garnissait une table.

« Monsieur de P..., lui dit le roi, vous avez tort : à tout âge il faut faire attention à ce qu'on mange, et particulièrement au vôtre, à ce qu'on dit. » Ceci ressemble fort au mot de madame Geoffrin à ce jeune provincial qui, invité chez elle, déchiquetait un gigot avec un couteau en miniature, tandis qu'il faisait un récit qui ne finissait pas : « Monsieur, lui dit-elle, il faut, pour réussir à Paris, de grands couteaux et de petites histoires. »

Il mourut vers cette époque un homme de lettres dont les ouvrages dramatiques sont encore en possession de plaire au théâtre, M. Marsollier des Vivetières, homme d'un commerce facile, aimable avec bonhomie, que le roi avait connu et apprécié avant la révolution. En apprenant sa perte, Louis XVIII, qui savait combien Marsollier lui était dévoué, nous dit :

« Voilà un des miens qui me quitte ; si j'avance encore dans la vie, je resterai seul.

» — Eh ! sire, répliquai-je, faut-il dater d'avant 1789 pour être digne de vous plaire ?

Pensez-vous que depuis cette époque on n'ait pas appris à vous aimer ?

» — Je ne dis point cela, reprit le roi? mais ce que rien ne remplace, ce sont les souvenirs de la jeunesse que l'on rencontre dans ceux qui ont vieilli avec nous. J'aime à retrouver aux Tuileries, même dans les rangs des libéraux, des hommes que j'ai connus avant la révolution. J'ai toujours quelque chose à leur dire; il me semble du moins que j'aurais du plaisir à leur parler. »

Je trouvai cette définition très juste; le roi en faisait souvent de ce genre; j'aurais pu, si j'avais tout écrit, le montrer comme un des esprits les plus profonds de son royaume. Il atteignit dans l'émigration à cette maturité d'esprit qui lui manquait dans sa haute fortune; aussi s'est-il toujours trouvé à la hauteur des circonstances, et l'histoire nous montre bien peu de princes dont on puisse faire un semblable éloge.

CHAPITRE IX.

M. Arnault. — Plaintes du roi. — Il me parle de Voltaire. — Première représentation de Germanicus. — M. de Martainville. — M. Colnet. —Le comte O'Mahoni. — Mely-Janin.— M. Sosthène de La Rochefoucauld et la Société des amis des arts.—Morosini.— Le baron de Vincent. — Wellington. — Conversation avec M. de Marchangy.

Malgré tout son esprit, le roi avait la manie de vouloir être aimé de tout le monde; et cette chimère lui faisait éprouver de cruels désappointements toutes les fois qu'il fallait revenir de quelque illusion dont il s'était bercé. La première représentation de *Germanicus* vint renouveler ses chagrins en lui rappelant tous les torts que M. Arnault avait eus envers lui.

« Cet homme-là, disait-il, a été mon valet de garde-robe et le secrétaire des commandements de ma pauvre femme; je l'avais comblé de mes bontés, et il ne s'en est pas souvenu lorsque je n'ai plus été là avec ma puissance

pour lui rappeler tout ce qu'il me devait.

» — Vous l'avez bien puni de son ingratitude, sire, en inscrivant son nom vous-même sur la liste fatale des exilés.

» — Il le méritait bien, reprit le roi avec vivacité.

» — Ce n'est pas ce que je nie; je cite un fait, voilà tout.

» — Je l'aimais, madame, je me plaisais à croire qu'il me le rendait, et il a été ingrat..., ingrat comme...

» — Un grand seigneur, ajoutai-je en riant.

» — Vous auriez pu dire mieux encore, répliqua-t-il sur le même ton.

» — Ah! sire, j'ai tant de respect pour les têtes couronnées!

» — Vous dépassez le but: je croyais que vous auriez dit ingrat comme un prince.

» — Je pense comme l'avocat Patelin: quand on prend du drap, on ne saurait trop en prendre.

» — Et puis, ajouta le roi, vous vous êtes rappelé les vers de Voltaire;

Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

» — Sire, je ne cite jamais après Votre Majesté.

» — Hé bien, on a tort; les rois sont susceptibles d'amitié : j'ai aimé excessivement Montesquiou; c'est lui qui m'a quitté. Mon cœur était rempli de d'Avaray, et s'il eût vécu vous le verriez auprès de moi, à la première place du royaume. Mon excellent frère, qui sera roi si Dieu lui prête vie, a eu des amis et leur a été sincèrement attaché; la couronne ne changer a rien à ses affections. Je crois donc les vers de Voltaire faux en thèse générale, car il n'y a pas de règle sans exception. Mais revenons à Arnault, dont on joue demain la pièce.

» — Il ne sera point là pour jouir de son triomphe ou pour souffrir de sa chute.

» — A qui la faute? à lui, rien qu'à lui; j'ai fait à son égard des avances, comment les a-t-il reçues? en républicain qui préfère un empereur à un roi.

» — Aussi l'avez-vous rayé de sa place à l'université impériale.

» — Ce n'est pas moi.

» — Vous laissâtes faire, sire, et ne pas empêcher...

» — C'est se rendre complice; j'achève votre phrase. Savez-vous qu'il y a des jours que vous êtes d'une franchise...

» — Sire, vous le voulez.

» — Oui, je l'ai dit. »

Il s'arrêta, et moi aussi ; j'avais été aussi loin qu'il m'était permis d'aller; au-delà, c'eût été folie. Après un instant de réflexion :

« Pensez-vous, me dit Louis XVIII, que la pièce ait du succès?

» — Du succès? sire ! un succès effroyable : la révolution tout entière la trouvera sublime, car elle déplaît à la couronne ; elle est l'œuvre d'un exilé.

» — La police ne fait que des sottises ; pourquoi la laisse-t-elle jouer ?

» — C'est une faute de M. Decazes; à sa place j'aurais tenu à l'écart et la pièce et l'auteur.

» — Je vois, dit le roi, où l'on veut en venir; on sollicitera le pardon de cet homme en vertu de son triomphe, on m'accablera de sa gloire ; mais je suis là, je saurai me défendre.

» — Puisque le parterre est le champ de bataille, c'est à vos fidèles sujets à y combattre pour vous. »

Le roi me dit alors : « Au fond, peu m'importe. Arnault restera où il est tant que je serai où je suis; il m'a manqué personnellement, il m'a contraint à jouer à son égard le rôle de son héros moderne; mais, parbleu, il n'est pas madame de Staël. »

Après cette épigramme, il changea le sujet de la conversation.

« Les gens de lettres, me dit-il, sont difficiles à manier; ils ne savent pas se tenir tranquilles. Voltaire, leur chef, par exemple, mourait d'envie de revenir à Paris. Hé bien, il faisait chaque année trente ou quarante imprudences qui l'en écartaient. Louis XV ne l'aimait pas, il le trouvait intrigant, tracassier et avantageux. Voltaire, accoutumé à des intimités royales, aurait voulu jouir de celle de mon aïeul, et celui-ci ne se familiarisait qu'avec des hommes qui montaient dans ses carrosses. J'ai vu Voltaire lorsqu'il arriva ici pour y mourir; je lui donnai incognito une audience, qui, publique, aurait déplu au roi mon frère.

» — Louis XVI partageait donc les opinions de son prédécesseur?

» — Non, il ne tenait pas à la noblesse, mais beaucoup aux vertus; il regardait Voltaire

comme un impie, un factieux et un libertin. Je vis donc cet auteur célèbre : qu'il y avait de feu dans son regard! que de malice encore sur ses lèvres de singe! Au reste, ses manières n'étaient pas relevées; il avait une aisance de mauvais ton, il ne savait pas être familier avec retenue. Je causai peu avec lui, car il parla toujours; je reconnus son esprit; il ne put juger si j'en avais; il dit pourtant au duc de Richelieu que j'étais très aimable; cela ne me surprit pas: je n'avais fait que l'écouter. Il mourut peu après; le clergé ne voulut rendre à ses dépouilles aucun honneur funèbre; et il eut tort. De semblables rigueurs sont toujours odieuses; quelques prêtres les aiment; ils ne se doutent pas du tort qu'ils font à la religion. »

Ce que le roi m'avait dit de M. Arnault et de sa tragédie ne sortit point de ma tête. Il vint du monde chez moi, quelques jeunes gens de cette compagnie de Noailles que l'on devait casser bientôt pour cause d'insubordination. Je me laissai aller à des paroles imprudentes; je peignis avec tant de véhémence la victoire que les libéraux se flattaient de remporter le lendemain; que ces messieurs se promirent de

la disputer. J'eus tort en cette circonstance, mais j'étais royaliste avant tout, et je ne sentis ma faute que lorsqu'il ne fut plus temps de la réparer. On sait le tumulte épouvantable qui eut lieu à la première représentation de *Germanicus*. La pièce, sans pouvoir être jugée, fut applaudie et sifflée avec rage; une bataille eut lieu dans l'enceinte de la salle, les esprits s'exaltaient au point que la police ordonna le retrait de cette tragédie; elle fut rayée du répertoire, jusqu'à nouvel ordre; elle n'a été reprise que long-temps après, et avec peu de succès.

Le roi, à qui le soir même on conta ce qui s'était passé, dit qu'il en était fâché, mais d'un ton qui signifiait tout le contraire. Il demanda avec un véritable intérêt si aucun de ses *leudes* n'avait été maltraité grièvement. M. Arnault fils, qui a depuis donné quelques tragédies très classiques, prit vivement la défense de l'œuvre paternelle contre M. Martainville, qui l'attaqua avec une violence de style peu commune, dans je ne sais quel journal.

MM. Martainville et Colnet étaient les deux seuls écrivains de quelque talent qui se fussent

jetés dans notre parti; la tournure de leur esprit s'accommodait très bien des feuilletons d'un journal d'où ils décochaient les traits de leur verve satirique. Malheureusement la bonne foi n'était pas toujours chez eux la compagne inséparable du royalisme.

Ces écrivains, quelquefois comiques, quelquefois bouffons, recrutèrent plus tard le comte O'Mahoni, vrai Irlandais par sa bravoure et ses naïvetés. Je crois qu'il s'est fait trappiste depuis ce temps-là.

A cette époque, Sosthènes de La Rochefoucauld, que je commençais à voir beaucoup, se mourait d'envie d'être ou plutôt de faire quelque chose. On lui avait soufflé qu'il était un héros, parceque Napoléon l'avait proscrit, et il me disait qu'un héros ne pouvait demeurer oisif. Il cherchait avec moi à quoi il pourrait s'employer; je lui dis que puisque le ministère lui fermait la carrière des ambassades, et que la paix lui fermait celle des armes, il fallait qu'il se jetât dans la littérature, non pour écrire, cela ne pouvait aller ni à ses goûts ni à son rang, mais en manière de protecteur, ce qui était bien plus aisé. Il mûrit cette idée, et, de concert avec le vicomte de Senonnes, qui

cultive les arts en amateur éclairé, le comte de Forbin, qui, avec son nom, ne devrait être peintre que pour faire des marines, et le comte de Clarac, qui, après avoir porté les armes avec honneur, se place au premier rang des érudits, il enfanta le plan de la *Société des amis des arts;* les princes le prirent sous leur protection spéciale, monseigneur le duc de Berry principalement; et le cher Sosthène fut charmé de commencer à faire parler de lui. C'est en considération de son zèle et du bien que les artistes en ont dit, que l'on créa plus tard pour sa satisfaction personnelle une espèce de ministère du rôle de Mécènes.

Le marquis Julio Morosini ne l'aimait point. Le premier continuait à me plaire. Mais, jaloux comme un Italien, il ne pouvait supporter les hommages que l'on rendait à ma personne ou à ma position; il voyait des rivaux partout, jusque dans cet honnête baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche, qui, tout occupé de diplomatie, ne faisait des compliments que dans un but politique, sans cependant, comme le prince de Metternich, exploiter la galanterie au profit de l'empereur son maître. Wellington comptait encore au rang des antipathies de

Morosini. « Qu'il y a de jactance et de charlatanisme, me disait-il, dans cet homme de guerre! Les circonstances ont fait sa réputation, il a dû sa gloire à la patience qu'il a mise à l'attendre. » Le héros anglais venait souvent chez moi, dans les fréquents voyages qu'il faisait à Paris. J'étais polie avec lui, et voilà tout. Sa suffisance me déplaisait trop. Mais le roi m'avait demandé de continuer à le recevoir. «Je dois le bien traiter, me disait-il, pour être conséquent avec mes actes; c'est un joug à subir, il faut que mes amis en allègent le poids. » J'obéissais, et en vérité je portais ma part de cette croix : vanité nationale à part, quel pauvre sire!

Je m'amusais quelquefois à tourmenter le marquis Morosini en lui écrivant toutes les galanteries dont j'étais l'objet; il me répondait par des brusqueries et se plongeait plus avant dans la retraite. Au reste, quelle que fût ma conduite à son égard, il ne perdait rien de sa mélancolie et de ses habitudes mystérieuses. Il s'occupait toujours de la politique de l'Italie, et me demandait souvent ce que le roi en pensait. Hélas! Louis XVIII avait bien assez affaire de la France, et les pays au-delà des

Alpes ne pouvaient guère l'intéresser que faiblement.

Depuis quelques jours la figure de Morosini était devenue plus sombre que de coutume.

« Qu'avez-vous? lui demandai-je; vous n'êtes pas dans un état naturel: seriez-vous l'objet de nouvelles persécutions?

» — Non, me répondit-il; ma position est toujours la même; on me laisse tranquille, parceque la violence de mes persécuteurs a besoin de répit, mais ils pourraient bien avant peu avoir à trembler pour eux-mêmes. »

Avec tout autre que Morosini, j'aurais pu prendre cela pour une bravade; mais il n'était pas homme à se repaître de vaines illusions.

« Mon ami, lui dis-je en l'attirant vers moi, soyez prudent; ne vous risquez pas dans des entreprises inconsidérées: la France vous accorde un asile, vivez-y en paix.

» — Ainsi fais-je, me répliqua-t-il de manière à me prouver le contraire.

» — Je ne suis pas contente de vous, on cherche à vous inspirer une témérité qui vous sera nuisible. »

Il me fit une réponse évasive. « Ce n'est pas là ce que je veux, Julio, lui dis-je: il

se passe en vous quelque chose d'extraordinaire; ne suis-je pas digne de votre confiance? » Il me parla d'amour; il fut si entraînant que je perdis la politique de vue. Toute autre en eût fait autant à ma place: il me quitta donc maître de son secret.

Sur ces entrefaites M. de Marchangy, dont l'amitié pour moi augmentait en raison de mon crédit, vint me trouver avec un air mystérieux qui me surprit, et avec une aisance plus grande que de coutume, ce qui me fit penser qu'il avait à me communiquer quelque chose qui m'intéressait autant que lui-même. « Je suis charmé de vous rencontrer seule, madame la comtesse, me dit-il; j'ai à vous parler d'une chose bien importante. Vous recevez chez vous un étranger dont les démarches ont paru suspectes. Je crains que le marquis Morosini ne se livre à de mauvais conseils; il sort à des heures indues, il fréquente des gens qu'on surveille, il reçoit beaucoup de lettres qui ne lui arrivent jamais par la poste; enfin il va peu aux lieux où l'on s'amuse. Tout cela me fait craindre qu'il n'appartienne à ces illuminés politiques à ces carbonari qui mettent du sentiment dans leurs intrigues républicaines, et qui, au

besoin, égorgeront pour le bien de l'humanité, les rois, les nobles et les prêtres. »

Je fus épouvantée de ce discours; il était trop en harmonie avec mes inquiétudes secrètes sur Morosini, et les moyens que M. de Marchangy avait employés pour arriver à la découverte de la vérité ne me permettaient pas de penser qu'il n'en fût qu'à des doutes.

« Êtes-vous certain de ce que vous avancez? lui dis-je.

» — Autant qu'on peut l'être quand on n'a pas obtenu l'aveu du coupable.

» — Monsieur de Marchangy !

» — Pardon, madame, de l'accusé, si vous le préférez.

» — Assurément le marquis Morosini n'est pas autre chose.

» — Il a cependant beaucoup de génie et un grand caractère.

» — Est-ce qu'il n'y aurait de dupes que les sots? il me semblait pourtant qu'ils trompent assez souvent les gens d'esprit.

» — Oh! reprit M. de Marchangy avec une expression maligne, les gens d'esprit ne sont pas toujours bêtes, quoi qu'en dise Suzanne, et je crois bien que ce superbe Vénitien

possède des secrets dont la découverte assurerait le repos de l'Europe.

» — Et vous venez à moi pour me conseiller le rôle d'espion et de traître ?

» — Ne vous trompez pas sur les mots, madame, ils n'ont de valeur que par les idées qu'on y attache. Thémistocle fut vertueux en souffrant l'insulte du Lacédémonien Euribiade, et le comte Julien fut regardé comme le plus odieux des hommes pour avoir vengé la sienne. Vous aimez la France, vous aimez votre roi, vous aborrhez l'anarchie et les révolutions. Hé bien ! donnez-en la preuve en éclairant un jeune homme aveuglé, et en le ramenant à une véritable sagesse. »

On se ferait difficilement une idée aujourd'hui de ce que nous étions encore en 1817: fanatiques pour notre cause, nous rapportions tout à son triomphe, et la fin justifiait les moyens; aussi M. de Marchangy n'eut-il pas de peine à me déterminer à prendre part à une intrigue de haute police. « Du courage ! me dit-il en me quittant; il sera charmant de tourner ainsi M. Decazes, et de prouver au roi que cette police dont on fait tant de bruit n'est utile qu'à celui qui la dirige. »

CHAPITRE X.

Retour de M. de Blacas. — La correspondence de madame Regnault. — Louis XVIII journaliste. — Ma conversation avec lui. — Un mot sur ces Mémoires. — Le comte Ropstochin. — Le prince Paul de Wurtemberg. — La princesse Paul de Wurtemberg.

Je me laissai entraîner par M. de Marchangy, moins peut-être dans l'intérêt de la monarchie que pour satisfaire au désir que j'avais de tourmenter M. Decazes. Cependant il avait déjà un rival assez redoutable dans M. de Blacas, qui était revenu depuis peu à Paris, contre vents et marée. Ce pauvre homme (je parle de M. de Blacas) comptait bien qu'il allait tout aussitôt reconquérir son ancienne faveur. Il ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé étrangement.

Quelque temps avant l'arrivée de M. de Blacas, Louis XVIII me dit :

« Savez-vous qui va bientôt nous venir aux Tuileries ?

» — Fouché peut-être, répliquai-je.

» — Oh ! pour celui-là, ajouta le roi, il est trop raisonnable.

» — Alors, sire, il m'est impossible... Je ne vois pas qui...

» — Voyons, cherchez.

» — J'y suis, m'écriai-je, M. de Blacas.

» — Justement.

» — Eh bien ! que vient-il faire ici ? Sans doute il veut une seconde fois gouverner la France ; cependant le premier essai qu'il a fait de ses talents administratifs n'aurait pas dû l'encourager...

» — Rassurez-vous, reprit le roi : Blacas est un bon garçon que j'apprécie...

» — En ce cas, ajoutai-je, je vois que Votre Majesté ne lui confiera plus les fonctions de ministre. » Louis XVIII se prit à rire, et nous changeâmes de conversation.

M. de Blacas arriva. Toute la cour fut en émoi de sa présence. Quelques uns pariaient pour lui, se fondant sur la force d'une ancienne amitié. Ils ne savaient pas que plus le roi s'était montré faible en sacrifiant son favori, plus il voudrait montrer d'énergie en ne lui restituant pas ses bonnes grâces. En effet,

lorsque Louis XVIII reçut le comte de Blacas, il lui parla de tout, hormis de faveur; et afin de ne lui point donner d'espérance là-dessus, il lui fit l'éloge de M. Decazes. A ce coup M. de Blacas sentit qu'il n'y avait plus rien à faire à Paris, et il repartit comme il était venu, sans ministère.

La Providence punit le roi du chagrin qu'il avait donné à ce bon M. de Blacas. Quand je dis la Providence, c'est la police que je veux dire. Celle-ci intercepta une correspondance qui avait lieu entre le comte Regnault de Saint-Jean d'Angely, alors en Amérique, et sa charmante femme, qui, dans le malheur de son époux, avait retrouvé pour lui la tendresse qu'elle lui portait au commencement de leur union. Cette dame, exaspérée par l'infortune, aigrie par les obstacles que l'on opposait à la rentrée de son mari, confiait au papier les plaintes les plus étranges, le mécontentement le plus irrévérencieux. Le roi ayant entendu parler de ces lettres virulentes, voulut les voir. On essaya de les lui cacher; il insista, il fallut céder; sa colère fut extrême. Il aurait souffert, comme tous les hommes, qu'on parlât de lui avec haine; mais il ne pouvait supporter qu'on

en parlât avec mépris. La comtesse Regnault fut donc arrêtée et enfermée à la Conciergerie. Sa mère, madame de Bonneuil, vint me trouver. Elle désirait que j'obtinsse pour sa fille la permission d'attendre dans une maison de santé la punition provoquée par son imprudence. Je promis de faire tout ce que je pourrais. Je courus au château ; le roi me reçut avec sa bienveillance accoutumée. Après les premiers compliments, il me donna un papier en me priant de le lire tout haut. Voici ce qu'il contenait.

« Une femme dont le mari a occupé de grandes places sous Bonaparte lui écrit en Amérique, où il s'est retiré ; elle s'entretient de ses espérances, et même de ses désirs de vengeance ; rien n'est plus naturel ; et, à la vengeance près, qui n'est pas dans nos mœurs, il n'y a pas eu, durant notre dernière révolution, de parti vaincu qui n'ait annoncé l'incapacité du parti vainqueur, le mécontentement général prêt à faire explosion, et le peuple disposé à se lever, etc., etc...; Dieu merci, nous connaissons tout cela. Et nous aussi, nous avons souvent pris nos vœux pour nos espérances. L'espérance qui montre la santé au mourant,

la grâce au condamné, la fortune au pauvre, l'espérance de reconquérir de grands emplois n'abandonne pas ceux qui les ont possédés une fois. Je n'avais donc pas besoin de lire la lettre de madame Regnault pour être persuadé que toutes celles qui partent du même endroit sont écrites dans le même sens. Il faut une intelligence forte pour comprendre qu'il y a des choses qui renaissent nécessairement de leurs cendres, et d'autres qui périssent nécessairement au milieu même de leur succès..., etc. »

Je ne copie pas le reste de cet article, parce-qu'en vérité il me semble trop médiocre et ayant trop peu d'intérêt.

Tandis que je lisais, le roi me regardait fixement avec une espèce d'attention qui ressemblait à de l'inquiétude. Je pus m'apercevoir sans peine du désir qu'il avait que cet article me parût bon. Je m'imaginai qu'il était de lui; et quand j'eus achevé :

« Voilà, dis-je, une pièce parfaite. Cela ne peut avoir été écrit que par une plume exercée.

» — Vous trouvez? reprit le roi d'un air triomphant.

» — Certainement, sire.

« — Ainsi il vous semble que cela répond bien aux attaques injustes de madame Regnault?

— C'est, répliquai-je, ce que l'on peut dire de plus convenable; et si cela s'imprimait, le succès en serait immense.

» — Oh!... reprit le roi avec une modestie affectée.

» — Oui, sire, c'est un chef-d'œuvre.

» — Ah! madame!... Au reste, ajouta Louis XVIII d'un ton qui trahissait tout ensemble sa joied'auteur et son mécontentement de roi, bien que madame Regnault nous méprise, il est certain qu'il y a encore en France de l'esprit, du goût et des talents.

« — Oui, sire, répondis-je, vous pouvez le prouver les pièces en main, et en outre il y a aussi beaucoup de clémence; je suis assurée que vous en allez donner une preuve éclatante.

« — Je vous vois venir, rusée que vous êtes, reprit le roi : vous espérez fléchir ma colère contre cette femme insolente.

»—Ce n'est point pour elle que je vous prie, c'est pour votre gloire. On n'a jamais approuvé le prince qui a sévi contre une femme.

» — Elle me méprise.

» — C'est fortmal à elle. Pardonnez-lui, et vous lui ferez voir qu'elle a eu tort.

» — Vous vous soutenez toutes, mesdames.

» — Que deviendrions-nous sans cela?

» — On dit cette rebelle fort jolie.

» — Oui, sire; et la punir, ce serait conscience.

» — Puisqu'il en est ainsi, je vous accorde sa grâce. Elle ne sera pas mise en jugement, mais à condition que d'ici à peu de jours elle ira rejoindre son mari. »

Je dirai en passant que madame Regnault se rendit auprès du comte. Je les retrouverai plus tard l'un et l'autre. Le roi me demanda une seconde fois si je croyais que son écrit ne déplairait pas au public. Je répondis comme je devais, et quelques jours après j'eus le plaisir de voir Sa Majesté imprimée toute vive dans les journaux.

Louis XVIII aimait à écrire dans les gazettes et à se voir découvrir dans son transparent *incognito*. Cela nous était surtout facile, à nous qui connaissions son faire. Ses articles étaient fort polis, fort soignés, et le plus ordi-

nairement sans conclusion et sans but. Il prenait sa correction pour de la chaleur, et son élégance pour de la clarté. Nous vantions au château le grand effet de ce style tout royal, et Louis XVIII nous disait en se frottant les mains : « Ce ne sont pas là des phrases à la Buonaparte. »

L'affaire de madame Regnault coïncida avec un mariage qui fit grand bruit à la cour ; celui de mademoiselle Destillères, la plus riche héritière de France, avec le marquis d'Osmond. Cette jeune personne, douce, bienfaisante, modeste, se désolait des avantages de sa position, comme une autre s'en serait réjouie. Elle savait que sa fortune était le point de mire de tous les hommes à marier, et elle craignait avec quelque raison que ses adorateurs nombreux ne fussent amoureux que des beaux yeux de sa cassette. Elle choisissait, choisissait, choisissait, et à la fin elle choisit le marquis d'Osmond. Je la connaissais, j'appréciais son mérite, j'aurais voulu son bonheur. Il ne m'appartenait pas cependant de la conseiller pour une affaire aussi délicate que le don de sa main. Je ne pouvais que faire des vœux pour elle. Puisse-t-elle trouver la félicité que lui

méritent ses aimables qualités et ses vertus modestes. Le roi aurait désiré la marier à un personnage de sa cour auquel il portait un vif intérêt.

A l'époque dont je parle, trois étrangers dont je dois dire quelques mots arrivèrent à Paris presque en même temps. Je parlerai d'abord du comte Ropstochin, le même qui était gouverneur de Moscou lorsque Napoléon fit son entrée dans cette ville.

Je le vis pour la première fois chez une dame de mes amies. Quand j'entendis annoncer le comte Ropstochin, je tressaillis. A ce nom fameux je me figurai que j'allais voir une espèce de géant vêtu de noir et de rouge, à la figure pâle, aux yeux terribles, et portant à la main cette même torche dont il avait naguère incendié Moscou : point du tout. Le comte Ropstochin était vêtu d'un habit galonné d'or; il avait un pantalon blanc, un chapeau gris, et il portait à la main un bouquet de roses. Mon Dieu que cela me parut ridicule, et combien j'eus de peine à voir sa figure riante au lieu de cette mine épouvantable que je me promettais d'admirer. Il me fallut quelque temps pour m'accoutumer à cette réalité et

pour concevoir que le terrible gouverneur de Moscou tînt si peu de place dans le salon d'une dame de Paris.

Cependant je causai avec lui du roman du jour et de la pièce nouvelle. Ropstochin, sans être ce que nous appelons un homme, spirituel est d'un commerce fort agréable. Il est simple, gracieux, naturel. Il repousse sa gloire parceque'elle a ruiné trop de familles; il se dit innocent de l'incendie de Moscou; il a même écrit et fait imprimer sa justification. Il est vrai pourtant que cette grande et énergique mesure fut prise par lui, et que c'est à Ropstochin que la Russie doit son salut et son triomphe. Au reste il y avait dans ce héros tant de calme et de sang-froid qu'on peut sans peine le croire capable des plus grandes résolutions. J'aimais à causer avec lui, parceque ces caractères à part qui ne sont pas jetés dans le moule commun ont quelque chose qui m'attire et me séduit; nous autres femmes nous ne haïssons pas un barbare. Je sentais, en regardant Ropstochin, que si j'avais pu être infidèle à Morosini, je ne lui aurais donné pour rival qu'un homme qui me semblait le libérateur de sa patrie.

Le prince Paul de Wurtemberg est le second étranger de qui je dois parler. C'est un prince philosophe. Si jamais il devient roi, comme sa naissance peut le lui faire espérer, je m'assure que la vertu montera sur le trône avec le nouveau Marc-Aurèle. Le prince Paul serait le modèle des rois constitutionnels, de même que l'infant Don Miguel est le beau idéal des rois absolus. Je n'ai pas vu d'esprit plus élevé que le sien, de cette élévation qui vient de la noblesse des sentiments. Il est instruit et modeste; il a beaucoup de simplicité et de grâce, il joint à une haute raison une légèreté charmante; il pense comme un Allemand et cause comme un Français. Cependant il eut un soir le dessous avec mademoiselle Bourgoin, qui, l'entendant faire du libéralisme dans les coulisses, lui dit : « On voit bien, prince, que vous n'êtes pas encore chef d'em ploi. » Pour parler ainsi à un prince, il faut être au moins *Iphigénie en Aulide.*

Comme le roi m'avait commandé de voir le prince Paul, je reçus deux ou trois fois ses galants hommages. J'allai même chez lui, où je rencontrai MM. de La Fayette et Benjamin Constant. Nous avons en France tant de pen-

était pour la royauté, qu'il ne faudrait à nos libéraux qu'un prince qui se ferait libéral.

La princesse Paul de Wurtemberg, née de Saxe-Hildburghauzen, possédait les qualités de sa maison paternelle. Indulgente parce qu'elle n'avait pas besoin d'indulgence pour elle, elle était vertueuse autant qu'aimable. Son plaisir était de louer les autres; son bonheur, de les rendre heureux. Elle causait avec grâce; et, si cela peut se dire en parlant d'une femme, avec bonhomie. Elle n'avait aucune prétention; elle oubliait si bien son rang, que nous nous le rappelions sans cesse. Je n'ajoute qu'un mot à son éloge : elle avait des amis.

CHAPITRE XI.

Des conspirations, et du roman de M. le duc de Lévis. — Affaire de Lyon. — Le général Canuel. — Les autorités du département du Rhône. — M. Decazes. — Le gouvernement occulte. — Mission du duc de Raguse. — Le colonel Fabvier. — Morosini. — Je lui écris. — Mon oratoire. — Les carbonari.

De nombreuses conspirations, qui toutes se sont terminées par l'effusion du sang, troublèrent le règne de Louis XVIII. Les ultra-royalistes attribuaient les conspirations aux républicains et aux bonapartistes, qu'ils désignaient par l'appellation commune de libéraux. A les entendre, les libéraux étaient les fauteurs du despotisme et de l'anarchie, les irréconciliables ennemis de la royauté. De plus, au dire des royalistes, toutes les attaques contre le gouvernement partaient d'un centre unique, du comité directeur ; association mystérieuse résidant on ne sait où, composée on

ne sait de qui, soulevant les peuples on ne sait comment, mais obtenant de ses adeptes une obéissance aveugle, maîtresse de trésors immenses, et dont l'influence s'étendait sur tous les États de l'Europe.

Les libéraux, qui, tout en acceptant ce nom, désavouaient la double origine qu'on prétendait donner à leur parti, les libéraux rendaient aux ultra-royalistes accusations pour accusations. A les entendre, eux libéraux étaient innocents, comme l'enfant qui vient de naître, des conspirations contre la légitimité, qui étaient toutes du fait des ultra-royalistes, ourdies, fomentées à plaisir par eux et par la police secrète dont ils disposaient. « Et pourquoi fabriquerions-nous des conspirations imaginaires? demandaient les ultras. — C'est, leur répondaient les libéraux, d'abord pour nous faire pendre, et surtout pour effrayer Louis XVIII, lui faire croire que son peuple ne lui est pas attaché, le convaincre que le gouvernement représentatif est trop faible pour comprimer les passions révolutionnaires, et enfin pour le pousser par là à l'anéantissement de la charte et au rétablissement du gouvernement absolu. »

Entre ces accusations contraires, où était la vérité? Hâtons-nous de le dire, car M. le duc de Lévis vient de composer là-dessus un roman qu'il veut absolument faire passer pour historique.

Des hommes dont l'ambition avait été déçue par la restauration conspirèrent contre elle; ces hommes voulaient le retour de la république ou de l'empire, on ne saurait le nier: en ce point, les royalistes avaient raison; mais, d'un autre côté, il est tout aussi évident que des agents de la police furent mêlés à toutes les conspirations; que ces agents, dits provocateurs, au lieu de les prévenir, les fomentaient; que des gens connus par la véhémence de leurs sentiments royalistes encourageaient ces menées contre le trône, afin d'en tirer parti pour le triomphe de leurs opinions politiques, ou afin de les révéler ensuite, et de se faire richement récompenser de leur dévouement. Ainsi, soit spéculation, soit stratagème, les ultras ont quelquefois favorisé ces machinations révolutionnaires; et, sous ce point de vue, les libéraux n'avaient pas tort.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que, dans

ces funestes affaires, la conduite des fonctionnaires publics fut imprévoyante ou criminelle. Ils manquèrent également de sagacité pour prévenir les soulèvements, et de fermeté pour les réprimer au moment de leur explosion. Des hommes, je ne dis pas habiles et sages, mais d'une capacité médiocre, n'auraient eu qu'à souffler sur le feu de la plupart de ces révoltes pour les éteindre. Et ce reproche, que j'adresse aux agents de l'autorité, doit principalement retomber sur le ministre de la police, le comte Decazes. Le roi, prévenu par son favori, croyait sa conduite exempte de blâme; mais il se plaignait amèrement de celle des agents subalternes du ministre. Cent fois je l'ai entendu répéter ces plaintes : « Je me considère, me disait-il un jour, comme un voyageur qui, accompagné de ses domestiques, traverse une forêt infestée de voleurs. Ces domestiques voient leur maître attaqué par les brigands, et ne viennent point à son secours; on le jette à bas de cheval, on le dépouille, ils regardent faire. On va égorger leur maître; ils accourent enfin, et mettent les brigands en fuite. Il me parait que ce maitre peut, sans être trop grondeur, se plaindre de ses domes-

tiques, dont le dévouement va tout juste jusqu'à ne pas le laisser égorger. »

Cette coupable négligence des fonctionnaires publics ne fut jamais plus sensible que dans la fameuse révolte de Lyon, en juin de cette année. Il est prouvé, par les dépositions des magistrats et administrateurs, devant la justice; par les ouvrages justificatifs publiés par quelques uns d'entre eux, par les rapports officiels adressés au ministre de la police; par vingt autres indices irrécusables; il est prouvé jusqu'à la dernière évidence que dix jours avant l'explosion, non seulement les projets des rebelles, mais tous les détails de ces projets étaient connus et divulgués dans la ville de Lyon. Cependant nulle mesure ne fut prise pour saisir d'avance les coupables, nulle pour leur résister; cette révolte eut lieu à l'heure, au jour et de la manière convenus d'avance; les magistrats ne gênèrent en rien les insurgés. « Il paraît, s'écriait Louis XVIII indigné, que les autorités de Lyon ont appliqué à la police la maxime des économistes, *laissez faire, laissez passer.* » Le procès des insurgés de Lyon révéla des choses atroces sur les agents provocateurs. Ces cap-

dale, qui a si fort indigné les gens honnêtes de tous les partis, n'alla jamais plus loin. En vérité c'est une politique infernale!

Quand la révolte de Lyon fut annoncée à Louis XVIII, ce prince, ordinairement si calme et si flegmatique, se livra à la plus véhémente colère. M. Decazes, qui était venu apprendre à Sa Majesté cette triste nouvelle, fut, dit-on, fort malmené par son auguste maître. Il n'était pas accoutumé à essuyer des reproches de la part du roi, il voulut répondre; le prince irrité lui ordonna de se taire. Je ne sais si cette anecdote était véritable; mais les gens du château, tous ennemis du ministre, la prirent comme telle afin de s'en réjouir. M. Decazes était sorti du cabinet du roi, pâle, défait, se soutenant à peine. Mais le lendemain la bonne harmonie était rétablie entre le prince et son favori, dont les ennemis de ce dernier enragèrent. Je fus reçue ce jour-là par Sa Majesté; elle était sensiblement agitée : « Eh bien! me dit-elle, vous savez la touchante preuve d'amour que me donnent en ce moment les habitants de Lyon. Les malveillans, il me semble, comptent fort sur ma patience; ils la lasseront à la fin, et cher il leur en coûtera. » Je ne répliquai point à ces

menaçantes paroles. Après une pause d'un moment, il reprit :

« Encore de pauvres diables à fusiller ! et les chefs échapperont, comme de coutume ; et il faudra payer les délateurs, révélateurs, témoins, et ceux qui auront fusillé. Ces échauffourées seront un prétexte à mes cousins de Vienne et de Saint-Pétersbourg pour me dire que la France n'est pas encore pacifiée ; d'où il suivra, selon eux, qu'elle doit encore habiller, nourrir et loger leurs soldats. Que ne s'est-il trouvé dans la seconde ville de mon royaume un fonctionnaire public qui ait un peu de tête et d'envie de me servir !

» — Sire, lui dis-je, les forces militaires ne sont-elles pas commandées à Lyon par le général Canuel ? On en dit du bien ; il a fait deux fois la guerre de la Vendée.

» — Oui, reprit le roi, et sous deux drapeaux différents. Il s'est battu avec les blancs contre les bleus ; et puis il s'est ravisé, et s'est mis du parti des bleus contre les blancs. C'est un vrai militaire, tirant l'épée pour qui le paie. De quelle couleur est sa cocarde, et s'il se bat pour la bonne ou la mauvaise cause, peu lui importe. Demandez aux hommes de guerre de

la bravoure, du sang-froid sur le champ de bataille, des connaissances dans leur métier, fort bien; mais de la constance politique, de la fixité dans les principes, votre serviteur.

M. Decazes s'attacha à représenter à Louis XVIII l'affaire de Lyon comme un coup monté par le gouvernement occulte. C'était au moins à ses ordres qu'il fallait attribuer l'incompréhensible inertie des autorités lyonnaises; plusieurs actes avaient déjà signalé cette puissance mystérieuse, rivale de l'autorité du roi. Le gouvernement occulte était la contre-partie du comité directeur. Il s'enveloppait, comme lui, dans d'épaisses ténèbres. Mais son action sur les affaires était plus sensible; et tandis que nul ne se donnait pour partisan du comité directeur, beaucoup se vantaient d'être les fauteurs et les adhérents du gouvernement occulte. Quels étaient ses projets? on n'en connaissait au reste qu'un seul, c'était de renverser M. Decazes. Celui-ci était donc l'ennemi déclaré du gouvernement occulte. Louis XVIII ne l'aimait pas davantage, car il était jaloux à l'excès de son autorité. Un complot de cour l'épouvantait, il craignait moins la révolte d'une province. Il voulut

donc voir clair dans ces affaires de Lyon ; il envoya le duc de Raguse, avec le titre de commissaire royal, pour recueillir sur les lieux des renseignements, et du tout lui faire son rapport.

« J'espère, me disait-il, que le choix plaira aux deux partis, le duc a donné des gages à l'un et à l'autre.

» — Sire, répondis-je, dites plutôt qu'il déplaira à tout le monde, à tort ou raison. M. Marmont est méprisé des bleus, et fort peu estimé des blancs. »

Il est juste de reconnaître que le duc de Raguse s'acquitta de cette mission délicate avec autant de zèle que de talent. Il remit à Sa Majesté un Mémoire d'où il résultait, en somme, que la conspiration avait été conçue par des bonapartistes, fomentée par des agents provocateurs, tolérée par les fonctionnaires ; et que la conduite de ces derniers était inexcusable. Ce mémoire étendu attestait chez son auteur une sagacité rare, un esprit judicieux, clair, méthodique, et un talent de style qui se voit rarement chez des maréchaux de France. Peut-être M. le duc avait-il eu un collaborateur.

Cet écrit remarquable n'était connu que d'un fort petit nombre de personnes, et chacun

des intéressés s'y disait fort bien traité, lorsque parut la brochure du colonel Fabvier, aide de camp du maréchal ; elle déchirait tous les voiles. Jamais, depuis que les hommes se querellent pour des pamphlets, il n'en fut un qui excita plus d'animosités et un déchaînement plus terrible contre son auteur. La vie de Fabvier fut menacée : on essaya de l'assassiner. On détacha sur lui un royaliste enragé, bretteur de profession, qui lui chercha querelle, et pour l'honneur des principes lui donna un coup d'épée un peu au-dessous du cœur. Le gouvernement s'associa à ces injustes persécutions en lui ôtant son emploi, son traitement. Le colonel, sans place, sans argent, fit des extravagances ; et ne sachant où donner de la tête, il alla offrir son épée aux Hellènes. Ainsi les petites causes produisent de grands effets. Un pamphlet a donné à la Grèce son plus vaillant défenseur, et changera peut-être la face de l'Orient.

Quand l'insurrection de Lyon éclata, une joie inaccoutumée brilla dans les mélancoliques regards du marquis de Morosini. Mais la révolte étouffée, il était retombé dans sa tristesse habituelle. Ceci me confirma dans

mes soupçons. Je le croyais, sinon conspirateur, au moins affilié aux sociétés secrètes qui, disait-on, s'organisaient sur tous les points de l'Europe. Le but de ces associations redoutables était de renverser tous les trônes légitimes; elles en voulaient surtout à la race des Bourbons, qu'elles accusaient d'être l'ennemie de la liberté des peuples; et bientôt elles allaient commencer une guerre sourde, mais terrible, contre cette auguste famille, en Sicile, en Espagne et en France. Ces horribles projets me faisaient peur, et je voyais avec douleur un homme qui m'était cher s'y associer. Je conjurai le comte de m'éclairer sur les desseins des sociétés secrètes, et de m'avouer si lui-même tenait par quelque lien à ces sociétés; mes prières furent inutiles. Mais un homme, tout discret qu'il soit, ne dérobe pas long-temps un secret à une femme qu'il aime. Je lui écrivis donc.

« MON AMI,

» La tristesse et l'abattement où je vous vois m'affligent. Je vous plains; mais cela ne suffit point à ma vive et tendre amitié. Je veux vous consoler, je veux adoucir vos peines;

et si elles ne peuvent être adoucies, je veux les partager. Ne me refusez pas votre confiance, l'aveu de vos chagrins, de vos secrètes pensées; c'est une dette sacrée que vous avez depuis trop long-temps refusé d'acquitter envers moi. L'amitié est clairvoyante, vos dénégations ne me trompent pas : vous cachez sous cette tristesse quelques grands projets. Dites-moi quels sont ces projets; mes conseils pourront vous servir, et si vous voulez absolument vous perdre, peut-être ne refuserai-je pas de me perdre avec vous. Je vous attends ce soir. »

Mon cœur, pendant que j'écrivais cette dernière phrase, battait avec violence, car elle semblait un piége que je tendais à Morosini. Certes il avait toute mon affection, et il la méritait; mais l'âge heureux où l'on fait des folies était passé pour moi; il n'entrait point dans ma pensée de faire à ce jeune Vénitien le sacrifice de mon rang dans le monde, de ma famille, de mes opinions politiques; d'ailleurs l'attachement que je portais à Louis XVIII était un sentiment que rien ne pouvait balancer dans mon cœur, et rien n'aurait pu me décider à

unir mon sort à celui d'un homme qui conspirait contre ce prince et son auguste famille.

Le soir, j'attendis Morosini dans mon oratoire. C'était une petite pièce qui du temps de l'empire me servait de boudoir, et qui depuis la restauration avait été métamorphosée en petite chapelle gothique, mais seulement pour la forme. L'ameublement en avait été dessiné par un peintre de mes amis. Pas une draperie, pas un ornement qui ne fût du quinzième siècle. Les vitraux de couleur m'avaient été donnés par Louis XVIII; il les avait fait enlever d'une vieille abbaye des environs de Rennes. Vous vous seriez cru dans l'appartement secret de quelque riche baronne du moyen âge. Là je recevais le cardinal de Clermont-Tonnerre, quelques évêques, un missionnaire et deux ou trois jésuites de ma connaissance. Ces messieurs sortaient édifiés de ma piété. Mon oratoire n'était ouvert qu'à mes bonnes amies et à un très petit nombre d'amis de l'autre sexe. Morosini n'avait point encore obtenu le privilége d'y entrer.

« Le charmant séjour! s'écria-t-il en le voyant, il est digne de la divinité qui l'habite. Vous êtes dévote, madame?

contre l'empereur d'Autriche ; vous vous associez à des hommes qui conspirent contre la vie de tous les rois légitimes et la paix de toutes les nations.

« Eh bien! oui, s'écria-t-il avec chaleur, oui, je veux ma patrie libre, et j'en jure par Dieu qui m'entend, elle le sera ! ou... Aussi bien, que m'importe de vivre l'esclave d'un tyran étranger qui nous opprime et nous avilit ! » Il continua sur ce ton. Il ne se peut rien imaginer de plus éloquent et de plus passionné que les discours de ce jeune patriote ; il parlait de sa chère Venise comme d'une maîtresse adorée. J'étais fort émue; nous nous étions assis sur un divan ; il me pressait avec une impétuosité charmante de m'attacher à la sainte cause à laquelle il avait dévoué sa vie ; il tenait ma main dans les siennes. Je lui répondis : « Mon ami, votre patriotisme me touche, il augmente mon admiration pour vous, mais il vous perdra ; votre bras, tout courageux qu'il soit, est trop faible pour briser les chaînes de Venise. Pour moi, je ne suis point républicaine. Mon père m'a légué l'amour des princes qui nous gouvernent; leurs malheurs me les ont rendus plus respectables, et leur bonté pour moi m'a attachée

à eux pour jamais. » Cependant je ramenai adroitement la conversation sur les sociétés secrètes; je le pressai, je l'accablai de mes questions; il gardait le silence. Mais Morosini était à la fois le plus aimable et le plus généreux des hommes, il voulait me témoigner sa tendre reconnaissance; il satisfit enfin mon impatiente curiosité : pour la première fois j'entendis prononcer le nom, depuis si célèbre, de *Carbonari*. J'appris les ramifications immenses de cette association; j'appris ses horribles projets, le serment affreux qu'elle exigeait de chacun de ses membres, l'organisation des différents comités ou ventes, correspondant au comité central de la province, lequel, correspondant à son tour au comité suprême établi en Italie, était l'imitation exacte du célèbre institut des jésuites. Je frémis quand je connus quels progrès le carbonarisme avait déjà faits en France. Enfin il fallut nous séparer, la clepsydre de mon oratoire marquait une heure du matin.

Quand Morosini fut parti : « O Marchangy, m'écriai-je, que tu t'estimerais heureux de savoir la moitié d'un tel secret; mais ce n'est pas à toi que je le révèlerai, non plus qu'à

vous, monsieur Decazes, tout ministre de la police que vous êtes. » J'eus d'abord la pensée de raconter la chose à M. de Chateaubriand, mais j'avisai ensuite qu'il fallait commencer par instruire Louis XVIII. Le lendemain, de bonne heure, je m'acheminai vers les Tuileries.

CHAPITRE XII.

Conversation du roi avec M. Baour-Lormian. — L'avocat Robert. — Guerre à M. Decazes.— Le Conservateur. — Le baron Trouvé. — M. de Chateaubriand. — M. de Villèle. — M. de Corbière.— M. de Frenilly. — M. de Bonald. — L'abbé de Lamennais. — M. de Salaberry. — Anecdote de la chouannerie. — Arrestation d'une diligence. — Mystification. — Le concordat. — La censure.

Le roi devina, en me voyant, que j'avais quelque chose d'important à lui apprendre. Il me dit :

« Je gage que vous ne venez pas les mains vides.

» — Vous avez raison, sire, répondis-je. J'ai les révélations les plus étranges à vous faire.

» — Plus tard, reprit Louis XVIII, car voilà l'heure qui va sonner à laquelle j'ai fixé l'audience que j'accorde à un homme de lettres.

» — Oh! sire, il peut bien attendre.

» — Non, non, madame, c'est impossible;

ce littérateur est d'ailleurs de vos amis; vous m'avez souvent parlé de lui, et j'ai le plus grand désir de le voir.

» — C'est sans doute, repris-je, M. de Lormian?

» — Lui-même, dit le roi. Il vient de travailler en mon honneur, et je tiens à le remercier. »

Tous les journaux venaient de publier, le 25 août de cette année, une Épître au roi par M. Baour-Lormian. Cette épître, d'ailleurs fort piquante et fort spirituelle, n'avait satisfait personne. Les royalistes la trouvaient trop libérale; les libéraux, trop royaliste. On ne peut contenter tout le monde, à ce que dit La Fontaine. Quoi qu'il en soit, Louis XVIII, qui depuis longtemps appréciait le mérite de l'auteur, désira le connaître personnellement; et, d'après ses ordres, M. de Lormian se rendit au château. Il venait d'y arriver lorsque j'entrai. Le roi, qui le savait là, me dit: « Passez derrière ce paravent, asseyez-vous, et restez tranquille; je veux que vous voyez comment je traite ceux que vous aimez et qui me sont affectionnés. » J'obéis. Le roi sonna, et ordonna qu'on introduisit le poëte. Il le reçut avec sa grâce accoutumée.

« Monsieur, lui dit-il, je suis bien aise de vous voir. J'ai lu avec plaisir votre Épître; vous m'y vantez beaucoup trop peut-être; mais vous y rendez justice à mes intentions, qui n'ont pour but que le bonheur de la France. Je vous remercie. »

Puis le roi ajouta :

« On m'a dit que vous vous étiez entretenu plusieurs fois avec M. Bonaparte : avait-il des connaissances littéraires ?

» — Sire, il jugeait assez bien l'ensemble, et fort mal les détails. Il n'entendait rien ni au style ni à ce qui tient au goût; il ignorait les premières règles de la versification, et, à ce sujet je parlerai d'un vers de la tragédie d'Hector, de M. Luce de Lancival, qui lui avait singulièrement plu, et qu'il affectionnait beaucoup :

La guerre a des attraits, prince, pour les grands cœurs.

Voici comment il le citait :

Prince, la guerre a beaucoup d'attraits pour les grands cœurs. »

Le roi retint avec peine un sourire. Il dit alors :

« Ce que je loue en lui, c'est ce désir qu'il avait d'attirer à lui toutes les hautes renommées littéraires. Il convient aux princes de les encourager; car leur gloire sert à la nôtre; surtout celle des poëtes.

» — Le nom de Votre Majesté pour passer aux âges les plus reculés, n'a pas besoin de nous: la charte lui suffit.

» — De quoi vous occupez-vous en ce moment?

» — Sire, d'un travail fort long et fort ingrat: je traduis.

»— Quoi?

»— La Jérusalem délivrée.

» — Comment! une seconde fois?

» — On ne saurait trop revenir sur la traduction d'un pareil ouvrage!

» — Vous avez raison, reprit Louis XVIII; de tous les poëmes épiques c'est le plus amusant. J'en ai fait imprimer, dans ma jeunesse, une fort belle édition, avec des gravures dont Cochin avait fourni les dessins, et qu'exécutèrent les artistes les plus célèbres. Je préfère le Tasse à l'Arioste, parcequ'il est plus régulier; cependant la folie de celui-ci est bien aimable. Vous devriez traduire le Roland Furieux.

» — Sire, j'ai commencé ; je recule devant l'immensité de l'entreprise.

» — Lebrun a laissé une fort bonne traduction en prose de la Jérusalem ; mais des vers ne peuvent être rendus que par des vers. Je connais l'harmonie des vôtres ; je serai charmé de lire quelques morceaux de votre grand travail.

» — Sire, j'aurai l'honneur d'en soumettre quelque chose à Votre Majesté. Son avis me serait du plus grand prix, car elle aussi peut dire : *Anch' io son' pittore.* »

Le roi remercia le poète de ce mot flatteur, puis il lui dit :

« Avez-vous une pension ?

» — Vous avez daigné me conserver la moitié de celle dont Napoléon m'avait gratifié.

» — Je n'ai pu faire davantage. Bonaparte, qui d'ailleurs était plus riche que moi, n'avait qu'à récompenser... Il faut que je récompense et que je console. Avez-vous la croix ?

» — Oui, sire, ainsi que quelques ordres étrangers.

» — Vous ne la portez pas.

» — Il m'arrive souvent de l'oublier.

» — Je voudrais faire quelque chose qui vous fût agréable.

» — Eh bien, sire, permettez-moi de profiter de temps en temps pour mes ouvrages du bon goût de Votre Majesté.

» — Je le veux bien. Bonjour, monsieur; vous pouvez compter sur toute ma bienveillance. »

M. de Lormian partit. Le roi le fit mettre sur la liste de ceux qui avaient les entrées particulières, et lui ne se représenta plus au château. Un bon poëte est souvent un mauvais courtisan. Dès qu'il se fut éloigné, je sortis de ma cachette.

« Je suis content de votre ami, me dit le roi. On m'avait fait peur de son orgueil démesuré : il m'a paru simple et plein de franchise.

» — Il a le caractère d'un enfant. Il est modeste au fond, et il lui prend vingt fois le jour des accès de vanité. Le monde voit plutôt ce qui est mal que ce qui est bien, et ne rend justice au mérite qu'à la dernière extrémité.

»—Fort bien, dit le roi; mais changeons de propos, c'est assez parler de littérature et de M. Lormian; occupons-nous un peu de choses sérieuses. Voyons, qu'avez-vous à me dire? »

Je racontai au roi tout ce que m'avait confié Morosini. Sa Majesté m'écouta avec la plus

grande attention. Quand j'eus fini, Louis XVIII me fit sur mon zèle force compliments et remerciements, puis me demanda de lui amener secrètement Morosini, en me disant qu'un Italien, aussi bien que les autres, devait s'estimer heureux que je l'acceptasse pour cavalier. Je répondis en rougissant que j'amènerais Morosini.

Le roi, ensuite, me parla de plusieurs choses qui se rattachaient à celle-là. Nous nous occupâmes de divers individus qui alors commençaient à faire du bruit. Par exemple, nous parlâmes de l'avocat Robert, l'un des héros malheureux du royalisme. M. Decazes, contre lequel il écrivait avec une constance qui aurait pu passer pour de l'entêtement, s'était vengé de lui en le faisant incarcérer. L'avocat Robert jetait feu et flamme, publiait pamphlet sur pamphlet, tourmentait le roi, et désespérait le ministre favori. Sa fille, elle aussi, s'était mise à la traverse; elle pétitionnait à la chambre, demandait justice pour son père, menaçait, suppliait, et n'obtenait rien. C'est qu'en France il est fort difficile d'obtenir quelque chose contre les gens en crédit.

Quant à moi, j'étais pour les Robert pareil-

qu'ils étaient contre M. Decazes. La haine que l'on portait à ce ministre était un titre à mon amitié. C'est ainsi que je venais de faire alliance avec des gens *qui depuis....! mais alors ils étaient vertueux.* Quand je dis vertueux, c'est pour ne pas faire une citation inexacte. Quels étaient ces messieurs? les nommerai-je? pourquoi pas? c'étaient MM. de Villèle, Peyronnet et Corbière: trio admirable de grands hommes, astres lumineux qui apparurent en France à la même époque, pour s'éclipser le même jour!

Du reste, je ne fus pas la seule à me laisser prendre à ce trio-là; M. de Chateaubriand y fut trompé tout comme moi. Le trio ne voulait, disait-il, que mettre un frein au républicanisme de M. Decazes; son intention nous séduisit. Ce fut alors, autant qu'il m'en souvient, que nous nous associâmes pour fonder le Conservateur. Je dis nous, car j'étais certainement un des chefs de cet excellent journal. Je ne négligerai pas d'en dire quelques mots.

La cheville ouvrière de notre journal fut l'imprimeur baron Trouvé, l'un des rédacteurs du Moniteur en 1792 et 1793, qui depuis fut ambassadeur lorsque la république voulut

singer l'ancienne monarchie en confiant ses charges les plus importantes à des hommes de nom plutôt qu'à des hommes d'État. Plus tard il fut préfet, et enfin il était devenu ultra. Destitué en 1816 pour avoir manœuvré aux élections de Carcassonne en sens inverse de M. Decazes, il jura à ce ministre une haine implacable. C'est un homme d'esprit fort gracieux, fort agréable. Il a du caractère, soit dit sans mauvaise plaisanterie. Ses erreurs furent celles du temps, on aurait mauvaise grâce à les lui reprocher. Il fut déclaré éditeur responsable du Conservateur.

M. de Chateaubriand était notre Atlas. Il devait faire à lui seul la réputation du journal seulement en y attachant son nom. Il nous promettait quelques unes de ces improvisations brillantes dont personne après lui ne possède le secret. Non, il n'a point d'égal dans ces guerres de plume où chaque jour il faut livrer combat, où chaque jour il faut se ceindre pour la lutte et se préparer à soutenir la victoire de la veille par la victoire du lendemain. Nous attendions merveilles de M. de Chateaubriand : notre attente ne fut pas trompée ; ses éloquentes pages jetèrent plus d'une

fois l'épouvante parmi les dépositaires du pouvoir.

M. de Villèle, lui aussi, s'était engagé à travailler au Conservateur. Cette promesse il l'oublia comme il en a oublié tant d'autres. Nous eûmes une seule fois sa signature, placée au bas d'un morceau qu'il n'avait pas écrit. Il trouva vingt prétextes pour s'en tenir là. Du reste il faut avouer qu'on ne le pressa pas beaucoup de continuer. Une autre fois un second article de lui était déjà composé, la feuille devant paraître le lendemain ; je ne sais quel remords et tourment lui prit, et il alla réveiller l'imprimeur à trois heures du matin, pour retirer son article. En général nous remarquions déjà que ce cher M. de Villèle redoutait le voisinage de M. de Chateaubriand, c'est-à-dire toute comparaison avec lui. Après s'être bien *aimanté* par son frottement avec ce beau génie, il semblait faire fi de ses inspirations. Sa petite faconde incisive faisait quelque effet à la chambre : le vent de l'opposition enflait ses voiles.

M. de Corbière se conduisit plus galamment. Il écrivit, et beaucoup, parceque l'on payait à tant la page. Aussi faisait-il des périodes qui

auraient tenu d'ici jusqu'à Pontoise. Plus tard il a voulu mettre les hommes de lettres au régime de cinquante francs par mois.

Nous eûmes encore M. de Frénilly, que Louis XVIII appelait le comte de Frénésie. On pouvait le considérer à bon droit comme le plus chaleureux des rédacteurs. Quant à son style, il ne valait pas grand'chose. Ce n'étaient que phrases de désespoir, que jérémiades, lamentations, que désolations. Voici un extrait d'un article de cet écrivain. *L'abîme des révolutions..., la torche incendiaire..., le trône et l'autel..., la légitimité et l'usurpation..., les factieux et les honnêtes gens...*, etc. etc.

Nous eûmes encore M. de Castelbajac, de qui un pamphlétaire, dont j'ai eu du reste à me plaindre personnellement, a dit avec beaucoup d'esprit qu'il défendait la monarchie en style des antichambres de Fouché;

M. Clausel de Coussergues, ennemi personnel de M. Decazes, hardi, véhément, inquiet, opiniâtre; qui portait dans sa haine de la méthode et de l'ordre, et qui, à force d'esprit, arrivait parfois à l'éloquence;

Son frère, depuis évêque de Chartres, prélat spirituel et enthousiaste qui connaît trop bien

l'histoire ecclésiastique pour aimer les jésuites, et a trop de patriotisme pour être complètement ultramontain.

Nous vîmes accourir à nous M. de Bonald, qui se trouve partout où il y a en même temps de l'argent et un imprimeur pour ses élucubrations métaphysiques. Quelqu'un, ces jours passés, me faisait le calcul des divers traitemens qu'avait touchés M. de Bonald, la somme était énorme.

Nous n'attendîmes pas que M. de Lamennais accourût à nous, nous allâmes au-devant de lui. Cet homme, qui dans les siècles antérieurs aurait pu être un saint Bernard, prêche aujourd'hui dans le désert, tant l'*Indifférence* a endurci les cœurs et les oreilles. Il a obtenu pourtant tout le succès qu'il pouvait obtenir, c'est-à-dire, comme écrivain, l'admiration universelle, et l'applaudissement de ses adversaires eux-mêmes. Ainsi que M. de Frénilly, il se sert le plus souvent de ces grands mots de *néant* et d'*abîme ;* mais tandis que M. de Frénilly fait rire avec ces grands mots, M. de Lamennais s'en sert comme Bossuet pour être sublime. Ce qu'il y a de particulier chez M. de Lamennais, c'est que, sans avoir aucune des

idées de Rousseau, il l'a pris pour modèle; il est, comme le philosophe de Genève, déclamateur éloquent, amer, passionné; et il s'est servi, pour soutenir le catholicisme, des mêmes armes dont son *maître* s'était servi pour le combattre. M. de Lamennais est maigre, chétif, d'un teint pâle et bilieux. Sa bouche est spirituelle, et moqueuse comme celle de Voltaire; mais ses yeux, qui pourrait les peindre? qui pourrait rendre ce regard si vif, si animé, si pénétrant, si beau enfin...?

Je me suis laissée aller au plaisir de parler d'un homme que j'aime et vénère parcequ'il y a de la candeur dans son entêtement, de la franchise dans son fanatisme. Peut-être il pense mal, mais du moins il n'écrit que ce qu'il pense. Oui, il y a du Bossuet, du Jean-Jacques et du Chateaubriand dans cet homme, qui nous a fait voir ce que c'est qu'un prêtre quand il a du génie. C'est peut-être le seul, il est vrai; mais il console le clergé de France de la ridicule nullité des Frayssinous.

Parmi les hommes moins remarquables du Conservateur était M. de Salaberry, qui se rapetisse chaque jour à la chambre: c'est un homme d'esprit cependant, mais surtout un

homme d'action. Il a combattu en brave dans la Vendée jusqu'à la fin de cette guerre de géants. Je lui ai même entendu raconter sur ce temps-là une anecdote dont je le soupçonne fort d'avoir été le héros. Un de ses amis avait arrêté, lui dixième, la diligence de Paris à Nantes. On sait, comme dit M. Ch. Nodier, qu'en temps de révolution la spoliation des diligences *est une opération*, et, suivant le cas, *un fait d'armes*. Le résultat du *fait d'armes* fut la déroute de la gendarmerie des bleus; le résultat de l'*opération*, dix mille écus, que les dix Vendéens se partagèrent en frères; mais, en rentrant dans son auberge, l'ami de M. Salaberry trouva une lettre de sa femme, ainsi conçue :

« Mon cher ami,

» Je suis parvenue à réaliser trente mille francs que je te fais passer à l'adresse du receveur de Nantes. L'ami qui se charge de cet envoi a obtenu que la diligence serait escortée par la gendarmerie. Il te restera à faire réclamer cet argent par des mains sûres, etc. »

Tels étaient les principaux rédacteurs de

cet admirable journal, vrai bélier royaliste destiné à battre en brèche le ministère félon. Je puis dire aujourd'hui que les assiégeants avaient des intelligences dans la place : je me dénonce moi-même comme une de leurs amies.

J'étais derrière la toile, mais non pas inactive, car j'avais à me défendre personnellement contre la jalousie de plusieurs illustres dames qui travaillaient, sous les ordres du ministre de la police, à me renverser. Celui-ci, d'une autre part, tâchait de se rendre la cour favorable au moyen d'une foule de petites concessions. Par exemple, le 27 novembre 1817, il écrivait à un journal pour lui défendre d'annoncer le cinquième volume de l'ouvrage intitulé *Victoires et conquêtes*. Le surlendemain, autre défense d'insérer l'inepte déclaration adressée au pape par M. de Blacas, à la suite du nouveau concordat (1).

Louis XVIII, qui avait un grand sens, ne voulait pas, dans l'origine, changer un seul mot au concordat de Napoléon : il le trouvait avantageux à la puissance royale, beaucoup plus que celui de François Ier; mais la cour de

(1) Toutes ces lettres sont offertes à la curiosité de mes lecteurs.

Rome, qu'il ne satisfaisait pas, tourmenta le roi pour qu'il donnât son adhésion à un nouveau concordat. On s'y prit si bien qu'il céda, et chargea M. de Blacas de cette affaire. M. de Blacas, selon son usage, brouilla tout, gâta tout. Ce ne fut pas assez pour lui que d'avoir rhabillé à la moderne l'ancien concordat, il y joignit une déclaration encore plus intempestive qui nous replaçait sous un joug contre lequel nous avions protesté pendant tant de siècles.

Lorsque cette étrange déclaration parvint à Paris, on n'y fit pas d'abord grande attention; l'*Ami de la religion*, feuille tout-à-fait jésuitique, la publia. Ceux qui la lurent crièrent. M. Decazes se hâta d'empêcher que les autres journaux ne reproduisissent cette pièce. Croira-t-on que la censure s'opposa, le 2 décembre 1817, à ce qu'on publiât la nomination de M. de Courvoisier à la présidence de la Cour royale de Dijon? La même lettre recommandait que l'on ne parlât du procès de Mathurin Bruneau, qui s'instruisait alors, que d'après le dire du *Journal de Rouen*. Pourquoi? parceque ce journal devait représenter les débats de cette affaire sous un côté grotesque.

CHAPITRE XIII.

Le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre. — Le comte Canclaux. — Madame Labriffe. — Mort de madame de Staël. — Le duc de Broglie. — Conversation avec le roi sur madame de Staël et M. Benjamin Constant. — La Minerve. — MM. Étienne, Jay, Jouy, Béranger. — Le grand *C.* du nom de M. Decazes. — Anecdote. — Lettre de la censure à ce sujet. — Le comte Édouard de Périgord. — Le prince de Talleyrand — L'affaire Fualdès. — Madame Manson. — Morosini chez le roi.

A la mort du comte de Vaudreuil, le roi voulut nommer un gouverneur du Louvre. Les prétendants ne manquaient pas. Ceux de la nouvelle cour ainsi que de l'ancienne, de nouveaux maréchaux de France, de vieux ducs et pairs, chacun avait ses prétentions et ses titres. Le duc de Richelieu protégeait un parvenu, le comte Decazes un vétéran de la monarchie. Chacun jouait son rôle : le premier avait un de ces accès de libéralisme qui lui prenaient parfois ; le second tâchait de faire une galan-

terie aux hommes du temps passé, afin de se les rendre favorables. Le roi me disait :

« Je les laisse faire : ils veulent tous me dominer; Dieu aidant, il n'en sera rien. Mon Louvre compte trop de siècles depuis sa fondation pour que je le donne en garde à un homme né d'hier; et d'une autre part, je ne veux point, par respect pour la mémoire de Henri IV et de Louis XIV, loger là une de ces nullités qui végètent sur le trône comme le gui sur le chêne.

» — Qui donc nommez-vous, sire?

» — Un gentilhomme plein d'honneur, brave comme son épée, muri dans les affaires et les combats, qui nous a donné des preuves de sa fidélité, qui a de la religion sans cagoterie, de la bonté sans faiblesse, et du courage sans forfanterie, le marquis d'Autichamp enfin. C'est le chef d'une race de héros; ils ont tous, dans cette famille, versé leur sang pour la cause royale; il est juste que je les récompense. M. d'Autichamp n'aurait un rival à craindre que s'il restait un La Roche-Jacquelin de son âge. »

J'applaudis au choix du roi : le marquis d'Autichamp me semblait un digne gouver-

neur du Louvre. Sa nomination eut lieu dans les premiers jours de 1818. Le comte Decazes, qui ne s'y attendait point, prit la mystification en gascon habile : il se vanta de l'avoir provoquée. Je m'amusai à le contredire; je racontai comment la chose s'était faite, et nous eûmes chacun nos témoins prêts à jurer que nous avions dit tous les deux vrai.

Je perdis à la même époque un de mes vieux amis, le général-comte de Canclaux, qui avait été sénateur, et qui mourut pair de France. On lui en voulait un peu à la cour de son ancien commandement dans la Vendée, où d'ailleurs, selon l'aveu de tous, il n'avait fait que du bien. Mais il s'était raccommodé avec les zélés pendant les cent jours; appelé à la chambre des pairs impériale, il avait refusé d'y siéger : cet acte de dévouement lui fut compté. Il laissait une veuve inconsolable, modèle de toutes les vertus, et une fille unique non moins digne d'estime, aussi belle que bonne, qui, veuve d'un héros, le général comte de Colbert, tué en Espagne, a épousé en secondes noces le comte de Labriffe. Je la voyais beaucoup au temps de l'empire; depuis nous nous ommes perdues de vue; mais je conserve tou-

jours un souvenir agréable de ses charmes et de ses qualités.

En parlant de ces décès, je m'aperçois qu'il en est un dont j'ai négligé de parler en son temps, celui de madame de Staël, arrivé au mois de juillet 1817. Cette femme illustre, piquée du peu d'effet que sa présence avait produit au château depuis la restauration, était partie de ce Paris qu'elle avait tant aimé, et qu'elle ne devait plus revoir que pour y mourir en peu de jours. Elle travailla presque jusqu'à la dernière heure à son ouvrage sur la Révolution française, chef-d'œuvre resté imparfait, et qui le sera toujours; car qui aurait l'audace de se charger de le compléter? Ce fut moins le chant du cygne que le dernier coup de foudre que l'aigle lança avant de tomber de la nue : notre parti en fut tout meurtri. Madame de Staël y dévoila nos fautes avec une supériorité qui n'appartenait qu'à elle. La mort s'approchait, et madame de Staël ne voulait pas se l'avouer. Elle s'épuisait insensiblement au milieu des plus belles espérances et des rêves de bonheur et de gloire qu'elle faisait pour l'avenir. Ses amis intimes l'entouraient, mais en petit nombre; car la

foule, naguère si empressée autour de la femme célèbre, abandonna les alentours de ce lit de mort. Elle me disait à ce sujet : « Que l'impatience des Français est grande ! jamais ils ne veulent assister à la scène du dénouement ; ils partent dès qu'ils l'ont prévue. »

Sa fille, cette noble et douce émanation d'elle-même, lui rendait les soins les plus tendres, ainsi que le duc de Broglie, dont la place aura été marquée long-temps d'avance au ministère ; car un talent comme le sien, un caractère aussi noble, est fait pour les premières dignités. M. Rocca (1), l'ami, l'époux de madame de Staël, ne la quittait pas. Enfin l'heure de la fatale séparation sonna. Nous n'eûmes plus que des larmes à répandre et de glorieux souvenirs à conserver, nous qui avions connu et aimé cette femme extraordinaire.

« Voilà, me dit le roi, une perte pour la littérature politique · il y avait un ministre sous les jupons de madame de Staël ; cependant je ne m'en serais pas plus soucié que de certain

(1) Madame de Staël n'avait jamais voulu prendre le nom de son nouveau mari : ce nom eût *dépaysé* l'Europe, comme disait Mirabeau quand on voulut lui donner son nom de Riqueti.

vicomte... Pardon, madame, si je fais allusion à votre ami : vous le jugez à travers les larmes que son Atala vous a fait répandre; mais je ne me soucie pas qu'on mette ma charte en style poétique.

» — Sire, nous parlons de madame de Staël : vous aimez trop la gloire des lettres pour ne pas apprécier ce génie supérieur.

» — Madame de Staël était une femme à part, avec un style à elle : à tout prendre, elle valait mieux que son père, ce pédant M. Necker. Madame de Genlis nous reste : son style est moins fort, mais plus agréable.

» — Sire, vous pensez comme Napoléon, qui était en correspondance avec madame de Genlis.

» — Ma foi, madame de Genlis écrit bien une lettre : celles de Madame de Staël étaient des discours à la Démosthène! Il faut qu'une femme soit femme, madame, dans ses lettres comme ailleurs. Cependant elle a eu des amis. Ce pauvre Matthieu (de Montmorency) doit être désespéré.

» — Non moins que M. Benjamin-Constant. Celui-là perd également une excellente amie.

» — Ah ! madame, il va composer l'oraison funèbre, et le soin qu'il mettra à polir ses phrases le distraira de sa douleur.

» — Voilà, sire, de la malice, elle est injuste. M. de Rebecque est un parfait ami ; je le sais inconsolable : sa tête est inconstante, mais son cœur est fidèle.

» — Mon Dieu, répliqua le roi d'un air de bonhomie dont tout autre que moi aurait été dupe, il a tant et tant d'esprit, que je ne croyais pas qu'il y eût chez lui de la place pour la sensibilité.

» — Sire, qui a plus d'esprit que Votre Majesté ?

» — Très bien répondu, madame, » me dit en riant Louis XVIII. « Et il me frappa légèrement sur les joues. « Comme vous savez manquer de respect à la majesté royale ! Au reste, cela ne m'étonne point, car vous êtes intime avec tous les jacobins blancs.

» — Miséricorde ! sire, pouvez-vous tenir ce langage, et qualifier ainsi vos meilleurs serviteurs ?

» — Ma chère amie, la Ligue et la Fronde commencèrent par les murmures de la cour. Nous avons de plus ici le levier de la presse que

nos royalistes s'empressent de manier à leur tour. Autrefois les nobles chansonnaient le roi et le ministre; aujourd'hui ils se sont faits pamphlétaires. Je vois un grand danger dans le Conservateur.

» — Et lequel, sire?

» — D'abord le danger des réponses de la Minerve; les deux partis se battent trop près de ma maison : chaque pierre qu'ils se lancent me casse une vitre. »

Peut-être le roi avait raison : la Minerve était une puissance appuyée sur toutes les résistances populaires : parmi ses rédacteurs étaient M. Étienne, qui, par ses Lettres sur Paris, mérite d'être appelé le Blaise Pascal du libéralisme; M. de Jouy, qui continuait ses épigrammes d'ermite, l'Addisson de son parti, moins philosophe cependant que l'Addisson anglais; adversaire de bonne compagnie, du reste, et qui nous égratignait avec toute l'urbanité possible; M. Pagès, qui, dans le compte rendu des chambres, dressait les actes d'accusation du ministère; M. Benjamin-Constant, qu'il suffit de nommer : M. de Chateaubriand ne trouvait de l'esprit qu'à lui seul, comme M. de Constant ne trouvait du génie qu'à M. de

Chateaubriand; enfin, de Béranger, qui se dit vilain de gaieté de cœur, et à qui je ne pardonne pas, pour ma part, certaine chanson dirigée contre une dame de mes amies.

La Minerve désespérait M. Decazes plus encore que le Conservateur. Il aurait payé son silence par l'abandon du diplôme de pair, dont le roi le gratifia le 30 janvier 1818. A cette occasion, le Moniteur, pour lui plaire, sans doute, souscrivit son nom de la manière suivante : *Le comte de Cazes;* j'allai ce même soir au château exprès pour le relire, et au nom du favori :

» Ah! sire, c'est peu de le faire pair, voici que madame Agasse le crée gentilhomme.

» — Qu'y puis-je? dit le roi, il y a tant de gens qui renoncent au nom de leur père, que M. Decazes peut bien couper le sien en deux. »

Malheureusement je ne fus pas la seule à gloser sur ce *C* majuscule : on en parla, les uns avec un grand sérieux affecté, les autres d'un ton ironique. Le ministre de la police survint, et le roi ne lui laissa pas ignorer les propos dont il était assourdi. La lettre suivante fut donc sérieusement écrite aux journaux :

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

(Cabinet particulier.)

« En insérant dans votre journal l'ordonnance du roi qui nomme Son Excellence le comte Decazes pair de France, vous êtes invité à faire écrire son nom avec un grand *D* et un petit *c*, en formant du tout un mot, et non comme le Moniteur l'avait écrit par erreur (1). »

Le nouveau pair resta donc *comte Decazes* tout court, et le duché qu'il reçut plus tard n'aggrandit pas davantage le *C* de son nom. A ce compte-là nous nous consolâmes de le voir entrer à la chambre des pairs, qui n'était pas encore devenue l'hospice des Incurables pour les ministres en déchéance.

Pendant qu'on faisait pair M. Decazes, le roi de Naples donnait au prince de Talleyrand le duché de Dino, que celui-ci faisait passer sur la tête de son neveu, le comte Edmond de Talleyrand, marié à une princesse de Courlande. Je le vois souvent et avec plaisir; il a de l'esprit, comme tous ceux de sa famille;

(1) J'ai remis cette lettre et quelques autres entre les mains des libraires-éditeurs, en les autorisant à les montrer aux personnes incrédules. J'en appelle aussi aux rédacteurs des journaux.

mais plus de bonté que de finesse : sous ce rapport il dégénère de son oncle, qui cependant est fier de ce fils d'adoption. Le prince de Talleyrand s'est toujours montré bon parent, et il y a dans son caractère des côtés extrêmement honorables.

Mais le comte Decazes ne trouvait pas grâce devant lui ; il servit même souvent de texte à ces bons mots qui sortent toujours de la bouche de M. de Talleyrand quand le gouvernement fait quelque sottise : ce personnage est à lui seul, pour la monarchie, les deux statues de Pasquin et de Marforio à Rome. A chaque évènement on se demande : « Qu'en dit M. de Talleyrand ? » et il aurait beau se taire, il se trouverait toujours là quelqu'un pour faire la réponse. Aussi redoute-t-on beaucoup pour Son Excellence la publication de ses Mémoires : il est quelquefois fâcheux pour ces gens qui ont tant d'esprit, que l'imprimerie ait été inventée.

Cependant nous ne nous contentions pas de faire la guerre aux lettres du nom de M. Decazes, nous lui prêtions dans l'occasion toutes les intentions les plus noires. Il eut à se justifier au château d'avoir donné une publicité

scandaleuse au fameux assassinat de M. Fualdès, procureur du roi à Rhodez. Il est certain que l'on répandit le bruit infâme que les meurtriers de ce magistrat étaient des hommes autrefois illustres dans les fastes de la chouannerie, c'est-à-dire des royalistes malheureux du temps de la convention et du directoire.

Cet épouvantable procès occupa la cour, la ville, la France, l'Europe, et jusqu'à la Chine on en parla. Il est vrai que les détails du crime formaient un drame devant lequel disparaissent toutes les compositions de nos auteurs les plus romantiques (1). Madame Manson surtout était impayable. Qu'elle était belle et tragique à voir de loin! que de grâces, de finesse, de sensibilité, de véhémence! avec quel art elle prenait mille tons différents! comme elle accablait les accusés de ses demi-révélations ou de ses réticences! et comme elle persiflait avec malice le lourd et empesé M. Pinaud, par exemple! Mais lorsqu'elle vint à Paris, ce ne fut plus cela. Cette belle compatriote de M. de Bonald, cette Cléopâtre de Rhodez était petite, brune, et même jaune; elle fit du bruit pendant huit jours, et l'on n'en parla plus.

(1) Aussi mit-on cette histoire en drame aux théâtres du boulevard.

N'est-elle pas allé achever sa célébrité au comptoir d'un café ! Voilà ce que c'est que la gloire.

Son désappointement fut extrême; mais si elle manqua de produire sur le public l'effet qu'elle espérait, elle se dédommagea avec le comte Decazes, qui, la traitant avec une galanterie particulière, obtint une bourse entière pour son fils et une pension de quinze cents francs pour elle. On voit combien le ministre plaçait convenablement les bienfaits du roi.

J'ai encore interverti, je crois, l'ordre chronologique. Je reviens à l'année 1817, qui fut fertile en évènements extraordinaires. Je dois, avant de les raconter, apprendre à ceux qui les liront, que, conformément au désir du roi, le marquis Morosini, sous le costume que j'avais indiqué, fut introduit au château. Il me fallut égarer sa raison pour obtenir son obéissance; mais dans ces âmes si énergiques il y a toujours un côté faible. Le roi, qui possédait un art tout particulier pour plaire et pour séduire, reçut Morosini avec bienveillance. Il débuta par lui parler de Venise, de sa puissance passée, de tout ce qui pouvait exalter l'orgueil patriotique du jeune homme; puis, par une transition

adroite, il déplora le despotisme oligarchique qui avait anéanti cette illustre république.

« La liberté dont elle jouissait, dit-il, ressemblait à celle d'un prisonnier chargé de fers, et maître pourtant de parcourir l'espace étroit de son cachot; quelques patriciens gouvernaient en tremblant une nation esclave; c'était un fantôme d'État indépendant. Un roi, un duc souverain, un doge héréditaire, comme vous le voudrez, serait préférable à ce qui existait. »

Morosini en convint; et le premier point accordé, la conversation en devint plus intime. Je dis conversation, car le roi avait une finesse admirable pour questionner sous la forme d'un entretien. Morosini fut, presque sans s'en douter, le premier auteur du fameux réquisitoire de M. Marchangy.

CHAPITRE XIV.

Le roi et les ultras. — Pamphlets contre le roi. — Le maire de Dijon. — Opinion de Louis XVIII sur MM. Lameth, Girardin, Chauvelin. — Les fournisseurs des armées royales. — La vicomtesse de R... — Encore un faux dauphin. — Généalogie des Villèle. — Goût du roi pour Horace. — Son jugement sur MM. Lemercier, Arnault, Reynouard, Étienne, Picard, Duval, Baour-Lormian.

La santé du roi se dérangeait; il était triste et souffrant, la goutte ne le quittait point. Les gens du château ne cessaient point pour cela leurs tracasseries ordinaires : ils étaient sans pitié pour son âge et ses infirmités; plus ils le voyaient languissant, plus ils redoublaient leurs obsessions et leurs importunités. Sans cesse ils lui reprochaient ses concessions aux jacobins, son amour pour le libéralisme, sa prétendue conduite révolutionnaire en 1789. Ces choses-là se disaient tout haut dans les salons des Tuileries. L'audace allait plus loin encore : on fai-

sait circuler au château des pamphlets manuscrits ou tirés à fort peu d'exemplaires, dans lesquels la personne du monarque, les actes de son gouvernement, étaient amèrement censurés ou indécemment persiflés. Ces écrits ne sortaient point de la cour; on n'en trouvait que dans les mains de quelques adeptes. Ces messieurs ne prêtaient pas volontiers leur exemplaire; mais, dans l'embrasure d'une fenêtre ou dans quelque salon solitaire, ils vous lisaient les passages les plus saillants, après vous avoir bien recommandé le secret. Ils auraient été bien désolés qu'on leur tînt parole, et aussi on ne la leur tenait point. Quels étaient les impudents auteurs de ces pamphlets? je ne sais; mais ils étaient sans doute l'ouvrage de quelque courtisan. On y trouvait cette plaisanterie vive, dégagée, ce style incorrect, mais de bon ton, et cette connaissance minutieuse de la cour; toutes choses qui sont plutôt d'un homme de qualité que d'un homme de lettres. Chaque fois qu'une de ces brochures paraissait, trois exemplaires étaient déposés dans le cabinet du roi, sur la table d'Hartwell. Sa Majesté les trouvait là, soit en rentrant de la promenade, soit le matin en se levant. Qui les

avait apportés? jamais on ne le sut. Louis XVIII fit quelques perquisitions auxquelles il renonça, persuadé qu'elles seraient inutiles. Il soupçonnait de ce délit les gens auxquels il était forcé de confier le soin d'en rechercher les auteurs; mais bien qu'il dissimulât sa colère, il était profondément indigné de cet outrage.

« En vérité, me disait-il, il y a autour de moi des personnes bien hardies. Elles oublient un peu trop, ce me semble, que je suis le roi de France; mais je pourrai bien quelque jour les en faire souvenir. Ces personnes qui crient bien fort après la révolution, ne seraient pas si audacieuses s'il y avait encore les lettres de cachet et la Bastille : la Bastille était bonne pour apprendre à vivre aux courtisans. Ce qui me dépite, c'est que ces gens-là se disent mes amis; singuliers amis, dont le zèle s'emploie à tourmenter leur roi, et, par un royalisme extravagant, à compromettre la royauté. Ces messieurs ne ressemblent-ils pas à certains animaux, lesquels, à ce que je lisais hier dans M. de Buffon, étouffent leurs petits à force de les embrasser tendrement? »

Je fis de mon mieux pour calmer la colère du roi, non que ses plaintes me parussent mal fon-

dées; mais parmi ceux dont le zèle inconsidéré lui déplaisait si fort, j'avais des amis et des parents. Je tâchais de lui persuader qu'on n'en voulait qu'à M. Decazes, qu'à M. Decazes seul on faisait la guerre. Il n'admettait point cette excuse; d'abord parcequ'il n'admettait rien qui fût désavantageux à son ministre chéri, et surtout parceque ces intrigues frivoles cachaient, selon lui, des prétentions sérieuses et inquiétantes. Elles étaient ourdies par la noblesse et le clergé, lesquels essayaient leurs forces contre un gouvernement qui leur était odieux pour n'avoir point rendu aux uns leurs richesses, aux autres leur influence dans l'État.

Sur ces entrefaites un maire de Dijon, récemment nommé, M. Théodore Morellet, fut reçu par le roi en audience particulière. Cet homme loyal, par un mouvement de franchise que Louis XVIII encouragea, déclara à Sa Majesté qu'en Bourgogne les esprits n'étaient point tranquilles, que les propos menaçants des ultras répandaient partout l'alarme et l'inquiétude.

« Ils prétendent, ajouta-t-il, que votre Majesté n'est qu'un zéro, que les dépositaires de son pouvoir gouvernent la France autrement

qu'elle ne le voudrait; enfin, sire, que le ministère actuel n'a point été librement choisi par vous, qu'il vous a été imposé par une faction. »

Louis XVIII écouta tranquillement le discours du maire de Dijon, dont je ne donne ici qu'un abrégé. Il ne s'en fâcha pas, car il l'avait provoqué lui-même, et d'ailleurs il n'était point fait à mauvaise intention. Mais ce soupçon d'être asservi par une faction, et de ne pas gouverner son royaume à son gré, blessa profondément un prince aussi jaloux de son autorité. D'ailleurs l'occasion était bonne pour dissiper des bruits accrédités et funestes à la tranquillité publique; il répondit au maire : « Monsieur, les auteurs des propos que vous me rapportez sont des hommes mal instruits ou mal intentionnés; il ne se fait rien dans mon royaume par une autre volonté que la mienne; c'est moi qui suis roi de France, et comme Dieu m'en a donné le titre, je n'en cède les fonctions à personne. Les ministres sont mes agents, ils n'ont point la prétention d'être autre chose; autrement je les chasserais. C'est moi qui les ai choisis, c'est moi qui ai fixé le système qu'ils suivent, tous les actes du

gouvernement émanent de ma libre volonté. »

Ces paroles énergiques montraient que Louis XVIII avait du sang de Louis XIV dans les veines. Le maire, qui ne parlait pas tous les jours au roi de France, fut déconcerté. Il resta sans parole et sans voix, comme dit le poète. Cependant la présence d'esprit lui revint; et s'inclinant profondément : « Sire, dit-il, Votre Majesté me permet-elle de rapporter à mes concitoyens ce qu'elle a daigné me dire ?

» — Non seulement je vous le permets, répliqua le roi, mais je vous l'ordonne. »

Le maire de Dijon n'attendit pas qu'il fût retourné auprès de ses concitoyens pour parler. Le discours de Louis XVIII, en deux heures, fut connu de tout ce qu'il y avait de courtisans au château; et tout ce qu'il y avait de courtisans en fut indigné, transporté, furieux. On alla trouver M. Morellet, on l'engagea à garder le secret. On lui fit des menaces dont il se moqua. Les grands seigneurs lui firent des politesses, des caresses; et, tout plébéien qu'il était, il ne se laissa point séduire aux politesses et aux caresses des grands seigneurs. Arrivé à Dijon, il convoqua extraordinairement le con-

seil municipal, et lui répéta fidèlement le discours de Sa Majesté, qui fut imprimé dans le journal de la Côte-d'Or, et puis dans ceux de Paris. Imaginez un peu le dépit des royalistes; Decazes triomphait, nous enragions.

La première fois que je vis Louis XVIII après cette incartade, je lui fis, moitié riant, moitié de mauvaise humeur, mes compliments. « Ces chers messieurs, me dit-il, voulaient me faire passer pour un roi fainéant, et M. Decazes pour mon maire du palais; mais l'invention est trop vieille pour réussir dans ce siècle-ci, et avec moi surtout. Nous avons lu l'histoire, ma chère amie, et nous savons comment des factieux s'y prennent pour avilir un prince et ruiner son autorité. C'est un procédé connu. On va répétant qu'il est sous la tutelle de son ministre, de sa maîtresse ou de son confesseur, gens pleins de malice et fort mal disposés contre le peuple; le roi est d'un bon naturel, et ses intentions sont les meilleures du monde; il ne s'agit que de le délivrer du joug qui l'opprime. Voilà pourquoi on cabale, on intrigue, on conspire. Cela ne me convient point. J'ai parlé catégoriquement au maire de Dijon. Connaissez-vous des gens que cela fâche; dites-

leur de ma part que s'ils veulent quitter la France on leur donnera des passe-ports, et tous de suite; s'ils restent, il faut se résigner à m'obéir. »

Le roi était monté contre les ultra-royalistes. Ceux qu'il savait les chefs du parti furent rudement menés par lui. Il avait un moyen sûr de les faire enrager, c'était de vanter en leur présence, et sans leur accorder la liberté de contredire, quelques personnages libéraux ou révolutionnaires. Un soir qu'il avait dans son cabinet trois ou quatre des plus fameux ultras du château, moi présente, il parla ainsi: « Messieurs, pourquoi veut-on tant de mal aux deux Lameth? ce ne sont, je le sais, ni de grands orateurs ni de grands hommes d'État; mais ceux qui les attaquent seraient-ils plus habiles à la tribune ou au ministère? Quant à l'intrigue, ayant été élevés à la cour, il s'y entendent assez bien, et leurs ennemis, tout savants qu'ils sont en cet art, ne les valent peut-être pas. Leur conduite pendant la révolution a été folle, mais qui à cette époque n'a point fait de folie? Ils ont été ingrats envers la cour, ils ne sont pas les seuls. Ils ont fait du mal à Louis XVI, d'autres lui en ont fait davantage.

Au fond, ils n'avaient que d'honnêtes intentions ; et ils ont montré de la constance politique, car ils n'ont changé de parti qu'une fois... Messieurs, les Girardin sont encore deux frères qu'on juge trop sévèrement. L'aîné est un homme spirituel, le cadet un homme sensé, tous deux de braves gens, bons parents, amis sincères, excellents citoyens. Stanislas a été le préfet de Bonaparte et de son frère, c'est peut-être fort mal; mais tant de gens ont commis ce péché-là, qu'il faut se montrer un peu coulant sur cet article... Messieurs, pourquoi rend-on si peu de justice à M. de Clermont-Tonnerre, au prince de Poix, et surtout à l'ami de mon frère, au vénérable La Rochefoucauld-Liancourt? Connaissez-vous M. de Chauvelin? les plus fins courtisans le peuvent prendre pour modèle. C'est l'homme le plus aimable, le plus enjoué; il faisait jadis les délices de nos sociétés. Il avait un talent unique pour saisir les ridicules et se moquer des gens. Je souhaiterais fort avoir son pareil dans ma cour. Je vous assure, messieurs, qu'il nous divertirait. » Le roi termina cette piquante allocution par des traits fort vifs contre certains émigrés, les plus acharnés contre les libéraux, qui, dans l'émi-

gration, avaient fait fortune en pillant, volant, vendant les fournitures destinées à l'armée royale, et qui aujourd'hui demandaient des pensions pour s'indemniser de leurs pertes pendant l'émigration. Je ris de bon cœur en entendant ces plaisanteries, je connaissais des gens à qui elles s'appliquaient.

Les auditeurs du roi se dédommagèrent du silence qui leur avait été imposé, en répétant à tout venant les paroles de Sa Majesté, avec des commentaires et des additions. Le discours de Sa Majesté, ainsi revu et corrigé, se transforma en une apologie de la convention, du régicide, de la révolution ; il n'y avait qu'un jacobin qui en pouvait dire autant. L'indignation des fidèles fut au comble. On n'avait pas oublié dans la relation que j'avais ri. Deux jours après cette scène, je descendais le grand escalier du château ; dans le même temps, la vicomtesse de R.... sortait de son magnifique équipage. Le vicomte son mari était un des fournisseurs des armées royalistes.

« Madame la comtesse, me dit-elle, il paraît que les épigrammes contre les émigrés vous divertissent extrêmement.

» — Non, madame la vicomtesse, mais je

ris volontiers des fournisseurs qui se sont ruinés en émigration, et qui ont aujourd'hui de fort beaux carrosses. Je ne comprends pas, ou plutôt je comprends à merveille pourquoi cela vous fâche. »

Le mauvais succès de Mathurin Bruneau n'avait point découragé les prétendants à la couronne. Ce sabotier avait été condamné à la prison par la police correctionnelle, et ses partisans, hommes et femmes, avaient été, selon le vœu du roi, couverts d'un ridicule exemplaire. Il se présenta cependant un nouveau Louis XVII; celui-ci était mieux élevé que son prédécesseur; c'était un sieur Defresnes, neveu d'un agent de change. Un jour il s'en vint au château, et demanda à parler au roi son oncle. Il pénétra, je ne sais comment, dans les appartements. Enfin il fut arrêté, et conduit au duc de Bellune, major-général de service. Là il déclina ses titres et qualités, et insista pour parler au roi son oncle ou à son cousin le duc de Berry. Ce Charles de Navarre, dont le cerveau était fort dérangé, fut, d'après les ordres de Louis XVIII, enfermé à Charenton.

« Les faux-dauphins, me disait-il à ce pro-

pos, ne sont plus redoutables; ce qui serait à craindre ce serait un faux Bonaparte, et quelque jour il s'en présentera un quand le véritable sera mort. De sa nature, le peuple est crédule; et s'il est malheureux, il accueille volontiers les impostures qui tendent à détruire le gouvernement établi.

» — Mais, sire, qui voudrait prendre le nom de Bonaparte?

» — Madame, un aventurier usurpa le nom de Tibère, qui certes avait laissé une mémoire plus odieuse que Bonaparte, et la moitié de l'empire romain, opprimé par le successeur de Tibère, se déclara pour cet aventurier. Que les royalistes fougueux soient pendant deux ans maitres du gouvernement, et qu'un faux empereur apparaisse en France, vous verrez ce qu'il adviendra. »

Le roi se dégoûtait de plus en plus des ultras; M. Decazes, qui n'avait pas peu contribué à faire naitre ce dégoût, le nourrissait soigneusement. Il en profita pour obtenir du roi la destitution de M. de Villèle, maire de Toulouse. L'influence de ce député s'accroissait tous les jours. Il recueillait tous les fruits de son opposition calculée. Il avait éclipsé tous ses rivaux

à la chambre. Nul ne lui disputait plus le titre de chef de l'opposition, titre si considérable dans un gouvernement constitutionnel, et qui est inséparable de celui de candidat au ministère. A cet égard les espérances du député toulousain n'étaient plus un secret; ses attaques et celles de ses amis contre M. Decazes étaient plus véhémentes que jamais. Aussi la colère de M. Decazes contre son rival n'avait jamais été plus vive. Il céda, en le destituant, à un emportement qui nous fit crier beaucoup, mais qu'il faudrait être bien sévère pour blâmer sérieusement. Destituer ses ennemis a été de tous temps un plaisir de ministre que M. de Villèle non plus ne s'est pas refusé. Le tort de M. Decazes fut d'alléguer un prétexte ridicule, savoir, que M. de Villèle ne possédait dans l'enceinte de Toulouse aucune propriété. Les administrés de M. de Villèle ne le regrettèrent pas: il s'acquittait fort négligemment de ses devoirs municipaux. On lui donna pour successeur M. le baron de Bellegarde, qui avait rempli les fonctions de maire pendant plusieurs années avec l'applaudissement général.

Là ne se borna point la vengeance du ministre irrité. A la cour, où l'on n'estime sin-

cèrement que les gens de bonne maison, pour qu'aucun mérite ne manquât à M. de Villèle, on se plaisait à le regarder comme le meilleur gentilhomme de sa province. M. Decazes fit prendre sur ce point des renseignements. Voici ce qui en résulta :

Il y avait en Languedoc trois familles de Villèle, nullement parentes, et qui même ne se sont jamais alliées.

La première, celle des Villèle de la Pastourie, est de noblesse fort ancienne. Son chef, avant la révolution, montrait seize contrats de mariage et autant de testaments authentiques où figuraient ses aïeux en ligne directe, avec le titre de *sire* et *de noble homme*. Les Villèle de la Pastourie habitaient, pendant l'été, leur château patrimonial, et se retiraient, pendant l'hiver, dans la petite ville de Saint-Félix, canton de Revel, arrondissement de Villefranche, département de la Haute-Garonne. En 1806, cette famille était représentée par deux fils, dont l'un, à ce qu'on croit, à péri aux armées, et deux filles, mariées l'une et l'autre à Saint-Félix.

La seconde maison, celle des Villèle-Caraman, remonte, pour son origine nobiliaire,

à Thomas Villèle, écuyer, en 1609, capitoul de Toulouse. Elle est aujourd'hui représentée par le comte de Villèle, percepteur de Toulouse, marié, et père d'une très nombreuse famille; le chevalier de Villèle, major de place à Saint-Jean-Pied-de-Port; l'abbé de Villèle, pair et archevêque de Bourges; et une fille mariée à M. de Pons.

Enfin la troisième famille, celle des Villèle Blan-Composinac, ou Villèle de Mourville, vient d'un marchand de charbon. Elle est représentée par Joseph de Villèle, ancien président du conseil.

Il y a dix ans, les Villèle de la Pastourie disaient bien haut qu'ils se tenaient pour honorés de la prétention élevée par les Villèle-Caraman de leur appartenir, mais que, de fait, il n'y avait aucune parenté entre les deux maisons; et les Villèle-Caraman disaient qu'ils n'étaient point honorés d'une prétention pareille émise à leur égard par les Mourville, lesquels ne leur étaient nullement parents. Depuis les choses ont changé. Ces familles, les choses mieux considérées, se sont reconnues parentes, voire même de très près; leurs membres, naguère étrangers les uns aux autres, se traitent

aujourd'hui d'oncles, de neveux, de cousins.

M. Decazes fut charmé d'apprendre que son rival était tout aussi plébéien que lui-même. Des copies de ces notes généalogiques furent répandues avec profusion. Le roi, qui prenait part à tous les plaisirs de son favori, ordonna de nouvelles recherches. Elles confirmèrent les premières, et établirent en outre que la devise de M. Joseph Villèle : *Tout vient à point à qui sait attendre*, ne s'est jamais vue sur l'écusson des Villèle de la Pastourie, auxquels M. de Villèle prétendait appartenir. « Hé bien, me disait Louis XVIII d'un air satisfait en me montrant le beau Decazes qui renfermait dans son portefeuille les papiers que Sa Majesté venait de signer, Villèle n'est pas plus gentilhomme que lui. »

C'était moi qui d'ordinaire remplaçait M. Decazes auprès de Louis XVIII ; je veux dire que j'arrivais chez Sa Majesté le soir, à sept ou huit heures, au moment où elle finissait de travailler avec son ministre. Mes entretiens du soir avec le roi m'étaient les plus agréables. Ils roulaient souvent sur la littérature. Le roi causait avec plaisir sur ce sujet. Il avait, comme on sait, un esprit très cultivé ; ses connaissances

sans être superficielles étaient agréables et variées. Ils lisait nos bons auteurs français, plus souvent les classiques latins. Plusieurs fois il m'a fait l'honneur de me traduire de vive voix des morceaux de son poète favori. A moins qu'Horace ne perdît beaucoup à l'interprétation de son royal traducteur, il me semble que c'est un poète bien médiocre et bien froid. Il n'est point différent, pour le fond des idées, de Chaulieu et de la Fare. Louis XVIII me disait :

« J'admire que notre siècle ait produit tant de littérateurs distingués en tous les genres, et pas un homme de génie.

» — Mais, sire, et M. de Chateaubriand ?

» — Ma chère comtesse, il ne suffit pas, pour être un homme de génie, d'avoir une belle imagination, un style plein d'images, et d'être votre ami ; il faut avoir produit dans les arts quelque chose de grand et de nouveau.

» — *René* ne vous semble-t-il pas une conception grande et tout-à-fait neuve ?

» — Je ne serais pas bien venu à en dire du mal ; je l'ai relue vingt fois à Hartwell. Mais *René* n'est pas sans avoir des traits de ressemblance avec *Werther*, qui est son aîné.

» — Mais, établissez-vous quelque parallèle entre l'un et l'autre?

» — Oui, sans doute, et je donne la préférence à *Werther*, comme plus simple et plus naturel; il est placé dans des circonstances tout-à-fait ordinaires : ce qui est un grand point. Ces détails si vulgaires rendent bien plus intéressante la violente passion de Werther. On ressent peu ou point de sympathie pour Réné, personnage romanesque, aimé de sa sœur. »

J'en suis honteuse pour Sa Majesté; mais elle préférait les tartines de beurre de Charlotte à l'éloquence de l'ami de Chactas.

« Pour le théâtre, disait Louis XVIII, en fait de tragédie, je donne la palme à l'*Agamemnon* de M. Lemercier. Cette pièce, la première de son auteur, est aussi belle que toutes celles qui l'ont suivie sont pitoyables. Je pardonne à M. Arnault ses tragédies, c'est beaucoup faire, en considération de ses fables, qui sont charmantes; mais ce sont des contes épigrammatiques plutôt que des apologues. Pour les *Templiers*, j'en estime surtout la préface, elle est pleine de recherches curieuses sur l'ordre du Temple. Mais la pièce a valu

à M. Raynouard le prix décennal de vingt mille francs, c'est le prix d'un bel acte. Je m'en réfère du reste au jugement de Chénier.

« Il y a, disait-il, dans les *Templiers* un bel acte; dans ce bel acte, une belle scène, et dans cette scène, un beau vers. »

» — Et dans la comédie, sire, à qui donnez-vous la palme?

» — A M. Étienne. Quoiqu'il ne nous aime guère, il n'en a pas moins fait une bonne comédie où je trouve deux grands mérites : le premier, faire la guerre à des vices du temps; le second, d'être écrite en un style correct et étincelant d'esprit.

» — Mais, sire, M. Picard a donné quarante pièces dont dix ont eu autant de succès que *Les deux Gendres*.

» — Ma chère comtesse, en fait de littérature, je ne me laisse point guider par les goûts de mes sujets :

Je ne prends point pour juge un peuple téméraire.

M. Picard a surtout excellé dans la peinture des ridicules bourgeois et provinciaux; ne connaissant point le modèle, je ne puis apprécier la fidélité de la copie. Mais plus

cette copie sera exacte, plus elle sera comme le modèle, triviale et commune. M. Picard écrit mal en vers, et sa prose, moins mauvaise que ses vers, ne vaut pas grand'chose.

» — Et M. Duval, sire?

» — Auteur un peu déclamateur; ses pièces sont bien intriguées, elles plaisent au parterre plus qu'aux loges.

» — Et M. Andrieux?

» — Il fait proprement le conte philosophique... »

« Pour les vers, disait le roi, depuis que nous avons perdu M. Delille, dont les poëmes sont si beaux pour moi, et pour vous si ennuyeux, madame, nous n'avons personne à comparer à M. Baour-Lormian. Il est de la bonne école, pur, correct, élégant. Ses épîtres sont bien tournées; nul, pas même Delille son maître, n'a manié avec plus d'art notre alexandrin. »

CHAPITRE XV.

Mort de Charles XIII, roi de Suède. — Charles-Adolphe ou le colonel Gustafson. — Caractère de ce prince. — Bernadotte est-il un usurpateur ? — Madame Bernadotte. — Mémoires de Lauzun. — Incendie de l'Odéon. — Projet d'une charte pour la comédie française. — Opinion de Louis XVIII sur Talma, Lafon, mesdemoiselles Mars, Duchesnois. — Pièces de M. Fiévée. — M. Marchangy. — Plaidoierie.

J'étais chez Louis XVIII, avec le duc de La Châtre ; M. de Richelieu, ministre des affaires étrangères, vint annoncer à Sa Majesté la mort de Charles XIII, roi de Suède. Cette nouvelle avait été apportée par le télégraphe.

« Voilà un évènement, dit le duc de La Châtre, qui allumera la guerre civile en Suède.

» — Comment? dit Louis XVIII.

» — Le roi détrôné, Gustave-Adolphe, repartit le duc de La Châtre, essaiera de reconquérir son royaume; il a des partisans en Suède, et il est en Europe des souverains

qui sans doute ne lui refuseront pas leur assistance.

» — Lesquels?

» — Sire, les souverains de la maison de Bourbon. Ils se souviendront que Gustave-Adolphe, l'ami et l'admirateur du duc d'Enghien, entreprit de venger sa mort; et quand l'Europe tremblait devant Bonaparte, il refusa d'accéder au traité de Tilsitt, et déclara la guerre à la Russie et à la France.

» — Il est vrai, dit Louis XVIII; et cette démarche aussi magnanime qu'imprudente lui coûta sa couronne : la politique n'est pas une affaire de sentiment... » Il se fit un moment de silence. Le duc de la Châtre reprit :

« A défaut d'alliés, la vaillance si connue du colonel Gustafson, son audace, sa persévérance, son génie entreprenant ne lui manqueront pas. Avec de tels auxiliaires, un homme fait bien des choses.

» — Il est très beau, mon cher La Châtre, de donner à un roi déchu des qualités qu'il n'a pas; cela ne se fait d'ordinaire que pour les rois qui sont sur le trône. Mais ton enthousiasme t'aveugle. Tu prends un homme romanesque pour un grand homme. Gustave-Adolphe a voulu es-

pier Charles XII, ce qui est déjà le signe d'un petit esprit. Mais la copie ne valut pas l'original. Il n'avait de Charles XII que ses défauts, et point ses talents. Il le surpassait même en opiniâtreté. On le vit, pour mieux ressembler à son héros, porter un habit bleu boutonné jusqu'au menton avec des boutons de cuivre, relever ses cheveux sur leur racine; et la longue épée du héros de Bender, raccourcie de moitié, fut suspendue à son côté.

» — Et encore était-elle trop lourde pour le faible bras de Gustave-Adolphe, reprit le duc de Richelieu : le feld-maréchal Klinspoor m'a raconté, en Russie, qu'étant allé conseiller au prince d'abdiquer la couronne, celui-ci, transporté de colère, voulut le percer de son épée; mais comme il ne maniait pas très adroitement cette arme pesante, le feld-maréchal eut le temps de s'échapper.

» — Mais, continua M. de La Châtre, les puissances qui ont dépensé tant de sang et de trésors pour renverser un usurpateur, en laisseront-elles un autre monter paisiblement sur le trône?

» — Remarque donc, dit Louis XVIII, que Bernadotte n'a pas dérobé la couronne, on la

lui a donnée. Il était chez lui; arrivent trois personnages des plus considérables de la Suède. «Général, vous plairait-il d'être roi de Suède? — Mais, messieurs, n'avez-vous pas en ce moment un souverain? — Oui, Charles XIII, prince habile à la guerre, et bon politique, qui fait le bonheur de la Suède après l'avoir sauvée. Il est vieux, sans enfants, nous vous offrons la survivance. — Mais ce Charles XIII est-il bien légitime propriétaire de cette couronne qu'il veut me transmettre? — Elle lui a été déférée par le peuple; son frère Gustave l'avait solennellement abdiquée. — Et les souverains étrangers ont ils approuvé tout cela? — Oui, ils l'ont approuvé. — Et le roi déchu ne réclame point? — Non : il touche une bonne pension, et étudie la physique en Allemagne. Ainsi, général, voulez-vous devenir le fils adoptif et l'héritier du brave Charles XIII? La place avait été donnée à un prince royal de Danemark, il est mort presque aussitôt. Nous avions pensé à choisir encore un autre prince; mais il a paru plus sûr de prendre un bon général pour nous défendre contre les Russes. — Mais, messieurs, le peuple, qui, dans votre pays, se mêle de donner la couronne, autorise-

t-il la proposition que vous me faites? — Voici, général, le décret des quatre ordres, y compris celui des paysans. — Eh bien ! messieurs, j'accepte. » — Tu n'aurais point accepté, me diras-tu, mon cher La Châtre. Mais bien des gens, moins scrupuleux que toi sans pour cela manquer de probité, auraient fait comme le général Bernadotte. C'est un homme habile, expérimenté, capable de défendre un royaume et de le bien gouverner. Les Suédois ont montré du discernement en s'adressant à lui. Son seul défaut est d'être un homme nouveau. Mais il faut bien que quelqu'un commence les dynasties. Charlemagne et Pepin, si révérés aujourd'hui, ont été dans leur temps des hommes nouveaux. »

Le duc de Richelieu partageait l'avis du roi. « J'enverrai aujourd'hui, lui dit Sa Majesté, le duc d'Aumont complimenter madame Bernadotte, qui se trouve en ce moment à Paris. Mais si vous vouliez vous charger vous-même de cette commission, elle serait, ce me semble, plus convenablement remplie. Je m'assure que la nouvelle reine sera charmée de vous voir. » Le duc s'inclina. « Quant aux mesures pour la reconnaissance du nouveau monarque, nous

en délibèrerons dans le conseil de demain. »

La reine de Suède était sœur de la femme de Joseph Bonaparte; leur père était un très riche négociant de Marseille. On sait le mot de Bonaparte, quand on lui annonça l'union de son frère aîné avec une si opulente héritière : « Ce Joseph est-il heureux de faire un si beau mariage! » Il ne prévoyait pas alors que l'empereur d'Autriche serait son beau-père. Madame Bernadotte était, comme sa sœur, belle, simple, modeste; la grandeur n'avait pas altéré la bonté de son naturel. Elle vivait retirée, aimant les arts, les cultivant avec succès. Elle refusa de changer de religion, comme son mari. Elle a introduit à Stockholm les goûts et la politesse française; elle partage avec son époux l'amour des Suédois. Le reste de la famille est demeuré en France, se contentant de sa royale parenté.

La reconnaissance si prompte du roi Charles-Jean mécontenta les ultra-royalistes. Ils auraient voulu au moins qu'on y mît de la lenteur et de la mauvaise grâce. Bien que cet acte de politique extérieure ne tombât point dans les attributions de M. Decazes, son ascendant sur le roi était si connu, et l'empressement à lui trou-

ver des torts si grand, qu'on en fit un nouveau grief contre lui.

Le ministre de la police s'attira des reproches mieux fondés au sujet d'une affaire qui rentrait dans son département; je veux parler de la publication des *Mémoires* du duc de Lauzun. Tout le monde sait l'histoire de ce personnage, homme à bonnes fortunes, brave, bien fait, avantageux et prodigue. Il avait compromis cent femmes, ruiné sa santé, sa fortune et celle de sa femme, quand la révolution éclata. Il avait accompagné le général La Fayette en Amérique, il en était revenu avec une folie de plus, l'amour de la liberté. Il siégea au côté gauche de l'assemblée constituante, refusa d'émigrer, obtint le commandement d'une armée, fut battu, et périt sur l'échafaud. Il avait écrit ses mémoires en 1784. Il y avait consigné des détails peu flatteurs sur un personnage auguste qui, dans l'effervescence de la jeunesse, avait été son compagnon de plaisirs. Un homme de la cour, ami de M. Decazes, qui croyait au mécontentement du roi contre cet auguste personnage, apporta le manuscrit du duc de Lauzun à Sa Majesté et lui en fit connaître quelques passages qui le touchaient de près. Le roi eut la

faiblesse de consentir à la publication de ce scandaleux écrit, et une permission de l'imprimer fut délivrée par le ministre de la police.

Quelque chose de cette odieuse intrigue transpira. On alla au roi. Il se déclara impuissant, se rejeta sur la liberté de la presse. Si les mémoires contenaient des médisances, il les fallait endurer; s'ils contenaient des calomnies, la police correctionnelle en ferait justice. On dressa alors d'autres batteries. On répandit dans le public que l'ouvrage était apocryphe. Le prince de Talleyrand, courtisan prévoyant du pouvoir à venir, écrivit une lettre ostensible où il disait : « Que son ami Lauzun avait composé des mémoires, qu'il les lui avait lus; de dire en quelles mains il les avait déposés, il ne le pouvait pas. Mais ceux qu'on donnait comme de lui étaient pour le moins horriblement falsifiés. »

Ces dénégations firent honneur à la finesse du prince de Bénévent, mais ne persuadèrent personne. Le public pénétrait le motif de ces désaveux maladroits, qui ne servaient qu'à exciter sa maligne curiosité. Les *Mémoires* du duc de Lauzun eurent un succès prodigieux. Je ne pensais guère à cette époque que j'écrirais les

miens. Je lus ceux-ci ; il ne méritaient point le succès extraordinaire qu'ils obtenaient : l'intérêt en était médiocre, le style commun, le ton détestable. Ce n'était qu'aventures galantes fort glorieuses à M. de Lauzun, fort indifférentes au public.

Je ne parlerais point de ce mauvais livre qui a obtenu ce qu'il mérite, je veux dire l'oubli et le mépris, s'il ne faisait voir l'irrévérence audacieuse de M. Decazes contre une personne éminente, et la faiblesse du roi pour son ministre. A ce sujet, il se passa dans le château des scènes fort vives que le respect ne permet point de raconter ; et une mésintelligence déjà trop vive s'accrut encore. M. Decazes, par ce seul résultat, provoquait la haine de tous les partisans des Bourbons.

L'Odéon brûla : ce fut une affliction générale dans Paris : beaucoup de gens qui n'y mettaient pas les pieds s'en désolèrent. Monseigneur le duc de Berry était accouru avec un empressement admirable pour porter du secours. Il encourageait les travailleurs, il leur donnait l'exemple de l'intrépidité et du sang-froid. Là furent aussi M. d'Ambray, chancelier de France ; M. de Semonville, référen-

daire de la chambre des pairs, protecteur-né de l'Odéon, où l'on assure qu'il a le courage d'aller encore quelquefois. Vint aussi le ministre de la police, afin de faire preuve d'amour pour le faubourg Saint-Germain. Et cet ingrat faubourg se moqua beaucoup de la singulière prudence que montra en cet occasion ce jeune ministre, d'ordinaire si fougueux et si emporté.

Le roi comptait le nombre des théâtres incendiés à Paris depuis trente ans; le nombre en était effrayant : il ajoutait qu'à Londres ces catastrophes étaient plus fréquentes encore.

« Au moins, me disait-il, si le feu avait pris au théâtre Français ! l'occasion aurait été bonne pour opérer une réforme. Savez-vous que dans ce monde, où tout change, la durée de cette société dramatique est un prodige ? Les secousses qui ont détruit la constitution de la monarchie n'ont point ébranlé celle de la Comédie française. Le clergé, si tenace, a perdu ses priviléges, le théâtre Richelieu a gardé les siens. Mais il faut rebâtir sur de nouvelles bases ce vieil édifice qui croule. Encore que ma première charte m'ait attiré bien des dégoûts, j'ai résolu d'en faire encore une

pour messieurs mes comédiens ordinaires.

» — Oh ! sire, cette seconde charte provoquera bien d'autres résistances que la première, surtout si elle est aussi liberale : la France est moins difficile à gouverner que la petite oligarchie de la rue Richelieu.

» — Je sais, répliqua le roi, *les ruses de ces messieurs, et surtout le pouvoir de ces dames.* Bonaparte, tout insensible qu'il était, n'osa règlementer le théâtre qu'à huit cents lieues d'elles. Mais, Dieu soit loué ! le pouvoir de ces dames devient chaque jour moins redoutable. Pour les ruses de ces messieurs, je ne suis pas d'un caractère à les appréhender davantage... Mais vous m'effrayez sans raison. Tout le monde serait docile à de bonnes lois. Il n'y a plus dans la troupe, même pour les emplois de jeune premiers et d'amoureuses, que des personnes d'un âge mûr : ce sont tous gens rassis, et qui entendent raison.

» — C'est ce qui vous trompe, sire ; ils feront un coup de tête, tous donneront leur démission.

» — Que dites-vous, madame ? ah ! si je vous croyais, je rédigerais ma charte sur l'heure ; et je m'acquerrais des droits éternels à la recon-

naissance de mes sujets les auteurs! Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées? ces messieurs et ces dames, qui sont bien payés, resteront, par amour de l'art. »

Le roi passa en revue les principaux acteurs de la Comédie française : il les plaçait, avec une partialité souvent injuste, au-dessous de leurs devanciers. J'ai déjà dit comment il jugeait Talma, qu'il accusait de mettre *Racine* en prose. Lafond, à l'entendre, tombait dans un défaut contraire : il chantait les vers; sa déclamation était ampoulée, monotone, la même dans tous les rôles. Mademoiselle Duchesnois avait plus de hoquets et de sanglots que de sensibilité. Mademoiselle Mars disait bien les mots, médiocrement les tirades : son organe était enchanteur, son regard ravissant : elle excellait surtout dans les rôles d'ingénues, mais il était temps pour elle d'y renoncer. Notez qu'il y a dix ans que le roi parlait ainsi de mademoiselle Mars : c'est aujourd'hui un compliment qu'elle peut avouer.

Parmi les habiles et courageux royalistes qui faisaient la guerre à M. Decazes, se distinguait en première ligne M. Fiévée. J'ai déjà rendu justice à cet écrivain, qui sait tout en-

semble raisonner avec vigueur, et railler avec finesse : deux talents dont la réunion fait les orateurs politiques, les avocats, et les écrivains polémiques. Sa *Correspondance administrative* obtenait un prodigieux succès : elle partageait la vogue de la Minerve et du Conservateur, et, pour la pureté des doctrines, elle n'était point au-dessous de ce dernier ouvrage. La fécondité de M. Fiévée était surprenante. En deux jours il vous écrivait une brochure, qui était un petit chef-d'œuvre. M. Decazes n'avait pas plus tôt fait un acte répréhensible que M. Fiévée un pamphlet où l'acte répréhensible était blâmé et le ministre persiflé. Celui-ci, peu patient de sa nature, s'impatienta de cette guerre opiniâtre. Il fit accuser M. Fiévée d'avoir attaqué le roi, la Charte, la morale, et de fait il n'avait attaqué que le ministre de la police. Le cardinal de Richelieu n'avait besoin que de deux lignes d'un homme pour le faire pendre ; M. Decazes, moins habile, avait trente brochures de M. Fiévée : cependant il ne fut point pendu ; Marchangy, qui était fort des nôtres, était pourtant chargé par Decazes de faire son possible pour cela. J'allai le voir, sans le dire à Fiévée.

« Madame la comtesse, me dit-il, des devoirs pénibles mais sacrés sont imposés au magistrat ; c'est à lui qu'on confie la mission difficile et glorieuse de défendre l'ordre social que des hommes égarés...

» — Assez, m'écriai-je ; mon cher, à qui en avez-vous ? vous croyez-vous à l'audience ? me prenez-vous pour la cour royale ?

» — Je vous disais simplement ma pensée sur cette fâcheuse affaire.

» — Vous ne parliez pas simplement, je vous jure, et ne disiez point votre pensée, j'espère. Êtes-vous des nôtres ?

» — N'en doutez pas, madame.

» — Voulez-vous donc du bien à M. Fiévée ?

» — Beaucoup, madame.

» — Et vous demandez qu'il soit condamné, et vous ferez le plus d'éloquence possible pour qu'il le soit au maximum de la peine ?

» — Que voulez-vous, madame la comtesse ; j'ai mes devoirs de magistrat et mes affections d'homme. Celles-ci me portent vers M. Fiévée, mais je les dois immoler à mes devoirs. Je voudrais, après avoir parlé en avocat-général, pouvoir parler en simple avocat, j'aurais plaisir à me réfuter moi-même. »

Cependant on porta à M. Fiévée des paroles de paix ; on lui demanda de ne plus écrire contre le gouvernement : « Cela est nécessaire à ma santé, répondit-il ; mais ne plus écrire contre M. Decazes, j'y consens, répliqua-t-il, à condition qu'il ne fera plus de sottises. »

Devant la Cour d'assises, M. Marchangy et M. Fiévée se trouvèrent aux prises. J'assistai à l'audience, avec cent femmes, quelques unes jolies, toutes élégamment parées. Nous étions là, comme, jadis dans un tournoi, les juges de la lice. La palme fut d'un accord unanime décernée à M. Fiévée. Son adversaire ne manqua ni d'adresse ni de chaleur; ses périodes étaient rondes, nourries, ronflantes. Le langage de M. Fiévée fut autre. Son début était simple; il posa avec netteté les questions que l'autre avait embrouillées, argumenta clairement, naturellement, fortement; tout allait fort bien : sa justification était achevée. Restait à réfuter M. de Marchangy. Là M. Fiévée s'éleva à la véritable éloquence. Sa colère était visible; quelle grêle d'épigrammes, de railleries amères, de personnalités offensantes! L'avocat du roi, séant sur les fleurs-de-lis, entendit tout en silence; singuliers procès que ceux où le

beau rôle est pour le prévenu, où l'accusé sur la sellette fait la leçon au magistrat qui l'accuse.

Ce discours produisit un effet sensible sur les jurés et les juges ; cependant ces messieurs s'entendirent pour envoyer M. Fiévée trois mois en prison, afin de lui apprendre à vivre, comme on dit ; mais Fiévée était un pécheur endurci ; il ne se corrigea point ; il sortit de prison tout aussi habile, et plus irrité contre M. Dec[redacted]s.

CHAPITRE XVI.

Lord Wellington. — La duchesse de M... et le marquis de C... — De la musique et des musiciens. — Le roi auteur. — Son voyage à Bruxelles. — Le duc de Brissac. — Le roi Ferdinand VII. — Les infants don Antonio, don Francisco et don Carlos. — Don Francisco et la duchesse de B...

Dans la nuit du 10 au 11 mars, un incident fort singulier mit en émoi tous les esprits; c'était un coup de pistolet tiré sur la voiture de lord Wellington. Je l'appris dès le matin par un rapport de mes domestiques. La singularité du fait, l'apparence d'un complot dont on pouvait croire le héros anglais devenu la victime, excitaient ma curiosité, et je courus au château pour m'informer de ce qu'il pouvait y avoir de véridique dans le récit de mes gens. J'allai trouver le premier gentilhomme de la chambre.

« On a voulu tuer lord Wellington, me dit-il d'un air consterné.

» — Est-il dangereusement blessé?

» — Grâces à Dieu, il n'a pas même été atteint, il en a été quitte pour la peur.

» — Sait-on d'où le coup est parti?

» — On est à la recherche des coupables.

» — Ne puis-je voir le roi?

» — Entrez, madame, vous le pouvez à toute heure, » me répondit-il avec un sourire malin. Aussitôt que Louis XVIII m'aperçut : « Je savais bien, me dit-il, que la curiosité vous arracherait de votre lit à une heure indue; mais je ne vous apprendrai sur ce grand attentat que ce que la rumeur publique a déjà pu vous en dire. Le ministre de la police, qui sort d'ici, m'a rapporté que l'ambassadeur anglais rentrant cette nuit, à une heure, à son hôtel, un individu caché derrière la guérite avait tiré un coup de pistolet dont la balle n'a cassé aucune glace, et n'a pas même laissé de trace sur la muraille qui était vis-à-vis; et ce qu'il y a de plus singulier encore, les deux sentinelles n'ont rien entendu. » La manière dont le roi me disait cela me fit penser qu'il ne croyait pas lui-même un mot de cette histoire, et qu'il

avait un chagrin extrême d'être obligé d'y ajouter foi. Je lui dis donc avec ma hardiesse accoutumée :

« Je suis persuadée, sire, que tout cela est faux, et que c'est une comédie jouée à plaisir pour tourmenter Votre Majesté, ou pour se rendre intéressant aux yeux de l'Angleterre et de l'Europe.

» — Ne criez pas tant, me dit le roi, les murs ont des oreilles, et je ne dois pas croire que Sa Grâce mon cousin le duc de Wellington s'amuse à nous faire de pareils contes ; ce n'est pas lui qui peut vouloir se faire passer pour une victime échappée à de vils meurtriers : vous devez donc vous montrer convaincue qu'il a couru un grand danger.

» — Partout ailleurs, je penserai comme il vous plaira, sire ; mais ici, dans votre chambre, vous me permettiez de vous dire que c'est une odieuse jonglerie.

» — Parlez bas, vous dis-je, et ne soyez pas si prompte à juger : le temps seul peut amener la connaissance de la vérité. »

Le roi me dit ensuite que les démarches les plus actives n'avaient encore rien produit; que les témoins de la scène la racontaient tous

d'une manière différente, et que le fait principal commençait à s'embrouiller.

Quoi qu'il en soit, on en fit beaucoup de bruit ; l'avocat de la restauration, le procureur général Bellard, eut ordre d'instrumenter ; il prit la chose au sérieux, voulut voir dans cette farce une conspiration flagrante contre la Sainte-Alliance, outragée dans la personne de son premier représentant : mais il dépensa de l'éloquence en pure perte ; et, semblable à la montagne de La Fontaine, il accoucha d'une souris. On chercha les auteurs du complot, qui furent tout aussi invisibles que ceux de l'*attentat insolent du baril de poudre*. Il fallait pourtant trouver un assassin, lord Wellington et les ultras le voulaient à toute force ; les Parisiens commençaient à murmurer, l'indignation succédait au rire, et le roi lui-même n'était pas content, lorsqu'un intrigant vint fort à propos au secours de tout le monde.

C'était le sieur Marinet, qui, ayant été fait auditeur au conseil d'État pendant les cent jours, avait mérité une condamnation à mort par contumace, après la restauration, pour les exactions qu'il avait commises dans le département de la Côte-d'Or, où il était allé remplir

une mission de l'usurpateur; réfugié à Bruxelles, et désirant retourner en France, il prit le parti de se faire révélateur, afin d'obtenir sa grâce. Il alla trouver lord Kinnaird, pair écossais, autrefois ami intime de Wellington; lui dit que des meurtriers menaçaient la vie du héros anglais, et parvint à inspirer assez de confiance pour que lord Kinnaird consentit à se mêler de cette intrigue : celui-ci écrivit à l'un des aides-de-camp de Wellington, qui lui répondit en l'engageant à faire partir sur-le-champ Marinet pour Paris, l'assurant qu'une protection spéciale mettrait la liberté de ce dernier à l'abri de toute atteinte.

Lord Kinnaird se rendit à Anvers, où Marinet s'était retiré; il lui proposa de faire connaître son secret à Bruxelles, ou d'aller à Paris avec la sauve-garde que lui assurait Wellington. Marinet préféra ce dernier parti, à condition que le voyage aurait lieu en secret, et que lord Kinnaird l'accompagnerait. Ils arrivèrent à Paris le 21 février, à une heure et demie; le comte Decazes s'était rendu chez lord Wellington, où il fit subir à Marinet un interrogatoire qui dura près de quatre heures : le même soir je demandai au roi des nouvelles de ce qui s'était

passé; le roi leva les épaules... « Que vous dirai-je? Depuis qu'un révélateur nous est venu, l'affaire devient plus embrouillée, on n'y comprend plus rien. Cet homme est un menteur qui veut nous soutirer de l'argent ou sa grâce, peut-être sa grâce et de l'argent; je l'ai dit au comte Decazes, qui a pensé comme moi, et qui sent néanmoins que les circonstances nous empêchent d'agir comme nous le devrions: il veut faire arrêter Marinet, je ne m'en soucierais pas, cependant je céderai, car il faut montrer au lord Wellington combien nous est cher le soin de sa conservation. »

Marinet, cependant, ne fut pas enfermé tout de suite; on le laissa libre encore pendant deux ou trois jours; il lui fut enjoint même de se promener dans les lieux publics les plus fréquentés. Le 26 février, il fut arrêté: cet acte exaspéra lord Kinnaird, qui écrivit en ces termes à M. le juge d'instruction dans cette affaire:

« MONSIEUR,

» Lorsque le secrétaire de la légation anglaise aux Pays-Bas vint, le 17 du mois, à Bruxelles, il me pria de lui désigner le nom de l'individu qui fait l'objet de ma lettre du

30 janvier, et qui m'avait révélé le complot contre la vie de lord Wellington, il me communiqua une lettre de Sa Grâce, annonçant que le gouvernement français était disposé à traiter avec le dénonciateur; et, d'après l'avis témoigné en présence du duc de Richemont par le secrétaire d'ambassade, ainsi que par le procureur-général du gouvernement des Pays-Pas, que cette assurance offrait une garantie solennelle, j'invitai M. Marinet à remplir l'engagement qu'il avait pris avec moi, de se rendre à Paris, dès qu'il le pourrait avec sûreté. Sur la foi de cette autorité, cet individu ne balança pas à partir. Nous nous rendîmes ensemble à Paris. Le ministre de la police générale, avant que je le lui eusse présenté, confirma cette assurance, et y ajouta même la promesse d'une grâce entière, relativement aux délits pour lesquels il était condamné par contumace. J'apprends que M. Marinet est actuellement arrêté et traité en criminel; j'en appelle, monsieur, à la bonne foi du gouvernement français; j'en appelle au témoignage des personnes ci-dessus nommées, et par-dessus tout à l'honneur du duc de Wellington, sur la foi duquel l'individu en question a entrepris ce

voyage. L'honneur me prescrit, de demander justice pour lui. »

Lord Kinnaird ne s'en tint pas à cette protestation ; il écrivit à lord Wellington une lettre véhémente ; il demanda justice partout, et ne l'obtint nulle part. Il eut une conférence très chaude, très amère, avec le ministre de la police, qui lui représenta que son ministère serait étrangement compromis si on ne cherchait pas à découvrir la vérité tandis qu'on tenait celui qui prétendait la savoir ; que le révélateur était peut-être le coupable lui-même, et que par conséquent il fallait, avant de le laisser retourner en Belgique, comme il le voulait, tirer la chose au clair, et obtenir de lui tout ce qu'il serait possible.

« Mais, monsieur le comte, répliqua lord Kinnaird, vous ne nous avez pas tenu ce langage en premier lieu ?

» — Mon devoir, milord...

» — Le devoir n'est jamais en désaccord avec l'honneur. »

La conversation finit là. Marinet resta pendant quinze mois en prison, et le meurtrier de Wellington n'en fut pas mieux connu. ....

J'ai déjà dit combien le roi était fatigué de ces tracasseries, et combien la présence et les intrigues des alliés pesaient à son cœur : je m'efforçais de détourner ses idées d'un semblable sujet, et de ramener son esprit à des souvenirs plus agréables. Quelque intérêt qu'eussent pour moi les affaires politiques, ces sortes de distractions, en délivrant Louis XVIII d'une peine actuelle, me faisaient à moi-même un très grand plaisir. Rien n'était plus enjoué, plus piquant, plus instructif, que sa conversation ; et quand j'avais réussi à réveiller sa bonne humeur, sa gaieté s'exhalait en plaisanteries fines, en souvenirs pleins de fraîcheur.

Un jour qu'il était dans cette heureuse disposition d'esprit, il passa en revue la chronique scandaleuse de la vieille cour ; et parmi plusieurs autres anecdotes, il me cita la suivante, qui est du nombre de celles qui ne s'oublient pas.

Le marquis de C... devenu amoureux de la princesse de M...., et ne sachant comment parvenir jusqu'à elle, s'était déguisé en garçon jardinier, et était venu travailler dans le jardin de l'hôtel à Paris. Comme il le pensait

bien, la duchesse ne tarda pas à le reconnaître ; et, profitant d'un moment où les indiscrets étaient éloignés, elle le fit monter dans sa chambre, où elle le tint caché pendant deux jours. Mais, au bout de ce temps, soit que le marquis ne fût plus aussi amoureux, soit que la duchesse le fût trop, elle lui dit en l'embrassant bien tendrement : « Tenez, marquis, allez-vous-en ; ce que nous faisons ne vaut pas la peine de se compromettre. »

Ce trait me fit beaucoup rire; le roi, que ma gaieté amusait, continua sur le même ton. En comparant les dames anglaises aux dames françaises sous le rapport de la galanterie, il n'eut pas de peine à me prouver que le général Pillet a quelquefois dit la vérité, dans tout ce qu'il a raconté des beautés d'outre-Manche : la conversation devenait graveleuse, et comme c'était en pure perte, je changeai d'objet, en entamant à propos le chapitre de la musique.

Le roi n'aimait pas la musique moderne; nos jeunes romantiques auraient pu le taxer de *perruquinisme*. Pour lui, l'harmonie savante de nos orchestres n'était qu'un bruit confus. Philidor et Rameau étaient ses dieux,

Les renommées du jour n'avaient aucun mérite, parceque l'on ne savait plus apprécier la beauté d'un chant simple.

« Qu'y a-t-il de plus beau qu'Œdipe? s'écria-t-il en terminant sa boutade.

» — Et Panurge, et la Caravane du Caire? ajoutai-je vivement.

» — La musique de ces deux opéras est charmante.

» — Et les poèmes sont remplis de goût et d'esprit.

» — Est-ce que vous les trouvez agréables?

» — Oui, sire, j'aime surtout Panurge à la folie.

» — Il y a de bonnes scènes dans la Caravane.

» — L'on reconnaît qu'une main exercée a passé par là. »

Le roi était rayonnant, il me prit la main, et m'attirant vers lui :

« Et vous aussi, vous me flattez.

» — Je dis ce que je pense, sire; Panurge est une pièce d'un grand mérite, je l'ai toujours entendu dire, et je le répète, parceque j'en trouve l'occasion.

» — Et que vous en connaissez l'auteur peut-être?

» — Certainement, je le connais, c'est l'homme le plus aimable du royaume; il n'a qu'un tort dans ce moment, c'est celui de vouloir cacher ses œuvres.

» — Oh! reprit le roi en se frottant les mains, comme il en a fait depuis de bien autrement importantes, on croit qu'il peut négliger celles-là; d'ailleurs, il faut tout dire, elles ne lui appartiennent pas exclusivement. Il est vrai que Morel était un pauvre poète, et qu'il m'a fallu lui apprendre les premières règles de la versification. Mais, à propos, vous ai-je lu mon *Voyage de Paris à Bruxelles*?

» — Non, sire, je sais que vous avez fait des heureux par cette lecture, et je n'ai pas été du nombre.

» — Je vous le ferai connaître un de ces soirs; ne vous imaginez point que cela vaille Chapelle et Bachaumont; c'est une bleuette, un rien, écrit sans conséquence; le cœur conduisait la plume, et le cher d'Avaray était auprès de moi. »

Le cher d'Avaray! dis-je en moi-même en retenant un éclat de rire provoqué par le ton de sensibilité avec lequel le roi fit entendre ces mots. Je voulus qu'il prît jour pour

me faire connaître cette production royale. Il se rendit à mes vœux avec toutes les formes de modestie qu'un auteur, quel qu'il soit, roi ou roturier, ne manque pas de déployer en pareil cas. « Demain, me dit-il, il y a cinq ou six amateurs qui le connaissent déjà, mais qui ne seront pas fâchés d'en entendre une seconde fois la lecture; je les ferai prévenir, et je vous ennuierai toute la soirée.» Je relevai ce nouvel excès de modestie avec d'autant plus d'empressement, que le roi mettait beaucoup d'importance à son œuvre favorite. Le lendemain ce fut bien une autre comédie.

Nous étions tous réunis avant l'heure, comme pour témoigner une vive impatience; le roi en fut flatté; il avait d'ailleurs fait tous ses préparatifs d'avance; le manuscrit était déjà sur la petite table; la lecture fut entamée avec un ton de simplicité prétentieuse qui aurait déguisé toute la faiblesse du style de cette production si cette faiblesse eût pu l'être. Quel désappointement pour moi, qui croyais Sa Majesté le premier écrivain de son royaume, et en droit de dire : « Si je n'étais roi, je serais de l'académie! » Je ne me pique pas d'avoir du style, comme ces Mémoires en font foi; mais

je renoncerais à cette tant attrayante gloriole d'auteur, si je soupçonnais dans mon livre la centième partie des négligences que je saisis à cette première lecture. Les applaudissements n'en retentirent pas moins aux oreilles du royal auteur. A chaque passage, c'était une interruption de bravos, motivés, comme on le pense bien, sur la simplicité, la pureté, la fraîcheur, et surtout le bon goût de la narration. Quel bon goût! quelle délicatesse de détails, grand Dieu! dans ce qui était relatif à la maladie de d'Avaray! Mais les courtisans n'y regardent pas de si près en fait d'éloges; et les rois, même quand ils sont auteurs, s'accommodent sans trop de façon de ceux qu'on leur prodigue avec une si obséquieuse effronterie. L'enthousiasme final fut porté à son comble; et la conclusion fut que le roi devait livrer à la postérité son plus bel ouvrage. Nous disions *son plus bel ouvrage*, parcequ'il était convenu au château que la charte ne l'était pas. Il eut la faiblesse de céder à nos désirs, et nous fîmes une édition magnifique avec le produit d'une souscription à laquelle ne contribuèrent que des élus.

Le lendemain, quand deux intimes s'abor-

daient, ce n'était que pour parler du chef-d'œuvre littéraire de la veille; et Dieu sait combien les confidences particulières différaient du langage laudatif qu'on avait tenu en commun...

« C'est un vrai style de cuisine, disait l'un.

» — N'est-il pas d'un *restaurateur*? disait l'autre.

» — Il est de fait, ajoutait-on, qu'après la sensibilité sans cesse renaissante excitée par l'état du pauvre d'Avaray, ce qu'il y a de plus saillant ce sont les repas...., et le lit que madame de Balbi cède, sans que l'auteur dise où cette dame va se coucher... »

Et cent autres propos de ce genre, qui prouvaient que la critique la plus amère ne serait pas épargnée à l'ouvrage, pour se dédommager sans doute de l'impossibilité où l'on était d'en atteindre l'auteur. Au reste, quand le public fut admis à jouir de cette œuvre, il acheva, avec une précision admirable, la critique commencée par les courtisans; et la vanité du roi eût reçu de bien graves atteintes, si l'on n'eût pris la précaution d'imprimer pour lui des journaux dans lesquels il était question de son ouvrage dans les termes les plus flatteurs.

Le *Miroir* seul lui parvint intact, et j'ai déjà

dit que M. de Jouy, alors principal rédacteur de cette ſeuille, devint coupable, aux yeux de Louis XVIII, du crime de lèse majesté. *On ne dit pas où ces dames couchèrent* amusa le roi; mais l'observation sur *monter et descendre de cabriolet* lui fit passer un mauvais quart d'heure. Je me contente de faire allusion à cet article, que je n'ai pas d'ailleurs conservé.

La duchesse de Brissac mourut à cette époque. Petite et bossue, elle avait un esprit malin et délié. Je l'avais connue à la cour de l'empereur, où elle était toujours attendant que le roi vînt reprendre sa place. Son fils, également empressé auprès de Napoléon, avait été fait chambellan ou chevalier d'honneur de madame mère. Il apportait dans cette cour des manières agréables; il se montrait dévoué au point de nous faire croire qu'il l'était. Grâces à Dieu, il mit de l'empressement à nous détromper. Ce fut, en 1814, l'un de ceux qui firent le plus vite volte-face; il était déjà tourné, que je cherchais où il pouvait être. Sa mère possédait d'excellentes qualités; elle avait surtout un art tout particulier pour raconter; la jeunesse pouvait beaucoup apprendre et profiter avec elle, par sa connaissance ap-

profondie des traditions de l'ancien régime.

L'arrivée à Paris de l'infant don Francisco, deuxième frère de Ferdinand VII, roi d'Espagne, vint nous distraire de la mort de la duchesse de Brissac. Ce prince avait à peu près vingt-quatre ans. Notre amour pour sa famille nous le faisait trouver beau; le fait est qu'il était laid, un peu moins cependant que l'infant don Carlos, qui a la plus mauvaise mine de prince que l'on puisse rencontrer. J'avais vu celui-ci dans une tournée que je fis à Valencey, lors de son séjour dans ce château. J'avais trouvé Ferdinand occupé à broder un devant d'autel pour je ne sais quelle chapelle de la Vierge, tandis qu'une jolie fille, arrivée de Paris sur son invitation, achevait de raccommoder une toilette passablement chiffonnée. Le roi en retraite, ou l'Altesse en expectative, était de haute taille, gros et proportionné; il avait une tête énorme, des yeux assez doux, une grande bouche reposant sur un gros menton, et, par-dessus tout cela, un air de bonté, de calme et d'indifférence tel, que je me demandai si c'était là celui qui avait perdu tant de royaumes. Son oncle, Don Antonio, était tout rond, sans tournure aucune

bon vieillard grisonnant, simple, gourmand, pieux comme un Espagnol, et qui serait devenu avant peu galant comme un Français. Quant à l'infant don Carlos, qu'on se figure un petit prince maigre, sec, noir et laid, se dandinant comme le reste de sa famille, chétif à faire peine, mais doué d'un œil brillant et spirituel ; l'ambition se trahissait dans son regard. On voyait qu'il pensait souvent à la manière dont son frère était monté sur le trône.

Le troisième frère, que nous eûmes à Paris en 1818, retournait, je crois, en Espagne ; peut-être allait-il y chercher la sœur de Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry, qui l'an d'après devint sa femme. On causa beaucoup de sa vivacité. Il ne borna pas ses courses à venir à la cour ; il sortait incognito avec son mentor, qui l'accompagnait tantôt chez Eucharis, tantôt chez toute autre nymphe de Calypso ; car il n'était pas aussi difficile que le fils d'Ulysse. Ce Télémaque espagnol voyageait pour son instruction, et il s'instruisait à sa manière. La duchesse de..., qui va vite dans ses liaisons de cœur, trouva quelque agrément dans Son Altesse Royale; elle minauda autour

de don Francisco de manière à s'en faire remarquer ; mais il craignait l'oncle de la dame : « Parceque, disait-il, c'est un grand politique. » Cette réflexion lui faisait peur et l'arrêtait dans ses désirs. La duchesse, avec une amabilité parfaite, lui prouva que la diplomatie n'avait rien à voir à cette affaire, et l'intrigue se noua ; elle ne dura qu'un moment; le prince partit, et la dame parlait le lendemain du temps énorme qu'elle avait employé à l'aimer. Quelqu'un lui dit : « Voilà comment on arrange la chronologie des anciens peuples, en prenant des heures pour des années, et des mois pour des siècles. »

CHAPITRE VI.

Conversation du roi à propos de la canonisation de la reine de Sardaigne. — ce qu'il dit du départ des alliés. — La note secrète. — Colère du roi. — M. Mathieu de Montmorency. — Le 3 mai. — Le roi de retour de la promenade. — Parallèle qu'il fait de cette journée avec celle de l'entrée de sa famille à Paris après le 6 octobre 1789. — Saint-Hiruge, Marat et Danton peints par le roi. — Ce qu'il pense de la liberté de la presse.

«Combien de saints canonisés avez-vous dans votre famille? me dit le roi un beau matin.

» — Hélas! sire, aucun. Chez les miens il est de tradition que, lorsqu'on ne va pas droit à l'enfer, on peut tout au plus espérer d'atteindre au purgatoire.

» — Il y a loin de vous à nous, car nous allons bientôt compter un patron de plus; on s'apprête à donner à la reine de Sardaigne les honneurs de la canonisation.

» — Et qui fera les frais de la cérémonie?

» — La Sardaigne, je pense.

» — On dit qu'il en coûte cher pour être canonisé.

» — Une bagatelle, cent mille écus environ.

» — Bagatelle pour vous, sire, mais pour un pauvre diable qui n'a que ses vertus, et que la misère arrête à la porte du paradis ?

» — Qui vous dit qu'on lui en ferme l'entrée ? me dit le roi en riant ; il passe toujours.

» — Mais s'il passe, à quoi sert donc la canonisation ?

» — A lui faire rendre hommage sur la terre, à lui dresser des autels et à lui bâtir des églises.

» — Fort bien, on l'honore parceque les siens sont riches, et le saint dont les parents ne le sont pas jouit *incognito* de son bonheur. Il est au ciel sans rien faire ; là nul ne s'adresse à lui et ne le prend pour son intercesseur.

» — Taisez-vous, reprit le roi ; vous avez une manière de discuter qui sent furieusement le fagot ; vous êtes une calviniste déguisée, et je vous dénoncerais à l'inquisition si on ne l'avait pas abolie en France.

» — Ah ! sire, vous me jugez mal ; on me mitonne pour la congrégation.

» — Gardez-vous bien de vous y laisser prendre, ils vous prouveraient bientôt que vous ne pouvez être chrétienne si vous ne leur vendiez mes secrets.

» — Je ne les connais pas, sire.

» — N'importe, la congrégation vous pousserait à les savoir. »

Le roi n'aimait pas les congréganistes ; il prétendait que, dans un état bien organisé, on ne devait point tolérer ces associations mystérieuses qui fuient le grand jour. « On aura beau dire et chercher à me prouver que ces gens-là sont mes meilleurs sujets, nous disait-il dans une autre circonstance, jamais on ne me persuadera qu'ils soient à moi avant d'être au pape. La cour de Rome est pour eux le siége de leur véritable monarque. »

Je puis certifier, et tous ceux qui ont connu Louis XVIII attesteront ce fait, que jamais il n'a varié de langage à cet égard. La congrégation lui était insupportable et même odieuse. La ligue, disait-il encore, commença ainsi ; il ne s'agissait d'abord que de défendre la religion, et puis on se mit à faire la guerre au roi. On ne sait jamais où l'on va en politi-

que, lorsque l'on s'embarque sur la foi des ultramontains. »

Cependant le 25 avril 1818 approchait; je voyais le roi plus gai qu'à l'ordinaire, son corps était souffrant, mais son âme satisfaite.

« Ma belle amie, me dit-il, enfin tout est gagné, ils partent, et pour la dernière fois nous serons délivrés d'eux.

» — Qui? sire; les alliés?

» — Oui, nos chers vainqueurs, nos braves camarades qui nous ont écrasés avec tant de bonté! Ah! madame, qu'un roi est à plaindre quand il est obligé de s'appuyer sur l'étranger pour combattre contre son peuple!

» — Eh! sire, vous n'avez combattu que contre quelques rebelles.

» — Que je devrais les haïr! Ces malheureux m'ont forcé à ramener parmi nous le fléau de la guerre; mais je les plains, ils étaient égarés et non coupables. Enfin nous allons être libres, je ne serai pas dans la nécessité de me contenir sans relâche et de ménager ceux que je ne pouvais que haïr. Ils m'ont rendu ma couronne, il est vrai, mais ils me l'ont fait payer bien cher. Ils s'en vont, mais non les mains vides, car il

leur faut de l'argent. Ils m'ont traité de telle sorte, que je suis libre de reconnaissance. »

Le roi se livra à ce noble mouvement de patriotisme avec une chaleur entraînante; elle partait du cœur. Il était courroucé, et il avait raison: ses amis semblaient avoir voulu ne nous le rendre que pour le placer à leur suite; et l'idée qu'ils avaient voulu rabaisser la France en sa personne lui était insupportable.

Le duc de Richelieu signa le traité définitif d'évacuation; c'était un dédommagement de la signature qu'il avait été forcé de donner à un traité de paix qui avait déchiré son cœur.

«Je vous assure, me dit Louis XVIII que celui-là n'est point Russe, quoiqu'il ait servi en Russie, et je vois autour de moi des gens qui n'ont servi nulle part, et qui sont pourtant aux genoux de tout le monde, prêts à se vendre à ceux qui voudront les acheter. »

Je le félicitai sur la nouvelle qu'il me donnait.

« Vous avez raison de me faire votre compliment, me répliqua-t-il; je suis encore plus heureux que le reste de la France; j'espère que les chambres ne se refuseront pas aux sacrifices qui sont nécessaires.

» — Oui, sire, nous paierons de bon cœur. Le départ des alliés nous est trop agréable pour qu'on dispute sur la somme qui leur fera tourner le dos.

» — Je voudrais que tout le monde pensât comme vous et moi, ajouta-t-il; mais il n'en sera rien; et ce qui fait notre bonheur en contrariera d'autres.

» — Le pensez-vous, sire?

» — J'en suis certain : il y a des gens qui ont tant de peur, et une façon si sigulière d'aimer leur patrie! »

Je plaignis le roi d'être obsédé à tel point par M. Decazes qu'il calomniait lui-même ses plus dévoués serviteurs. Cependant je me vis obligée de lui rendre justice dès que j'eus entendu les cris qu'excita la nouvelle de l'évacuation. Je le dirai avec une douleur sincère, mais je le dirai, car je suis vraiment royaliste puisque je le suis encore comme l'était Louis XVIII; la majeure partie des ultras de ma connaissance vit avec chagrin la délivrance du royaume. A les entendre, le roi, la famille royale, le clergé, la noblesse, tous les gens de bien étaient perdus; il ne leur restait plus que la ressource d'une autre émigration. Le duc de

F...., le baron de Vitrolles, mon ami le vicomte Mathieu de Montmorency, J.... de P.... et autres, ne cessaient de gémir sur les malheurs dont le départ des alliés allait accabler la France.

Quelques jours après que l'évacuation eut été décidée avec l'assentiment des deux chambres aux mesures proposées pour la libération de notre dette envers l'étranger, je vis Louis XVIII dans un violent accès d'irritation. « Tenez, me dit-il, voici un papier que vous serez charmée de lire si vous ne le connaissez pas déjà; un papier qui conduirait au dernier supplice ceux qui l'ont signé, si j'en possédais l'original. »

Je n'eus pas besoin de jeter les yeux sur cette pièce fatale, je savais qu'elle existait, et j'avais déjà gémi sur cet acte anti-national. Le roi comprit ce qu'il en était, et me dit :

« Et vous aussi, madame?

» — Moi! sire: ne me flétrissez pas d'un soupçon aussi odieux. Non, je ne me dégraderai jamais au point de conspirer à la fois contre mon roi et ma patrie.

» — Pourquoi donc garder le silence?

» — Fallait-il navrer votre âme royale, et

vous montrer vos serviteurs comme des rebelles, s'opposant à ce que vous reprissiez le libre exercice de votre autorité, cherchant à courber votre auguste front sous un joug odieux et à prolonger ainsi l'abaissement de la France? Mais les souverains alliés ne feront aucun cas de cette protestation impie, et elle restera seulement pour l'éternel déshonneur de ceux qui l'ont signée.

» — Oui, si j'étais maître, reprit le roi avec un redoublement de colère; si les formes antiques de la monarchie s'étaient conservées, je punirais ces gentilshommes de leur félonie, en faisant briser leur écusson au pied d'une potence. Mais que puis-je faire, dans la crainte où je suis sans cesse que l'on ne parvienne à détruire mon ouvrage.

» — Cela arriverait, sire, si ces hommes égarés parvenaient au pouvoir; mais votre sagesse les en éloignera?

» — Vous verrez que cela me sera très difficile, et peut-être même impossible. On me demandera pour eux les charges de ma maison, les emplois publics, les ambassades, les ministères; ils seront déclarés propres à tout, dès qu'ils ont pu se déclarer les ennemis de

la France et de la charte constitutionnelle. Cardinal de Richelieu! poursuivit-il en levant les mains au ciel, que ta grande âme serait attristée, si tu pouvais être témoin de l'humiliation où la France est plongée par les mains de ses propres enfants! »

Louis XVIII me donna ensuite sur cette machination des détails que j'ignorais. Je sus que MM. de Vitrolles, de B..., J... de P..., de Ch..., de Ch..., M... de M..., de P..., de F..., de R..., à la suite de plusieurs conciliabules, avaient décidé d'adresser aux alliés une réclamation contre le départ de leurs armées. Ils cherchaient à retarder ce départ en montrant la France dans un état de fermentation, et le roi environné de conseillers perfides. La note suppliait les alliés, dans l'intérêt de la famille royale en particulier, et dans celui de l'Europe, de rompre l'accord fait avec notre gouvernement et de prolonger l'occupation jusqu'à une époque indéterminée. Le baron de Vitrolles avait tenu la plume, et il était le rédacteur de la note secrète. « Voilà, disait le roi, où aboutissent les menées de ces intrigants subalternes qui veulent à toute force se placer en première ligne. Ils ont tant communiqué

avec l'étranger, au temps de Bonaparte, qu'ils ne peuvent plus se défaire maintenant de cette habitude de rébellion. » Je connaissais peu M. de Vitrolles, et la manière dont le roi s'exprima m'excita à lui faire quelques questions sur le compte de ce personnage ; je voyais bien où il voulait aller, mais je ne savais pas d'où il venait. « Cet homme, me dit le roi, vous étonne, son nom se trouve mêlé à celui de tous les ennemis de la charte, et compromis dans toutes les tentatives de ces derniers contre les libertés publiques. Eh bien ! madame, c'est tout bonnement le fils de Jean Gaspard Ailhaud, dont le père avait inventé la fameuse poudre purgative, et voilà l'origine de celui que mes gentilshommes se sont associé, qui guide leurs pas, et avec qui ils conspirent contre moi ; et je suis obligé de souffrir tout cela, de leur savoir bon gré de leur trahison. et de leur sourire en leur tendant les mains pour me laisser garrotter et avilir ! »

Ce que disait le roi était vrai ; il y avait un aveuglement si grand autour de lui, ceux qui avaient les meilleures intentions, les plus nobles, les plus droites, étaient tellement influencés, que les auteurs de la note secrète se

trouvaient hors de la sphère de son pouvoir. Louis XVIII, par un sentiment forcé de défiance que les cent jours ne justifiaient que trop, n'osait pas se séparer entièrement de ceux qui avaient marché avec lui toute leur vie, ni se jeter avec pleine sécurité dans les bras des libéraux; il flottait entre les deux partis, opposant l'un à l'autre, et craignant de tout perdre si, en adoptant celui-ci, il se privait du secours de celui-là.

Le roi, on peut le dire, était seul de son opinion au château : prêtres et nobles, hommes et femmes, grands seigneurs et gens de bourgeoisie, tous, dans l'enceinte des Tuileries, appelaient impatiemment le retour de l'ancien régime; il leur semblait que sans pouvoir absolu il n'y a point de monarchie, et que le roi n'était plus roi puisque l'on n'avait pas la facilité de piller en son nom le trésor de l'État. Sa propre famille l'aurait soutenu sans doute, mais elle aussi se serait vue seule si elle avait heurté de front les préjugés de ses alentours; on trouva presque étrange le mécontentement de Louis XVIII; la note secrète paraissait l'acte le plus innocent et le plus monarchique du monde; des jacobins seuls pouvaient la

désapprouver, elle était essentiellement conservatrice des droits de la couronne.

Ce fut de cette manière que l'excellent Mathieu de Montmorency la défendit. Il l'avait signée, croyant bien faire. Jamais on n'eut des intentions plus droites, et jamais on ne fit de fautes plus éclatantes. Il manquait de hautes lumières; c'était un honnête homme, doux et bon, qui possédait de l'instruction, dont la conversation était agréable, mais il ne fallait rien demander au-delà. On égara facilement son esprit faible en 1818, comme on l'avait égaré facilement en 1789, toujours en lui montrant la mauvaise route, dans laquelle on le fourvoyait, comme celle qui menait au bien général. Le roi le manda dans son cabinet, et essaya de lui faire comprendre que des amis mal intentionnés lui avaient fait prendre part à un crime de lèse-majesté au premier chef.

M. Mathieu de Montmorency répliqua qu'il mourrait de désespoir s'il croyait avoir commis un acte de rébellion; mais tous les ecclésiastiques qu'il avait consultés s'étaient montrés unanimes dans leur réponse; qu'il fallait sauver les gens malgré eux-mêmes, que c'était

un péché de laisser noyer volontairement un homme, lorsqu'on pouvait l'empêcher; que si les fidèles avaient travaillé pour Louis XVI, et contre sa volonté, au 10 août, ce prince règnerait encore; que la condescendance malheureuse qu'on lui montra fut la cause unique de tous les revers qui accablèrent la France; que, dans le cas présent, il fallait préserver de l'aveuglement du roi l'autel et le trône, le clergé, la noblesse et le reste de la famille royale, etc., etc.

Jamais Louis XVIII ne put le tirer de ce cercle vicieux, en lui représentant que ce qui était excusable au 10 août, où tout était perdu, devenait criminel à une époque de calme; que les serviteurs fidèles d'un souverain devaient prendre ses ordres, et non y suppléer en s'en donnant eux-mêmes en son nom; que le fait de la démarche blâmée par le roi devenait d'un très mauvais exemple; que les jacobins, les premiers, pouvaient s'en autoriser pour agir de leur côté, et dans un sens désorganisateur. Louis XVIII pérora en vain; Mathieu de Montmorency témoigna sans doute une vive douleur de n'avoir pas réussi à le contenter, mais il ne persista pas moins

dans son opinion dangereuse. Les jésuites le dominaient complètement ; il ne voyait que par eux, lorsque ces pères, par une ruse habile, faisaient semblant de ne compter que sur lui.

Ce fut à cette époque que le roi destitua de sa qualité de ministre d'État le baron de Vitrolles. Jamais acte ne fut plus juste. Sa cabale jeta les hauts cris, on le regarda comme une victime que les bonapartistes immolaient, et un concert d'éloges s'éleva en sa faveur dans les gazettes de la faction.

Cette affaire de la note secrète refroidit le roi pour sa cour, qui ne pouvait se dissimuler que l'assentiment qu'elle donnait à cet acte lui était odieux ; il y avait des scènes vives dans l'intérieur, des reproches amers, des récriminations véhémentes.

Si la cour se rendait désagréable au roi, le reste de la France brûlait du désir de lui témoigner la joie que lui causait le départ des étrangers. Le roi en eut la preuve au 3 mars suivant. Ce jour-là, qui était l'anniversaire de sa rentrée, fut célébré dans tout le royaume, et à Paris particulièrement, avec la satisfaction la plus vive.

La garde nationale, qui, selon l'usage, occupait toute la partie extérieure des Tuileries et du Louvre, fut passée en revue dans la cour du château par Son Altesse Royale Monsieur. Ce prince n'eut pas de peine à se convaincre de l'amour que les Parisiens portaient au roi, et de leur reconnaissance pour la mesure de l'évacuation; les sentiments d'allégresse qui retentirent à ses oreilles lui prouvèrent que la France ne pensait pas là-dessus tout-à-fait comme la cour.

Le roi reçut à dix heures les félicitations de sa famille et de la famille d'Orléans; tous les fonctionnaires publics, civils et militaires, vinrent déposer à ses pieds l'hommage de leur respect et de leur dévouement; il entendit aussi, en allant et en revenant de la messe, les acclamations et les cris de joie de la foule immense qui remplissait le jardin des Tuileries. Ce fut pour lui un dédommagement précieux de la peine qu'il avait éprouvée de la note secrète. Il passa ensuite en revue, dans la cour des Tuileries, les gardes du corps à pied et à cheval de Monsieur. Il reçut les officiers des gardes nationales de la ville de Paris et des autres communes du département de la Seine.

Il monta ensuite dans sa calèche, et alla parcourir la capitale. Jamais depuis la première rentrée, il n'avait été accueilli avec de si vives acclamations; il en fut ému jusqu'aux larmes.

Aussi, lorsqu'il rentra, un des principaux fauteurs de la note secrète lui ayant dit :

« Sire, vous devez être bien fatigué?

» — Non, monsieur, lui répondit-il sèchement, l'attachement de mon peuple me dédommage de la peine que me donnent des intrigants. »

Le mot était dur, mais juste. Lorsque je vins, je n'eus pas de peine à voir combien le roi était satisfait.

« Ils m'ont reçu à merveille, me dit-il; je vous assure que c'est un bon peuple, et qu'il n'y a pas grand' peine à le gouverner; il nous tient toujours compte, avec un tact parfait, de ce que nous faisons pour lui. Certes, Bonaparte n'a jamais été reçu comme moi.

» — Non, sire, jamais; chaque mère avait des raisons pour le maudire.

» — Ah! dit le roi en hochant la tête, que ma promenade d'aujourd'hui était différente de celle de Louis XVI, après le 6 octobre 1789! Je me la rappelle encore, elle ne sortira jamais

de ma mémoire; notre voiture roulait au milieu d'une double haie de cette même garde nationale que je viens de voir si expansive dans son contentement. Qu'elle était froide alors et menaçante! la population qu'elle contenait gardait autour de nous le silence de la colère et non celui du respect. Nos regards rencontraient partout des figures sinistres et farouches; la haine avait déjà pris la place de la crainte. Mon frère, peu accoutumé à la rudesse de ces manières, dévorait ses larmes, j'avais de la peine à modérer son émotion; la reine seule conservait sa dignité, elle se serait crue déshonorée si ses lâches ennemis avaient pu apercevoir sa douleur. Que faisaient alors nos amis, ceux-là même qui avaient provoqué des mesures imprudentes? ils avaient pris la fuite depuis plusieurs mois, ou bien ils se cachaient.

»Quel temps et quels hommes! que de faiblesse dans les uns, que de barbare énergie dans les autres! Quelle différence entre ceux d'alors et ceux d'à présent! Tout est sage et modéré; nos énergumènes, comme on les appelle au château, ont l'air de jeunes filles auprès de ceux qui composaient la masse

des révolutionnaires. Maintenant on met de la grâce dans un mauvais propos, on insulte avec politesse ; en 1789, la colère était de la rage, les menaces des coups de tonnerre.

» Je vois encore ce Saint-Hiruge, géant à mine atroce qui n'ouvrait la bouche que pour proférer des cris de mort ; ce Marat, si chétif, si laid, si sale, qui s'abreuvait déjà en espérance du sang dont il s'enivra réellement plus tard ; ce Danton, autre colosse, qui à lui seul eût pu faire une révolution ; et puis ces jacobins en sous-ordre qui tenaient sans cesse le poignard suspendu sur nos têtes.

» Il faut avoir lu les gazettes du temps pour se faire une idée de la licence de la presse. Ce qu'on imprime maintenant de plus aigre dans toute une année est de l'essence de rose auprès des abominations qu'un seul journal vomissait contre nous dans une de ses feuilles ; aussi je lève les épaules quand on m'apporte quelque plainte à ce sujet. L'Angleterre est bien autrement travaillée, et pourtant elle est calme ; la France le sera malgré tous les écrivassiers. Ah ! s'il m'était donné d'écrire des

mémoires, l'histoire de la révolution aurait sous ma plume une physionomie particulière; mais j'aurais trop d'actes d'accusation à porter, la vérité accablerait trop de monde!»

CHAPITRE XVIII.

Le prince de Condé. — Sa mort. — Le roi le blâme de sa conduite avec Pichegru. — Le comte de Sainte-Hélène. — Mot charmant du duc de Berry. — Le cordon rouge et Charette. — Propos du roi. — Il visite la maison royale de Saint-Denis. — Les plus grands ministres français. — Conversation du roi touchant Bonaparte. — M. Decazes et Bérenger.

S. A. S. le prince de Condé mourut le 12 mars de cette année. L'héroïsme de sa vie militaire, sa noble conduite pendant l'émigration, l'avaient rendu l'objet de la vénération publique. A peine quelques vieux courtisans lui reprochaient-ils sa conduite versatile à l'époque de l'affaire des parlements, sous le règne de Louis XV et le ministère du chancelier Maupeou ; c'était là de l'histoire ancienne, et bien ancienne. D'ailleurs le prince de Condé, peu propre aux affaires civiles, s'était conduit,

dans cette circonstance, comme un militaire soumis à l'obéissance passive; il s'était rendu aux désirs de son roi. Le duc de Bourbon n'était pas à Paris, il habitait encore l'Angleterre: on eût dit qu'il ne pouvait supporter le séjour de la France; il est vrai qu'il devait y trouver des souvenirs bien pénibles.

La mort du prince de Condé causa un deuil universel; on aimait ce héros, on lui tenait compte de ses bonnes intentions, de ses vertus réelles, et même de son nom. Il avait été impossible de l'amener àprendre son parti sur la charte; il n'en voulait à aucun prix. « Constitution pour constitution, autant valait, disait-il, s'accommoder de celle de l'assemblée constituante. » Au reste, ses grands chagrins, ses longs travaux et son âge avancé avaient affaibli son intelligence. Il aimait les émigrés, il avait unpenchant très prononcé pour le sV endéens. Combien de fois il aurait voulu autrefois combattre à leur tête pour le sol natal et sans le secours d'aucun étranger! Son âme fière n'avait oublié ni les dédains méprisants de l'Autriche, ni la jactance ridicule des Prussiens, ni les concessions marchandes de l'Angleterre. De toutes les puissances, il n'estimait que la

Russie; de tous les princes, il n'affectionnait que le malheureux roi de Suède Gustave IV. « Leur humilité en face de Bonaparte, disait-il en parlant des autres, me faisait parfois supporter ce dernier; il me vengeait de tout ce qu'ils m'ont fait souffrir. » Ce prince jugeait sévèrement les autres, parceque sa réputation était sans tache, et qu'il était en droit d'exercer des récriminations.

Louis XVIII croyait pourtant avoir quelque reproche à lui faire.

« Il a commis une grande faute, me disait-il un jour, il a retardé ma rentrée en France de plus de vingt ans; s'il eût voulu traiter franchement avec Pichegru, la révolution eût été comprimée au milieu même de ses fureurs.

» — Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

» — Il ne prit conseil que de son ambition et de son amour-propre. Il voulait opérer seul ce grand ouvrage, et ne laisser à Pichegru que la seconde place. Il ne voulait pas de Monck français. Il s'arrangea de telle sorte, que Pichegru ne put rien entreprendre de ce qu'il avait promis. Le prince de Condé n'entendait rien à la diplomatie, et il n'avait autour de lui que des gens médiocres. Il s'imaginait

qu'avec son nom et son épée il nous conduirait à Paris ; il n'en fut rien. »

Du prince de Condé à un misérable échappé des bagnes, la transition est un peu brusque. Je rencontrais souvent dans le monde et je recevais quelquefois chez moi un homme de qualité, M. de Pontis, comte de Sainte-Hélène, militaire d'un grand mérite, qui, après avoir servi avec distinction sous Bonaparte avait embrassé avec zèle la cause des Bourbons. Ses sentiments nous semblaient parfaits ; noble et fier, poli et brave, peut-être manquait-il d'usage ; c'était, disait-on, la faute, non de son rang, mais de sa vie aventureuse. Il faisait partie de la congrégation, avait le père Grivel pour directeur, et se montrait grand partisan de l'ultramontanisme et du pouvoir absolu. Il était dans les bonnes grâces de la duchesse de B..., qui travaillait avec ardeur à son avancement. Je le voyais du même œil que tout le monde, quoiqu'un incident particulier eût dû m'éclairer sur son compte. J'avais à côté de ma chambre un cabinet où était un meuble dans lequel je tenais une somme de deux ou trois mille francs pour les dépenses courantes. Un jour, je trouvai l'entrée de la serrure em-

barrassée de cire molle, et ne fis aucune attention à cela. Peu après, un officier mal vêtu vient solliciter avec instance l'honneur de me parler. Il voulait que je présentasse au roi une pétition en sa faveur. Je cherchai à me débarrasser de ses importunités, lorsqu'on annonça le comte de Sainte-Hélène. Comme nous étions dans le petit cabinet, je m'avançai dans ma chambre pour recevoir ce dernier, laissant derrière moi le solliciteur, qui me suivit au bout d'un instant et prit congé de moi.

« Quel est cet homme? me demande le comte de Sainte-Hélène en le voyant passer.

» — Je n'en sais rien, lui dis-je, il vient me demander ma protection.

» — Et vous recommanderez un inconnu?

» — Il n'a besoin que d'un peu d'argent.

» — A la bonne heure, mais si j'en juge à sa mine, il m'a l'air d'avoir pour s'en procurer plus d'une corde à son arc. »

Nous causons quelque temps encore, lorsqu'un soupçon dont je ne puis me défendre m'oblige à passer dans mon cabinet, où je trouve chaque meuble à sa place, mais d'argent plus du tout. Il avait disparu ; mon officier était un misérable et le comte de Saint-

Hélène un homme de bon sens. J'étais loin de penser qu'il eût joué lui-même un rôle important dans cette affaire. C'était lui qui avait trouvé le moment de prendre d'abord l'empreinte de ma serrure, et qui était ensuite venu me distraire pendant que son complice commettait le vol. Mais cette vérité ne devint évidente pour moi que lorsque j'appris, chez la duchesse de Duras, l'arrestation du fameux Coignard, qui avait usurpé si long-temps le nom de comte de Saint-Hélène. Je n'eus garde de raconter la mystification dont j'avais été la dupe, ne voulant ni figurer dans le procès de ce malfaiteur ni apprêter à rire à mes dépens.

La duchesse de B... fut très mortifiée de cette aventure. Coignard eut l'audace de lui écrire et de se recommander à elle; il se disait victime d'une trame odieuse, et, ne recevant aucune réponse, il lui adressa une seconde lettre dans un style plein de cynisme et de bassesse, qui prouvait que le comte de Sainte-Hélène avait acquis ses titres de noblesse dans les bâtiments du roi.

Louis XVIII ne fut pas le dernier à se moquer de nous; il plaisanta surtout le duc de Berry, qui affectionnait particulièrement le

comte de Sainte-Hélène. « Hé bien, soit, disait le prince d'un air boudeur, j'ai pris un fripon pour un honnête homme. J'aime mieux me tromper cent fois de cette manière que de m'exposer à faire à un honnête homme l'accueil que mérite un fripon. »

La Providence n'a pas laissé au duc de Berry le temps de se faire apprécier ; il possédait des qualités infiniment précieuses, il aimait à faire le bien et rachetait sa brusquerie par de hautes vertus. On a raconté de lui diverses circonstances desquelles il semblerait résulter qu'il manifestait de la dureté envers les militaires ; la plupart des faits que l'on en cite sont faux. Son humeur belliqueuse le portait, au contraire, à s'approcher des soldats, auxquels il savait mieux que personne rendre une entière justice ; et je n'en veux pour preuve que le trait suivant, que je me plais à rappeler quoiqu'il soit très connu. Un jour qu'il passait la revue d'un corps de troupes, le nom de l'empereur vint frapper ses oreilles.

« Vous l'aimiez donc bien ? s'écrie-t-il en se tournant brusquement.

» — Oui, monseigneur : il nous menait à la victoire.

» — Le beau mérite, répondit le prince, avec des soldats tels que vous! »

Le roi se plaisait aussi à récompenser le mérite militaire. Il aurait voulu qu'il lui fût possible de réunir en un seul faisceau la gloire acquise dans l'émigration, dans la Vendée et sous l'empire. Il lui aurait été plus doux encore de voir son règne illustré par des actions d'éclat. Une occasion assez singulière de manifester son opinion se présenta, et il la saisit avec avidité. Le général Charette était mort sans avoir reçu du roi les récompenses honorifiques dues à sa bravoure et à ses travaux. Sa famille croyait qu'on lui avait expédié le brevet de cordon rouge, elle en parlait comme d'une hypothèse, lorsque le roi, se rappelant le fait, fit écrire à la duchesse de Saint-Eugène, veuve de Charette en premières noces, la lettre suivante.

« Madame la comtesse,

» Le roi s'est très bien rappelé avoir envoyé le cordon de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis au brave et fidèle général Charette. Je m'empresse de vous prévenir que Sa Majesté vous autorise avec plaisir

à placer dans son portrait les marques distinctives de cette décoration.

» Agréez, etc., etc.

» *Signé* le duc de LA CHATRE. »

« Vous avez eu, dis-je au roi à ce sujet, un heureux retour de mémoire.

» — Charette, me répondit-il, devait appartenir de son vivant ou après sa mort à l'ordre de Saint-Louis, comme Molière à l'Académie française. Il y a des hommes qui honorent et illustrent ce qui honore et illustre les autres hommes. J'ai fait ici la juste application de cette vérité. »

Quelques jours après, le roi alla à Saint-Denis visiter la maison d'éducation des filles des chevaliers de la Légion-d'Honneur. Sa présence remplit de joie toutes les habitantes de ce bel établissement, qu'il parcourut dans tous ses détails. Arrivé à l'infirmerie :

« Sire, lui dit une jeune malade, touchez moi la main, je serai guérie.

» — Dieu me garde, répliqua-t-il en riant, de tenter ce miracle; toutes vos compagnes croiraient que vous avez les écrouelles. » Et se tournant ensuite vers le médecin : « Docteur,

lui dit-il, je suis votre confrère en médecine, et vous allez voir que je m'y connais bien. » Il se mit à tâter le pouls de la jeune malade et de ses compagnes souffrantes, pour n'exciter dans l'esprit de ces dernières aucun mouvement de jalousie.

Cette promenade lui fut très agréable; il en parla le soir à son retour.

« Sire, lui dit le duc de La Châtre, Votre Majesté a demeuré long-temps dans cette maison.

» — Je guettais, dit le roi, s'il ne prendrait pas fantaisie à l'abbé Suger de sortir de son tombeau; je l'aurais saisi au passage et j'en aurais fait mon premier ministre. »

Nous nous mîmes à rire et le roi avec nous.

« Savez-vous, poursuivit Sa Majesté, combien il y a eu de grands ministres en France; voulez-vous que nous les comptions?

» — Voyons, sire, si nous atteindrons la douzaine.

» — Je crains que nous n'arrivions pas jusque là, reprit le roi. Comptez sur vos doigts, madame. L'abbé Suger.

» — Un.

» — La reine Blanche.

» — Elle était régente, sire.

» — Régent, régente ou ministre, n'est-ce pas la même chose? Blanche n'administrait-elle pas au nom de son fils?

» — Hé bien, soit, deux.

» — Le chancelier Guillaume de Nogaret, grand homme de guerre et jurisconsulte habile, un peu trop serviteur de son maître, mais alors il n'y avait point de charte et l'on administrait selon la règle du bon plaisir.

» — Et de trois.

» — Il faut passer par-dessus beaucoup d'hommes obscurs pour arriver au cardinal d'Amboise.

» — Quatre, sire.

» — Mettez l'Hôpital, quoiqu'il n'ait jamais été ministre, mais enfin par honneur pour la magistrature.

» — Cinq.

» — Sully, dont la gloire est inséparable de celle de Henri IV, son maître et son ami.

» — Six.

» — Le grand Richelieu, l'homme par excellence, celui que tous les princes devraient envier.

» — Un peu tyran, sire, et humiliant

par plaisir la noblesse; mais n'importe, sept.

» — Colbert, homme habile qu'il nous faudrait aujourd'hui.

» — Huit.

» — Malesherbes, à cause de ses bonnes intentions, de ses vertus et de son dévouement.

» — Neuf; faisons-nous la croix, sire, ou bien arriverons-nous à dix pour appliquer exactement le vers de Molière?

» — Oui, dit le roi, à dix, nous y touchons; et je proclame que la dixième place convient à un ministre de mon règne.

» — Au prince de Talleyrand? dis-je vite.

» — A M. Decazes? dit le duc de La Châtre en bon courtisan.

» — Au duc de Richelieu? dit un troisième.

» — Vous n'y êtes pas, répliqua le roi; mon ministre est bien autrement célèbre.

» — Nous regardions autour de nous, et certes nous ne pensions ni au comte de Blacas, ni à l'abbé de Montesquiou, ni même à M. Pasquier.

» — Eh bien! dit le roi, vous ne devinez pas? cela n'est pourtant pas difficile. Mon ministre

par excellence, celui qui a tout remis sur un si bon pied, c'est... Napoléon Bonaparte. »

Nous étions éloignés de croire que ce nom était dans la pensée du roi et qu'il sortirait de sa bouche. Cette saillie nous mit en gaieté, et nous tombâmes d'accord qu'à titre de ministre du roi il occuperait une belle place dans l'histoire du règne de Louis XVIII.

La conversation continua sur le même sujet, mais elle prit une tournure plus sérieuse. « Bonaparte, dit le roi, se doutait-il, lorsqu'il restaurait avec tant de soin l'antique sépulture de ma race, que ses cendres n'y reposeraient pas un jour, et qu'il ne trouverait un tombeau qu'au sein de l'Océan, au milieu des tempêtes et sous le ciel brûlant des tropiques? Il ne tenait qu'à lui de prendre sa place à Saint-Denis. Quelle belle gloire n'eût-il point acquise si, après être parvenu au consulat, il avait renoncé au trône pour le céder à son maître! Mais il n'en fit rien, il aima mieux donner des gages à la révolution, et rompre avec ma famille par un barbare assassinat. »

Le roi nous parla alors de la correspondance qu'il avait eue avec lui sous le premier consulat. Louis XVIII avait proposé lui-même, par lettres,

son retour. Il reçut, au bout de sept mois, une réponse qui lui parut bien insolente. Plus tard les rôles changèrent, et ce fut Napoléon qui proposa au roi de renoncer à la couronne, moyennant une principauté en Italie ou un revenu de trois millions. « A la lecture de cette lettre, nous dit Louis XVIII, une noble indignation s'empara de moi. L'insolent! m'écriai-je, pense-t-il que la lâcheté et le déshonneur puissent atteindre facilement à la tête d'un roi de France? Et dans ma colère, je voulus lui offrir le combat en champ clos. Je jetai le gant à l'usurpateur dans une lettre digne d'un paladin; quand je l'eus signée, je portai la main sur mon épée et la tirai du fourreau; mais je me souvins que nous n'étions plus au temps de la chevalerie, et une larme tomba de mes yeux sur cet acier destiné à n'être plus qu'un vain attribut dans de royales mains. Les personnes qui m'entouraient parvinrent à calmer la violence de mes transports; la réflexion ayant éclairé mon esprit, on me fit aisément comprendre que la dignité de langage d'un roi devait être préférée aux bravades d'un paladin, et j'écrivis une lettre moins belliqueuse, mais plus noble peut-être. Mon frère et mes neveux

l'apostillèrent; mais mon frère, plus chevaleresque, aurait préféré le champ clos. La providence nous réservait d'être rappelés par notre peuple et non par notre épée. L'aigle est en cage et l'aire circonscrite où il est renfermé ne lui permettra plus de reprendre son vol. » Je crois que mes lecteurs ne seront pas fâchés de retrouver ici cette lettre, qui certes vaut mieux que tout le Voyage de Paris à Bruxelles.

« Je ne confonds M. Bonaparte avec aucun de ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de quelques actes d'administration; car le bien que l'on fait à mon peuple me sera toujours cher.

» Mais il se trompe, s'il croit m'engager à renoncer à mes droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

» J'ignore les desseins de Dieu sur moi et sur mon peuple, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées: chrétien, j'en remplirai les devoirs jusqu'à mon dernier soupir; fils de Saint-Louis, je saurai comme lui me respecter jusque dans les fers; successeur de Fran-

çois I[er], je veux toujours pouvoir dire avec lui : *Tout est perdu* fors l'honneur.

» LOUIS. »

Mittau, 1802.

La conversation roula ensuite sur d'autres objets, mais elle n'avait pas cependant distrait Louis XVIII de la pensée de Napoléon, car au bout d'un moment il y revint à propos de poésie, en demandant à M. Decazes, ministre de la police, si Bérenger ferait toujours des chansons séditieuses.

« Je le crains, sire, car l'autre jour je lui ai demandé s'il ne songeait pas à radoucir l'âcreté de sa verve.

» — Non, me dit-il, mes chants ne sont pas calculés ; je ne fais que suivre le mouvement de mon imagination et mon plaisir.

» — Vous avez cependant une place, lui dis-je, et il me semble que vous devez tenir à la conserver. Déplaire trop à qui vous la laisse serait engager à vous l'ôter.

» — Dans ce cas, reprit-il, je chanterai par nécessité, mais me taire sera impossible »

CHAPITRE XIX.

Le roi à Saint-Cloud. — Pourquoi Louis XVIII et Bonaparte ont affectionné cette résidence. — Épitre laconique et autographe de M. Villemain. — Lettre plus longue du duc de Raguse. — M. de Richelieu. — Le roi et M. Decazes.—M. le Baron d'Eckstein.— Conversation entre Sa Majesté et moi à son sujet. — M. de Maistre. — La conspiration du bord de l'eau.

Le roi était à Saint-Cloud : cette résidence lui plaisait, parceque des fenêtres du château il apercevait sa capitale. Il n'était pas tranquille sitôt qu'il perdait de vue les clochers de Paris. Il pensait avec raison, selon moi, qu'un roi de France ne pouvait s'éloigner de Paris sans danger. Bonaparte pensait comme lui; c'est là ce qui le fit renoncer, autant que la raison d'économie, au projet d'habiter, pendant la belle saison, le château de Versailles. Cette royale demeure avait été réparée par ses ordres. Cent millions avaient été destinés à

l'acquisition d'un mobilier somptueux ; les dessins en avaient été commandés aux plus habiles artistes de la capitale. L'empereur avait chargé son premier peintre David de présider à la décoration de la salle du trône et de la chambre à coucher de l'empereur. Cette dernière pièce était la fameuse chambre à coucher de Louis XIV. Bonaparte renonça cependant à déployer tout le faste de sa monarchie nouvelle dans ces lieux où avaient jadis brillé toutes les pompes de l'antique monarchie.

L'ameublement de Saint-Cloud n'avait été changé qu'en partie depuis la restauration. Les aigles, les abeilles, les foudres et l'N impériale se voyaient encore dans plus d'un appartement. Louis XVIII me faisait remarquer ces insignes de l'empire sur une tenture où étaient suspendus les portraits du duc d'Enghien, de Moreau et de plusieurs chefs vendéens, et particulièrement celui de Georges Cadoudal. Ainsi l'image de ce royaliste décorait les murs d'un palais où avait peut-être été signé l'ordre de son exécution.

Louis XVIII suivait avec une attention inquiète les mouvements de l'opinion publique.

Il lisait chaque jour les principales gazettes politiques et les pamphlets les plus importants. Les gazettes, censurées par une commission de soi-disant hommes de lettres, sous l'inspection de M. Villemain, directeur de la librairie, étaient fort insignifiantes.

Mais si les journalistes étaient bàillonnés, rien n'égalait la véhémence des brochures; elles se succédaient avec une incroyable rapidité. Chaque jour en voyait éclore une nouvelle plus furieuse que celle de la veille.

Les ciseaux de la censure étaient suspendus sans cesse sur la tête du rédacteur, et si, par quelque allusion inaperçue, un article malin échappait aux yeux de lynx de l'auteur de Cromwell, il ne respectait pas alors assez la liberté de la presse pour craindre de bàillonner ses amis les journalistes, qui ont depuis vanté son libéralisme avec une magnanimité capable de contrebalancer la fameuse exclamation de M. Dupin : « Journaux, ingrats journaux! » On connait les amplifications éloquentes de M. Villemain; voici un modèle de son laconisme épistolaire.

A monsieur le rédacteur de la Quotidienne.

« MONSIEUR,

» Son Excellence le ministre de la police me charge de vous annoncer que, par décision du conseil, toute publication de la Quotidienne est suspendue.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération.

» *Signé*, VILLEMAIN (1). »

Quel excès de civilité dans le mot de *considération!* Cette lettre fut mise dans mon album, sous forme d'autographe, par mon ami M. Lourdoueix, un jour que, devenue enfin plus libérale moi-même, je vantais la bonne guerre faite par M. Villemain au ministère *déplorable :* tout ce que j'en veux conclure, c'est que nous avons tous bien changé depuis douze ans, d'opinion et de position.

M. Villemain aurait-il moins de mérite

(1) Cette lettre est au nombre de celles que j'ai déposées chez les *Éditeurs*, autorisés à les montrer.

de s'être fait destituer pour avoir protesté contre la loi de censure Peyronnet, parcequ'il a débuté par être censeur ? Non, certes ; il en a plus, par exemple, que ceux qui, comme M. de Bonald, criaient bien haut alors, et se sont faits censeurs aujourd'hui. M. Villemain était surtout inspiré par son affection pour M. Decazes, et il a été honorablement fidèle à sa disgrâce. Cette affection avait peut-être quelque chose d'académique. Un jour, un gazetier rapporta littéralement dans sa feuille une improvisation de M. Decazes : c'était un grand crime, car M. Decazes improvisait horriblement mal. Le directeur de la librairie écrivit sur-le-champ au gazetier qu'il eût dorénavant à corriger les fautes de français de Son Excellence. Mais l'effet de ces écrits, royalistes ou libéraux, était d'accroître l'exaltation du parti qui les avait produits; car la presse exprime les opinions, et, par une réaction inévitable, elle les rend plus violentes. Deux objets occupaient alors les esprits : la brochure du colonel Fabvier, d'une part, et de l'autre la note secrète. La première excitait la colère des royalistes ; et la seconde, celle des libéraux. Ces derniers voyaient avec joie la division s'introduire dans

le camp des ennemis. Le duc de Raguse, qui avait été le héros des ultras, qu'ils avaient exalté, prôné à cause de sa belle conduite en 1815; le duc de Raguse était devenu l'objet de leurs sarcasmes, de leurs calomnies. Son rapport au roi, relativement à la conspiration de Lyon, l'avait brouillé avec ses anciens zélateurs. La position du maréchal était cruelle. Les libéraux, qui, pour la plupart, étaient des bonapartistes convertis, ne le défendaient pas, et les royalistes l'attaquaient avec fureur. Plusieurs fois il avait prévenu les ministres, que, si on continuait à s'acharner après lui, il romprait le silence. Ceux-ci ne tinrent compte de cette menace; ils ne donnèrent pas même aux journaux ministériels l'ordre de prendre en main la cause du maréchal. M. Decazes, qui entretenait tant de gens de lettres pour faire son apologie, aurait dû leur commander quelques articles en faveur du duc de Raguse. Enfin celui-ci, poussé à bout par la fureur toujours croissante des royalistes et par l'inertie du gouvernement, adressa de Châtillon la lettre suivante à M. de Richelieu, en sa qualité de président du conseil.

« MONSIEUR LE DUC,

» Vous vous rappelez sans doute les sentiments pénibles que j'éprouvai il y a quelques mois, lorsque, au retour d'une mission toute pacifique, les passions se déchaînèrent contre moi, quoique les résultats les plus évidents et les plus salutaires attestassent à la France entière, et les intentions paternelles de Sa Majesté en me chargeant d'une mission toute pacifique, et le but de mes efforts. Je pus mépriser les écrits obscurs qui furent répandus contre moi ; je dédaignai même de répondre aux sorties violentes qui retentirent contre moi dans la chambre des députés ; j'avais pour moi l'approbation publique et solennelle du roi, le sentiment d'avoir bien fait et l'ardeur de mes amis à me défendre, et à fixer l'opinion sur les circonstances qui caractérisent les évènements qui ont momentanément troublé la seconde ville du royaume. Aujourd'hui que la résolution généreuse que prit le colonel Fabvier est un motif d'accusation contre lui, aujourd'hui que l'on veut mettre en doute la véracité de ses récits, lorsque ses récits lui ont été inspirés par son amour du bien public et son attache-

ment pour moi, je dois prendre la parole, et par mon assertion y ajouter tout le poids que je puis leur donner.

» Les rapports que vous avez reçus de moi, monsieur le duc, lorsque toute la vérité m'a été connue, établissant tous les faits dont le colonel Fabvier a publié le tableau, tout ce qu'il a écrit peut être justifié : et si jamais une enquête faite avec courage et impartialité constate aux yeux de la France ce qui s'est passé dans ce malheureux pays, on verra que de choses il aurait pu dire encore ; et vous savez, monsieur le duc, que ce n'est pas la première fois que j'exprimai le vœu de cette enquête. Beaucoup de gens ont paru blâmer les révélations du colonel Fabvier, et ceux-là mêmes n'avaient pas trouvé mauvais de se livrer à des attaques injustes : singulier privilége que celui qui autoriserait l'attaque et proscrirait la défense !

» On s'est récrié contre la censure qui a été faite des actes d'un tribunal malheureusement trop célèbre. Je sais le respect que l'on doit à la chose jugée ; mais lorsque les lois sont impuissantes pour réparer les iniquités, il faut que l'opinion en fasse justice, qu'elles

lui soient signalées afin d'en prévenir le retour. Ainsi loin qu'il soit contraire aux intérêts de la société de montrer au grand jour ce triste monument des passions des hommes, cette manifestation est conforme au devoir d'un bon citoyen, et certes ce serait assurer le retour de leurs déplorables effets que de les enfouir au centre de la terre, comme certaines gens en ont exprimé le désir avec tant de candeur.

» On a prétendu que c'était attaquer la dignité du gouvernement que de signaler la conduite coupable de ses agents. L'honneur du gouvernement n'est pas dans l'impunité de ceux qu'il emploie. L'homme qui, revêtu d'un pouvoir, en use dans un but différent que celui pour lequel il lui a été confié, l'homme qui en tolère un emploi condamnable, tous les deux sont coupables dépositaires d'une portion de l'autorité royale, de cette autorité protectrice et salutaire à l'ombre de laquelle reposent les citoyens. Ils sont responsables du mal qu'ils ont fait, comme du mal qu'ils n'ont pas empêché; le dépôt qui leur est confié est un trésor dont le bon emploi intéresse autant et plus encore le souverain que les citoyens : car si la victime d'une injustice est blessée dans ses

droits, le souverain est menacé dans le premier de ses biens, dans l'affection de son peuple... Et quelle épouvantable conséquence ne résulte-t-il pas de la conduite d'agents faibles ou passionnés, de représenter aux yeux du peuple entier celui qui est dépositaire de la toute-puissance comme incapable de protéger le peuple; de représenter ce dernier, que ses souffrances ont blessé, comme l'ennemi du prince, quand au fond du cœur ce peuple ne demande, pour prix de sa fidélité, que la protection qu'il était en droit d'exiger; protection qu'il était également dans les intérêts, les désirs et les sentiments du monarque de lui accorder ?

» Pour combattre les assertions du colonel Fabvier, le général Canuel se prévaut du dédommagement très léger que j'ai demandé en sa faveur, et même que j'insistais sur la nécessité de son changement; il ne devait voir dans ma conduite que mon impartialité et les incertitudes que j'éprouvais encore. La vérité ne se montre pas tout de suite au grand jour, et celui qui la cherche de bonne foi la contemple souvent pendant long-temps avant de la reconnaitre; ce n'est que plus tard que j'ai ac-

quis ces lumières qui ont fixé d'une manière absolue mon opinion sur les évènements de Lyon. Le général Canuel attaque le colonel Fabvier, il doit me comprendre dans son accusation, car je déclare solennellement que l'écrit qu'il attaque ne contient que la vérité. Au surplus si le général Canuel attaque devant les tribunaux tous ceux qui professent hautement la même opinion, il y fera comparaître toute la France.

» Je vous demande pardon, monsieur le duc, de la publicité que je vais donner à ma lettre. Vous rendrez justice aux motifs qui me décident, et vous êtes trop familier avec les sentiments d'honneur et de délicatesse pour ne pas l'approuver.

Je prie Votre Excellence de recevoir l'assurance de ma haute considération.

Châtillon-sur-Seine, 1er juillet 1818.

Signé maréchal duc de RAGUSE.

Grande fut l'épouvante du duc de Richelieu en lisant cette épître si vive et si ferme. Il comprenait que, si elle était publiée, elle exaspèrerait les royalistes. En effet elle inten-

tait contre eux de terribles accusations. Ce n'était plus là les vaines clabauderies d'un journaliste ou d'un pamphletaire. Le rang élevé de l'écrivain, la mission qu'il avait remplie, donnaient à ses assertions une irrécusable autorité. La brochure, si violemment contredite du colonel Fabvier, était confirmée par le témoignage d'un maréchal de France. Le duc de Richelieu avait l'humeur paisible et le caractère conciliant. Sa chimère était de plaire à tout le monde, du moins de ne fâcher personne : chimère impossible dans les temps de trouble, et qui honorait le caractère du duc. Le général Donnadieu lui fit bien voir que les ménagements et la politesse des formes ne désarment point les hommes de parti. On sait que ce général, fatigué d'attendre du ministre ce qu'il appelait une justice, se porta contre lui à des voies de fait. Le duc outragé n'accepta point les réparations que lui offrait son adversaire. M. de Richelieu ne manquait pas de bravoure; mais les chances lui semblaient trop inégales s'il risquait une vie comme la sienne contre celle du général Donnadieu. Je reviens au duc de Raguse.

Le ministre des affaires étrangères, consterné,

accourut chez le roi, la lettre du duc de Raguse à la main. Il supplia Sa Majeté d'engager le maréchal à ne point donner de publicité à cette lettre.

« Mon cher, lui répliqua Louis XVIII, vous savez comme moi de quel côté est la vérité. On calomnie le maréchal sans mesure ni raison : je ne puis, quand il veut se défendre, lui fermer la bouche. Ses accusateurs ont eu la liberté de publier contre lui des mensonges, il doit avoir celle de publier contre eux la vérité. Si cette lettre nuit aux ultras, tant pis pour eux; ils l'ont provoquée par leur imprudence. Ne prenons point si fort à cœur les intérêts des rédacteurs de la note secrète. »

La volonté du roi était formelle. Vous croyez que la lettre fut publiée? non. Il y avait dans l'État une autorité supérieure à celle de Sa Majesté, c'était l'autorité de M. Decazes. Les ultra-royalistes, fougueux ennemis de ce ministre, ne dédaignaient pas, dans les nécessités pressantes, d'implorer son secours; et celui-ci, espérant les désarmer par sa complaisance, le leur accordait. C'est ce qui arriva en cette occurrence : le grand-visir de la police expédia un firman contenant défense aux journalistes

de publier la justification du maréchal de France. Celui-ci fut fort irrité; il se plaignit, on le laissa se plaindre.

Cependant le procès en calomnie que le général Canuel, destitué, avait intenté contre MM. Fabvier et Sainneville, fut porté devant les tribunaux. Ces messieurs furent condamnés, grâce à une loi fort sage, dit-on, et bien peu raisonnable à mon sens, qui défend aux gens accusés de calomnie d'administrer devant les tribunaux la preuve des faits allégués par eux. Le général Canuel triompha donc, mais devant le tribunal de police correctionnelle seulement. Le public, souverain juge dans ces sortes de procès, donna gain de cause aux prévenus; et le général Canuel, absous par les juges, fut condamné par la France.

On créa à cette époque une dignité nouvelle, celle d'inspecteur général de la police. Quelles étaient les attributions de cette place? on n'en savait rien; peut-être n'était-ce qu'une sinécure commode pour récompenser les services de M. d Eckstein. Cet Allemand aime les sinécures, il en a une en ce moment au ministère des affaires étrangères; mais c'est comme écrivain · à l'époque dont il s'agit il n'avait encore écrit

que fort peu dans notre langue, et il n'a publié *le Catholique* qu'après avoir quitté la police. Il avait, disait-on, rendu à la famille royale d'éminents services, en qualité de chef de la police à Gand; il avait aussi occupé cette même place à Marseille. M. Decazes avait un faible pour lui; il le rapprocha de sa personne et l'attacha à son cabinet particulier. On reprochait à M. d'Eckstein, comme au ministre et à ses jeunes amis, des formes tranchantes et un ton arrogant; mais lui était plus excusable que les autres. On ne peut exiger d'un étranger qui connaît à peine notre langue et nos usages, la politesse et l'élégance d'un Français.

« On m'a assuré, me dit le roi, que M. d'Eckstein a fait imprimer plusieurs ouvrages.

» — Il est possible, répondis-je; mais je n'en ai jamais entendu parler.

» — Ces ouvrages sont sans doute écrits en allemand, continua le roi.

» — Apparemment, répondis-je.

» — Mais nous en pourrions au moins savoir les titres.

» — Si Votre Majesté le souhaite, je tâcherai de les apprendre.

» — Non, répliqua Louis XVIII, cela pourrait vous donner beaucoup de peine. La personne qui m'a parlé des Œuvres de M. d'Eckstein avait ouï dire qu'il avait traité des sujets politiques, et dans les principes de M. de Maistre.

» — Je n'ai point lu M. de Maistre; mais chaque jour on fait devant moi un pompeux éloge de ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

» — En ma qualité de roi, je ne souscris point à ces éloges-là.

» — Comment, sire? M. de Maistre est un auteur monarchique.

» — Oui, qui veut faire des souverains les valets du pape, gouvernant sous son bon plaisir, et qu'il peut destituer à sa volonté.

» — Comment, sire?

» — Oui, madame; quand un peuple n'est pas content du prince régnant, il s'adresse au pape, qui, selon la gravité des cas, réprimande ledit prince, le suspend pour un temps, ou le dépose.

» — Mais comment le peuple mécontent expose-t-il ses griefs à Sa Sainteté?

» — Oh ! M. de Maistre a tout prévu ; il a dressé lui-même le modèle de la requête à expédier à Rome ; la nation opprimée n'a plus qu'à écrire le nom du souverain qu'on a laissé en blanc, et à signer.

» — Voilà une prévoyance bien révolutionnaire ! Comment n'ordonnez-vous pas à vos procureurs du roi de poursuivre l'auteur d'un pareil système?

» — Il vaut mieux le traduire en ridicule qu'en justice.

» — Sire, le pape accepte-t-il ce droit de suprématie sur les souverains que lui défère M. de Maistre ?

» — Le saint père régnant est sensé : comme homme, il rit de M. de Maistre ; comme pape, il lui fait des politesses et des cajoleries : il lui a offert le chapeau de cardinal. L'auteur a refusé ; on dirait qu'il n'estime qu'une dignité au monde, celle d'exécuteur des hautes œuvres.

» — Que voulez-vous dire ?

» — Que selon M. de Maistre, le premier citoyen d'un État, le plus utile, le plus vénérable, c'est celui qui fait périr juridiquement

ses concitoyens. Les supplices, à l'entendre, sont les plus merveilleuses inventions où le génie de l'homme ait pu s'élever. Admirez, continua le roi, les bizarreries de l'esprit humain. Cet apologiste du bourreau et de la torture a enseigné en même temps une philosophie douce et religieuse, et il avait les mœurs les plus aimables. »

Nous fûmes interrompus en ce moment par l'arrivée soudaine de M. Decazes. Il avait l'air tout effaré; il venait pour une affaire de la plus haute importance; il désirait entretenir Sa Majesté en particulier; je me retirai. Quelle était cette grande affaire? la conspiration du bord de l'eau, dont le ministre de la police venait de saisir les fils.

Il est peu d'évènements sur lesquels on ait parlé davantage et plus diversement, et qui soient restés plus mystérieux. L'existence de ce complot, attribué aux royalistes, a été niée par ceux-ci, et admise comme un fait incontestable par les libéraux. Ces derniers se sont montrés trop crédules aux allégations de M. Decazes; et tout semble porter à croire que cette grande conspiration n'exista que dans l'imagination du chef de la police et de ses agents.

M. Decazes entretenait un grand nombre d'espions *politiques*. Leur mission était de surveiller les ennemis du gouvernement, et surtout ceux du ministre. Ces messieurs voulaient gagner leur argent. Comme ils ne découvraient aucune menée de la part des royalistes, ils étaient tout disposés à en inventer. Parmi eux était un M. Ca..., espion de bonne compagnie, qui surveillait la chambre des députés. M. de Puymaurin le chassa un jour de la salle des conférences, en le traitant d'agent de police. M. de Puymaurin était alors plus populaire qu'aujourd'hui : il n'avait pas toujours les deux mains dans ses goussets, et quelquefois sa droite était armée d'une canne, instrument très redouté des agents ministériels. Ce M. Ca... était reçu chez le duc de Brissac, dont l'hôtel était fréquenté par les plus fougueux royalistes. Là, M. Ca... entendit prononcer des paroles imprudentes; il ne les laissa pas tomber à terre. Il adressa bien vite un rapport à M. Decazes, où il avançait qu'un complot se tramait contre la personne du roi et le gouvernement établi. Les chefs étaient MM. Chapdelaine, de Songis, Romilly, Joanny et le général Canuel. Un corps de Vendéens devait être mandé à Paris ; il se porterait

sur la route de Saint-Cloud, un jour où les ministres s'y rendraient tous pour le conseil; ces messieurs seraient arrêtés et conduits à Vincennes. Cependant une députation de royalistes fidèles irait trouver Louis XVIII et lui représenterait que son gouvernement n'était que la continuation déguisée de la république. Si le roi refusait d'avoir égard à ses représentations, sa déposition était proclamée, et son successeur sacré sous huit jours. Le premier acte du nouveau monarque serait l'abrogation de treize articles de la Charte et la convocation de la chambre *introuvable*, à l'exception de quinze membres, que leurs départements seraient tenus de remplacer par des gens bien pensants.

Qu'y avait-il de vrai dans ce terrible projet? rien fort probablement. Un exalté avait dit en causant qu'on devrait faire tout cela; l'espion l'avait pris pour une résolution arrêtée, et M. Decazes avait saisi avec joie ce moyen de perdre ses ennemis les royalistes. Le soir même plusieurs conspirateurs subalternes furent arrêtés; les quatre chefs que j'ai nommés plus haut furent exactement surveillés.

« Eh bien! me dit le lendemain Louis XVIII,

les complots sont à la mode, tout le monde s'en mêle; les jacobins avant-hier, hier les bonapartistes, et aujourd'hui les royalistes.

» — Mais, sire, leur crime est-il bien prouvé?

» — Oui, madame, très bien prouvé. Ces messieurs sont capables de tout. Ils aiment, non le roi, mais l'autorité; comme je refuse de la leur laisser prendre, ils veulent la saisir par la violence. »

Je ne répondis rien. Louis XVIII était exaspéré, et je le savais trop opiniâtre pour se rendre à mes représentations. Ce prince se croyait entouré de traîtres, d'ennemis de son gouvernement. Ses soupçons tombaient jusque sur les plus augustes personnages. Des conseillers sages auraient pu dissiper ces injustes préventions; mais la puissance du favori les écartait. Le roi ne s'adressa qu'au ministre de la police ou à ses créatures, qui l'entretenaient dans son erreur et qui aigrissaient encore sa mauvaise humeur.

M. Decazes se servit-il de la conspiration du bord de l'eau comme d'un stratagème pour perdre ses ennemis, ou avait-il été la dupe de ses espions? je ne sais; mais je puis dire qu'il exploita ce complot à son profit, et mit en œuvre

ou au moins toléra d'odieuses intrigues. En voici une. Une dame de la cour, qui porte un nom illustre, obtint de Louis XVIII une audience secrète, se jeta à ses genoux, et lui confessa qu'elle avait pris part à un complot contre lui, séduite par l'autorité imposante des personnages qui en étaient les chefs. Le roi, effrayé du scandale qui résulterait de la révélation de ces noms augustes devant les tribunaux, écrivit sur-le-champ au ministre de la police de discontinuer toutes poursuites judiciaires.

Celui-ci fut fort contrarié de cet ordre, que peut-être il avait indirectement provoqué. Il accourut chez Louis XVIII; il parvint, par je ne sais quels arguments, à faire changer la première résolution de Sa Majesté. Après trois jours d'interruption, l'instruction fut reprise par M. Jacquinot de Pampelune. Le ministre voulait que le général Donnadieu fût impliqué dans cette procédure, mais les charges manquèrent absolument contre lui. Le bruit se répandit dans le public que le duc de Wellington n'était point étranger aux machinations des royalistes. Ce personnage, dont l'autorité égale celle d'un souverain, leur avait, dit-on, promis son assistance; lui-même avait désigné les

membres d'un nouveau ministère : c'était le duc de Fitz-James pour les affaires étrangères, le vicomte de Chateaubriand pour l'intérieur, pour la guerre le général Donnadieu, pour la justice M. de Serres, et pour la marine M. de Polignac. M. de Puyvert, contre lequel il courut une chanson si plaisante en 1814, et qui après avoir été prisonnier à Vincennes en était devenu gouverneur, avait, assurait-on, promis de recevoir dans le château M. Decazes et ses collègues.

Toutes ces rumeurs, fort étranges, n'avaient au fond rien d'invraisemblable; mais on en répandit une autre évidemment mensongère. On disait que le comte d'Ambrugeac avait trempé dans la conspiration; mais que dans un conciliabule où l'on discutait de quelle manière on traiterait Louis XVIII s'il refusait d'accéder aux demandes des royalistes fidèles, cette question ayant été résolue, malgré M. d'Ambrugeac, de la manière la plus criminelle, ce militaire indigné était venu tout révéler au roi. Je n'ai jamais cru un mot de cette histoire. M. d'Ambrugeac, qui en 1815 avait donné de si éclatantes preuves de son attachement à la famille royale, qui, seul de tous les colonel de

l'armée, n'avait point trahi le duc d'Angoulême; M. d'Ambrugeac n'était pas homme à oublier, ne fût-ce que pour un instant, ses devoirs envers la personne sacrée du roi. Ce prince avait d'ailleurs des droits particuliers à sa reconnaissance : il avait récompensé l'honorable conduite du général par toutes sortes de faveurs et de distinctions, et par la plus précieuse de toutes, par son amitié.

Enfin on produisit plusieurs exemplaires d'un écrit incendiaire qui devait, disait-on, être distribué dans Paris le jour où la conspiration éclaterait. Cet écrit, intitulé *Avis aux Français*, était une provocation à l'insurrection et à l'assassinat; il se terminait par ces mots :

« Parisiens, la république était rétablie; la république, qui a égorgé nos pères, dévasté nos villes, couvert notre pays d'échafauds; avec elle allaient reparaître 93 et ses fureurs. La France est sauvée : la monarchie a vaincu ses ennemis.

» Que si des démocrates insensés osaient regretter le gouvernement dont notre pays vient d'être délivré, s'ils conspiraient pour le rétablir, qu'ils tremblent. Les révolution-

naires, les anarchistes, les régicides périront. »

« Voyez, me disait Louis XVIII, si j'ai sujet de m'épouvanter! Ces furieux, sous prétexte de combattre la révolution, veulent renouveler ses excès. Le peuple ne prêtera jamais l'oreille à ces imprudentes provocations; elles ne serviront qu'à l'exaspérer, à ranimer son ancienne haine contre la noblesse, le clergé, et la royauté absolue. »

CHAPITRE XX.

Encore la conspiration. — Espions de bonne compagnie. — Madame M...r. — Madame M...s. — M. P.... — Le général V. — Le comte L...t. — Monument de Kleber. — Le roi à la Malmaison. — Mort de Monge. — La statue de Henri IV. — Chute du duc de Bourbon. — Fausses couches de la duchesse de Berry. — Épitaphes de l'enfant. — Le comte Thibaut de Montmorency.

L'instruction judiciaire commencée par M. Jacquinot de Pampelune se poursuivait dans le plus profond mystère : rien ne transpirait dans le public. Néanmoins, à la cour comme à la ville, la conspiration était le sujet de tous les entretiens; hommes et femmes ne parlaient d'autre chose. Les nouvelles les plus contradictoires se succédaient rapidement; les fables les plus ridicules étaient accueillies par les libéraux quand elles incriminaient les royalistes, et ces derniers n'étaient pas moins crédules pour les bruits qui

pouvaient faire tort aux libéraux. Les personnes arrêtées étaient tenues au secret le plus rigoureux. Nul, pas même leurs femmes, leurs pères, leurs enfants, ne pouvait obtenir de les voir. Le général Canuel avait été mis en prison. Je ne sais pourquoi la même mesure n'avait point été prise envers les quatre autres personnes désignées, ainsi que lui, comme chefs du complot. La rigueur extrême déployée contre les prévenus révoltait leurs amis, et nous y trouvions un bon prétexte pour crier après l'inhumanité et la tyrannie de M. Decazes. Cependant les créatures de ce dernier allaient vantant en tout lieu l'activité et l'énergie dont il venait de faire preuve; à les entendre, il avait sauvé la monarchie. Ces magnifiques éloges chatouillaient doucement l'oreille du jeune ministre; mais, d'un autre côté, ils lui imposaient l'obligation de les justifier en démontrant la réalité de la conspiration imputée par lui aux royalistes. Vers ce but se dirigeaient tous ses efforts. Les nombreux agents de la police étaient en mouvement, et leur zèle était excité par la promesse de grandes récompenses; et quand je dis agents de la police, je ne parle pas de ces

misérables qui font leur métier dans la rue et surveillent la populace, je parle de ces espions de bon ton qui fréquentent les salons les plus distingués de la capitale, dînent aux meilleures tables, et vont en loge à l'Opéra; or les hommes, je le dis à la honte de notre sexe, ne font pas seuls l'ignoble et lucratif métier de surveiller la bonne compagnie; les femmes s'en mêlent aussi. Ces espions du bel air, connus sous le nom d'observateurs, ne sont pas d'invention moderne; ils furent établis, assure-t-on, par M. de Sartines, lieutenant de police sous Louis XV. M. Fouché étendit et perfectionna l'institution; elle fleurit surtout sous le règne de son successeur, le duc de Rovigo, qui croit même avoir eu le talent de nous enrôler dans la police, malgré nous; cette institution, M. Decazes ne l'avait point laissé dépérir; il continuait à ces messieurs et dames les traitements qu'ils avaient reçus de l'empire. Les noms des principaux *observateurs* de l'un et de l'autre sexe n'étaient point ignorés du roi. Ce prince, qui aimait la plaisanterie et quelque peu le scandale, se faisait de temps en temps communiquer les rapports sur les messieurs et les dames de la cour. En ce mo-

ment on avait mis tous les observateurs en campagne; on les avait lâchés dans les sociétés ultra-royalistes. Le ministre les pressait de découvrir quelque indice à l'aide duquel il pût impliquer un ou deux meneurs du parti dans la conspiration du bord de l'eau. . . . .

Louis XVIII, dans un moment d'épanchement, me nomma plusieurs de ces agents de la police; à leur tête figurait une dame d'une habileté consommée : quoique jeune encore, elle avait fait ses premières armes sous M. de Rovigo; celui-ci avait reconnu sur-le-champ sa rare capacité, et lui avait accordé la haute paie de trente-six mille francs. La restauration, moins généreuse, avait réduit les appointements de madame de M. R...r à vingt-quatre mille francs. On prétend que pour se dédommager elle s'était mise au service du comité directeur, et mangeait ainsi à deux râteliers. Cette femme, la plus rusée qui fut jamais, avait l'extérieur le plus insignifiant. Ni laide ni jolie, ni petite ni grande; des yeux sans expression, une physionomie sans mouvement; rien chez elle qui attirât l'attention; vous auriez dit la personne du monde la plus indifférente : cet air simple et uni, en donnant une fort mince

idée de son esprit, écartait d'elle les soupçons, et la rendait singulièrement propre au métier qu'elle exerçait avec un talent admirable.

Après elle, pour faire contraste, je citerai madame de R...s. C'est sans contredit la plus charmante créature que mes yeux aient vue ; la nature ne forma jamais un plus parfait chef-d'œuvre. Sa taille était ravissante, ses manières gracieuses, sa voix douce et insinuante ; sa figure aurait soutenu la comparaison avec les plus délicieuses têtes du Guide et du Corrége. Elle était alors dans tout l'éclat de sa beauté, n'étant âgée que d'environ vingt-six ans. Sa vie avait, disait-on, été fort aventureuse. On ne connaissait rien de sa famille et du lieu de sa naissance. Elle était partie trois ans auparavant pour la Russie, avec un monsieur qui se disait son père; de là elle était passée en Angleterre, d'où elle était revenue avec un autre monsieur qui se disait son mari. C'était un Anglais, court et lourd; il avait exercé je ne sais quel emploi de judicature subalterne dans son pays, et se connaissait fort en chevaux. On le voyait, dans les réceptions de madame son

épouse, faire placer les tables de jeu, commander aux domestiques, veiller au souper, tenir l'œil sur les musiciens, car madame de R...s donnait à danser et à souper. La police faisait sans doute les frais de ces fêtes, qui étaient magnifiques. Des femmes de bonne compagnie, et, en hommes, tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la capitale, se réunissaient chez elle. Madame de R...s, maîtresse de maison empressée, parcourait tous les salons, se mêlait à tous les groupes, parlait à tous les hommes, écoutait celui-ci, interrogeait celui-là; c'est ainsi qu'elle remplissait son rôle d'observatrice. Cette femme, jeune et belle, entourée d'adorateurs, menait une conduite régulière; elle était royaliste exaltée : en 1826, elle était devenue très pieuse. Elle fit à cette époque un voyage à Odessa; elle y perdit son mari, mais elle remplaca l'Anglais par un jeune Russe, fils cadet d'une famille illustre et opulente, qui a renoncé à la plus brillante fortune militaire pour s'attacher à la belle veuve. Celle-ci, devenue comtesse, décorée d'un nom étranger, habite en ce moment avec son jeune époux un somptueux hôtel au faubourg Saint-Germain, reçoit.

chez elle les ambassadeurs et les ministres, et donne des fêtes dont sans doute maintenant elle ne se fait plus rembourser la dépense.

Tout le monde a connu le long chevalier de P...., homme de mauvaise mine, au regard en dessous, mais peu à craindre, car personne n'ignorait l'ignoble industrie qui le faisait vivre. Je ne parle pas du général V.... qui déshonorait, pour six mille francs par an, ses cheveux blancs et sa gloire militaire. Mais je veux dire un mot du comte de L....., bel esprit qui faisait des madrigaux pour toutes les dames et des épithalames pour tous les mariages. Il n'était ni jeune, ni beau, ni spirituel, et il trouvait moyen de s'insinuer dans la familiarité intime de tout le monde. La police lui donnait douze mille francs; mais, quoiqu'il fût sans aucun bien, il n'en avait pas besoin pour vivre fort à l'aise: un duc le logeait, et il mangeait chez un marquis, où il invitait à dîner ses amis; vous le rencontriez le matin dans l'équipage d'une comtesse, le soir dans la loge d'un pair de France; il habitait pendant la belle saison le château d'un député. Personne n'était mieux placé que lui

pour bien observer; aussi gagnait-il bien son traitement.

Malgré toute l'activité que déployèrent ces personnages et leurs collègues, on ne découvrit rien de suspect dans la conduite des principaux royalistes. Des agents furent expédiés dans la Vendée, qui n'en rapportèrent aucun renseignement utile. Les maîtresses, les confesseurs, les créanciers furent vainement mis en œuvre. Il fallut enfin traduire les prévenus devant la Cour d'assises. Les preuves manquaient absolument contre eux; à la grande confusion de M. Decazes, au désespoir des libéraux, et à la joie des royalistes, ils furent renvoyés absous. On connaît les détails de ce mémorable procès; je ne les répèterai point, j'aime mieux entretenir mon lecteur de ce qui se passait aux Tuileries, et de mes conversations avec Louis XVIII.

Ce prince donna à cette époque une marque éclatante de son estime pour l'ancienne armée; car, bien que les soldats et les officiers de cette armée se montrassent en général fort mal disposés pour la nouvelle dynastie, Louis XVIII rendait hommage à leur bravoure. On sait que les soldats français, contraints de

quitter l'Égypte, ne voulurent point laisser sur cette terre étrangère les restes de l'immortel Kléber; ils les rapportèrent avec eux; et, arrivés à Marseille, ils déposèrent le cercueil qui contenait ses précieuses dépouilles dans le château d'If. Bonaparte honorait assez les talents militaires du général Kléber pour en être jaloux; il ne fit point élever de tombeau à son illustre compagnon d'armes; cet injuste oubli fut réparé par Louis XVIII en 1814; une ordonnance royale avait prescrit qu'un mausolée serait érigé en l'honneur de Kléber, à Marseille; le retour de Bonaparte empêcha l'exécution de cette ordonnance. Le général Damas, qui avait été chef d'état-major de Kléber, s'adressa au duc d'Angoulême, au nom des habitants de Strasbourg, pour obtenir les restes de leur illustre compatriote. Cette demande fut transmise par le prince au roi son oncle. Celui-ci répondit :

« La réclamation des habitants de Strasbourg leur fait honneur; chaque ville devrait ainsi élever des monuments aux grands hommes qu'elle a produits : le nom du général Kléber est un de ceux que la postérité répètera avec admiration. Sa gloire a été pure, et le désinté-

ressement de son caractère a rehaussé l'éclat de ses talents militaires. Je veux m'associer à l'hommage qu'on lui rend : je me charge de tous les frais du mausolée. »

Louis XVIII sortait tous les jours, quand le temps le permettait. Il se faisait conduire avec une vitesse vraiment effrayante. Les gardes-du-corps de son escorte avaient grand'peine à le suivre; il leur arrivait chaque jour quelque accident malheureux, mais le roi n'en tenait pas compte. Le 28 juillet de cette année 1818, accompagné des ducs de Grammont, de La Châtre, et de son fidèle d'Avaray, il alla visiter la Malmaison. J'étais curieuse de savoir quelle impression avaient produite sur Louis XVIII ces lieux tout pleins encore des souvenirs de Bonaparte.

« Comment Votre Majesté a-t-elle trouvé la demeure chérie de l'homme de Sainte-Hélène? lui demandai-je.

» — Fort mesquine, me répondit-il; rien de magnifique, rien de grand. C'est la maison d'un riche bourgeois, et non le château d'un souverain.

» — Cependant c'était celui du plus puissant souverain de l'Europe.

» — Bonaparte est devenu empereur, mais il était né particulier. On n'imite pas plus les manières des princes que le bon ton des grands seigneurs. Bonaparte s'empara de nos palais ; il n'en aurait pas fait bâtir de pareils. Les véritables rois savent seuls dépenser tant d'argent pour se loger. Louis XIV n'est pas trop petit au palais de Versailles, et Napoléon n'est pas trop grand à la campagne de la Malmaison.

» — La prodigalité est-elle une qualité distinctive des rois légitimes ?

» — Oui, ma chère comtesse.

» — Cette qualité pourrait leur faire tort dans l'esprit des peuples.

» — Au contraire, les peuples font peu de cas d'un prince économe ; pour être considéré par ses sujets, il faut prodiguer leur argent. Les artisans, les commerçants, les laboureurs sont frappés de respect pour un homme qui dédaigne ce qu'ils estiment eux-mêmes si fort... L'ameublement de la Malmaison, continua le roi, est élégant, mais sans magnificence. On a voulu me conduire dans la chambre à coucher de l'homme, j'ai refusé ; mais je me suis assis sous l'allée où il se promenait

d'ordinaire. Là, me disais-je, le premier consul a médité le projet de me ravir ma couronne; là sans doute le souvenir de ma famille, de mes droits, s'est offert à son esprit. Puis c'est là que l'empereur, vaincu par cette légitimité qu'il avait dédaignée, a compris enfin quelle est sa puissance; là sans doute il a regretté d'avoir voulu être le Cromwell de la France au lieu d'en être le Monck. »

Quelques jours après, le 28 juillet, mourut un homme que Bonaparte avait honoré d'une estime et d'une amitié particulières, je veux parler du célèbre Monge. Cet homme a montré, mieux qu'aucun autre, que les génies les plus éminents dans les sciences et dans les lettres sont d'ordinaire les plus inhabiles dans la carrière politique. Monge souilla par ses torts, comme homme d'État, la gloire immortelle qu'il avait acquise comme savant. On lui attribue communément la fondation de l'École polytechnique, mais la première idée de cette utile institution appartient à Carnot. Monge avait été pendant plusieurs années directeur de l'école, et le souvenir de son administration paternelle s'y était conservé de génération en génération. Les élèves, égarés par un sentiment

honorable, formèrent le dessein de rendre solennellement les honneurs funèbres à leur ancien directeur. « Cela n'est pas possible, dit Louis XVIII quand il fut informé de ce projet : des jeunes gens élevés par le gouvernement, dans un établissement du gouvernement, ne peuvent honorer publiquement un des assassins de Louis XVI. » Et il ordonna que, le jour de l'enterrement, tous les élèves de l'école seraient consignés. Ces jeunes imprudents murmurèrent avec violence contre cette mesure ; et des faiseurs de brochures, tout aussi fous qu'eux, la censurèrent amèrement.

« Il est étrange, disait le roi à ce propos, que des jeunes gens bien nés, dont la révolution a ruiné et décimé les familles, soient épris des idées de la révolution. Ils sont nés, ont été élevés sous le despotisme impérial, et ce sont de petits Brutus. »

J'ai souvent entendu Louis XVIII faire avec amertume des remarques semblables. A l'entendre, l'attachement chevaleresque des Français pour leurs rois était non seulement aboli, mais tourné en ridicule. La nouvelle génération n'aimerait plus les Bourbons qu'au nom de la charte. Un tel amour est peut-être trop rationnel

pour flatter comme un amour aveugle. Aussi le roi vit-il avec joie l'enthousiasme que les Parisiens firent éclater le jour où la statue de Henri IV fut inaugurée sur le Pont-Neuf. « La restauration aurait été incomplète, dit-il, si le monarque *qu'au Pont-Neuf on révère*, n'avait été rétabli sur son piédestal. D'ailleurs c'est un acte de politique de réveiller dans le peuple le souvenir de Henri IV. Notre famille n'a pas de meilleur titre à l'amour des Français que de leur avoir donné ce prince. Louis XIV, qui a rendu à la monarchie de plus éminents services, a laissé un nom bien moins populaire. Il faut de l'esprit et des lumières pour apprécier ses vertus toutes royales; le vulgaire sent mieux les vertus chevaleresques de Henri IV, sa franchise bourgeoise, sa bonté naïve, sa gaieté de sans-souci dans la mauvaise fortune. »

L'inauguration de la statue de Henri IV eut lieu le jour de la Saint-Louis. Sa Majesté voulut bien accorder une des croix de la Légion-d'Honneur distribuées à l'occasion de sa fête, à mon vénérable ami l'abbé Sicard; elle daigna même le recevoir en audience particulière et lui adresser les plus flatteuses paroles. Peu d'hommes ont rendu plus de services à l'État

que M. Sicard, et ont été plus mal récompensés. Bonaparte avait, je ne sais pourquoi, des préventions contre lui. Il ne lui accorda jamais la moindre faveur. L'abbé Sicard était faible, prodigue, généreux à l'excès; il sentit, dans ses dernières années, tout ce que la pauvreté a de plus cruel et de plus humiliant. Il supportait ses infortunes avec une résignation touchante. Il venait souvent me conter ses chagrins. Je lui donnais des conseils que, vu la différence d'âge, j'aurais plutôt dû recevoir de lui; il me promettait de les suivre : mais un intrigant survenait, et mes conseils étaient oubliés.

Deux évènements malheureux arrivèrent presque coup sur coup dans la famille royale : le duc de Bourbon se blessa fort grièvement à la chasse. Louis XVIII, en apprenant cette nouvelle, fit une sortie oratoire contre la passion de son cousin pour cet exercice; je ne répète point ses paroles. Le second évènement malheureux fut une fausse-couche de la duchesse de Berry. Elle mit au monde, le 13 septembre, un enfant mâle qu'elle ne portait que depuis cinq mois, et qui mourut quelques heures après sa naissance. La famille royale,

et le roi surtout, qui attendait impatiemment un héritier, s'affligèrent vivement de cette perte. L'enfant fut enterré à Saint-Denis, à côté de sa sœur. Le lendemain, je lisais au roi le journal des Débats; il contenait l'article suivant :

« Les obsèques du jeune prince, qui a été baptisé sans être nommé, ont eu lieu le soir même, 13 septembre, à dix heures et demie; M. l'évêque d'Amiens, aumônier de Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry, M. le marquis d'Anjorant, écuyer commandant de monseigneur le duc de Berry, sont montés dans une voiture de Son Altesse Royale, attelée de six chevaux. Ce dernier a placé le cercueil dans le carrosse. L'escorte était composée d'un officier, d'un brigadier, et de quatre gardes du corps de Monsieur. Le corps a été reçu à Saint-Denis par le chanoine chargé de la garde des tombeaux, et déposé dans le caveau de nos rois, à côté de celui de Mademoiselle.

» Sur le cercueil on a gravé cette inscription :

» Ici est le corps de très haut et très puissant prince N... d'Artois, petit-fils de France,

fils de très haut et très puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France, et de Caroline Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, mort en naissant, le 13 septembre 1818. ».

Quand j'eus fini :

« Sire, dis-je à Louis XVIII, ce titre de *haut et puissant prince* convient-il bien à un enfant qui n'a vécu que quelques heures ? Que dirait-on de plus d'un jeune prince de vingt ans ?

» — Ce titre est attribué par l'usage à tous les membres de la famille royale.

» — Et cet usage est-il, à votre sens, fort raisonnable ?

» — Il est au moins fort utile : le plus faible rejeton de notre race doit, comme nous, être environné de respect. Cet enfant portait, comme nous, le caractère sacré de la légitimité, et ses droits sont aussi sacrés que les miens. Nous devons nous appliquer à imprimer ces idées-là dans l'esprit du peuple ; il n'obéirait pas longtemps à un prince qu'il aurait cessé de révérer. Supposez qu'un de mes successeurs fasse comme mon cousin des Pays-Bas, qu'il se promène sans suite et sans appareil, saluant celui-ci, touchant dans la main à celui-là, conversant

avec un autre; je vous assure qu'il ne restera pas long-temps sur le trône. L'homme de Sainte-Hélène avait parfaitement compris cela. »

« Si j'oublie un seul instant ma dignité avec ces gens-là, disait-il, demain ils me viendront frapper sur l'épaule, et me manger dans la main. »

Je fis à cette époque une perte bien cruelle, celle du comte Thibault de Montmorency. Je le connaissais depuis plusieurs années, et rien n'égalait mon estime et mon amitié pour lui. Il était la franchise, l'honneur, et la probité même. Son esprit aurait pu être plus brillant, plus étendu, mais non plus juste et plus sage. Ses manières étaient simples, mais nobles et dignes comme il convenait au représentant de l'illustre famille des Montmorency. Sa jeunesse (il n'avait que trente-six ans), et l'accident affreux qui causa sa mort, rendirent encore plus amers les regrets de sa famille et de ses amis. Il était venu de sa maison de campagne de Montgeron à la manufacture des glaces, dont il était l'un des administrateurs; il sortait de la manufacture pour s'en retourner, lorsque son cheval s'épouvante, prend le mors-aux-dents, et l'emporte. Le comte veut sauter

en bas de la voiture, mais son manteau l'arrête, il tombe à terre et se brise la tête : deux heures après il ne vivait plus.

CHAPITRE XXI.

Congrès d'Aix-la-Chapelle. — Le marquis de M..., ambassadeur des ultra-royalistes. — Intrigues contre M. Decazes. — M. de Richelieu. — Lettres du comte Decazes. — M. le comte d'Hauterive. — Bélisaire. — Rupture entre le duc de Richelieu et M. Decazes. — M. de Richelieu et le roi. — Nouveau ministère. — Ma démission. M. Dessoles, M. de Serre, M. Portal. — Détails sur l'empereur Alexandre. — Le comte d'Artois. — Mot de ce prince.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle était ouvert. La question de la libération complète de notre territoire y fut longuement agitée, et enfin résolue en notre faveur. Mais, en cette occurence comme dans toutes les autres, les souverains étrangers imitèrent la fortune, qui *vend ce qu'on croit qu'elle donne*. Ils nous firent payer cher cette importante concession. M. de Richelieu, ministre des affaires étrangères, et qui possédait l'amitié du chef de la sainte-alliance, l'empereur de Russie, avait été envoyé par Louis XVIII pour représenter la France au con-

grès d'Aix-la-Chapelle. La conduite loyale de M. de Richelieu justifia le choix de Sa Majesté : on sait que ce fut la volonté énergique d'Alexandre qui décida de l'émancipation de notre patrie ; et il est certain que les représentations et le beau caractère de son ancien ami contribuèrent à le disposer ainsi en notre faveur.

Cependant le duc de Richelieu n'était pas le seul ambassadeur français à Aix-la-Chapelle. Si Louis XVIII avait son plénipotentiaire au congrès, les rédacteurs de la note secrète y avaient aussi le leur. C'était le marquis de M..., personnage intrigant, audacieux, actif, parlant toutes les langues de l'Europe, ayant des amis dans toutes les cours ; l'homme du monde le mieux fait pour une telle commission. Ses instructions étaient de soutenir les principes de la note secrète, c'est-à-dire de s'opposer, par tous les moyens en son pouvoir, à l'évacuation du territoire français. Pour cela il devait représenter la France travaillée sourdement par les idées révolutionnaires, le gouvernement royal trop faible pour les comprimer, le retour de Bonaparte souhaité, attendu. Plus d'un auguste personnage prêta l'oreille à ces discours : cependant l'ambassadeur des ultras échoua sur

ce premier point ; il fut plus heureux sur un autre. Il était chargé d'accréditer, parmi les princes réunis au congrès, l'opinion que M. Decazes, ministre et favori de Louis XVIII, était l'agent secret des jacobins, qu'il livrait le gouvernement à cette faction, et qu'il compromettait ainsi la tranquillité de la France et de l'Europe. On ne doutait pas que les souverains étrangers, pénétrés de cette idée, n'adressassent des représentations à leur confrère le roi de France. M. le marquis de M... réussit non seulement à persuader les monarques et leurs ministres des mauvaises intentions du ministre; mais, chose singulière, il fit partager cette opinion à M. de Richelieu, jusque là zélé partisan de M. Decazes, à M. de Richelieu, qui, à Paris, n'avait jamais écouté un mot contre son jeune ami.

Le ministre des affaires étrangères était un homme modeste, peu ambitieux et point jaloux. C'était lui qui avait produit M. Decazes à la cour et lui avait fait donner le portefeuille de la police; cependant il avait vu sans chagrin la faveur du nouveau-venu éclipser la sienne. Il ne s'était point opposé à la prépondérance extraordinaire que ce dernier avait

usurpée dans le conseil, grâce à l'amitié dont le roi l'honorait. Enfin il avait pris l'attitude, non d'un rival envieux, mais d'un protecteur charmé des succès de son protégé. M. Decazes, de son côté, se montrait reconnaissant de cette conduite généreuse du duc de Richelieu : ses procédés à son égard étaient d'un homme courtois et en même temps politique. Il lui témoignait la plus grande déférence, ne faisait rien sans prendre son avis ; en un mot, il lui laissait le titre et les honneurs de premier ministre, après lui en avoir escamoté l'autorité.

Les deux collègues vivaient donc à Paris en fort bonne intelligence ; mais, au fond, il existait entre eux une antipathie secrète. M. de Richelieu était aristocrate et monarchique ; M. Decazes était un homme nouveau et un libéral. Les grands seigneurs français et étrangers, au milieu desquels le premier se trouva à Aix-la-Chapelle, profitèrent de cela, avec beaucoup d'habileté, pour brouiller l'aristocrate et le roturier, le libéral et le royaliste. Je fus instruite de ces menées par une lettre du marquis de M... Ses correspondants de Paris furent transportés de joie en recevant cette heureuse

nouvelle. Vous pensez bien que je n'allai point la révéler au ministre de la police. Quoique ma haine contre lui ne fût pas aussi grande que celle de mes amis, je ne l'aimais point; d'ailleurs son crédit auprès du roi commençait à me donner de l'ombrage.

Pendant que tout cela se passait à Aix-la-Chapelle, que faisait M. Decazes ? il s'occupait d'intrigues qui font bien connaître sa jeunesse et sa vanité. Il tourmentait les journaux et les journalistes; il rendait la censure qui pesait sur eux encore plus rigoureuse. C'est ainsi que, par une lettre circulaire de son cabinet particulier, il leur interdisait d'insérer aucun article sur le congrès, sur le séjour des souverains à Aix-la-Chapelle, et sur les ouvrages relatifs au congrès, avant de les avoir soumis aux affaires étrangères. Voilà pour la tyrannie, voici maintenant pour la vanité (1).

M. de Richelieu avait pour collaborateur au ministère des affaires étrangères le comte d'Hauterive, chef de la division politique. Il estimait le caractère honorable de cet homme d'État, autant qu'il rendait justice à l'étendue

(1) L'original de cette lettre est entre les mains des éditeurs.

séparèrent brouillés à mort. « Monsieur, dit franchement M. de Richelieu, je vous préviens que si vous persistez dans votre manière de voir, j'userai de tout mon crédit sur Sa Majesté pour l'engager à choisir un autre ministre de la police. »

La guerre était déclarée. Les royalistes, qui avaient bien quelques petits griefs contre M. de Richelieu, se rangeaient sous ses drapeaux. Je ne fus pas l'une des moins empressées à me déclarer contre M. Decazes. Dès ce moment Louis XVIII fut accablé plus que jamais de plaintes, d'accusations, de murmures contre son favori ; il s'impatientait de ces importunités, il défendait son cher ministre avec une constance admirable.

« Voyons, me disait-il, que lui reprochez-vous ?

» — Sire, il perd la France.

» — Comment ?

» — En la livrant aux jacobins.

» — Où sont-ils ces jacobins ?.. Cherchons-les, continua-t-il en me lisant, dans un Almanach royal, les noms des préfets et des procureurs généraux ; celui-ci est-il jacobin ? et cet autre ? et cet autre encore, l'est-il ? »

Bien entendu que je ne savais que répondre à ces interrogations; aussi je n'en tins compte et me jetai dans une tirade oratoire très vague et non moins violente contre les principes révolutionnaires de M. Decazes, son aveuglement, sa perversité, les dangers de la monarchie, etc., etc....

« Allez, dit le roi en m'interrompant, je ne suis pas la dupe de tous ces discours-là. Vos amis en veulent non à M. Decazes, mais à sa place. Quand Blacas était premier ministre, on me répétait qu'il nous ramenait à l'ancien régime; on crie maintenant que son successeur nous ramène à la république. L'un est aussi vrai que l'autre. M. Decazes, qui ne plaît pas aux ultras, me plaît à moi; je consulterai, non leur goût, mais le mien, et je garderai M. Decazes. »

Je rendis compte à M. Lainé et au duc de Richelieu de cette scène. Ils comprirent que l'ascendant du favori ne faisait que s'accroître, et qu'ils seraient incessamment chassés du ministère s'ils ne l'en chassaient lui-même. Il fallait ne point perdre de temps et frapper les grands coups. Une auguste princesse consentit à appuyer les efforts des royalistes au-

près du roi; les parents de cette princesse joignirent leur voix à la sienne; le roi était ébranlé, nous touchions à la victoire, quand un accident bizarre la fit échapper de nos mains.

Nous étions à la fin de décembre, le roi envoya chercher le duc de Richelieu. « Mon cher duc, lui dit-il, je me rends aux sollicitations de mes parents et aux vôtres, je renonce à M. Decazes. Il s'agit de composer un nouveau ministère; quelles personnes désignez-vous à mon choix? il faut que d'ici à une heure tout soit réglé. » M. de Richelieu resta muet. Le parti dont il était le chef était unanime sur ce seul point, renverser M. Decazes; mais il n'était nullement d'accord sur le choix de son successeur. Après un moment de silence, le duc avoua à Sa Majesté qu'il n'avait point réfléchi sur la composition d'un nouveau ministère. « Comment, dit le roi, on me tourmente depuis trois mois pour renvoyer un ministre, et on ne sait qui me désigner pour son remplaçant! Il perd, dit-on, la France par son libéralisme, et on ignore qui la pourrait sauver par une administration différente. Ceci me confirme dans mes soupçons. Monsieur le duc, je

rends hommage à la pureté de vos intentions; mais vous êtes, à votre insu, l'instrument des ambitieux et des brouillons. »

Le secret de cet entretien ne fut gardé ni par l'un ni par l'autre des interlocuteurs. Le duc raconta tout à ses nombreux amis. Le roi, enchanté au fond du cœur, se moqua devant ses intimes, et de la confusion du duc et de l'imprévoyance de son parti. M. Decazes n'ignora pas long-temps la défaite de ses ennemis, il en profita. Il vint chez Louis XVIII, lui représenta avec force que le ministère, déchiré par une guerre intestine, ne pouvait durer, et que des hommes divisés de vues et de sentiments ne pouvaient diriger de concert le gouvernement. Il ajouta des insinuations malignes contre ses adversaires, puis des protestations de dévouement, et offrit sa démission; elle ne fut point acceptée; au contraire, le roi lui dit : « Je sens le besoin de former un ministère mieux uni, plus homogène ; pourriez-vous me désigner quels hommes je ferais bien de choisir? » Le ministre de la police était sur ses gardes. Il présenta à Sa Majesté une liste qui portait les noms de MM. Dessoles, pour les affaires étrangères; M. de Serre pour la justice; le baron Louis,

pour les finances, et le baron Portal, pour la marine. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr devait conserver la guerre. Enfin le rédacteur de la liste proposait au roi de lui confier le plus important de tous les ministères, celui de l'intérieur. La direction de la police, dont on avait assuré la survivance à M. Beugnot, devait, nonobstant cette promesse, être supprimée.

Ces arrangements n'étaient pas mal imaginés. Le roi les accepta, et deux heures après la défaite de notre parti, le triomphe de M. Decazes était connu de tout Paris. J'étais consternée; je comprenais tout ce que cette révolution ministérielle pouvait produire de fâcheux pour moi. Cependant je pensai qu'il valait mieux prendre gaiement les choses, et ne point montrer trop de dépit du succès M. Decazes. J'écrivis au roi le billet suivant.

« SIRE,

» Les services de plusieurs de mes amis ayant cessé d'être agréables à Votre Majesté, je crois devoir m'associer à leur disgrâce : en conséquence, je vous renvoie le porte-feuille

22.

du département que vous aviez daigné me confier.

» Je suis avec un profond respect,

DE VOTRE MAJESTÉ,

La très humble et très obéissante servante,

» OLYMPE... »

La réponse ne se fit pas attendre ; la voici.

« MADAME LA COMTESSE,

» Je n'accepte point votre démission. Tous mes ministres ne me quittent pas ; MM. Decazes et Gouvion Saint-Cyr restent ; je vous engage à rester comme eux. Vous remplissez si bien les fonctions que je vous ai confiées, que je ne consentirai en aucun temps à me séparer de vous. Il faut donc vous résigner à reprendre le porte-feuille que je vous renvoie, et à le garder jusqu'à la fin de mon règne. Ma reconnaissance et mon amitié vous dédommageront de ce sacrifice. Je vous attends, madame le secrétaire d'État, ce soir à huit heures, pour parler des affaires de votre département. »

M. de Richelieu supporta sa disgrâce avec une dignité parfaite. Cela ne lui était pas fort

difficile : il n'est pas besoin d'une grandeur d'âme extraordinaire pour perdre sans regret un bien qu'on possédait sans plaisir. D'ailleurs les dédommagements ne lui manquaient pas. Il fut nommé ministre d'état, grand-veneur aux appointements de cent mille francs. On lui donna plus tard, à titre de récompense nationale, une rente sur l'État de la même somme, dont il fit loyalement l'abandon aux hospices de Bordeaux. Il voulait sans doute dédommager cette ville des exactions que son grand-père y avait commises quand il était gouverneur de la Guienne.

Les autres ministres disgraciés, MM. Lainé, Roy, Molé, Pasquier, eurent aussi leurs fiches de consolation; car, chez nous, on traite fort généreusement les hommes d'État dont les services ne sont plus bons à rien. Aussi M. Pasquier ayant été renvoyé cinq ou six fois du ministère, doit avoir une belle fortune. Je m'aperçois que j'annonce la chute de M. Roy avant d'avoir parlé de sa promotion au ministère. Cette promotion était toute récente; M. Roy avait remplacé aux finances le Génois Corvetto. Celui-ci avait eu besoin de vanter son désintéressement lui-même. Malheureuse-

ment les chambres ne crurent point aux protestations du ministre ; elles partagèrent les soupçons du public, et le ministre fut, à sa grande douleur, contraint d'aller vivre en paix du fruit de ses économies.

Disons un mot des nouvelles Excellences. M. Dessoles, successeur de M. de Richelieu aux affaires étrangères et dans la présidence du conseil, était un général de la république et de l'empire dont on estimait le sang-froid et les connaissances militaires. Il était intègre, sensé, attaché au roi et à la charte ; ses vues, comme homme d'État, n'étaient ni hautes ni étendues, mais elles étaient sages. Il était appliqué, laborieux, entendu aux détails de l'administration : le ministère de la guerre était son fait. Il n'avait ni assez de finesse dans l'esprit, ni assez d'élégance dans les manières pour se mêler de diplomatie.

Le comte de Serre avait été émigré, militaire, magistrat. C'était un orateur toujours clair, élégant, souvent animé, chaleureux, éloquent : son esprit réunissait deux qualités qu'on trouve rarement ensemble, la justesse et l'étendue. Malheureusement son caractère n'était point à la hauteur de son esprit ; il était faible, va-

riable, inconstant. Madame de Serre, jeune et belle, exerçait une influence souveraine sur les décisions de son mari; et comme elle n'appartenait pas au même parti politique que lui, la conduite de M. de Serre était incohérente et peu d'accord avec elle-même. La santé de cet homme d'État était faible et languissante; ce qui nuisait quelquefois à la lucidité de sa raison. Quoique fort petit, M. de Serre ne manquait pas de noblesse et de dignité dans la contenance; sa figure pâle portait l'empreinte de la douleur et de la méditation; ses yeux étincelaient; sa conversation était des plus attachantes.

M. Portal, ancien négociant à Bordeaux, passait pour un grand génie dans cette ville. On en parlait à Paris comme d'un homme affable, obligeant, poli, ayant plus de volonté pour faire le bien que de talent pour l'accomplir. On ne se trompait pas en jugeant ainsi M. Portal.

Le baron Louis était connu. C'était un financier habile, exact, ami de l'ordre et de l'économie; mais entêté et opiniâtre.

Tel fut le grand évènement qui fit la clôture de l'année 1818. Aucune, depuis la res-

tauration, n'avait été plus féconde en agitations, en intrigues, en scandales, en procès politiques. L'année 1819 ne devait pas être plus tranquille : les ennemis de M. Decazes étaient vaincus, mais non découragés. Ils allaient commencer contre lui et ses collègues une guerre plus acharnée que jamais. Pour moi, je ne m'engageai pas, ostensiblement au moins, dans cette nouvelle croisade. La prudence me conseillait le parti de la neutralité. Louis XVIII m'avait dit : « J'aime M. Decazes, je ne vous commande pas de m'imiter en ce point, cela ne me ferait aucun plaisir; mais vous m'en ferez beaucoup en ne me disant jamais de mal contre lui. Si vous ne pouvez causer sur son compte sans l'attaquer, car vous êtes malicieuse, eh bien ! ne parlons jamais de lui. Pensez-en tout le mal qu'il vous plaira, et laissez-m'en penser tout le bien que je voudrai. »

C'était un ultimatum assez menaçant. Que devait faire une sujette fidèle? obéir. J'inclinai la tête en signe de soumission. Le roi me comprit, et changea sur-le-champ le sujet de la conversation.

« J'ai reçu, me dit-il, une lettre d'Allema-

gne, qui contient des détails assez curieux sur l'empereur Alexandre. Je les ai fait copier; prenez-les, vous les lirez, et les ferez lire à vos amis.

»—Cela leur montrera, répondis-je, que je n'ai pas tout-à-fait perdu la bienveillance de Votre Majesté.

» — Non, non, répliqua-t-il, vous ne l'avez point perdue; si je vous gronde quelquefois, c'est que je désire vous rendre parfaite. »

Je transcris ici la note que le roi me remit.

« L'empereur Alexandre se plaît avec les littérateurs, non que lui-même soit lettré, mais parcequ'il désire s'instruire et faire parler de lui avantageusement. Il sait la brillante réputation que Voltaire et Diderot ont faite à Catherine II, qui au fond ne la méritait guère. Il voudrait pouvoir juger par lui-même les productions des arts; il manque tout-à-fait de goût. En peinture, des couleurs brillantes le charment. Il fait profession d'admirer Raphael, mais il l'admire sur parole. En sculpture, en architecture, son ignorance est la même.

» Il aime à voyager, à courir de l'un à l'autre bout de ses vastes États. Cette agitation, loin de le fatiguer, semble le reposer. Elle le dis-

trait d'un douloureux souvenir qui le poursuit. On dit que, sitôt qu'il est seul, il s'effraie, une vision affreuse trouble son imagination. Pour se procurer du calme, il s'est jeté dans les mystères des illuminés; il se livre avec une exactitude minutieuse à des pratiques bizarres. Sa dévotion exaltée dégénère en fanatisme.

» Son esprit, naturellement actif, cherche incessamment des occupations ou des distractions nouvelles; il s'inquiète de la moindre affaire et en veut être fidèlement instruit. Il n'accorde à aucun de ses ministres une confiance illimitée. Jamais il n'a refusé une audience; il écoute patiemment tout ce qu'on veut lui dire, et sa réponse, claire et précise, témoigne qu'il a bien compris son interlocuteur.

» L'empereur Alexandre examine tous les projets qui lui sont soumis et qui peuvent contribuer à la prospérité et à la gloire de son empire; il ne les rejette qu'après s'être assuré qu'ils sont mauvais ou impraticables.

» On ne l'accusera pas d'aimer le sommeil, il se lève tous les jours à six heures du matin. Il se couche ordinairement à minuit, souvent à

deux heures après minuit. Dans ses voyages il dort quelquefois sur un banc ou sur une chaise. En paix ou à la guerre, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, il ne manque jamais, matin et soir, de réciter ses prières.

» Sa politesse est excessive, mais plus minuticuse qu'élégante. Il parle aux femmes avec bienveillance, non avec galanterie. Ses mœurs sont régulières ; il n'a de prédilection pour aucune dame de la cour. Il veut plaire à tout le monde, et fait beaucoup de frais pour cela. A Aix-la-Chapelle, on l'a vu le même jour prendre l'uniforme prussien pour visiter le roi de Prusse, l'uniforme autrichien pour se rendre chez l'empereur d'Autriche, et l'uniforme anglais pour recevoir l'ambassadeur d'Angleterre à dîner. »

Je ne sais d'où le roi tenait ces détails, mais le marquis de Caraman, ministre de France à Vienne, m'en a garanti l'exactitude. J'ai toujours pensé que c'était un portrait dans le genre de ceux de M. de Lévis, que Louis XVIII s'était amusé à composer : voilà pourquoi je le cite.

M. Decazes signala sa nouvelle autorité par un coup d'État qui surprit et indigna tous les

bons Français. Je veux parler de la destitution de Monsieur, frère du roi, commandant général des gardes nationales du royaume. Cette place, purement honorifique, ne donnait au prince aucune autorité réelle dans l'État ; mais le favori voulait se venger de l'appui que Monsieur avait accordé au duc de Richelieu contre lui, M. Decazes. Le prince fut profondément blessé de cet outrage. Un vieux Vendéen sollicitant sa protection : « Mon cher, lui dit-il, elle ne vous servira de rien. Il vaudrait mieux pour vous être protégé par le concierge de l'hôtel de M. Decazes. »

CHAPITRE XXII.

Ce que dit Louis XVIII sur la mort de la reine et du roi d'Espagne. — Intrigue contre M. Decazes. — M. de Fontanes. — Duel de M. Saint-Marcelin. — La dame voilée. — Duel du vicomte Édouard de Sainte-Aulaire. — Cabale pour renouveler la loi des élections. — Le marquis de Barthélemy. — Le marquis de Lally-Tollendal. — M. Pastoret. — Le roi et M. Decazes. — Le marquis Dessoles et moi. — Conversation avec le roi, relative à la proposition Barthélemy.

Ce fut au commencement de 1819 que le roi d'Espagne Charles IV et sa femme moururent, l'un à Rome, et l'autre à Naples, où ils étaient allé voir le roi Ferdinand leur frère. «Voilà, me dit Louis XVIII, une longue représentation d'étiquette terminée, car je ne puis appeler règne cette longue minorité, d'autant plus désastreuse pour l'Espagne, que son roi, d'abord soumis à une femme qui n'était pas uneBlanche de Castille, subit ensuite le

joug honteux d'un muletier qu'on lui avait imposé pour favori. »

Le prince de la Paix, ce Manuel Godoy qui n'a maintenant, pour se faire remarquer à Rome, qu'un luxe asiatique et une vaste corpulence, n'est certes pas un homme sans talents ni sans grandes vues. Les grands d'Espagne ont cherché à avilir en lui un parvenu à qui la faveur avait mis le sceptre dans les mains (1), et Louis XVIII ne pouvait lui pardonner d'avoir pris en manière de concubine une princesse de la maison de Bourbon. Après quelques regrets donnés à la mémoire de Charles IV, le roi ajouta : « Il a été bien à plaindre, mais ses malheurs eussent été moins cruels si son éducation n'eût pas été si négligée... Ce n'est pas notre faute, ajouta-t-il après quelques instants de silence, si, après avoir été regardés comme des dieux pendant notre enfance, nous oublions ensuite que nous sommes des hommes et que c'est sur des hommes que doit s'exercer notre pouvoir. » Le roi s'étendit longuement sur l'éducation des prin-

(1) J'ai eu entre les mains les *Mémoires du prince de la Paix* : ils prouveront un jour à l'Europe qu'elle s'est trompée sur cet homme éminent, que Napoléon ne méprisait pas.

ces, fit un tableau très animé des vices que l'étiquette y a introduits, me parla de la manière dont il ferait élever les héritiers de son trône, si la Providence lui en accordait; mais il oublia un seul point, celui de ne pas les entourer de jésuites. Cette conversation me donna la mesure de l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui ont prétendu que Louis XVIII voyait d'un mauvais œil un prince de sa race donner à ses enfants une éducation publique. Mais je dois revenir à mon sujet, dont m'avait écarté la mort du roi d'Espagne.

Le nouveau ministère fut, dès son début, le point de mire des ultras; ceux-ci ne pouvaient consentir à laisser le pouvoir à des royalistes qui ne comptaient pas parmi eux; ils voyaient avec une sorte de fureur le triomphe de M. Decazes, et tous jetaient la pierre à ce qu'ils appelaient franchement l'ânerie de M. de Richelieu. Ces ultras, qui dans la France n'étaient qu'une poignée de gens, se trouvaient en nombre, soit au château, soit dans les chambres; ils formaient une espèce de ligne de circonvallation autour du gouvernement, qu'ils menaçaient avec audace parcequ'ils se sentaient les plus forts, quoiqu'ils ne

fussent pas les plus nombreux; toutes les sommités, en France, hors le roi, pensaient comme eux, ou du moins tombaient dans l'erreur de croire qu'ils pensaient bien.

Parmi ceux qui se distinguèrent, on voyait MM. de Chateaubriand, de Villèle, de La Bourdonnaye, de Corbière, de Bonald, Duplessis de Grénédan, Peyronnet, Lamoignon, Fontanes, Barthélemy, Saint-Roman, et une foule d'autres qui faisaient une guerre active au ministère dans les deux chambres : le Conservateur et les tribunes publiques étaient les arènes visibles où la bataille perpétuelle avait lieu ; la guerre continuait ailleurs plus sourde et non moins vive ; le gouvernement occulte travaillait aussi pour eux dans tous les coins du royaume, et le clergé le bénissait de ses mains; le clergé, qui, dans ce moment occupé des affaires de l'église, formait des réunions illégales chez le cardinal de Beausset, et se préparait à une résistance qui devait être séditieuse.

On agitait les esprits, on lançait des brandons de discorde, on voulait soulever la population, afin de dire au roi : « Voilà, sire, ce qu'ont fait vos ministres. » Parmi les ultras les

plus ardents, on voyait le comte de Fontanes, courtisan de l'empire, littérateur académique, homme d'État de salon, rhéteur fleuri plus qu'orateur, gentilhomme sans avoir été même anobli, vivant sur sa réputation, et incapable de la soutenir; il se tourmentait pour arriver au ministère, peu content de la part qu'il avait au pouvoir en sa qualité de grand-maître de l'université royale, lorsqu'un coup de foudre vint le frapper dans ses affections les plus chères.

L'exagération que les ultras excitaient dans tous les esprits par leurs murmures, leurs accusations et leurs écrits incendiaires, avait donné lieu à une sorte de fanatisme; déjà le sang avait coulé, l'esprit de parti avait occasioné plusieurs duels; la jeunesse, toujours impétueuse, s'était divisée; les uns faisaient du libéralisme avec délire, les autres mêlaient une généreuse folie dans un royalisme tout au profit de quelques meneurs.

Parmi ceux-ci on distinguait un jeune homme de vingt-trois ans, fils naturel du marquis de Fontanes; il était plein d'esprit et de bravoure. Après s'être battu pour l'empire, il s'était mis au rang des ennemis de Napo-

léon ; à peine adolescent, il écrivait dans le Conservateur, et composait des opéras et des romances. Cher à ses camarades, faisant déjà un peu de bruit littéraire sous la protection de son père, traité avec bienveillance par les chefs de son parti, il pouvait se promettre une carrière longue et heureuse, que l'amour et le succès paraient déjà de leurs charmes. Le ministère Decazes lui devint odieux, son père n'en faisait pas partie; il exhala son mécontentement en plaintes amères. L'âpreté de ses articles lui fit des ennemis. On lui supposa une fierté qui n'était pas dans son caractère. Il avait été le camarade de M. F...., celui-ci rencontre M. de Saint-Marcelin, et le salue; soit que M. de Saint-Marcelin n'eût pas vu M. F...., soit indifférence ou bravade, il passe sans le saluer à son tour. M. F.... se croit insulté, il demande une explication; les deux adversaires étaient braves, un duel eut lieu. Saint-Marcelin, frappé d'un coup mortel, tomba sous le fer de celui qui, naguère peut-être, aurait donné sa vie pour lui, et qui, en versant son sang, obéissait à la cruelle loi du point d'honneur.

M. de Fontanes donnait un bal le jour même

où ce malheur arriva, et ce fut au milieu des apprêts d'une fête, et pendant que l'on tapissait les murs de guirlandes de fleurs, que l'on vint déposer devant lui le corps mourant de son fils. Son agonie dura quelques jours, pendant lesquels on eut le temps de lui porter les secours de la religion. On dit que vers le milieu de sa dernière nuit, la porte de la chambre de Saint-Marcelin s'ouvrit d'une manière extraordinaire; une jeune fille parut vêtue de blanc et couverte d'un voile vert qui cachait ses traits; elle s'approcha du mourant, s'établit sa garde malade, et resta là, sans rien voir que Saint-Marcelin, sans rien entendre que ses derniers soupirs. Elle soignait celui qui allait partir pour un meilleur monde; ne pleurait pas, car elle se mourait aussi; priait Dieu souvent, et ne reconnaissait personne. Ce fut elle qui, au dernier moment, dit d'une voix qui déchira tous les cœurs : « Il est mort! » Alors elle sortit de la chambre, silencieuse et voilée comme lorsqu'elle y était entrée. On ne la vit pas au convoi funèbre; mais le lendemain elle était étendue sur la pierre du tombeau, qui dut être soulevée pour lui faire place, car elle avait cessé de vivre.

Cette double catastrophe n'était pas encore oubliée, lorsqu'une mort nouvelle, due à la même cause, acheva de troubler les esprits. Édouard de Beaupoil Sainte-Aulaire, jeune militaire, beau, spirituel et brave, était fils d'un de ces guerriers qui restèrent dans leur patrie au jour de la révolution, et qui combattirent pour elle sans s'informer du nom de ceux qui la gouvernaient. Le colonel Beaupoil, dont chaque jour avait été marqué par une action d'éclat, avait inspiré à ses enfants ses opinions patriotiques. L'aîné de ceux-ci, le vicomte Édouard, était officier dans un des régiments de l'armée royale; il voyait souvent madame Jubé de La Berelle, et pour lui faire plaisir, il consentit à prendre sous son nom une satire amère faite par le général baron Jules de La Berelle, laquelle était dirigée contre le duc de Feltre, et décorée du titre d'oraison funèbre.

M. de Sainte-Aulaire était trop jeune pour apprécier l'importance de sa complaisance fatale; un premier et un second duel, qu'il dut soutenir contre des prôneurs du général Clark, lui prouvèrent qu'elle avait été son imprudence; provoqué de nouveau par M. Arty

de Pierrebourg, il accepta un troisième combat singulier, bien que ses forces fussent encore affaiblies par une blessure précédente. Les militaires les plus respectables, et son père, qui certes se connaissait en honneur, voulaient qu'il remît après sa guérison complète cette nouvelle rencontre en champ-clos. Le vicomte Édouard avait été insulté, il accepta le cartel, et se rendit sur le champ de bataille; mais ses forces le trompèrent : il se présenta non en chevalier impétueux, mais comme une victime allant à l'autel, et tomba frappé à mort dans les bras de ses frères, trop jeunes pour le venger, et de son père, dont la vieillesse avait glacé les mains.

Le roi fut très profondément touché de ces combats singuliers qui nous ramenaient vers la barbarie de nos ancêtres; il s'en indigna davantage contre le parti ultra, qu'il regardait comme le provocateur, et manifesta la volonté bien prononcée de persister dans un système qui était contraire à cette opinion; il en donna des preuves; il eut peut-être tort, car il aigrit des gens capables de bouleverser la monarchie.

Furieux de se voir éloignés du pouvoir qu'ils

enviaient, se voyant battus en ruine par leurs adversaires, qui prenaient chaque jour de la consistance en raison de leur crédit, ils imaginèrent de renverser M. de Decazes; au moyen d'une nouvelle loi des élections, combinée de manière à laisser la nomination des nouveaux députés au choix de tous les grands propriétaires, qui étaient d'anciens nobles ou des hommes du côté droit, on n'enverrait plus à la chambre que des gens de leur bord. Le projet était bon, il fut proposé par M. de Villèle; on le discuta dans des réunions mystérieuses dont le secret fut religieusement gardé. Mais comment faire cette levée de boucliers sans épouvanter la nation? Dans la bouche d'un ultra comme dans celle d'un ancien noble, la proposition n'eût eu aucun succès; on s'adressa donc, pour la présenter, à un homme de la révolution, au marquis Barthélemy, qui, banni au 18 fructidor parcequ'il était royaliste, avait été successivement fait sénateur par Napoléon, et pair par Louis XVIII. M. Barthélemy avait des idées droites, de la probité, de la douceur dans le caractère, et une certaine habitude des affaires. Il s'était fait aimer des Suisses pendant son ambassade auprès de

la république helvétique : membre du directoire, on ne l'avait pas accusé de concussion, et au sénat, il avait fait partie de la majorité adulatrice. Il voulait le bien, et il était faible; il fut donc facile de l'égarer, et de lui faire croire qu'il attachait son nom à un grand service rendu à la monarchie. Il ne vit pas le piége, il consentit à faire ce que l'on exigeait de lui; et, le 20 février, les hommes qui devaient le soutenir étant en nombre dans la chambre des pairs, il fit la proposition de rapporter la loi actuelle qui réglait les élections, pour en composer une plus en harmonie, dit-il, avec les principes monarchiques.

Ce fut une véritable explosion. Le comte Decazes, à peine averti au moment même de ce qui allait arriver, comprit que l'attaque lui était personnelle, et que sa chute serait la conséquence de l'adoption de la proposition du marquis Barthélemy; aussi se prépara-t-il à une défense vigoureuse. Le comte de Lally-Tolendal entra le premier dans la mêlée. C'est un seigneur qui aime toujours le roi régnant, et par conséquent ses ministres; tout est bien, à l'entendre; il faut tout accorder pour vivre en paix, c'est sa maxime qu'il embellit de son élo-

quence; il a de l'amour pour les idées constitutionnelles, surtout lorsqu'elles ne déplaisent pas au pouvoir. Il est sage autant qu'il fut impétueux dans sa jeunesse, et il se plaît à être l'ami de tous ceux qui ont l'oreille du monarque; il parla donc contre le projet de loi, c'était dans ses principes.

M. Pastoret, que l'on vient d'élever à la dignité de vice-chancelier de France, se montra avec chaleur dans les rangs ultras; il est de ces races de jurisconsultes toujours à genoux devant la loi du maître. Il s'accommode de l'obéissance passive, qu'il regarde comme une fort bonne chose parcequ'elle lui a profité. Il est religieux, prudent, habile, il a bien compris d'où le vent soufflait, et il lui a livré ses voiles; aussi jamais la tempête ne lui a-t-elle fait baisser pavillon. MM. de Montmorency, de Castellanes et Jules de Polignac se déclarèrent encore les adversaires de la loi actuelle, et se réunirent au marquis Barthélemy pour demander son abrogation.

Le comte Garnier, magistrat éclairé, et qui avait l'expérience de la révolution, parla dans le sens contraire, ainsi que le vertueux Boissy d'Anglas, le bienveillant Barbé de Marbois, le

duc de La Vauguyon qui, grand seigneur de l'ancien régime, a su s'élever à la hauteur des idées de nos jours, le philosophique duc de Broglie, et le duc de Liancourt, se prononçaient aussi pour le maintien de la loi existante.

Le roi, auquel M. Decazes vint rendre compte de la séance, se montra profondément indigné d'une attaque dont il comprenait les motifs; il s'informa avec inquiétude de la disposition de la chambre des pairs.

« Sire, dit M. Decazes, la majorité est favorable à la proposition de M. Barthélemy.

» — Dans ce cas, répliqua le roi, puisque la majorité n'est pas pour nous, il faut nous la donner; je vous autorise à me proposer telle mesure que vous jugerez convenable à la conservation de la monarchie. » C'était beaucoup dire, plus peut-être que le ministre n'espérait. Les excellences tinrent conseil, décidèrent à l'unanimité qu'il fallait renforcer la chambre des pairs d'un certain nombre de membres dont les opinions seraient constitutionnelles.

Je savais dans quelle lutte nous entrions, et bien instruite, je me complaisait dans la pensée que le coup monté renverserait M. Decazes. Je

regrettais que le marquis Dessoles, l'un de mes intimes, fût enveloppé dans sa disgrâce, et il me prit fantaisie de tâcher d'intriguer auprès de lui pour le décider à se séparer à temps utile du pouvoir. J'allai donc de bonne heure chez lui, ne doutant pas d'être introduite avec courtoisie; un ministre est toujours galant avec la femme qui monte chez le roi par le petit escalier.

« Vous ne m'attendiez pas? lui dis-je.

» — Non, mais je vous espérais toujours; je me flattais que le désir de solliciter pour un protégé finirait par me procurer l'honneur de votre visite.

» — Je viens en effet, non pour protéger, mais pour être utile; je désire qu'un de mes amis ne soit pas victime de la tempête qui s'élève, et cet ami, c'est vous.

» — Mais, madame... dit le ministre avec surprise.

» — Oui vous, vous qui devez rester au service du roi, parceque vous lui êtes nécessaire.

» — Mais, répliqua M. Dessoles avec gaieté, nous ne sommes pas aussi près de notre fin que vous semblez l'espérer.

» — Je plains votre erreur, les pairs vous échappent, la chambre des députés adoptera la proposition...

» — Qui, présentée au roi, sera rejetée.

» — C'est impossible ; car la majorité, devenue plus compacte, se vengera en rejetant tout ce que vous lui proposerez. On ne vous veut pas de mal, on connaît vos principes et votre amour pour le roi. Consentez seulement à vous ranger de notre côté, et soyez assuré de notre reconnaissance.

» — Et c'est à moi que vous proposez de faire cause commune avec des intrigants qui préfèrent leur intérêt personnel à celui de la France?

» — Il s'agit bien de la France aujourd'hui, on n'en veut qu'à M. Decazes.

» — Et par malheur on l'attaque lorsque sa cause est celle de la nation. Permettez-moi, madame, de vous parler avec franchise. Que veut-on? le sait-on bien? ose-t-on se l'avouer? On travaille à la contre-révolution, et c'est tenter l'impossible. Ceux qui ont goûté de la liberté, et qui par le fait sont investis de la force réelle, ne consentiront jamais à se replonger dans l'esclavage. Le mot de passe est

à présent M. *Decazes*, ce qui veut dire, guerre aux principes nouveaux, et aux droits que la nation a conquis.

» — Mais je vous assure que vous vous trompez ; le favori déplaît, et voilà tout ; vous avez tort de rattacher à sa fortune la stabilité du royaume. »

Je ne pus lui faire entendre raison, il continua à m'opposer les intentions bien connues des ultras, et il termina en me disant qu'il croyait servir le roi beaucoup mieux en soutenant M. Decazes qu'en se rangeant du parti opposé.

Le roi n'était pas satisfait. « Les vôtres, me dit-il, font d'étranges choses ; ils ne s'embarrassent pas de me déplaire et de me nuire. »

Je prétendis ne rien savoir de particulier, me contentant de lui répondre que tout Paris regardait la loi des élections comme très dangereuse au repos et à la perpétuité de la monarchie.

« Tout Paris ! dit le roi en levant les épaules ; dites le faubourg Saint-Germain, tellement accoutumé à faire des armes contre Bonaparte, qu'il ne peut se résoudre à les déposer devant moi. Mais, de par Dieu ! j'y

mettrai bon ordre, et l'on ne fera pas de moi un second Charles IV.

» — Ah ! sire, que me dites-vous là ?

» — Ce que je pense, ce que l'on médite peut-être ; la dernière conspiration pèse encore sur mon cœur.

» — Cependant on a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre.

» — Qu'est-ce que cela fait ? les vrais coupables ont-ils été conduits devant la Cour royale ? Ne me faites pas aller au-delà de ce que je veux dire. C'est à moi qu'on en veut maintenant ; on est las de mon règne, mais je suis décidé à me maintenir, parceque je porte en ma personne la conservation de la France. M. Decazes est le prétexte, je suis l'objet réel de l'intrigue. J'ai un grand tort, je vois juste, et je me soumets à la nécessité.

» — Quelle nécessité, sire ?

» — Celle d'un gouvernement constitutionnel. Pensez-vous qu'il ne me serait pas agréable de régner comme mes ancêtres, de tenir ma couronne seulement de mon droit ? mais cela est impossible. Une monarchie limitée est la seule qui convienne aux nations éclairées. Il y aurait folie à penser autrement et à agir en

conséquence. Qu'on ne se flatte donc pas de me changer. Ma conduite est bien réfléchie ; elle est la conséquence de ma manière de voir, et l'on fera bien de s'y conformer. Dites cela à ceux que vous voyez.

» — A qui ? sire : je vois tant de monde !

» — A M. de Chateaubriand, qui fait de belles phrases pour me prouver qu'il sera un ministre habile ; à M. de Villèle, vrai renard gascon, qui commence à trouver les raisins mûrs ; au duc de Fitz-James, qui n'a pas renoncé aux idées qui ont précipité son aïeul du trône ; à M. de Bonald, qui fait de la politique avec de la métaphysique ; au comte de La Bourdonnaye, tribun royaliste ; à Jules de Polignac, gentilhomme qui n'a que ses bonnes intentions pour tout talent ; à Matthieu de Montmorency, qui n'est bon qu'à se faire trappiste ; au général Donnadieu, vrai casse-assiette du parti, turbulent, ambitieux, qui heureusement me fait l'effet d'un crieur public prêt à se vendre lui-même au plus offrant...

» — Vous êtes sévère au pauvre monde, sire ; il n'est pas un de ceux-là qui ne donnât son sang pour vous.

» — Ils feraient mieux de me donner leurs

voix ; à les entendre ce sont des gens parfaits, leur dévouement est sans bornes, et quand je veux les mettre à l'épreuve, chacun se retire avec respect. Je ne suis pas leur dupe, mais je sui sleur maître, et je le leur prouverai.

» — La majorité de la chambre des pairs paraît favorable à la proposition qui vous déplaît.

» — Je la briserai. Je nommerai vingt, quarante, cent pairs s'il le faut, plutôt que de me laisser mettre le pied sur la gorge. »

Le roi continua sur ce ton, sans épargner MM. les gentilshommes de la chambre. Je dis au duc de La Châtre, qui me ramenait :

« Il est bien en colère.

» — Je crains qu'il n'ait raison ; ceci passe les bornes · parcequ'on en veut à un favori, doit-on exposer la tranquillité du royaume ? Tenez, madame, je suis comme le roi ; je ne trouve rien de clair dans cette conspiration du bord de l'eau. Il y a un dessous de cartes qu'il n'est pas bon de regarder. »

CHAPITRE XXIII.

Détails sur la nomination des soixante pairs, le 5 mars 1819. — Mot du roi. — Ma conversation avec lui sur ce sujet. — Le ministère change de système. — M. Creuzé de Lesser et les étudiants de Montpellier. — Mort du comte Regnauld de Saint-Jean d'Angely. Ce qu'elle fait dire au roi. — Le roi se plaint au clergé. — Propos du roi au sujet de l'assassinat de Kotzebue. — Le secret de M. Bignon dévoilé.

Parmi ceux qui montrèrent le plus de zèle pour le ministère, je citerai le marquis de Catelan, pour qui je réclame un propos attribué à tort au baron de Puymaurin, au sujet de M. Castelbajac, dans un précédent chapitre. Il s'était fait le prôneur de M. Decazes, qui ne tarda pas à se montrer reconnaissant. MM. Villemain, Guizot et Mirbel allaient aussi à la découverte ; tous sentaient que leur existence dépendait de ce coup d'état, et nul ne voulait céder sans résistance. Cependant la chambre des pairs, après une discussion ora-

geuse, dans laquelle elle déploya une vivacité que depuis elle n'a plus retrouvée, alla aux voix, qui donnèrent le résultat suivant. Il fut décidé, à la majorité de quatre-vingt-dix-huit contre cinquante-cinq, qu'une proposition serait adressée au roi pour le supplier de proposer aux chambres une loi qui ferait éprouver à l'organisation des colléges électoraux les modifications dont la nécessité pourrait paraître indispensable. On se peindra difficilement la terreur et la colère de M. Decazes à la vue de ces deux chiffres qui lui annonçaient une majorité hostile. Il vit bien qu'il fallait agir avec énergie s'il voulait rester au pouvoir. Ce fut alors qu'il se décida à suivre l'avis du roi, de renforcer la chambre des pairs d'un nombre suffisant d'amis de la charte. Mais où les trouver? comment être sûr d'avoir en ceux que l'on choisirait des amis dévoués, qui surtout ne passeraient jamais à l'ennemi pendant toute la durée du ministère? C'était là le point le plus difficile. On posa d'abord en principe que l'on rappellerait presque tous les membres de la première chambre des pairs que Bonaparte avait conservés pendant les cent jours, et que le roi raya

de la liste à sa seconde rentrée. Leur exclusion n'avait pas été très constitutionnelle, puisque le même pouvoir qui les avait exclus fit aux royalistes revenus de Gand la mauvaise plaisanterie de les amnistier, eux, le roi, les princes, etc. Ces pauvres pairs, moins patients qu'Aristide, ne se résignaient pas à leur ostracisme; ils réclamaient chaque jour, et depuis long-temps; M. Decazes avait promis de faire encore à ce sujet une ordonnance royale qui leur demanderait bien pardon de la liberté grande, et qui les rétablirait dans l'intégrité de leurs droits. Il y avait parmi eux de grandes illustrations; mais ils n'étaient que vingt-cinq, et il fallait au moins soixante pairs. D'ailleurs on voulait en laisser quelques uns à l'écart, ceux-là surtout qui, par leurs alentours, avaient moins d'importance que les autres. Le choix qu'on fit pour arriver au nombre indispensable fut assez bizarre; chacun amena son frère, son oncle, son cousin, son neveu. Le roi dit même à ce sujet un mot très plaisant : il demandait des renseignements sur tel ou tel de la liste, et M. Decazes lui répondait : C'est M...., parent de monsieur un tel, ou neveu, ou gendre de monsieur un tel.

Oh bien! dit le roi, puisque ceci n'est qu'une affaire de famille, vous ne trouverez pas mauvais que je place là mon allié, le duc d'Esclignac. »

Celui-ci dut avoir beaucoup d'obligation à cette plaisanterie du roi; elle le déroba aux poursuites de ses nombreux créanciers, qui n'eurent plus prise sur lui, et qui à sa mort l'ont trouvé insolvable. M. Decazes plaça les hommes les plus estimables sans doute, mais les moins illustres de la monarchie, MM. Germain-Germinie, Bastard, d'Aramon, d'Aragon, Greffeuilh. On se demandait dans les rues de Paris : « Êtes-vous pair? — Et vous? — Pas encore. — Mon tour viendra. — Ma cousine est nièce de l'oncle d'un ami de M. Decazes. — Ma grand' mère était belle-sœur du grand-père d'un de ses protégés.

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire. »

Et chacun de rire; car à Paris on rit de tout, même des fournées de pairs. Ce bon M. de Villèle, alors à cheval sur la charte, a bien compté là-dessus dans son visirat.

J'ai vu à cette époque le marquis de Catelan,

chargé de trouver trois élus dont il pût répondre ; se nommer lui d'abord, puis lui encore dans le comte de Grammont, son gendre, et puis encore lui dans la personne de M. de Bastard, son ami. Les droits de M. d'Aragon à cette dignité furent chaudement appuyés par sa qualité de beau-frère du frère de M. Decazes. Enfin jamais nomination, à part quelques noms célèbres et l'*acte de justice* qui rappela une partie des pairs éliminés, ne parut aussi singulière.

Parmi ceux dont le rappel fut approuvé des Bonapartistes, on compta le maréchal duc de Conégliano, le comte Chaptal, le duc de Cadore, le comte Daru, le prince d'Eckmulh, le maréchal Jourdan, le comte Montalivet, Pontécoulant, etc. Six furent retardés, parce-qu'on donna leurs places à d'autres ; on ne les rappela que vers la fin de l'année. Ce furent les comtes Clément de Ris, Dedelay d'Agier, le duc de Praslin. Les ultra ne croyaient pas à la possibilité d'une telle mesure, contre laquelle ils s'élevèrent tous ; il n'y eut pas dans les deux chambres un seul de leurs orateurs qui, là ou ailleurs, ne se plaignît de ce coup d'État. M. de Villèle et M. de Peyronnet osè-

rent blâmer amèrement un acte qu'ils devaient imiter plus tard d'une manière bien autrement audacieuse.

La chambre des pairs, en 1819, se voyant enlever la majorité par ce moyen de désespoir, fut sur le point de se plaindre et de protester contre la trop grande extension de la prérogative royale. Le marquis de Lamoignon parut vouloir oser le dire!!! La chose n'alla pas plus loin. On comprit que ce serait une attaque formelle contre la charte que de gêner la volonté du roi en un point où elle était illimitée. M. Decazes triompha. Sa victoire eut néanmoins toutes les apparences d'une défaite. On se plaignit de toutes parts de la violence d'une telle mesure, on la taxa d'arbitraire. Ce fut assez pour frapper de déconsidération morale le ministre qu'on en croyait l'auteur; il ne fit plus dès lors que se débattre jusqu'au moment où, selon l'expression souvent citée, le pied lui ayant glissé dans le sang du duc de Berry, il tomba pour ne plus se relever. La nomination des soixante pairs parut rude à la cour, dont elle éloignait les prétentions; une foule de ceux qui depuis 1815 frappaient à la porte de la chambre des

pairs, voyaient dorénavant leur esperance déçue, et pour long-temps sans doute. Il y avait des promesses faites auxquelles on n'avait pas eu égard. Ceci ne fit qu'augmenter le mécontentement général contre le ministre favori, et par suite on l'appliqua à tout le ministère.

Ce fut alors que commencèrent ces inculpations injustes contre le marquis Dessoles et le maréchal Gouvion Saint-Cyr, tous deux si recommandables par leurs qualités militaires et par leur mérite privé. La première fois que je vis le roi après l'apparition de la fameuse liste, il vint au-devant de mes propos.

« On doit bien crier dans le château et dans votre royaume (car il avait adopté ce nom donné par Bonaparte au faubourg Saint-Germain).

» — On trouve, sire, que vous venez de faire un grand acte de puissance.

» — Et on le blâme, sans doute. Je l'ai fait pour sauver la France, et je suis assuré dorénavant d'avoir une majorité forte et dévouée à la charte; que les oscillations des partis n'entraîneront pas.

» — Je me suis laissé conter cependant, sire, que plus d'un des nouveaux nommés passera du côté droit.

» — C'est possible; mais, en revanche, le côté droit à son tour nous enverra quelques uns des siens qui ne sont qu'égarés. »

En effet les ultras, vainqueurs à la chambre des pairs, se croyant sûrs de l'être à celle des députés, virent tourner contre eux toutes les chances lorsque M. Decazes eut appelé le nombre à son secours. Ceux des indifférents qui avaient consenti à passer dans leurs rangs faisaient maintenant volte-face et revenaient du côté des constitutionnels. La proposition du marquis Barthélemy ayant eté portée à cette chambre, fut rejetée par une majorité de cent cinquante votants contre une minorité de quatre-vingt-quatorze. Dès ce moment le système du ministère pencha vers les opinions libérales; les trois acolytes de M. Decazes que j'ai déjà signalés s'environnèrent d'une cohorte de jeunes gens qui se mirent à parler et à écrire en faveur de la charte, du ton et avec les arguments des missionnaires. Plusieurs fonctionnaires furent destitués, et remplacés par des hommes imbus des idées nouvelles, et

la révolution sembla nous apparaître chaque jour plus menaçante.

Tandis que ce grand drame se jouait à Paris, la ville de Montpellier fut en proie à une agitation qui en fut comme la petite pièce. Il y avait dans cette ville, et il y a, je crois, encore, en qualité de préfet, un homme de lettres, M. Creuzé de Lesser, plus connu par son opéra-comique de *M. Des Chalumeaux* que par ses travaux administratifs. Je ne sais ce qu'il avait fait aux étudiants en médecine qui fréquentent la faculté : ceux-ci lui en voulaient. Il lui prit fantaisie de faire jouer, sur le théâtre de cette ville, *le Nouveau Seigneur*, l'une de ses productions. La jeunesse indisciplinée, charmée de trouver une occasion de se venger du fonctionnaire dont elle était mécontente, se mit à siffler cet opéra-comique en sa présence. L'amour-propre d'auteur éveilla la sévérité du préfet; il fit faire par l'autorité urbaine un appel imprudent à la force armée, et il rendit un arrêté si singulier dans ses dispositions, qu'il ne put obtenir l'approbation publique. Un article, par exemple, privait les étudiants de leur entrée au théâtre pendant un an. Ceux-ci prirent une résolution qui ne fut pas moins

énergique, celle d'abandonner spontanément les cours universitaires. Cette petite révolte occupa tout le Midi : le roi en fut instruit; et la susceptibilité du préfet-auteur l'amusa beaucoup. Quant à moi, je disais :

« Mais, sire, est-ce que vous le laisserez en place après un tel esclandre?

» — Pourquoi pas? me répondit Louis XVIII, il m'est impossible d'en vouloir à un littérateur qui prend le parti de son ouvrage; il aurait tort s'il le laissait siffler impunément. »

Ce fut le motif qui soutint M. Creuzé de Lesser. Le roi se mit à sa place, et décida que, dans ce cas, il aurait agi de la même manière.

M. Decazes ne s'empara du pouvoir que pour l'exercer avec une extrême douceur; il se rendit accessible aux sollicitations des familles de tous ceux que l'on avait condamnés à l'exil après les cent jours; et tant que les convenances le permirent, il fit rentrer la presque totalité des bannis; il y en avait un, dans le nombre, auquel je portais un vif intérêt à cause de sa charmante femme, mon amie depuis long-temps. La comtesse Regnault de Saint-Jean d'Angely s'était montrée vivement animée contre un pouvoir funeste à son mari;

et, ainsi que je l'ai conté, elle avait été forcée de partager son exil. Des amis travaillèrent à la faire rentrer; elle refusa, si le comte Regnault ne revenait pas avec elle : hélas ! ce n'était plus un homme redoutable. Celui dont les idées était si positives, pour qui le travail le plus difficile devenait un jeu, avait perdu toutes ses facultés morales; il ne se souvenait plus du passé, il ne songeait pas à l'avenir, et son cœur n'était plus accessible ni à la joie ni à la peine. On eut pitié de ses malheurs; et le roi, à ma sollicitation et à celle de M. Decazes, autorisa le retour du comte et de la comtesse Regnault. En proie à une maladie cruelle, l'ex-ministre de l'empire fut ramené lentement à Paris; il y arriva le 10 mars 1819, à sept heures du soir; le 11, à deux heures du matin, il avait cessé de vivre. Le peu d'amis qui lui étaient demeurés fidèles l'accompagnèrent à son dernier asile. L'Académie française refusa d'envoyer une députation à son convoi. Un seul de ses membres y parut en costume : ce fut M. de Jouy, qui vint jeter quelques fleurs sur sa tombe. Triste sujet de méditations que ce retour d'un banni dans sa patrie pour y venir chercher un tombeau !

« C'est un homme à regretter, me dit le roi ; il ne méritait pas les chagrins dont les circonstances l'ont accablé ! Ses connaissances profondes en administration m'eussent été précieuses !.... Bonaparte a eu du bonheur dans le choix de ses hommes d'État.

» — C'est qu'il les connaissait de longue main ; il les avait vus par lui-même, et il les employait selon leurs capacités.

» — Il est vrai, reprit le roi, que nous sommes mal placés pour bien apprécier les hommes; il n'y en a qu'un petit nombre que nous voyons dans l'intimité, et la nature serait bien obligeante si elle se plaisait à les gratifier de tous ses dons; les autres sont confondus dans la foule, notre choix n'est que celui du hasard.

» — Ne pourriez-vous parer à cet inconvénient? lui demandai-je.

» — Et le moyen ? Notre état de prince nous sépare de la masse; il nous faudrait vivre avec elle, et cela ne convient pas. Simple officier, et puis général, Bonaparte avait vu jadis agir par eux-mêmes ceux qui l'environnaient ; mais soyez persuadée que si la Providence avait voulu que son fils lui succédât, son fils aurait fait comme nous, et les fonctionnaires de

son règne n'auraient pas été supérieurs à ceux du nôtre. »

La commotion causée dans Paris par la proposition du retrait de la loi électorale avait retenti dans toute la France ; et, suivant l'esprit des villes, elle agitait diversement les opinions. Il y avait partout des symptômes de trouble. Les rapports journaliers que le gouvernement recevait le rendaient d'une susceptibilité extrême. M. Decazes, par excès de prudence, ordonna que l'on interdît aux journaux de rendre compte de tout ce qui pourrait agiter la population. Déjà, dès le commencement de l'année, et comme il résulte des différentes lettres datées du ministère de l'intérieur, qui avait réuni à ses attributions toutes celles du défunt ministère de la police, on avait défendu de parler de la tentative d'assassinat qui avait eu lieu contre le colonel Fabvier, du duel du vicomte Édouard de Sainte-Aulaire avec M. de Fezensac, qui précéda celui où il reçut la mort, ainsi que des divers duels qui eurent lieu à la même époque pour affaires d'opinion, et de la querelle de Montpellier, au sujet de la pièce du préfet Creuzé de Lesser. Enfin la susceptibilité alla si loin, qu'on défendit même d'annoncer

que le duc Decrès s'était cassé la clavicule à Bar-sur-Aube.

Cependant le roi devenait soucieux.

« Qu'avez-vous, sire, qui vous tourmente? lui dis-je. Il me semblait que tout devrait aller maintenant selon votre désir.

» — La chose est-elle possible, répliqua-t-il avec aigreur, lorsqu'il existe en France un clergé remuant, inquiet, qui me tourmente parceque je suis le fils aîné de l'église, et qui laissait en paix Napoléon Bonaparte, qui en était, disent-ils maintenant, le persécuteur? Il n'est pas satisfait de la manière dont on le traite, il se plaint, et le voilà maintenant qui s'assemble, qui va faire des remontrances, des protestations, présenter des mémoires.

» — Ne pouvez-vous lui commander le silence et le repos?

» — Si je le faisais, il crierait au Domitien, à l'huguenot! je ne verrais autour de moi que des visages sévères, et Dieu sait si on ne m'excommunierait pas. Le clergé est un adversaire d'autant plus redoutable qu'on ne peut l'attaquer de front; il faut le prendre de côté, sous peine d'alarmer les consciences timides!

» — Ainsi donc vous les laisserez faire?

» — Je voudrais les contenir, mais le moyen? si vous en savez un, faites-le-moi connaître.

» — Jetez-leur quelques millions à la tête; à défaut de crédit, ils s'accommodent d'argent. »

Le roi suivit en partie mon conseil, et il leur promit au-delà de ce qu'il était dans l'intention de leur donner.

Le comte Decazes aida le roi avec beaucoup de dextérité en cette circonstance; certes il faisait de son mieux pour contenter tout le monde; car en attaquant les ultras il leur faisait bon visage, se flattant toujours par ses belles manières de les adoucir, et enfin de se les rendre favorables. C'était là une chimère qui ne pouvait jamais se réaliser. Un événement tragique vint fournir un nouveau texte aux déclamations, l'assassinat de l'auteur Kotzebue par l'étudiant Sand. Ce meurtrier, déchaîné au nom de la vertu contre un partisan du despotisme, épouvanta les rois, et fit même peur à Louis XVIII. J'étais auprès de lui avec quelques personnes lorsqu'il apprit cet attentat.

« Ma foi, dit le roi, nous n'avons qu'à nous bien tenir; voici les Brutus qui reviennent C'est un singulier siècle que le dix-neuvième: on a plié tranquillement sous la tyrannie, on se soulève de toutes parts contre notre autorité légitime. Ce coup de poignard s'adresse aux principes: Kotzebue les a défendus, il a été puni de mort; bientôt on arrivera jusqu'à nous. Il y aura des étudiants assez fanatiques pour relever le gant que celui-là leur a jeté.

» — C'est un fou, sire, dit quelqu'un du cercle.

» — Un fou soit, mais un fou raisonnant, qui sait ce qu'il fait, qui agit avec discernement, et d'après une pensée dominante: or dites moi s'il ne fait pas bon se préserver des insensés? Quant à moi, je me garderai toujours d'eux plus que des gens sages. Quelle folie! c'est du fanatisme tout pur. Jusque ici cependant les hommes de cette classe ne s'étaient adressés qu'aux rois, maintenant ils descendent aux simples particuliers: c'est étendre l'échelle du meurtre. Avez-vous connu Kotzebue? poursuivit le roi en m'adressant directement la parole.

» — Oui, sire, je l'ai vu à Paris; j'étais bien

jeune alors. Son extérieur avait une apparence agréable ; il était grand et bien fait ; mais que de suffisance et de sotte vanité dans sa tête ! Il demeurait en représentation perpétuelle, fermement convaincu que dès qu'il faisait un pas dans les rues de Paris, toute l'Europe se mettait aux fenêtres pour le voir passer.

» — Ce n'est pas lui que je regrette, reprit le roi, c'est le principe qui l'a tué qui m'effraie ; je vois là une exaltation calme, un enthousiasme froid qui ne peut que faire beaucoup de mal. Les suites de cet attentat sont incalculables ; il y a de l'esprit d'imitation en tout, même dans le crime. Notre jeunesse française n'a qu'à montrer la tête, et les Sand ne nous manqueront pas.

» — Ah ! sire, pouvez-vous la juger aussi défavorablement ?

» — Elle ne commence pas mal, dit le duc de B.... ; voyez combien elle est indisciplinée ; elle est en sédition ouverte dans presque toutes les écoles de mon temps...

» — De votre temps qui est le mien, ajouta le roi en interrompant l'interlocuteur, les collégiens et les étudiants étaient encore moins raisonnables qu'aujourd'hui. C'étaient tous

les jours de nouvelles émeutes; ils bouleversaient les écoles et les universités, ils tyrannisaient les théâtres, ils pesaient sur la petite bourgeoisie des villes; et pourtant il y avait moins de danger dans leurs excès, car il n'y avait pas d'arrière-pensée; ils ne songeaient ni à une liberté chimérique ni à changer la forme du gouvernement; c'étaient des tapageurs, et pas autre chose; à l'heure où nous sommes ce sont des conspirateurs. »

Le roi dit ces mots avec tant d'amertume, que je reconnus en lui un nouveau sentiment qu'il n'avait pas manifesté encore; je vis que les attaques journalières qu'on dirigeait contre la jeunesse française avaient fini par faire une grande impression sur lui, et l'assassinat de Kotzebue ne contribua pas peu à l'augmenter. Au reste, dès cette année il alla toujours en déclinant; ses forces s'affaiblirent, et il passa d'une tutelle à une autre; chose que toujours il redouta, et qui l'aurait fait mourir de désespoir s'il avait pu soupçonner qu'elle arriverait. Il tomba malade à cette même époque; ses jambes s'enflèrent, il fallut avoir recours à des incisions qui lui furent très douloureuses; la goutte redoubla de violence; il passa pénible-

ment la fin du printemps et le commencement de l'été. Pendant qu'il souffrait, des discussions s'élevèrent dans la chambre des députés; où l'on attaquait toujours M. Decazes avec une persévérance que rien ne lassait; le côté gauche demandait avec vivacité le retour de tous les bannis, le côté droit ne le voulait pas; et le ministère temporisait tout en accordant un assez grand nombre de radiations particulières.

Ce fut dans cette circonstance que M. Bignon, montant à la tribune, menaça le conseil de la révélation d'un grand secret, qui, à l'entendre, produirait un effet extraordinaire; mais il s'en tint à ces paroles, et son secret ne fut jamais connu : vainement le comte Decazes le somma de le révéler. Ce secret fut l'objet de toutes les conversations pendant plus d'un mois. Je voulais que le roi me le communiquât : « Je ne le sais pas moi-même, me répondit-il; croyez que ce n'est qu'une ruse oratoire. » Cette réplique du roi ne me contenta pas, je me doutai qu'elle ne renfermait pas la vérité, et je revins à la charge. Il y a des instants où l'homme le plus politique se laisse aller au charme d'une causerie intime.

Louis XVIII, qui en général était un peu dissimulé, avait pourtant sa part de la faiblesse humaine; je le savais, j'en profitai.

« Que puis-je vous dire? ce secret de M. Bignon ne me regarde pas; c'est une affaire particulière avec le comte Decazes.

» — Mais enfin, sire, qu'est-ce?

» — Peu de chose, et au fait une vraie montagne; vous allez en juger. »

Au moment de la proposition Barthélemy, M. Decazes, craignant qu'elle ne passât à la chambre des députés, s'adressa au côté gauche pour y chercher l'appui dont il avait besoin; M. Bignon devint l'intermédiaire entre ses amis et le ministre de l'intérieur. Ceux-ci se montrèrent exigeants, ils demandèrent le renouvellement de presque tous les préfets, sous-préfets et maires; des places importantes dans le royaume, des ambassades et des consulats pour leurs amis, et enfin la rentrée totale des bannis, jusqu'aux régicides, dont on n'excluait que six ou sept tout au plus, choisis parmi ceux qui se sont souillés des crimes les plus noirs dans la révolution, tels que Barrère, Varnier... M. Decazes promit tout, mais il ne s'exécuta qu'à demi, et aujourd'hui on le

tourmente parceque je ne veux pas me livrer pieds et poings liés à mes ennemis; c'est là tout le secret de M. Bignon; sa divulgation nous serait désagréable. Cependant elle n'aura pas lieu, car, pour nous défendre, nous imprimerions certaines pièces que nous possédons, et qui compromettraient la popularité de ceux auxquels elle est absolument nécessaire pour lutter contre nous avec avantage. Je dis nous en tout ceci, reprit le roi, parceque je m'identifie avec mon ministère, sans cela il ne peut y avoir de gouvernement. Regardez, ma chère amie, la France comme perdue si jamais elle a à sa tête un souverain qui suive une politique différente de celle de son cabinet.»

Je fus charmée de savoir le secret de M. Bignon; mais lorsque le roi me l'eut appris, je trouvai que ce n'était pas grand'chose; j'aurais voulu qu'il reposât sur une base plus large. La belle chose vraiment qu'une escobarderie ministérielle, et que des plaintes contre un traité qu'on n'exécutait pas en entier! Je voyais autrefois M. Bignon, c'est un libéral déguisé; je le déclare très aristocrate. Il a eu le malheur de se brouiller avec l'abbé de Pradt, qui

a fait de lui un vilain portrait dans l'histoire de son ambassade à Varsovie; par bonheur pour l'original, il n'est pas ressemblant. M. Bignon a des connaissances étendues et variées, une instruction profonde et de l'esprit; il voit bien et parle à merveille; il a de la retenue, du sens, de la raison, et il servirait utilement la France si on savait l'employer; je crois que l'on a tort de le laisser sur les bancs de l'opposition, quand il ne demande pas mieux que de faire quelque chose.

CHAPITRE XXIV.

L'ambassadeur persan. — Je vais voir la Circassienne. — Le château gagne M. Decazes. — Ce que lui dit M. Dessoles. — Changement de ministère. — Comment le château récompense M. Decazes. — Détails secrets sur l'expulsion du comte Grégoire de la chambre des députés. — Mauvaise humeur qu'en a le roi. — Mot cruel de M. d'A... — Ingratitude envers le prince.

On a dit souvent de Louis XVIII que c'était un roi philosophe : qui plus que lui avait besoin de philosophie, à défaut de distractions? le poids de la couronne ne saurait alléger celui des ans et des infirmités; sa vie était triste, il ne marchait qu'avec peine, ne voyait guère autour de lui, dans sa famille et dans ses anciens serviteurs, que des visages mécontents; les affaires publiques l'inquiètaient, les discussions des chambres lui rappelaient parfois l'assemblée constituante, souvenir pénible; le clergé, s'il ne parvenait pas à troubler sa conscience, avait au moins le secret

de l'impatienter. Pour le tirer de son apathie accoutumée, je raillais le prochain, je médisais quelquefois, car une médisance a bien autant de sel qu'une flatterie ; tout cela procurait au monarque un moment de distraction ; mais bientôt après il retombait dans sa tristesse sombre, et cette continuité de morne rêverie devenait alarmante.

Tout-à-coup voici M. Decazes qui annonce à Sa Majesté l'arrivée d'un ambassadeur du chah de Perse ; c'était le khan Mirza-Abdoul-Hassan, seigneur d'environ quarante-trois ans. Il venait complimenter Louis XVIII au nom de son maître, et renouveler une ancienne alliance qui existe depuis des siècles entre les cours de Paris et d'Ispahan. Le roi se réveilla à cette nouvelle. « Il y aura ici, nous dit-il, de la pâture pour les journaux. Voyons cet ambassadeur ; car il vient d'Autriche, et va en Angleterre ; je suis sur sa route, il me salue en passant, rien de mieux. Allons, mesdames, faites-vous bien belles pour soutenir l'honneur de la nation. » Cette gaieté royale nous charma.

« Sire, dis-je, on pourrait établir un parallèle entre notre beauté et celle des femmes d'Asie : Abdoul-Hassan amène avec lui une Cir-

cassienne que l'on dit une merveille de la nature.

» — Je lui conseille de bien garder sa personne, s'il tient beaucoup à conserver son cœur; il faut que vous la voyez et que vous m'en rendiez compte. »

Je m'y engageai.

Abdoul-Hassan arriva. C'était un ministre délié; il avait les manières d'un homme de haut rang, et la magnificence de ses habits en disait autant que ses manières. Le roi lui ayant fait témoigner le désir que je visitasse son odalisque, il s'empressa de répondre que lui et elle étaient aux ordres de Sa Majesté. Je me rendis donc à son hôtel sur les trois heures de l'après-midi, ne voulant pas faire un examen aux lumières, dont l'expérience m'a toujours appris à me méfier. J'ai oublié le nom de cette esclave, car c'en était une. Figurez-vous une masse de chair passablement tournée, des lèvres grosses, un nez épaté, des yeux assez grands, noirs et fendus en amande; une peau très fine et blanche, un beau bras, de jolies mains, des pieds affreux, une chevelure noire et brillante : tels étaient les attraits de la belle Circassienne. Avait-elle de l'esprit?

j'en doute; elle me parut timide et nonchalante; il n'y avait rien de vif, rien d'aisé dans ses mouvements; son costume d'ailleurs ne la favorisait pas. Elle était couverte d'un amas de mousseline et de brocart, portait des pantalons larges, deux ou trois vestes, autant de ceintures, une parure de tête extraordinaire et de mauvais goût; enfin, des pierreries mal taillées et des bijoux massifs. Certes pour trouver mieux il ne faudrait pas aller en Circassie. Elle regarda mon costume et moi le sien. Je crois qu'elle me fit des compliments, car nous n'avions pas d'interprète, et moi qui ne pensais rien de bien sur son compte, je lui dis que je la trouvais jolie. Je le lui dis en français d'abord, et puis du geste et des yeux, car la pantomime est la langue universelle. Je vins rapporter au roi le résultat de mes observations; il en plaisanta, et me dit que par patriotisme je faisais la Circassienne peu agréable, et qu'elle, de son côté, tout en avouant que j'étais charmante, ne manquerait pas, à son retour en Perse, de déclarer à ses compagnes qu'elle n'avait été nullement frappée de la beauté des femmes de France.

Le désir que j'ai de me maintenir dans le

cadre que je me suis tracé, me porte à passer sous silence une foule d'anecdoctes et de traits plaisants dont l'histoire me mènerait trop loin; je veux, autant qu'il est possible, ne pas m'éloigner de la personne de Louis XVIII, et rapporter à lui tout ce que je puis dire. Cette année fut féconde en intrigues de cour. L'opinion dominante du château gagna enfin jusqu'à M. Decazes, et ce ferme soutien des opinions libérales leur tourna tout-à-fait le dos. Je m'en aperçus plus tôt que les autres; je devinai que Son Excellence était la dupe du complot que l'on ourdissait contre lui. Ceux qui jusque là s'étaient le plus éloignés de sa personne s'en rapprochèrent; on accueillit ses prévenances, on répondit à ses invitations, on le traita bien en apparence. Madame la Dauphine consentit à être la marraine de son premier-né. C'était un grand acte de condescendance, ou un sacrifice fait à de grands intérêts.

M. Decazes, j'avais oublié de le dire, avait fait un mariage tel qu'en font les favoris, en épousant mademoiselle de Sainte-Aulaire, alliée par sa mère, mademoiselle de Soyecourt, à toutes les maisons souveraines du nord de l'Allemagne, et en particulier à celle de Dane-

mark; quelque étonnement qu'excitât au château une semblable union, elle eut lieu, et le beau-père et le gendre marchèrent d'accord en politique comme en affections.

Lorsque le comte Decazes se vit choyé, fêté, recherché par le faubourg Saint-Germain, la tête lui tourna. Le duc de M..... lui dit un jour très sérieusement: « *Maintenant que vous êtes des nôtres...* » Des nôtres! le ministre favori ne savait plus comment il témoignerait sa reconnaissance, et l'on vit bien qu'il serait facile de l'entamer. On lui lâcha M. de B..... Je ne le nomme point, parcequ'il est de ma société particulière et qu'il m'a prié de ne jamais écrire son nom, ce qui ne m'empêchera pas de dire que c'est un de ces hommes nés pour duper les autres, car ils ont sur eux une supériorité d'esprit incontestable. S'il était enclin au mal, il serait dangereux; mais il a de l'honneur, de la probité comme il en faut dans le monde, c'est-à-dire qu'il est incapable de tromper au jeu, de trahir le secret d'un ami, de manquer de loyauté, en un mot, de faire aucune action odieuse. Mais lorsqu'il s'agit de mystifier un fat, de pousser à de fausses démarches quelqu'un du parti opposé, de travailler par toutes

les voies possibles au renversement de tel ou tel ministre, alors rien ne l'arrête ; il met au jour les ressources de son esprit, il remue, il intrigue, et fait si bien que celui qu'il veut perdre est le dernier à s'en apercevoir.

Ce fut lui qui se chargea de M. Decazes et qui eut la gloire de le faire donner dans le panneau. Il y réussit si bien, que ce ministre, qui au mois de mars avait fait nommer soixante pairs pour s'opposer à tout changement à la loi des élections, en aurait fait nommer cent de plus en novembre pour qu'elle fût détruite plus promptement. Il n'avait pas mis dans son secret tous ses collègues. Il y en eut trois qui opposèrent à sa nouvelle opinion une résistance invincible, ce furent MM. Dessolès, Gouvion Saint-Cyr et Louis. Le premier s'expliqua vivement : « Monsieur, lui dit-il, nous sommes entrés au ministère pour soutenir la charte, et non pour la détruire. Nous avons d'ailleurs notre amour-propre, et nous ne voulons pas augmenter le nombre des girouettes politiques. »

M. Decazes ne fut pas médiocrement embarrassé de cette résistance qu'il aurait dû prévoir. Il sentait le tort que lui ferait dans

l'opinion publique le renvoi de trois ministres qui se déclareraient les partisans de la charte. Il essaya de les ramener par la douceur et la persuasion. On tâcha de s'expliquer, mais on ne put s'entendre.

« Vous agissez comme un enfant, lui dit M. Dessoles ; on vous joue. Voyez-le, vous allez animer contre votre projet tous ceux qui pensent sainement. La nation se retirera de vous, et vous resterez avec des gens qui ne travaillent qu'à vous perdre.

» — J'ai leur parole d'honneur.

» — C'est le billet de Ninon. Au demeurant, faites comme vous l'entendrez ; quant à moi, je suis ici pour maintenir et non pour détruire ; je partirai sans avoir trahi mes devoirs et compromis le repos de la France. »

Le roi lui-même ne dédaigna pas d'engager les opposants à revenir sur leur résolution. Ses paroles ne purent les convaincre, ils ne se démirent point de leurs fonctions, voulant avoir les honneurs du renvoi ; et une ordonnance royale, en date du 19 novembre, nomma le baron Pasquier ministre des affaires étrangères, le marquis de Latour-Maubourg ministre de la guerre ; le sieur Roy ministre des

finances, tandis que la présidence du conseil fut conférée à M. Decazes, qui ne la garda pas long-temps.

Le scindement du ministère avait produit un mauvais effet. On ne pouvait le dissimuler; et M. Decazes ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'en retirerait aucun avantage. Dès le moment qu'on l'eut séparé des libéraux, qui tout en le grondant à haute voix le soutenaient dans l'occasion, on ne se gêna guère pour lui témoigner combien peu on avait envie de tenir ce qu'on lui avait promis. On recommença à le traiter avec dédain, et le duc de M.... cessa de lui dire *vous qui êtes des nôtres*. Ce duc, malin comme s'il avait de l'esprit, plaisantait souvent avec moi sur ces parvenus qui se figurent qu'on les adopte franchement. « On les supporte, me disait-il, tant que la fortune les élève; mais dès qu'elle les abandonne on se hâte de suivre le torrent et de les laisser là. »

Mais le scandale le plus grand de cette année fut la nomination de l'évêque Grégoire à la chambre des députés. Cet homme avait tout ce qu'il faut pour nous déplaire : il était conventionnel; à l'assemblée constituante il avait parlé contre le clergé; plus tard il s'était si-

bien mêlé avec les jacobins, que, quoique, à vrai dire, il ne fût pas régicide, la multitude, qui n'y regarde pas de si près, pouvait croire qu'il l'avait été ; évêque constitutionnel et janséniste, il avait écrit en 1814 de manière à gêner le libre exercice de l'autorité royale ; et, chrétien par principe, il ne vint pas abjurer ses erreurs aux pieds de l'église triomphante. Choisir M. Grégoire pour député, c'était ramener en face de la famille royale tous les assassins de Louis XVI. A cette nouvelle d'augustes larmes coulèrent. « Grégoire député! s'écria le roi en frappant sur sa table avec violence : Grégoire prêtera serment dans mes mains ! »

Le bon prince oubliait Fouché, et ce n'était pas à moi de l'en faire souvenir. Il parla avec beaucoup d'aigreur à M. Decazes de cette nomination. Celui-ci, qui savait comment les choses s'étaient passées, et que c'était un complot arrêté contre la loi électorale, n'osa pas cependant le dire au roi, dans la crainte de déplaire à ses nouveaux amis. Il déplora ce résultat, qu'il rejeta sur la forme des colléges électoraux ; et c'est alors qu'il avoua qu'il s'était trompé jusque là, et qu'il fallait nécessairement prendre des mesures pour mettre la lé-

gitimité à couvert des attaques des jacobins. Le roi, inébranlable jusque alors, donna les mains à tout ce que l'on souhaitait, et nous eûmes l'assurance que nous entrerions sous peu de jours dans un système plus conforme à nos idées.

Les discours que Sa Majesté prononçait à l'ouverture des chambres étaient à ses yeux un objet d'une grande importance; c'était là pièce sur laquelle l'Europe jugeait en lui le prince politique et l'orateur. Il voulait que la forme en fût élégante, et que le fond lui permît de placer quelques phrases à effet qui fussent répétées comme celles des discours de Napoléon. Il convenait des bases avec ses ministres, ensuite il le rédigeait lui-même; et quand il l'avait bien poli et limé avec soin, il mandait tous les membres du cabinet pour en entendre la lecture. Cette séance était en quelque sorte une séance académique dont Sa Majesté faisait les frais; car le roi se trouvait tellement confondu avec l'auteur, qu'on n'aurait pu adresser des observations à l'un sans s'exposer à déplaire à l'autre.

La nouvelle de la révision de la loi électorale excita dans tous les esprits une grande irrit

tion dont on n'osait prévoir les suites. Cependant des lettres de convocation pour la séance royale avaient été adressées à tous les députés. Un seul n'avait pas reçu la sienne. M. Grégoire conclut de là que l'on se disposait à agir hostilement contre lui, et ne se trompa point. Avant de l'attaquer directement dans la chambre, on avait tenté indirectement de s'accommoder avec lui. On lui offrait, pour prix de sa démission, de porter à 24,000 francs sa pension d'ancien sénateur, qui, de 36,000, avait été réduite à 12,000. Il fut inflexible: « je ne mérite pas les calomnies dont on m'abreuve, dit-il, je puis me présenter sans honte aux yeux de mes concitoyens, et puisqu'une partie de ceux-ci m'a jugé digne de les représenter encore, je veux répondre à leur mandat. »

Rien ne put ébranler sa fermeté; ce fut en vain que Lanjuinais, l'un des hommes les plus vertueux de la France, persuadé que dans l'état des choses il fallait ôter au gouvernement tout prétexte de se mettre en défense contre de vains périls que la nomination d'un conventionnel augmentait encore, voulut le persuader de renoncer à la députation; la démarche de Lanjuinais n'eut pas plus

de succès que celle des émissaires ministériels.

Lorsqu'on apprit au château qu'il n'y avait rien à espérer de sa condescendance, le roi déclara que jamais il ne consentirait à le voir siéger. Deux moyens d'exclusion furent proposés : celui de l'indignité, que les zélés voulaient présenter le premier ; l'autre, moins direct, moins propre à émouvoir les passions, consistait à faire casser sa nomination comme irrégulière, attendu que le nombre des députés pris hors du département de l'Isère avait été dépassé dans le choix qu'on avait fait de lui. Cette dernière marche plaisait au roi, qui ne cessait de dire : « Qu'importe le moyen, pourvu que le résultat soit le même? » On lui répondit que c'était moins l'homme que les principes qu'il s'agissait de combattre ; qu'il fallait flétrir la révolution et la terrasser dès le moment qu'elle se montrait en face. Le roi ne put rien obtenir ; il est vrai qu'il commençait à perdre son énergie. Les turbulents persistèrent à soutenir l'indignité de Grégoire, les partisans sages du gouvernement se prononcèrent en faveur de l'illégalité. Le côté gauche lui-même reconnaissait que le comte Français de Nantes et M. Sapey étant déjà députés de l'Isère, et

tous deux étrangers au département, le choix de M. Grégoire devait être frappé de nullité. Ce fut dans ce sens que la commission conclut au rejet. Le côté droit, qui voulait autre chose, réclama une discussion que ses adversaires auraient voulu éviter.

Jamais séance ne fut plus orageuse. De dix en dix minutes, un messager allait au château rendre compte au roi de la physionomie actuelle de la chambre. M. Lainé, le premier, fit entendre les accents de son indignation. Benjamin Constant et Manuel lui répliquèrent. Ce dernier jeta le gant à toute la restauration, et s'en montra dès ce jour le plus fougueux adversaire. Ce fut en lui répondant que M. de Corbière dit ce mot qui a été si souvent répété, quoiqu'il ne fût pas applicable au cas dont il s'agissait : « Qu'il était vrai que tout devait être représenté à la chambre, mais non pas le crime. »

On échangea des paroles aigres ; la Majesté royale fut compromise. On interpella en quelque sorte Louis XVIII pour lui demander compte du ministère de Fouché. Ce scandale lui causa une peine extrême. « Si les jacobins me haïssent, me dit-il un jour, il semble que

les royalistes prennent plaisir à me déconsidérer. » Aussi quand on vint lui annoncer l'expulsion de Grégoire, bien loin de manifester de la joie de cette nouvelle, il répondit sèchement : « Si vous en avez le plaisir, j'en recueille la peine » ; et comme on le priait de s'expliquer : « La bataille s'est livrée sur mon dos, et vous ne remportez la victoire qu'à mes dépens. » Je me montrai étonnée de le voir dans de semblables dispositions.

« Je savais bien ce que je faisais, me dit-il, en engageant les fanatiques à se tenir tranquilles. J'étais assuré qu'on me jetterait le duc d'Otrante à la tête, et cela n'a pas manqué. Ne leur avais-je pas dit qu'on chasserait cet homme; mais cela ne leur suffisait pas, il leur fallait encore du bruit, sans s'inquiéter de la déconsidération qu'il pourrait en résulter pour moi-même. »

Je ne pus le faire revenir de l'idée qu'en repoussant le député de l'Isère on n'avait cherché qu'à rappeler un précédent qui le rabaissait aux yeux de ceux dont il voulait conserver l'estime. Au reste le château se tourmenta peu de sa susceptibilité; on avait obtenu ce que l'on désirait, la bonne ou la mauvaise

humeur de Louis XVIII n'importait guère. « Il est fâché, disait M. d'A....., tant pis pour lui, s'il n'avait pas fait la faute d'appeler Fouché au ministère, il n'en porterait pas la peine. Pour plaire au roi maintenant, il faudrait oublier complètement, le lendemain, ce qu'il lui a plu de faire la veille. »

Louis XVIII n'était pas heureux dans ses alentours; pourtant que de concessions il faisait pour plaire! On le disait avare, et l'on n'ignorait pas combien d'argent il distribuait à ses courtisans; je voyais souvent le matin sur sa table des rouleaux de louis, qui avaient disparu le soir. On ne respectait aucun de ses goûts; on le contrariait dans toutes ses idées, en sorte qu'il semblait étranger au milieu de sa noblesse. Il le savait bien, aussi me disait-il souvent : « Mon crime est d'avoir donné une charte. Il y a dans ma cour beaucoup de gens qui me préfèrent Ferdinand VII : il est le roi du clergé et de la noblesse, je suis celui des impies et de la canaille. »

L'avenir a prouvé combien les plaintes du roi étaient fondées.

CHAPITRE XXV.

Le carnaval. — Retour du duc de Rovigo. — Morosini jaloux. — Un bal. — Coup de foudre. — Détails sur l'assassinat du duc de Berry. — Conversation avec le roi.

Quand, occupée du soin de donner un corps de récit aux notes écourtées, aux phrases sans verbe et aux simples dates marquées d'une croix, dont se compose le premier travail de mes souvenirs, j'embrasse quelquefois dans une même page tous les évènements d'un mois, je me fais une idée bien singulière de la vie. Quels singuliers contrastes dans la même semaine! Que de projets de fête interrompus par un deuil imprévu! que d'inconstance dans nos goûts, que de contradictions dans nos sentiments! Quoi! tel jour j'aimais tel homme! pourquoi le lendemain ce point d'exclamation auprès de son nom? Madame une telle m'a fait une longue visite en ce

temps-là ! la semaine d'après je découvre qu'elle sortait ce même soir d'une maison où elle avait glissé une bonne perfidie sur mon compte! Mais que font à mes lecteurs tous ces épisodes de la vie d'une femme? Que de petits accidents qui avaient de l'importance sur le moment, et auxquels j'avais consacré des pages entières! je ris de moi-même en les relisant. Que de simples mots qui enfantent aujourd'hui des pages sous ma plume! combien de feuillets la postérité, à son tour, conservera-t-elle de mes quatre volumes? Mais je reviens à mon récit, que je recommande du moins à mes contemporains.

Nous arrivâmes à l'année 1820; elle s'ouvrit par des plaintes dans les journaux, des plaintes dans les salons; cependant les bals commencèrent. Le carnaval fut même très brillant. Morosini était toujours attaché à mon char, fidèle, mais jaloux; me persécutant de ses bouderies, moi, le lui rendant par mes légèretés.

Le duc de Rovigo était revenu; il s'était bravement mis en prison; on l'avait jugé, acquitté, relâché; et, tranquille dans Paris, s'il ne faisait plus de la police, il cherchait à

faire de la politique. Je continuais à le revoir; car je n'oublie jamais mes amis : il venait souvent, et me parlait de ses lubies d'ambition.

« Patientez, lui disais-je, attendez; le moment n'est pas bon pour vous. On ne peut effacer des préventions anciennes sans que le temps s'en mêle. Dans un an, dans deux ans, nous verrons ce que nous pourrons faire pour vous. »

Morosini voyait avec tristesse la présence du duc dans mon salon. Il s'était lié, je ne sais comment, avec M. de Villontreix, militaire plein d'honneur, et malheureux par la faute des autres. Or M. de Villontreix n'était pas porté à louer le général Savary, qui le lui rendait bien, et qui lui en a donné la preuve dans ses Mémoires. Morosini devait par conséquent recevoir de ce côté des préventions peu favorables au duc de Rovigo.

Je ne sais plus par quel caprice Morosini m'avait contrariée; je le boudais depuis trois jours, et il obtint sa grâce en devenant mon secrétaire pour écrire mes invitations à un bal. Le duc de Rovigo fut très mortifié de ne pas recevoir de lettre. Je lui en demande pardon; j'ai su depuis que Morosini avait esca-

moté celle qui lui était destinée. Si M. le duc n'a pas de plus gros péché sur la conscience à se reprocher à mon égard, je lui en fais mon compliment.

« Que faites-vous demain dimanche gras? me demanda le roi.

» — Sire, je donne un bal.

» — C'est le 13 février, ce nombre n'est pas heureux.

» — Aussi je compte sur une ou deux glaces brisées, et sur quelques plateaux renversés.

» — Avez-vous beaucoup de monde?

» — Fort peu ; l'élite de mes amis, à peine deux cents personnes.

» — Petit comité! dit le roi en riant. Eh bien! j'irai vous surprendre; je viendrai là avec La Châtre et le duc de Bellune, qui sont de service : moi, en Panurge, La Châtre en Pierrot, le duc de Bellune en Arlequin.

» — Venez, sire, vous serez bien reçu. »

C'était déjà bien aimable de la part du roi de m'exprimer le désir d'être de mon bal, mais on pense bien qu'il n'en prit pas moins le chemin de son lit à l'heure accoutumée. J'avais oublié tous les rois du monde dans le tumulte de ma petite fête qui était charmante :

j'avais des femmes richement parées, des cavaliers galants, et qui dansaient! puis un orchestre magique, quoique ce ne fût pas celui de Collinet. Nous étions d'une gaieté folle. Minuit sonnant, on allait recommencer une contredanse; quelqu'un s'approche de moi, et se penchant à mon oreille, me dit : « Tout est perdu, le duc de Berry vient d'être assassiné. »

Je pousse un cri, et je répète avec terreur : « Le duc de Berry vient d'être assassiné! » Et je tombe évanouie sur le parquet. On accourt à moi, on me relève : une heure au moins se passe avant que je reprenne mes sens. Pendant ce temps, dix personnes arrivent, et toutes confirment le fatal évènement. Revenue à moi, voyant que la foule de mes danseurs s'est dispersée, je demande ma voiture; je veux me rendre au rendez-vous où s'est passée cette sanglante tragédie. Je n'écoute aucune représentation, je suis obéie : j'arrive à l'entrée de la rue de Richelieu, où l'on arrête mes chevaux; je descends, je me nomme, et apercevant un garde du corps que je connaissais, (M. d'Estel), je l'appelle, je prends son bras, et je m'avance à travers la foule de soldats, de cu-

rieux et d'agents de police qui encombraient les avenues.

Toute autre que moi ne serait peut-être pas entrée. Je questionne tout le monde, chacun donnait sa nouvelle : « *Une vaste conspiration éclate à l'instant même... On se bat dans Paris!... Les factieux cernent les Tuileries!... La mort du prince est le signal d'une Saint-Barthélemy de royalistes!...* »

Je venais de traverser le Carrousel : tout était calme. Un peu rassurée sur cette révolution imminente, mes questions eurent surtout le prince pour objet. « Qui l'a frappé?... Est-il blessé à mort?... Désespère-t-on de sa vie?... »

On m'apprend qu'à la sortie de l'Opéra, comme il venait d'accompagner la duchesse, un homme, un monstre s'est élancé, l'a frappé dans la poitrine d'un fer long et aigu; que le prince a retiré lui-même l'arme régicide de la plaie, que la duchesse est descendue de sa voiture, et que le sang de son époux a rejailli sur ses vêtements; enfin que l'on a porté la victime dans le salon de la loge du roi, tandis que les derniers airs du ballet du *Carnaval de Venise* se faisaient encore entendre.

« Cependant l'assassin a été poursuivi par

le comte de Clermont et le duc de Choiseul. Il fuyait vers l'arcade Colbert. Le garçon limonadier Paulmier, et Desbiez, soldat de la garde royale, l'ont arrêté et ramené dans l'enceinte même de l'Opéra, tout auprès de sa royale victime, et en ce moment on l'interroge pour la troisième ou quatrième fois.

» — Ah ! m'écriai-je, laissons là le Ravaillac : mais le prince? c'est lui, lui seul qui m'occupe.

» — Hélas! il est frappé à mort. Quand il a repris connaissance il a demandé un prêtre. Bientôt sont accourus près de lui des hommes de l'art, MM. Dupuytren, Dubois, Roux, Blancheton et autres. On a scarifié la plaie, et il a dit : « Je suis bien touché de vos soins, mais vous ne pourrez prolonger mon existence : ma blessure est mortelle. »

Chaque mot de ce cruel récit me déchirait le cœur, et cependant je ne pouvais me lasser de questionner encore.

« Monsieur, monseigneur le duc et madame la duchesse d'Angoulême sont là. Monsieur est arrivé le premier; il est entré dans le salon, il a vu son fils expirant et sa fille toute sanglante. Il s'est mis à genoux au pied du lit, et là

il est demeuré absorbé dans sa douleur et dans ses larmes. »

Au moment où mes yeux s'arrêtèrent sur le duc de Berry, il parlait à sa fille : « Pauvre enfant, disait-il, je désire que tu sois moins malheureuse que ceux de ta famille... O mon ami, que faites-vous? dit-il ensuite à un jeune homme qui suçait sa blessure; elle est peut-être empoisonnée... Oh! qu'il m'est cruel de mourir de la main d'un Français! Pourquoi n'ai-je pu trouver la mort dans un combat?... Chère Caroline, dit-il encore à la duchesse, pour mourir heureux, il me faut mourir dans tes bras. »

Les ministres étaient arrivés. M. Decazes faisait subir à Louvel (maudit soit ce nom, qui se trouve pour la première sous ma plume!) un premier interrogatoire. Il le fit avec trouble, car déjà de tous côtés des voix injustes l'accusaient d'une atroce complicité.

Cependant le prince avait demandé un entretien secret avec l'évêque d'Amyclée; il reçut le dernier pardon, et il en était digne, car déjà lui-même avait réclamé la grâce de Louvel. « Grâce, grâce pour l'homme! disait-il; je ne lui en veux pas. » Tout-à-coup il se

lève, s'adresse à sa femme, qui tenait Mademoiselle dans ses bras : « Ménage-toi, lui dit-il, pour l'enfant que tu portes dans ton sein. »

Nous les entendîmes, ces paroles rassurantes, qui portèrent dans les cœurs un espoir heureusement réalisé. Chacun alors arrêta un regard plus respectueux sur la jeune épouse qui portait dans son sein la destinée de la France. Elle semblait ne rien entendre, elle ne voyait rien dans l'avenir; le présent absorbait toutes les facultés de son âme autour de son mari. Cependant elle fit preuve de cette force d'âme dont n'ont jamais manqué les princesses de sa race.

Je me rappelle le groupe qui se pressait non loin de ce lit de mort : quel singulier mélange de costumes! La fatale nouvelle avait surpris les uns au bal, les autres dans le sommeil : les contrastes les plus bizarres auraient pu frapper l'observateur; mais nul n'y songeait : nous ne voyions que la victime, et la mort qui s'approchait d'elle. Le prince embrassait ses vieux serviteurs, consternés de ne pas le devancer dans la tombe. Je crois voir encore le comte de Nantouillet avec ses cheveux blancs!

Cependant les secours religieux réclamés par le mourant lui furent apportés ; il les reçut avec une foi vive. Désormais tous ses liens avec la terre allaient être rompus ; le ciel lui était ouvert, il allait rejoindre Henri IV, Louis XVI et le duc d'Enghien. Ce fut alors qu'on décida qu'il fallait aller apprendre au roi cette épouvantable catastrophe. Louis XVIII dormait ; ce fut le duc de La Châtre, qui était de service, qui le réveilla. Le roi l'écoutait avec une consternation morne.

« Partons ! dit-il. » On voulut lui adresser quelques représentations, lui faire observer combien l'état de sa santé exigeait de ménagements : « Qu'on me lève ! » fut sa seule réponse. Une voiture était déjà prête à tout évè nement. Il traversa, à la clarté des torches, les rues remplies de masques, qui, se retirant des divers bals de la nuit, poussaient des cris de joie, qu'ils changeaient en cris d'horreur à mesure que, s'approchant des alentours de l'Opéra, ils apprenaient l'horrible évènement.

Le roi reçut Monsieur dans ses bras, et y pressa aussi la jeune duchesse, qui s'écria, dit-on, dans un premier mouvement de désespoir :

« Ah ! sire, je demande à Votre Majesté de consentir à mon retour dans ma famille : je ne pourrais plus habiter une contrée où mon mari a trouvé une mort aussi atroce.

» — Ma fille, lui dit le roi, le malheur vous égare : vous êtes Française : notre patrie est la vôtre, et notre cœur est l'asile où vous devez vous retirer. »

Le roi s'avança d'un pas mal assuré vers le lit dressé à la hâte où reposait son neveu ; lit qui, par une fatalité singulière, était le même que celui qui avait reçu le prince lors de la première nuit qu'il passa en France. Déjà la violence du mal faisait des progrès rapides ; la respiration était plus oppressée. Mais, à l'approche du roi, monseigneur le duc de Berry retrouva la parole, et ce fut pour intercéder en faveur de son assassin.

« Grâce, disait-il, grâce pour l'homme ! sans doute que je l'aurai offensé sans le vouloir.

» Mon fils, répondit le roi, ému de cette vertu sublime, vous survivrez, j'espère, à ce cruel évènement ; nous en reparlerons : la chose est importante, et vaut la peine d'être examinée plus d'une fois.

— Le roi n'a pas dit *oui*, répéta le duc,

ah! sire, grâce, grâce, pour que je meure en paix avec tout le monde. » Et le mourant intercédait encore. Le roi restait debout devant le lit; Monsieur adressait à Dieu la prière d'un père au désespoir; monseigneur le duc d'Angoulême, à genoux, cachait sa tête dans ses mains; Madame Royale, les bras croisés sur sa poitrine, était là immobile comme l'ange de malheur pleurant le passé, le présent et l'avenir! Tout à l'entour les grands-officiers de la couronne, les fidèles serviteurs du prince, quelques dames de la suite des princesses, des officiers, des médecins, des personnes attachées à l'Opéra, les prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux, invoquaient tous dans une même prière la miséricorde divine.

M. Dupuytren voyant approcher le dernier moment du prince, conjura le roi de s'éloigner. « Non, non, dit le monarque en secouant la tête avec tristesse; je ne crains pas le spectacle de la mort : j'ai un dernier soin à rendre à mon fils. » M Dupuytren voulut prendre le prince dans ses bras pour le soulever; ce fut inutile : la victime allait continuer ses prières dans le ciel. Nous vîmes tous cette affreuse séparation de l'âme et du corps; il nous

sembla que la nôtre partait avec celle du prince. Je ne puis que tirer le voile de Timante sur cet affreux tableau. Le roi, appuyé sur M. Dupuytren, s'approcha davantage du lit, ferma les paupières de son neveu, et lui adressa un adieu qui glaça notre sang dans nos veines. Alors les cris, les gémissements s'échappèrent à la fois de toutes les bouches; le forfait était consommé! . . . .

. . . .

Le roi rentra au château. Il ne vit que sa famille dans le premier moment. On emmena madame la duchesse de Berry à Saint-Cloud. Ce fut là que, dans un transport de douleur, elle fit à son époux qui n'était plus le sacrifice de sa *belle chevelure qu'il aimait tant.* Paris resta deux jours dans une horrible stupeur : on ne pouvait croire qu'un crime aussi énorme fût un attentat isolé; on se surprenait à prêter l'oreille au tocsin d'une révolution qui ne sonna pas.

J'eus de la peine à monter au château; je m'y glissai, vêtue de noir, par les issues secrètes. Dès que le roi me vit, il me tendit la main; je la saisis, et la baignai de larmes. Je tombai à ses genoux; il m'y laissa quelque temps, pen-

cha sa tête sur la mienne, et je puis affirmer que ses pleurs se mêlèrent à ceux que je versai.

« Je vous attendais, me dit-il; j'avais besoin de vous. Les femmes seules partagent bien des douleurs semblables. Vous souvenez-vous de la prédiction de Martin? je l'avais oubliée moi-même. Ah! madame, pouvais-je croire que la terre de France me réservât des fruits si amers? Je l'avoue, je me surprends à regretter la solitude et l'abandon de l'exil. Serions-nous réellement imposés aux Français? La révolution aurait-elle pour dénouement de nouveaux régicides!

— Ah! sire, m'écriai-je, la mort que nous pleurons a été l'acte d'un furieux. Il n'y a ni complot ni révolution qui vous menace. La stupeur est générale!

— Cependant encore un assassinat et c'en est fait, je déserte la France! Il y a une fatalité cruelle qui s'acharne après notre maison, et, depuis quarante ans, le prince de Condé est le seul dont la fin n'a pas été hâtée par des moyens extraordinaires. »

Je cherchai à distraire le roi de ces tristes pensées; mais l'évènement qui l'avait frappé

de terreur était trop récent ; il y avait trop de gens intéressés à entretenir sa méfiance, pour que je parvinsse de long-temps à rendre le calme à Louis XVIII. Il semblait se complaire à récapituler tous les assassinats qui avaient fait couler le sang de sa dynastie, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI. Il n'y avait plus pour l'oncle du duc de Berry qu'une longue suite de coups de poignard dans l'histoire de sa famille. Il rappelait aussi ses propres périls à Varsovie, à Dittingen.

« Peut-être l'épée de Damoclès est suspendue encore sur ma tête, dit-il. Eh bien! que la volonté de Dieu soit faite ! »

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE.


3 2044 021 243 324


WIDENER
JAN 2 5 1996
CANCELLED

